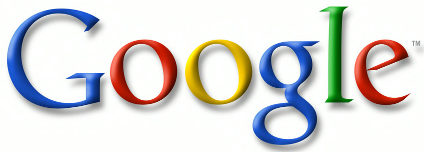










LE

LITTORAL DE LA FRANCE

COTES LANGUEDOCIENNES

LE LITTORAL DE LA FRANCE

COTES NORMANDES
DE DUNKERQUE AU MONT SAINT-MICHEL

COTES BRETONNES
DU MONT SAINT-MICHEL A LORIENT

COTES VENDÉENNES
DE LORIENT A LA ROCHELLE

COTES GASCONNES
DE LA ROCHELLE A HENDAYE

COTES LANGUEDOCIENNES
DU CAP CERBÈRE A MARSEILLE

COTES PROVENÇALES
DE MARSEILLE A LA FRONTIÈRE D'ITALIE

Chaque volume orné de très nombreuses gravures dans le texte et hors texte.

LE

LITTORAL DE LA FRANCE

COTES LANGUEDOCIENNES

DU CAP CERBÈRE A MARSEILLE

PAR

V. VATTIER D'AMBROYSE

OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Ouvrage DEUX FOIS couronné par l'Académie française

(Prix Montyon et Marcelin Guérin)

DESSINS de CAUSSIN et KARL



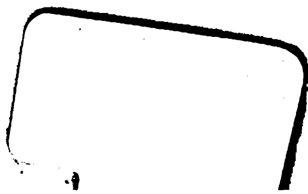
PARIS

SANARD ET DERANGEON, ÉDITEURS

174, RUE SAINT-JACQUES, 174

—

1892



LE

LITTORAL DE LA FRANCE

CÔTES LANGUEDOCIENNES

marée ne viendra modifier les lignes harmonienses de ce tableau.

C'est le calme infini, dans l'infinie douceur, c'est la grâce souveraine... Jusqu'au moment où une secousse des abîmes bouleversera soudain la nappe brillante et la déchirera avec rage aux anfractuosités des caps, aux dentelures des écueils !

Maintenant, c'est bien la mer, l'ennemie terrible contre laquelle les forces humaines s'épuisent, trop souvent vaincues. Et les tristes épaves ne sont pas moins nombreuses sur ces rivages que, tout d'abord, on pouvait croire à l'abri de la tempête...

. . . .

Ne l'oublions pas cependant, nous sommes sur un point des côtes françaises presque privilégié, en ce qui concerne les naufrages.

Les Pyrénées-Orientales, il est vrai, ne figurent pas parmi ceux de nos départements destinés à concourir à la défense maritime du pays. Leur rivage n'en possède pas moins un port excellent, susceptible de devenir, si on le veut, une précieuse station navale, et la population peut fournir un bon contingent d'intrépides marins.

On y songe trop peu, aussi peu qu'à la contrée elle-même, parfois injustement jugée, parce qu'elle est mal connue.

L'éloignement est pour beaucoup en cela; mais, il faut bien l'avouer, l'indifférence extraordinaire que nous professons, nous Français, pour notre pays, cause la plus grande partie du mal.

En dehors de quelques points adoptés par la mode, nous voyageons très peu, dans nos provinces françaises. Combien elles mériteraient d'être mieux appréciées ! Entre toutes, la Cerdagne et le Roussignon, qui forment les Pyrénées-Orientales [1], devraient occuper une des premières places sur les itinéraires des touristes français.

Aucune contrée, peut-être, n'offre plus de diversité et successivement, en quelques jours, les tableaux les plus opposés s'offriront dans leur beauté vraiment originale.

1. Outre le *Roussillon*, cinq autres petits pays étaient réunis à la couronne : la *Cerdagne française*, ville principale SALLAGOSA ou SAILLAGOS ; le *Vallespir*, ville principale ARLES-SUR-LE-TECH ; le *Capcir*, ville principale PUYGVALADOR ; le *Conflent*, ville principale VILLENEUVE ; enfin le pays de *Fenollet*, *Fenouillèdes* ou *Fenouillet*, ville principale SAINT-PAUL.

Au sud et à l'ouest, les Pyrénées, aux sommets superbes, aux contrastes merveilleux, font onduler leur masse imposante, rayée par la blancheur argentine des torrents, la ligne profonde des forêts, la silhouette d'ermitages pittoresques [1], de tours antiques, de châteaux en ruine.

Vers le nord, la chaîne, diminuant de hauteur, est continuée par des collines arides d'un aspect saisissant, au pied desquelles commencent les premiers étangs littoraux qui, désormais, se succéderont au delà même du Rhône.

A l'est, la Méditerranée, après avoir découpé la petite crique de Cerbère, les baies de Banyuls et de Collioure, après avoir largement fouillé les rocs pour former le havre de Port-Vendres, se plie gracieusement en un arc très ouvert, terminé par le cap de Leucate.

Entre le rivage et les assises inférieures pyrénéennes, une plaine magnifique, véritable jardin naturel, offre une flore merveilleuse. Tout y croît : l'arbre du nord près de l'arbuste frileux du midi ; le champ de céréales aura pour bornes une plantation d'aloès robustes ; dans tel clos, l'oranger, le cédratier, prodiguent leurs fruits, et le citronnier, toujours fleuri, se couvrira d'étoiles blanches à côté du pommier, du châtaignier, du chêne, de l'orme. Le saule, avec le laurier-rose, poussera sur la berge des ruisseaux. Le peuplier et le platane ombrageront les routes, en même temps que la ronce et le figuier de Barbarie, aux raquettes piquantes, couvriront les murailles des forteresses écroulées.

Puis, dernière opposition captivant l'esprit autant que le regard, ce sol, limitrophe de l'Espagne, a vu passer toutes les invasions et possède, pour ainsi dire, la trace de chacun des peuples conquérants.

Que demander encore? Un accueil plus ouvert? Un zèle plus grand à effacer la teinte noire, étendue sur le pays par les statistiques concernant l'instruction publique ?

Mais, avec l'expérience, les coutumes se modifient, et l'illusion serait grande si l'on croyait ce beau département indifférent au

1. Sur une grande partie du littoral méditerranéen, les ermitages sont nombreux. Les Pyrénées-Orientales, à elles seules, en possèdent trente-cinq, presque tous admirablement situés.

LE

LITTORAL DE LA FRANCE

COTES LANGUEDOCIENNES

CHAPITRE II

CERBÈRE

Un nom bien étrange que celui de notre premier bourg, situé immédiatement sur la frontière espagnole : CERBÈRE !

Un poète, frappé de l'aspect du pays, n'aurait-il pas trouvé une certaine analogie entre le cap, borne de notre territoire, et le terrible chien aux trois têtes, vigilant gardien des enfers mythologiques ?

La vérité est plus simple. Elle se rencontre, d'abord, dans les formes de prononciation du langage catalan, usuel aux habitants. Elle se retrouve ensuite dans de vieux titres remontant jusqu'au premier siècle de l'ère chrétienne.

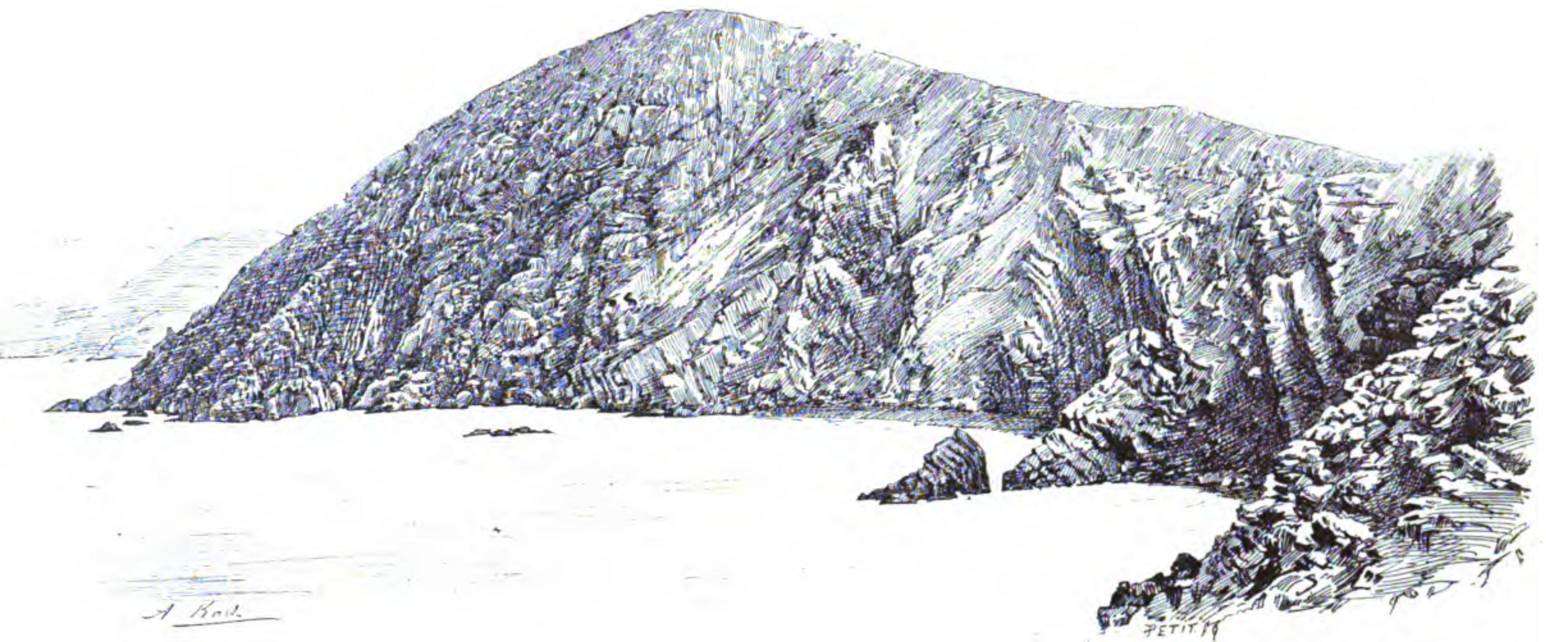
Pomponius Mela, géographe latin, né en Andalousie et connaissant fort bien tous ces rivages, parle d'un *Cervaria locus*, qu'il désigne comme étant la *fin des Gaules : finis Galliæ.*

Un doute reste, pour plusieurs historiens, si le lieu dénommé *Cervaria*, par Mela, ne désignerait pas le petit bourg *catalan* de CERVERIA ou CERVEIA, bâti, près du cap, sur la rivière portant le même nom.

Il n'est guère probable, cependant, que la frontière naturelle des Pyrénées eût été aussi facilement franchie. Elle offrait, au contraire, trop d'avantages, car ce n'était pas une ligne politique idéalement tracée, mais bien un rempart utile aux deux nations voisines.

Le fait de deux localités portant le nom de Cervaria peut très bien se déduire de la proximité du cap, ainsi désigné lui-même.

Quant aux étymologistes, ils ont tout lieu de se trouver satisfaits d'une explication prosaïque, mais excellente. Cervaria, Cerveria, se dérive de la circonstance, autrefois vraie : « *vallon boisé, peuplé de cerfs* ».



LE CAP CERBÈRE

Les montagnes, nous le savons, perdirent bientôt leurs forêts et, avec cet abri, disparurent les cerfs, mais le nom subsista. D'ailleurs rien ne prouve que les seigneurs de Cervaria n'entretinrent pas, pendant plus ou moins longtemps, une harde des nobles animaux pour servir à leurs plaisirs cynégétiques. Car, si extraordinaire que l'assertion puisse aujourd'hui paraître. Cervera ou Cerbère, pour employer l'appellation moderne, a été une seigneurie.

Modeste, soit ! Mais, enfin, une véritable seigneurie, pouvant exciper de ses titres.

Dès le *dixième siècle*, elle est mentionnée comme domaine distinct de celui de Banyuls, dont maintenant elle dépend. Au douzième siècle, son seigneur se nommait Rabedos et elle avait un bailli, des *prohomens*, *pageros*, ou *proceres*, c'est-à-dire des *consuls* ou conseillers municipaux. Elle possédait aussi une église dédiée au *sant Salvator* (saint Sauveur).

En 1361, le *donzell*[1] Guillem de Pau, d'une famille célèbre par ses exploits contre les Maures, était seigneur de Cerbère et, vingt-deux ans plus tard, le 18 avril 1383, il prouvait son autorité en vendant à Pierre Huguet, de Collioure, le droit de pêche sur le rivage de ses domaines.

Après lui, son fils François et sa veuve Francisca, usufruitière de ses droits, s'intitulèrent « seigneurs de Cerbère ». Un document de l'époque donne les noms de neuf chefs de famille habitant sur ce territoire et, un demi-siècle ensuite, le descendant de l'un d'entre eux, André Bonavia, était créé « Bailli de Cerbère » par le seigneur de Pau.

A partir de la fin du quatorzième siècle, le territoire frontière passa en la possession des seigneurs des Abelles, autre petite circonscription féodale, cachée également dans un repli de la riche et tortueuse vallée de Banyuls.

Vers la fin du quinzième siècle, la chapelle de Cerbère tombait en ruine ; néanmoins, elle est encore souvent mentionnée dans des legs pieux que lui font, par testament, plusieurs habitants de Banyuls. Ses droits et dîmes furent régulièrement concédés à des « clers bénéficiers » jusqu'en 1674, époque où

1. Homme noble : contraction du mot *damoisel*.

Louis XIV, de sa propre autorité, les octroya au maréchal de camp Don Joseph de Rocabruna[1].

Cerbère avait dû posséder une petite forteresse car un acte du 25 mai 1700 dit que son territoire était borné par « le château de *Caroig* », aujourd'hui *Quer-Roig*[2].

Des débris de constructions, visibles encore sur le *puig*, ou sommet de la montagne du même nom, pourraient bien être attribués à ce château. Mais très certainement ils n'eurent pas la destination que, parfois, on leur a donnée, de « tour à signaux par le feu », devant annoncer les invasions sarrasines.

Quand on visite Cerbère, le doute se fait jour qu'une agglomération importante ait jamais pu subsister dans un espace aussi resserré. Une observation plus attentive révèle bientôt l'immense superficie des versants des montagnes et des bas-fonds cachés à leur pied.

N'étaient-ce pas de sûres retraites que ces ravins et ces pentes rocheuses, accessibles seulement, dans leurs multiples détours, à celui qui les pratiquait depuis l'enfance ?

L'isolement, par malheur, ne préserva pas la population. Il servit, cependant, à rendre le joug moins pénible, en permettant l'obsession sans trêve des vainqueurs.

De son importance passée Cerbère n'avait rien gardé. A peine si quelques cabanes de pêcheurs s'élevaient sur les rives du torrent débouchant dans la mer, quand les pluies le fournissent d'eau.

Une entreprise, accueillie d'abord avec incrédulité, allait changer la face du hameau.

La ligne ferrée devait ouvrir le massif des *Albères* et se continuer en Espagne. Les travaux à exécuter sur la frontière française étaient vraiment gigantesques : ils n'en furent pas moins menés à bien.

1. Pour de plus longs développements historiques, consulter les *Notices sur les communes du Roussillon*, de M. ALART, ancien archiviste des Pyrénées-Orientales, et les *Études locales*, si intéressantes, de M. l'abbé SANTOL, curé actuel de Cerbère.

2. Au sujet de ce nom *Quer-Roig*, M. Alart a fait la réflexion suivante : « Dérivé du celtique *ker*, rocher, et du latin *rubens*, rouge, ce nom est un des exemples les plus anciennement constatés et les mieux conservés, dans notre pays, de l'alliance des idiomes primitifs des Pyrénées avec la langue latine. » Nous croyons, nous, que le mot *ker*, a toujours signifié *ville* et jamais *rocher*. Quant au mot *roig*, il est bien celte et l'Ecosse l'emploie encore. Le nom peut donc se traduire par *Cité du roc rouge*.

De longs tunnels éventrèrent les montagnes, qui peut-être, supportèrent les fameux *Trophées de Pompée* [1], et des viaducs permirent le passage des ravins.

A force de remblais et de tranchées, une vaste et très belle gare s'éleva. Le transit des marchandises venant d'Espagne y a lieu, en même temps que toutes les formalités exigées des voyageurs par les lois de douane.

Mille mètres plus loin, espace représentant la superficie de la masse granitique trouée, a été bâtie la gare de Port-Bou, limite espagnole, où les mêmes opérations ont lieu pour tous les arrivages de France.

Les deux gares internationales sont donc placées, chacune, entre des montagnes atteignant l'altitude moyenne de deux cents mètres et chacune aussi possède, sur la mer, un débouché qui lui permet de ne pas paraître absolument écrasée contre les parois de sa prison.

Mais la crique de Cerbère est mieux située, plus ouverte sur le large de la Méditerranée. Les flots y forment une gracieuse petite conque, de dessin presque parfait, accidentée par les arêtes écroulées des derniers versants rocheux.

L'une des croupes du ravin semble s'allonger sous le double rang des assises cyclopéennes du viaduc et le village s'enfonce plus bas, cramponnant ses maisons aux minces anfractuosités des pentes. L'unique rue borde le lit d'un torrent à sec pendant les trois quarts de l'année ; mais soudain, gonflé par le moindre orage, il roule parfois des blocs énormes qui viennent encombrer la petite baie. Afin de remédier à ces inondations impossibles à prévoir, une sorte de quai protège les habitations ; sans lui, leurs fondations seraient promptement ébranlées.

Un peu moins abrupt, grâce au travail de l'homme, le versant opposé supporte une immense rampe de soutènement, au sommet aplati pour recevoir l'église, le presbytère et quelques maisons.

Toute blanche, sous le crépi neuf de ses jeunes murailles, l'église regarde la mer. Les premières lueurs du jour éclatent, dorées, sur sa jolie façade, comme les derniers rayons du soleil

1. Les historiens ne sont pas d'accord sur le lieu où Pompée fit ériger les *Trophées*, souvenir de ses victoires sur Sertorius. En tout cas, ce lieu ne pouvait être très éloigné de Cerbère.

couchant, colorant le faîte de la chaîne des Albères, viennent empourprer les vitraux du chœur et faire étinceler la décoration de l'autel.

Lorsque la porte est ouverte une sorte de brume bleuâtre, accompagnée d'un harmonieux murmure, pénètre dans le sanctuaire.

C'est le souffle de la mer brisant sur les écueils, c'est le reflet de sa teinte de saphir jeté à travers l'espace.

Quelle douceur dans le repos et quels contrastes dans les mille détails de l'ensemble !

A l'horizon, la Méditerranée déroule ses replis chatoyants et paraît d'autant plus imposante que l'entrée de la baie, un peu encaissée, a des proportions plus modestes.

Les pics dentelés ou arrondis se pressent, nombreux. Autrefois, les vignobles les escaladaient de tous côtés; maintenant, une herbe rase et la flore sauvage de la région les ont remplacés.

Tapi pour la plus grande partie sur le bord de sa crique, le village semble regarder curieusement les falaises qui l'entourent, falaises aux formes étranges, tordues, renflées, crevées, dentelées, ouvrant sur des grottes béantes ou pointant au milieu des lames. Leurs assises sont ou régulières ou grossièrement visibles, avec de longues traînes colorées décelant la présence de métaux, de minéraux divers.

Les roches de Cerbère montrent ainsi des filons de manganèse, mais comment y songer devant la sensation causée par l'aspect du cap lui-même !

Énorme, noirâtre, bizarrement et grandiosément découpé, il ferait, sans aucune peine, lorsque la mer hurlante l'assiège, comprendre un caprice poétique imposant le nom du chien infernal à cette porte du Ténare !

Au nord et au sud, plusieurs autres promontoires découpent le rivage, mais nul d'entre eux ne surpasse la pittoresque beauté du cap Cerbère.

Très évidemment, notre village frontière croîtra encore en importance. La perte des vignobles roussillonnais y a même beaucoup aidé, l'Espagne trouvant maintenant une branche fructueuse de négoce dans l'exportation en France de ses vins.

Les cultivateurs français s'efforcent de reconstituer les clos

détruits et de préserver ceux qui ont pu échapper au fléau. Mais un long espace de temps s'écoulera avant que notre commerce vinicole reconquière son rang primitif.

Nous n'ajouterons pas, comme certains esprits pessimistes, la terrible question : « Si même il le recouvre jamais ! »

Mieux vaut espérer, en cherchant, toutefois, les moyens de justifier son espérance.

Une chose subsiste : le développement des échanges entre la France et l'Espagne. Jusqu'à présent, les chances de prospérité future paraissent être en faveur de nos voisins. Cependant, il faut le constater avec joie, l'excès du mal a développé des qualités oubliées.

Nos populations agricoles du Midi commencent à secouer vigoureusement leur *farniente* légendaire. L'habitude prise ne se perdra plus et, avec de nouvelles méthodes, avec des différences radicales dans les cultures adoptées, des sources nouvelles de bien-être seront créées.

Cerbère en profitera. Les pentes abandonnées de ses montagnes se recouvriront un jour encore de récoltes abondantes et sa belle gare, conquise à si grands frais sur le roc, en recevra un surcroît d'animation.

En attendant, le monde des employés du chemin de fer, joint au mouvement réclamé par le trafic international, a changé la physionomie du hameau, devenu un bourg dépendant encore de Banyuls, mais qui, demain, sera érigé en commune et vivra de son existence propre.

Ce milieu, on le comprend, ne saurait s'occuper beaucoup du développement de la navigation. La crique, au surplus, exigerait trop de travail et Banyuls, plus favorisé sous ce rapport, a été lui-même délaissé pour Port-Vendres.

Cerbère n'en possède pas moins une dizaine de barques de pêche, montées par d'excellents marins qui connaissent à merveille tous les circuits de la côte.

Les premiers, ils ont peuplé l'antique petite seigneurie, devenue un désert. Aujourd'hui, ils assistent au renouveau de sa prospérité inespérée, sans songer un instant à délaisser leurs jolies barques.

Pour un marin de naissance, la mer est tout, et rien ne lui

vaudrait les émotions, inconscientes bien souvent, mais réelles et laissant une impression ineffaçable, qu'elle procure.

On s'arrache difficilement à la contemplation de ce beau pays, si fécond en tableaux inattendus, et où les pensées sur l'union des races sœurs viennent assiéger l'âme.

Quand naîtra-t-il ce jour où les peuples d'origine commune se serreront franchement la main ?

Il est encore bien éloigné, sans doute, et pourtant quelle ère de calme heureux commencerait !

Mais le soleil descend derrière les montagnes, une brume lumineuse enveloppe l'admirable scène, piquant, au hasard, un point brillant sur la mer, les barques, les falaises, l'église, les maisons.

Soudain, le sifflet du chemin de fer a rompu le charme, sans le détruire complètement, car le génie humain mérite bien d'être loué ici où il a créé un centre vivace. Et ce n'est pas devant ce superbe viaduc, devant cette belle terrasse soutenant l'église, que l'on peut regretter le progrès accompli.

Par la longue voûte ménagée sous les arcades de la voie ferrée, gagnons le chemin qui, à travers le massif rocheux, nous conduira vers Banyuls.



Le *porro*, sorte de bouteille pour boire à la régalade.

CHAPITRE III

BANYULS-SUR-MER

Sommes-nous en France, en Espagne, en Orient ? Sous l'influence d'un délicieux climat et d'une flore aussi active que variée, l'imagination peut errer au gré de son plus mobile caprice. Nulle ombre ne l'attristera. Les montagnes verdoyantes couronnent leurs gracieuses ondulations de tours magnifiques. Souvent on rencontre, adossées à ces antiques constructions, de petites tourelles, probablement derniers vestiges des demeures que les riches négociants majorquains avaient autrefois bâties, et pour surveiller leur commerce maritime et pour venir se délasser de leurs fatigues.

Amoncelées sur une colline escarpée, défendues par des ravins très profonds et par un petit torrent, des maisons presque ruinées indiquent le village primitif, dont les habitants, délaissant peu à peu ce fort naturel, sont venus en grand nombre s'établir au bord de la mer.

Choix judicieux. La plage, concave et ouvrant directement à l'est, reçoit l'abri protecteur du cap *Bear* et la houle du large s'y trouve fort atténuée par le petit promontoire de l'*Abeille*.

Deux îlots émergent, le premier entre les plages dénommées : *de Banyuls* et *de Fontoule ;* l'autre, à l'extrémité de la baie : on appelle ce dernier l'*île Grosse*.

Moitié sur la grève même, moitié sur un monticule, s'étage la nouvelle petite ville, offrant toutes les ressources possibles aux nombreux baigneurs qu'attire, pendant l'été, le charme de cette situation heureuse.

Cinquante à soixante barques de pêche animent encore la baie, renommée pour son mouillage et sa sécurité. Les Phéniciens la

connaissaient, puisque des médailles de leur fabrication ont été trouvées sur le territoire de la commune.

Cet avantage influa sur Banyuls, dont le nom revient souvent dans l'histoire. Car c'est une erreur de croire l'ancien bourg dénué de chronique historique. Tout au contraire, et son territoire devait, primitivement, être très considérable, puisque les seigneuries de *Cosprons* ou *Cosperons,* de *Vall-Auria,* de *Cervera* et des *Abelles* se formèrent à ses dépens.

Tour à tour on voit passer, dans sa chronique, les comtes d'Empories-Rousillon, les rois de Majorque et d'Aragon. Mais il nous suffira de savoir qu'au dixième siècle Banyuls faisait l'objet d'un arrangement entre le roi de France, Lothaire, et le comte d'Empurias, Gausfred ; enfin, qu'au douzième siècle, une forteresse fut construite sur le point culminant de la colline baignée par le torrent de la *Baillaury;* c'était le *château* ou *mas Guillaume,* qui donna son nom à l'ensemble du village, appelé dès lors *Puig del Mas* [1]. Un bailli, nommé pour trois ans, représentait les seigneurs de Banyuls.

Le silence se fait ensuite, quoique les populations aient dû nécessairement prendre part aux luttes si fréquentes entre la France et l'Espagne. Cette part se confond dans l'histoire générale, sauf deux épisodes très caractéristiques.

La réunion à la France du Roussillon et de la Cerdagne produisit dans les mœurs des Banyulais (ou Bagnolencs) une véritable effervescence. Pourquoi ne tireraient-ils pas parti de leur situation, presque inaccessible alors, vu l'état des chemins, pour se livrer à une contrebande des plus actives?

Gardes des gabelles, fisc, employés des fermiers généraux, troupes du roi, furent bientôt tenus en échec. Le mal devint si grand que Banyuls, considéré comme véritable repaire de bandits venus de partout, fut condamné par le maréchal de Mailly à être rasé et ses habitants à être transportés à Port-Vendres ! !

Heureusement, il se trouva un administrateur plus perspicace qui jugea le moyen « *dur* ». On s'associe sans peine à cette parole ! Elle est de Raymond de Saint-Sauveur, dernier intendant du Roussillon qui, en 1789, écrivait :

1. Le mot *puig* a, dans les Pyrénées, la même signification qu'en Auvergne : il vient de *podium*, hauteur.

« J'ai pris un moyen plus doux et, peut-être plus efficace ; j'ai établi des officiers pour la police ; j'ai fait placer un maître d'école pour instruire les enfants ; j'ai promis des gratifications à ceux qui planteraient des vignes dans les terrains incultes et à ceux qui auraient greffé des oliviers sauvages, très abondants sur ce territoire. J'ai fait offrir aux habitants de Banyuls des terrains gratuits, accordés par le Roi pour bâtir à Port-Vendres ; enfin, j'ai fait commencer, avec les deniers de charité, une route de voiture bien ouverte entre ces deux lieux... J'ai pensé que la police, l'instruction, l'appât d'un bénéfice honnête et non risquable pour la vie, la possibilité de pénétrer aisément dans Banyuls, pourraient, à la longue, diminuer et détruire ce désordre... »

M. de Saint-Sauveur avait fait acte de cœur et de sens. Aussi n'y a-t-il pas exagération à faire remonter à son administration une part de la belle conduite des Banyulais, lors de l'attaque de leur ville, le 15 décembre 1793.

Sept mille Espagnols, se ruant sur Banyuls, sommèrent les habitants de se rendre.

Sans prendre la peine de délibérer, le maire, au nom de ses administrés, répond héroïquement :

« Français, nous devons mourir pour l'honneur et l'indépendance de la France ! »

Joignant l'action aux paroles, les habitants se défendent avec énergie : enfants, femmes, vieillards secondent les combattants. Il fallut bien succomber sous le nombre et subir les horreurs de l'invasion. Mais, peu après, un hommage éclatant était rendu aux vaincus par Dugommier qui, tenant l'armée espagnole à merci dans Collioure, ordonna qu'elle irait déposer les armes sur la place de Banyuls.

La belle pensée de celui qui fut appelé *le Libérateur du Midi* reçut de la Convention nationale une ratification solennelle. Un décret formula que les Banyulais « ayant bien mérité de la patrie », un obélisque commémoratif serait élevé au milieu de la place où les Espagnols avaient capitulé.

L'expédition du décret est gardée avec un juste orgueil dans les archives de la commune, mais l'obélisque reste toujours à élever...

Banyuls est si loin de Paris !

Pas tellement loin, pourtant, que les préoccupations les plus élevées ne puissent y trouver un écho. Témoin l'ardeur déployée

par la petite ville pour obtenir de M. de Lacaze-Duthiers l'installation, chez elle, d'un laboratoire de zoologie marine.

Un moment, le savant professeur avait songé à placer ce laboratoire à Port-Vendres, qui accueillit l'idée avec joie. Mais des difficultés insurmontables furent élevées, par suite de travaux décidés en principe dans cette baie. Banyuls vit combler son attente et accepter ses offres, qui n'allaient à rien moins :

1° Qu'une somme de *douze mille francs*, en capital immédiatement disponible ;

2° Une rente de cinq cents francs pendant vingt ans;

3° Un emplacement suffisant, au gré de M. de Lacaze-Duthiers, pour recevoir la construction des laboratoires.

Ce n'était pas tout encore : une souscription spontanée s'organisa pour fournir les accessoires nécessaires à une première installation, et un propriétaire banyulais offrit également un terrain, avec une rente de deux cent cinquante francs, pour dix ans, et une embarcation d'environ trois tonneaux.

Désormais la cause se trouvait gagnée. Le Conseil général du département approuva hautement la création projetée et vota, *à l'unanimité*, une subvention de *vingt mille francs* pour aider à la construction des laboratoires.

Aujourd'hui, l'établissement est en pleine prospérité; les savants y viennent travailler pendant une grande partie de l'année, et des découvertes importantes y ont été faites.

Si regrettable qu'il soit, pour Port-Vendres, d'avoir perdu cette belle installation, il faut, ce nous semble, reconnaître que la situation de Banyuls présente plus d'avantages. Sa baie ne recevant que des barques de pêche, la faune marine doit y être moins troublée, par suite plus active, et les explorations scientifiques ne risquent pas de se trouver entravées.

Le laboratoire s'élève près de la rive droite du petit torrent de la *Baillaury*. Une très belle salle, ornée de bustes de savants illustres, a reçu les bacs où sont conservés les différents animaux marins susceptibles de vivre en captivité. Inutile d'ajouter que les salles d'études sont pourvues de tous les appareils indispensables aux recherches les plus délicates. En un mot, cette nouvelle station scientifique est digne de son promoteur directeur, le fondateur du laboratoire de Roscoff.

Rappelons à ce sujet les magnifiques découvertes fournies par les campagnes du *Travailleur* et du *Talisman* et la surprise dont fut frappé le monde savant, en rencontrant dans l'Océan certaines espèces que l'on croyait exclusivement propres à la Méditerranée.

Seulement, ces espèces, il est plus facile de se les procurer, à de moindres profondeurs, sur les rivages de la grande mer intérieure. Aussi l'idée était-elle très heureuse de créer un laboratoire de ce genre dans les Pyrénées-Orientales, où le climat aide si puissamment les recherches, même au cœur de l'hiver, et où le calme relatif de la mer est encore un gage de réussite.

Beaucoup d'erreurs seront rectifiées, comme le prouvent les découvertes déjà faites, et c'est un honneur pour la France de voir, une fois de plus, son enseignement scientifique conserver le premier rang. Un honneur, également, pour la petite ville de Banyuls, qui trouve dans de tels résultats la récompense de ses intelligents sacrifices.

Quand vient la belle saison, toute une population de baigneurs envahit la plage, justifiant alors l'étymologie souvent donnée au nom de la ville, quoique de sérieuses autorités le contestent, discussion bien peu intéressante, en somme.

On demande à Banyuls son air pur et tempéré par la brise de mer, la grâce de son aspect, la splendeur de sa végétation, la beauté de ses horizons marins et montagneux, la possibilité, dans un rayon restreint, d'excursions charmantes.

Ces dernières sont nombreuses. Il faut citer, en première ligne, le Puig del Mas ou Vieux Banyuls, avec son antique église romane du onzième siècle, entourée d'un cimetière aux nombreux mausolées. On l'appelle *Saint-Jean-d'Amont*, ou de la *Rituria*, pour cette raison que le curé (*ritou* en catalan) habitait jadis ce hameau. C'est encore, au reste, la véritable paroisse toujours desservie, et qu'il ne faut pas confondre avec la chapelle votive de Saint-Jean de la Vassa, datant du quatorzième siècle.

Vient ensuite la vallée de Carpila, renfermant jadis la seigneurie des Abelles, citée dans des actes du douzième, du treizième et du quatorzième siècle. Plus d'une jolie légende se rapporte à l'église Notre-Dame, longtemps fréquentée comme but de pèlerinage. Évidemment, les ruines de murailles, comme les débris

humains trouvés près de la ferme actuelle des Abelles [1], témoignent de l'importance passée de la localité.

L'antique statue représentant une Vierge *noire*, autrefois vénérée aux Abelles, se trouve maintenant dans l'église de Banyuls

Sur une montagne voisine de la seigneurie disparue se dresse la tour appelée de la *Madeloch* ou *Madeloth* [2], mais plus souvent du *Diable*. Reine fière encore de toutes les constructions similaires du pays, elle porte à près de sept cents mètres au-dessus du niveau de la mer ses murs intacts et ses mâchicoulis souvent frappés par la foudre. Elle forme, avec la *Tour du Midi*, presque ruinée, la *Tour de la Massane*, gravement lézardée, et plusieurs autres encore, les constructions connues sous le nom de *menas* ou *atalayas*, c'est-à-dire *sentinelles*.

Leur origine reste controversée, mais l'opinion commune, au fond très rationnelle, en attribue l'édification aux Arabes, qui devaient toujours craindre pour leurs conquêtes de la Gaule et avaient un intérêt capital à garder les défilés protecteurs de la retraite vers l'Espagne.

On en fait également honneur aux rois de Majorque, soucieux de bien établir leur domination en Roussillon. Dans ce cas, l'érection des tours serait postérieure de beaucoup à l'expulsion des Sarrasins.

Une autre vallée, celle de Cosperons ou Cosprons (les *cols* ou *passages profonds*) appartint pendant quelque temps à l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Ses annales remontent assez loin dans l'histoire et l'admirable Christ de son église, dont nous retrouverons une fidèle image à Perpignan, est célèbre parmi les marins du pays.

L'énumération se continuerait bien longue, s'il fallait mentionner tous les points à visiter que possède le territoire de Banyuls. Les petites criques voisines, par exemple, mériteraient d'être mieux connues. Mais la ville est elle-même si séduisante, avec ses habitations entourant la large grève, sur laquelle, aux

1. Ce nom fut changé en celui *des Abeilles* et une tradition veut qu'un couvent de religieuses s'y occupât spécialement de l'élève des abeilles ; M. Alart a réfuté cette opinion.

2. On fait dériver ce nom de l'hébreu et on lui donne la signification de *montée* ou *degrés*.

heures du repos, les barques[1] viennent dormir, oiseaux gigantesques, en repliant leurs ailes rouges ou blanches !

Les arbres poussent de tous côtés une frondaison puissante. Les orangers sont nombreux et, à l'époque où ils se couvrent de fleurs, une atmosphère embaumée s'étend au loin pénétrante, suave. Les convois du chemin de fer la traversent, et les voyageurs se demandent quel pays élyséen envoie ainsi au loin un enivrant parfum.

C'est encore au milieu des arbres que l'on rencontre le petit chantier de construction du port, et leurs cimes gracieuses om-



Types catalans. — Paysans des environs de Banyuls.

bragent une grande partie des maisons du nouveau Banyuls, obligées, maintenant, de monter jusqu'au faîte des premières collines conduisant vers les montagnes.

Car la ville s'est beaucoup accrue depuis sa translation au bord de la mer. Elle possède des places, des rues assez bien bâties, des fontaines. L'Église nouvelle, encore inachevée, est, sous le rapport de l'ornementation, la plus riche peut-être du département tout entier ; mais un goût artistique plus sévère eût doublé l'effet cherché.

Jusqu'en ces derniers temps, Banyuls faisait un très produc-

1. On fait porter les barques sur de forts rouleaux qui les maintiennent solidement à l'abri des coups de mer.

tif commerce des vins de son territoire. Renommés à juste titre, ils pouvaient rivaliser avec les crus les plus estimés... Le phylloxera, après la pyrale, après l'oïdium, a fait son apparition, et beaucoup de vignobles disparaissent, entièrement ruinés. Ceux qui résistent encore coûtent à leurs propriétaires, en dehors de soins nombreux, des sommes importantes. Il faut, en général, essayer de nouveaux cépages, mais le terrain ne se trouve-il pas contaminé pour longtemps ? Les jeunes vignes ne tarderont-elles pas à succomber au même mal ?

Entraînés par l'appât de la vente facile et fructueuse du vin, les Banyulais lui avaient trop inconsidérément sacrifié une autre culture : celle des oliviers. « On pourra s'en repentir un jour », écrivait, il y a déjà plusieurs années, l'un des historiens du Roussillon.

Cette parole trop prophétique ne fut pas écoutée.

En même temps, pour des raisons multiples, provenant surtout de l'abus de filets destructeurs, la pêche devenait de moins en moins rémunératrice. Banyuls en supporte le contre-coup trop appréciable, mais ne se laisse pas aller au découragement.

Un labeur agricole, énergique et suivi, lutte contre les fléaux dévastateurs. De plus, une idée fait son chemin ; mise en œuvre, elle porterait notre petite ville frontière à un grand degré de prospérité.

Déjà appréciée pour ses bains de mer, il est question d'y fonder une station hivernale. Jamais site et climat n'auront été mieux choisis, ne présenteront de meilleures garanties de succès. La température y est excellente, comme le prouve la végétation si variée et, très rarement, une journée se passe sans que les rayons du soleil viennent l'égayer. Prochainement, il y a lieu de le penser, la vallée de Banyuls, à très juste titre, figurera au nombre des rares contrées que, sans crainte, on peut recommander aux malades.

Plusieurs fois on a écrit, et l'examen superficiel des lieux semble donner raison à cette opinion, que Banyuls eût dû appeler l'attention de notre marine militaire.

Vauban et de Mailly, les véritables créateurs de Port-Vendres, ne visitèrent sans doute jamais la rade banyulaise, dont l'accès devait être, en ce temps, fort difficile par terre.

Puis, la terrible réputation que s'étaient faite les habitants comme contrebandiers influa peut-être sur les décisions prises par l'Amirauté.

Un véritable port, à Banyuls, eût évité le doublement parfois dangereux du cap *Biar* et le plan du lit de la rivière *Baillaury* eût permis la création de bassins à flot sûrs et profonds. Les apports de ce torrent n'auraient pas nécessité de coûteux dragages. Au besoin même, on l'eût très facilement détourné pour le rejeter plus loin vers la pleine mer.

Cependant, Port-Vendres ayant été choisi et cette station éprouvant déjà assez de peine à lutter pour son existence, il n'y a guère espoir que l'on songe maintenant à Banyuls.

Ses marins devront se borner à leurs pêches accoutumées et à la construction si estimée de leurs barques, tout en songeant au temps où, associés avec quelques-uns de leurs voisins de Collioure, ils allaient fonder de petites colonies dans l'Amérique du Sud et en Sardaigne :

« Il existe, en effet, au nord de cette dernière île, une population curieuse, originale, perdue dans les montagnes, et qui a conservé jusqu'à nos jours *les mœurs et le langage de la Catalogne du quinzième siècle.* Il y aurait là, pour les philologues, une étude comparative à faire qui ne serait pas dépourvue d'intérêt. Ces émigrations sont évidemment l'indice d'une population exubérante qui éparpillait son trop-plein en divers lieux peu exploités. »

Mais, si un grand avenir maritime ne paraît pas devoir être le lot de Banyuls, les beaux jours de sa prospérité agricole renaîtront, en même temps que sa situation territoriale privilégiée sera mieux appréciée.

Cette fortune, on peut la souhaiter pour la jolie petite ville, sans craindre de trop grands mécomptes et c'est sur une pensée aussi consolante que nous lui disons un bien sympathique « Au revoir ».

CHAPITRE IV

L'ANSE DE PAULILLES. — PORT-VENDRES

Quand donc l'homme se lassera-t-il d'user son intelligence dans la recherche des moyens les plus destructeurs de sa race ? Quand viendra l'époque bénie où, franchement ralliés aux seuls travaux pacifiques, les peuples détourneront leurs regards des exigences si cruellement ruineuses et dévastatrices de la guerre ?

On ne peut, en vérité, étouffer ce cri de révolte, lorsque, parcourant la délicieuse petite crique de PAULILLES, on se trouve aux portes... d'une fabrique de dynamite !

Oui, dans ce coin de terre où toutes les séductions d'un paysage tropical, alliées à un climat admirable, paraissent convier au repos, à la poésie, aux arts, les matières les plus dangereuses sont manipulées et s'exportent en aussi grandes quantités que possible.

Force est bien de se résigner et de passer vite, alors que l'on souhaiterait parcourir la petite plage, remonter le ruisseau bordé de lauriers-roses et songer aux fastes oubliés du vieux *Port-de-Valenti*[1], plus tard *Valentin,* nom que porte encore le petit torrent descendant du cap *Biar : Valentinell.* C'était probablement celui de la famille propriétaire du territoire, minuscule seigneurie dont il est encore, néanmoins, question dans l'histoire, jusqu'au commencement du dix-septième siècle. En 1266, Paulilles appartenait à la maison de PUIG D'ORPHILA (de Collioure), depuis longtemps éteinte en Roussillon. Mais une de ses branches se

1. L'anse dite aujourd'hui de Paulilles portait ce nom en 1370. Elle avait un véritable port que les sables, entraînés par les deux rivières descendues des montagnes, ont fini par combler. Le général Dugommier y fit débarquer, en 1794, la grosse artillerie qu'il allait diriger sur le fort Saint-Elme (défendant Port-Vendres), occupé par les Espagnols. — M. ALART.

fixa dans l'île de Majorque. L'un de ses fils devint l'illustre chimiste ORFILA.

Né en 1787, Mateo Orfila se distingua promptement par ses succès d'étudiant en médecine et en chimie. La junte de Barcelone voulut prendre à sa charge les frais des études du jeune homme à Paris. Orfila ne tarda guère à se faire naturaliser Français. Sa réputation grandit rapidement et nul, sans injustice, ne pourrait nier le progrès qu'il imprima à la toxicologie et à la médecine légale, bien que, lors d'un procès célèbre, de vives polémiques, principalement avec le chimiste Raspail, parussent menacer ses théories.

On ne peut davantage oublier l'organisateur des *Écoles préparatoires de médecine,* le créateur du *Musée d'anatomie comparée* et de l'*Hôpital des cliniques* de l'École de Paris, le généreux fondateur de la *Société de prévoyance des médecins.*

Ses nombreux ouvrages témoignent non seulement de sa science, mais de sa grande activité intellectuelle. Mort en 1853, il a laissé à sa patrie adoptive un glorieux nom de plus à inscrire dans nos annales scientifiques, si riches, quoique si jalousement décriées par nos rivaux.

Nous sommes parvenus à PORT-VENDRES. Devant ce beau refuge naturel offert à notre marine, en songeant à ce qu'il est, à ce qu'il pourrait devenir, nous nous demandons si les discussions sur son origine et sur la signification de son nom ne doivent pas céder à de plus pressantes préoccupations.

Sans doute, il serait très intéressant de posséder des données certaines sur la géographie antique de ce rivage. Pourtant, notre attention doit rester infiniment plus sollicitée par les questions pouvant exercer une influence réelle sur la prospérité du pays.

Bien volontiers, nous admettons que Port-Vendres ait pu être la PYRÈNE citée par Festus Avienus, comme étant en relations très suivies et fructueuses avec Marseille. Volontiers encore, nous croirions que les Romains, ayant élevé à l'entrée de Pyrène un temple à Vénus, le nom de la ville changea : Port-Vendres signifiant Port-de-Vénus. Les textes de Pline et de Strabon autorisent tous les commentaires.

Mais... oh ! que les divergences d'opinion sont fréquentes dans

des interprétations de ce genre, on ne trouve pas de ruines romaines à Port-Vendres et l'île qui devait posséder le temple de la déesse n'existe pas davantage!

Toutefois, M. Desjardins ayant découvert « un rocher circulaire dans le port même, au nord », lui assigna l'honneur d'avoir supporté « les assises du temple ».

Oui. Seulement, des textes cités et surtout de la présence de débris remarquables, gisant sur le cap *Creux* (l'ancien *Promontorium Aphrodisium*) en Catalogne, on peut inférer que ce promontoire aurait des droits au moins égaux à ceux de notre ville française, pour revendiquer le titre de PORT-DE-VÉNUS.

N'entrons donc pas dans le débat. Ces sortes de questions, excellentes pour stimuler les recherches historiques, attarderaient sans profit, car elles restent sans solution immédiate, notre halte à Port-Vendres.

Nous serons en règle avec les annalistes en disant que la ville, peut-être autrefois si fameuse, ne figure dans aucun document antérieur à l'année 1272, époque où JAIME-EL-CONQUISTADOR, c'est-à-dire JACQUES LE CONQUÉRANT, roi d'Aragon, fils de l'infortunée Marie de Montpellier, écrivant son testament, s'exprime à peu près ainsi : « Le port de Port-Vendres, qui fait partie de la ville de Collioure, étant un des meilleurs et des plus importants de mon royaume et pouvant contenir *deux cents galères*, je lui lègue *cinq mille sous,* pour le creuser davantage tous les ans... » Le testament, fait à Montpellier, est daté du « 7 des kalendes de septembre 1272 ».

Le nom de Port-Vendres est ensuite, pendant longtemps, associé à celui de Collioure. Du reste, les deux localités ne sont séparées que par le cap *Gros* et une petite crique dite *de la Mauresque*.

Cette union, brisée seulement de nos jours (13 avril 1823), explique la pétition des marins de Collioure, suppliant Louis XI, un moment maître du Roussillon, d'accorder aux deux ports « les franchises et privilèges » qui, alors, assuraient à Aigues-Mortes un commerce florissant.

Les travaux ne furent sans doute pas suffisants ou bien les rois d'Espagne, remis, par une faute politique de Charles VIII, en possession de cette province, la négligèrent-ils?

Une pièce authentique montre les habitants de Collioure sollicitant en vain, près de Philippe III[1], une amélioration de Port-Vendres.

« Autrefois, disent-ils, deux cents galères tenaient à l'aise dans cette baie et, maintenant, elle n'en saurait recevoir plus de *trente !...* »

La raison était péremptoire; par malheur, les guerres allaient tout entraver et il fallut attendre près d'un siècle pour obtenir



Les pilotes de Port-Vendres.
Bonadona. — Mérignac. — Delpont. — Bouafos.

justice. Vauban faisait alors un second voyage dans la nouvelle province française. Le port roussillonnais ne pouvait échapper à son étude. Il s'indigna « *de ce qu'aucun serviteur du roi n'avait encore signalé cette position* ».

L'indignation patriotique de l'homme de génie qui a attaché son nom à tous les travaux de notre défense porta ses fruits. Des redoutes furent bâties et un très vaste projet devait faire de Port-Vendres une station maritime de premier ordre. Encore une

1. Roi d'Espagne. Il commit la grande faute politique d'expulser les Maures, ces actifs agriculteurs, et, par suite, ruina pour longtemps le royaume.

fois, la guerre arrêta l'élan donné et le délaissement prit de telles proportions qu'en 1734 la pauvre ville ne comptait plus que *quarante-cinq habitants !*

Enfin, M. de Mailly fut nommé commandant militaire du Roussillon. Ce zélé administrateur reprit l'œuvre de Vauban. Il fit ressortir les services que Port-Vendres avait rendus dans les diverses guerres, et cela malgré l'encombrement des sables charriés par les torrents.

Bref, agrandi, dragué, cet excellent refuge naturel pouvait, en 1779, recevoir toute une flotte de guerre. En même temps, les défenses étaient complétées par la redoute appelée *de Mailly,* du nom du protecteur de Port-Vendres. Un historien du Roussillon, DE GAZANYOLA, donne le total des dépenses : quinze cent mille fr. faites dans une période de vingt-trois ans, de 1772 à 1795.

Désormais, l'attention de l'Amirauté fut souvent appelée sur la situation de Port-Vendres, au grand émoi de Toulon, de Marseille et de Cette, qui redoutent la plus petite rivalité pour leur propre puissance.

Ainsi, Toulon essaya (1832) de faire rejeter les améliorations proposées. Heureusement, une seconde commission comprit mieux son devoir et, de son rapport, résulta une subvention de près de deux millions pour Port-Vendres.

De nos jours (1880), quand il fut question d'organiser un nouveau service postal entre la France et l'Algérie, Marseille pesa de tout son poids dans la balance : par un vrai miracle, Port-Vendres réussit à l'emporter.

Maintenant, où un certain trafic semble vouloir s'établir sur ce point, Cette agit vigoureusement pour le ruiner !

Depuis longtemps, Port-Vendres eût succombé, si son indéniable utilité ne s'imposait.

Les gros temps d'Est ou de Sud-Est sont les plus mauvais pour ces parages. Fréquemment, alors, la route vers Marseille se trouve fermée et l'entrée de Cette, d'Agde ou de la Nouvelle est impossible.

La baie de La Franqui, protégée par le cap Leucate, offre bien un bon refuge, mais aucun ouvrage maritime n'y a été exécuté, et, si la tempête dure pendant plusieurs jours, un navire y est réduit à ses propres ressources.

Heureusement, Port-Vendres, bien que caché au milieu des montagnes, ouvre, hospitaliers, sa rade, ses bassins et son chenal bien facile à reconnaître, car les tours de la Madeloch et de la Massane, le fort Saint-Elme, avec les phares de la redoute du canal et du cap Biar, indiquent nettement la route. *Dix-neuf mètres d'eau* se trouvent, dans la passe, sous la quille des navires, et le fond du port n'en offre pas moins de *treize !* Les plus formidables vaisseaux ne risqueraient donc pas de toucher et, une fois entrés, ne redouteraient plus rien.

Un seul défaut pour ces léviathans, l'étroitesse du camp de manœuvres nécessaire. Il est vrai qu'on y pourrait facilement remédier.

Le voudra-t-on? Espérer est bien..... Surtout, si l'on ne s'obstine pas trop dans la seule espérance !!

Et, d'ailleurs, Port-Vendres n'est-il pas notre sentinelle avancée des rivages méridionaux de France vers l'Algérie ? Ne peut-il être appelé à nous défendre à l'improviste ? Si l'on ne redoute pas de compétitions avec l'Espagne, ne faut-il pas toujours se défier des entreprises de l'ennemi embusqué à Gibraltar, comme des convoitises italiennes ou allemandes ?

Un brusque conflit s'élèverait-il, Toulon, bien préparé, entre aussitôt en campagne ; mais pourrait-il, sans retard, sans peine, sans négligence, protéger en entier notre littoral méditerranéen ? Non, très probablement.

Aussi, n'est-ce pas sans tristesse que l'on songe à ce que devraient être nos *bonnes* stations navales et à ce que nous faisons d'elles. Pourtant, nous payons assez cher notre défaut de prévoyance et, pouvant lutter, nous laisserons-nous arracher encore notre importance maritime ?

Une preuve de la possibilité de créer des courants d'échange se trouve dans la comparaison des tableaux de douane de Port-Vendres, pour une période de dix années.

En 1876, *cinq cent trente-deux navires* étaient entrés, la plupart à voiles, et leur chargement ne dépassait guère le chiffre de *cinquante mille* tonnes. Mais la création de la ligne postale, concédée à la Compagnie transatlantique, et la prépondérance, de plus en plus grande, acquise par la marine à vapeur, changent la face des choses.

Huit cent quatre-vingt-sept bâtiments entrent à Port-Vendres pendant le cours de 1885, amenant un chargement total de *trois cent treize mille six cent soixante-treize* tonnes.

Dans le même ordre progressent les sorties. En 1876, on notait *cinq cent soixante-dix* navires ; en 1885, on en trouve *huit cent quatre-vingt-trois,* jaugeant : les premiers, *cinquante mille quatre cent quatre-vingt-onze* tonnes ; les seconds *trois cent seize mille quatre cent soixante-douze* tonneaux !!

Les importations se soldent, en 1876, par un chiffre de *vingt mille cinq cent neuf* tonnes ; en 1885, c'est *trente-huit mille deux cent soixante-huit* tonnes ; quant aux exportations, elles *doublent.*

Mais, objecte-t-on, il faudrait surtout connaître la situation du cabotage. Eh bien ! malgré une crise industrielle très prononcée, malgré la fermeture de l'usine de Ria, le mouvement s'accentue. Les caboteurs amenaient *six mille deux cent cinquante-cinq* tonnes en 1876, ils en importent *vingt-trois mille neuf cent quatre-vingt-deux* en 1885. Ils sortaient avec *six mille cent dix* tonnes en 1876, ils nous en prennent *douze mille six cent cinquante-neuf* en 1885.

Quant aux recettes des douanes, elles atteignent une moyenne de *quatre cent soixante-quinze mille cinq cent trente* francs.

En même temps, la marine se reprenant ainsi à la vie, une population nouvelle accourt à Port-Vendres et lui fournit un plus grand nombre d'inscrits maritimes.

Néanmoins, les contradicteurs font observer que ce commencement de prospérité est factice et que, par exemple, le service postal transatlantique reste une superfétation. La distance entre Paris et Port-Vendres, pauvre bourgade perdue à l'extrémité de notre territoire, étant trop grande.

La réponse sera donnée par des chiffres : Marseille est à *huit cent soixante-trois* kilomètres de Paris, Port-Vendres à *huit cent soixante-seize* kilomètres. La différence est-elle si énorme ?

Sous ce rapport, Cette posséderait un léger avantage, bien diminué par l'obligation de traverser le trop fameux golfe du Lion et par un supplément de route marine. Ce supplément, d'ailleurs, Marseille ne peut l'éviter.

Port-Vendres, au contraire, est notre point le plus rapproché

de l'Algérie et les dangers du golfe ne l'atteignent pas, du moins de manière bien sensible.

Ces considérations ont leur prix pour les voyageurs qui, redoutant la mer, subissent plus volontiers la fatigue du chemin de fer. La meilleure preuve en est dans l'accroissement du nombre des passagers. En 1880, débarquaient à Port-Vendres *mille neuf cent vingt-trois* personnes ; mais, en 1885, il n'en arrivait pas moins de *onze mille deux cent quatre-vingt-huit.*

Celles qui prenaient la mer en 1880 étaient au nombre de *deux mille trois cent soixante-treize,* et, en 1885, on en comptait *quinze mille deux cent quarante-quatre.*

Il est donc logique de croire que le service des navires de la Compagnie transatlantique répond à un véritable besoin et le département des Pyrénées-Orientales pourra un jour, si ce service est supprimé, regretter de n'avoir pas mis plus d'énergie à le conserver.

Que faudrait-il faire ? Provoquer une meilleure entente des compagnies de chemins de fer entre elles, afin d'obtenir des trains rapides et directs, comme Marseille et Cette en possèdent ; étudier tous les éléments de trafic et en favoriser la dispersion.

Voyons ce qui existe et hâtons-nous de dire combien le service de la Compagnie transatlantique a été judicieusement installé. Une gare maritime, raccordée au chemin de fer du Midi, permet aux voyageurs d'accéder directement sur le quai des paquebots-poste. Une heure et demie leur est donnée pour les derniers préparatifs ou formalités. Ils n'ont donc à redouter aucun de ces petits mécomptes qui, souvent, achèvent de rendre pénible même un départ ordinaire, et à plus forte raison un changement de résidence.

A l'arrivée du paquebot, le chef de la gare maritime est autorisé à distribuer des billets pour *toutes les directions.* Par suite, les bagages sont immédiatement enregistrés, après l'examen, sur place, de la douane, et un train spécial conduit les passagers, avec les marchandises, jusqu'à Narbonne, où chacun prend l'embranchement ferré correspondant à sa destination respective.

Ajoutons, pour ne rien omettre, que la ligne Transatlantique dessert régulièrement, chaque semaine, Alger et Oran, puis, une fois par quinzaine, fait escale à Carthagène.

Par malheur, les diverses compagnies de chemins de fer ne croyant pas trouver leur intérêt à favoriser les services maritimes ou cherchant à obtenir pour les ports qu'elles possèdent le plus d'avantages possible, la station roussillonnaise n'a pu prendre, en fait de trafic, l'essor auquel elle semblait être destinée. Tout en faveur de Cette, les tarifs détournent, au profit du port de l'Hérault, la presque totalité des produits manufacturés du sud-ouest.

Les Pyrénées-Orientales, c'est-à-dire la seule région dont le commerce et l'industrie pourraient avec avantage choisir Port-Vendres pour centre d'exportation, envoient peu de chose à l'Algérie. Quelques bois de charronnage ébauchés et en grume, rien ou à peu près de plus.

Les bouchons, le talc, le bois de micocoulier, exportés par le département, prennent bien la voie de Port-Vendres, mais sont destinés à Marseille ou à l'Italie.

L'importation algérienne est plus considérable. Elle donne des vins, des céréales, du liège, des farines, des sons et repasses, des écorces à tan. Mais une branche de commerce, qui promettait pour Port-Vendres les plus heureux résultats, a été détournée vers la route de Gibraltar et de Bordeaux : ce sont les vins de notre colonie, chaque année plus abondants.

Le Roussillon, semble-t-il pourtant, eût dû s'y approvisionner pour le maintien de son industrie vinicole, très menacée par le phylloxera. Des tentatives sérieuses, faites dans ce sens, n'ont pu aboutir : le goût des vins algériens différant trop de celui des vins roussillonnais.

L'Espagne et, depuis quelque temps, la Grèce, sont devenues les centres d'approvisionnement actuels, mais ce trafic occupe peu Port-Vendres. Il suit la voie ferrée par Cerbère, ou la voie de mer par Cette.

Port-Vendres compte, néanmoins, un certain mouvement résultant des importations de denrées destinées aux localités voisines, à Prades et à Perpignan. Ces denrées arrivent très régulièrement de Marseille ou de Cette, par les paquebots de la Compagnie transatlantique ou par les vapeurs de la Compagnie Vezian : ces derniers n'ont pas d'époques fixes pour leurs traversées.

De toutes ces constatations résulte la certitude à peu près absolue que si, comme le bruit s'en répand, le service de la Compagnie transatlantique vient à être supprimé, le port roussillonnais se trouvera gravement atteint.

Une rivalité bien explicable existe entre Port-Vendres et Cette. De gros intérêts, divers et opposés, sont en jeu. Réussira-t-on à déposséder de sa prospérité naissante le premier de ces ports?

Il faudrait le déplorer, car, alors, Port-Vendres devrait mettre tout son espoir dans la marine militaire..... Espoir risquant beaucoup de ne pas se réaliser de sitôt. Pourtant, il est actuellement question d'y placer un poste de torpilleurs.

Ce serait excellent, puisque nos officiers de marine trouveraient bien vite l'occasion d'apprécier les avantages de la station. Et, parmi eux, surgirait peut-être un digne continuateur de Vauban et de Mailly, en ce sens que, à la suite d'études raisonnées, les ministères dont la ville dépend finiraient par s'occuper d'elle très sérieusement.

Il ne faut pas l'oublier, sur la liste nouvelle des grands travaux publics à accomplir pour notre marine, Port-Vendres obtenait *sept cent mille francs*, contre *vingt-quatre millions deux cent cinquante mille francs* alloués à Cette.

Mais cela ne veut pas dire que Port-Vendres mérite seulement une attention médiocre. Plus justement, après l'avoir visité, on en tirerait une conclusion opposée : le port roussillonnais, favorisé par la nature, n'exige pas de travaux bien dispendieux et, en somme, toujours trop précaires, lorsqu'il s'agit de maintenir une situation contre laquelle se réunissent tant d'éléments destructeurs.

Que l'on demande leur opinion sur Port-Vendres aux équipages des centaines de bâtiments essayant, chaque année, de gagner Cette et fuyant devant les gros temps du terrible golfe du Lion. La réponse sera prompte.

« Un grand nombre se perdraient corps et biens, si le port extrême de notre littoral sud-ouest méditerranéen n'ouvrait devant eux ses bassins protecteurs. »

Le rôle est très honorable, mais on doit souhaiter qu'il devienne plus fructueux pour Port-Vendres.

Une circonstance aiderait sans doute la petite ville à sortir

victorieuse de tous les obstacles qui, pour le moment, lui ferment la route vers une prospérité bien solide : ce serait l'adoption du projet du *Canal des Deux-Mers*.

Le plan officiel, c'est-à-dire celui qui semble avoir le plus de chances d'être adopté, prend, à la vérité, le golfe narbonnais comme point de débouquement sur la Méditerranée. Quant au plan de M. La Lauze, il ne se recommande que par les excellents arguments de l'auteur.

Mais, si l'immense entreprise du *Canal des Deux-Mers* se réalisait un jour, la force des choses ferait reconnaître l'importance de Port-Vendres, qui deviendrait bientôt tête de ligne défensive. En attendant, mieux vaut compter sur la ferme volonté du pays, qui souhaite voir son territoire complètement garanti et, pour y parvenir, ne reculera devant aucune dépense utile.

L'aspect de Port-Vendres est singulièrement pittoresque. Avant la création de bonnes routes et quand les montagnes obstruaient de toutes parts le passage, il fallait avoir atteint les derniers contreforts rocheux pour soupçonner qu'une longue fissure, dans la masse granitique, permettait aux flots de former une anse profonde, très sûre, abritée des vents les plus redoutables de la région.

Les habitations y étaient très clairsemées, et les marins qui y cherchaient un refuge eussent pu, sans grand effort d'imagination, se croire dans un pays séparé du reste du monde.

Néanmoins, nous l'avons vu, au treizième siècle déjà, Jaime, *le Conquistador*, appréciait Port-Vendres. Puis Vauban arriva quatre siècles plus tard, et enfin de Mailly. C'est à ce dernier que la petite ville doit en quelque sorte son existence et put s'établir sur sa baie maritime.

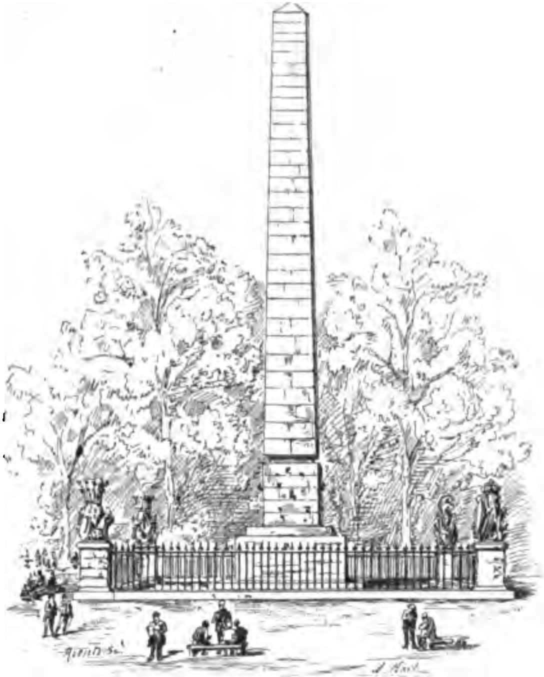
Les difficultés du sol s'aplanirent et des voies furent percées à travers les rocs, si bien que des maisons, dont le rez-de-chaussée affleure les quais, auront leur troisième étage de plain-pied sur la rue qui passe derrière elles.

En réalité, la ville est un long ruban de constructions échelonnées sur la rive gauche du port, bassin rectangulaire de plus de mille mètres de longueur, sur environ trois cents de large.

Des rampes compensent les différences de niveau. Ainsi en

est-il pour la place principale, à laquelle conduit un double escalier atteignant trente-neuf mètres de hauteur. Cette place avait été destinée à conserver un témoignage de la gratitude de Port-Vendres envers Louis XVI et envers son représentant, le maréchal comte de Mailly d'Haucourt.

On éleva un obélisque magnifique en marbre gris, surmonté



Port-Vendres. — Obélisque de Mailly.

d'un globe terrestre parsemé de fleurs de lys. Des bronzes décorèrent le socle en beau marbre rouge, et des trophées sculptés se dressèrent aux angles du carré dessiné à la base du monument.

Il faut, de nos jours, visiter le musée de Perpignan pour retrouver les bronzes arrachés; les trophées mutilés restent seuls autour de l'obélisque dégradé, pauvre témoin chancelant de révolutions qui ne devraient pas s'en prendre aux choses d'art des fautes des hommes.

Les navires viennent stationner dans le bassin dont la place occupe le fond. A certaines époques, principalement après les vendanges ou lors de la récolte des oranges, l'animation devient

grande sur les quais, encombrés du produit du chargement des tartanes et des balancelles, jolis bâtiments, gracieux comme leurs noms popularisés par tant de romances.

Suivons toujours la rive gauche du port, afin de passer devant la station des pilotes de Port-Vendres.

Car il est juste de saluer ces braves marins, si intrépides dans l'accomplissement de leur mission d'humanité. Tous se jettent avec le même dévouement au-devant du péril; mais le sort, parfois, ne leur permet pas de se trouver ensemble sur le champ de la lutte, ou, encore, une circonstance fortuite empêche l'un, sinon plusieurs d'entre eux, de recevoir la récompense méritée.

Ainsi semble-t-il que, lors d'une catastrophe récente (janvier 1887), une plus large part eût dû être faites aux pilotes.

Nous ne pouvons trancher la question ; mais avec une joie véritable nous enregistrerons les noms de Bonadona, de Mérignac, de Delpont, de Bonafos, qui viennent de recevoir une médaille de sauvetage.

Près d'eux, et lors du même événement, s'étaient distingués Julien Leroux, un Malouin fixé à Port-Vendres, canotier, et François Sagols, contremaître de manœuvres, l'un et l'autre employés de la Compagnie transatlantique. Une médaille d'argent a été conférée au premier, un « témoignage officiel » au second.

Il faut avouer que la récompense, dans des cas semblables, revêt un étrange caractère d'insuffisance ; mais si tous les actes d'héroïsme journellement accomplis par nos marins étaient enregistrés, le nombre des médailles à décerner serait vite centuplé, et alors le budget du ministère y suffirait-il?

Heureusement nos pilotes, comme nos autres « loups de mer » ne sont pas gens à mettre ces calculs en ligne de compte, quand il s'agit de se dévouer. Et comme nous l'avons dit souvent, comme nous aurons occasion de le redire encore, notre littoral peut, d'un bout à l'autre, montrer de glorieuses annales de sauvetage, lecture consolante, bien nécessaire pour permettre d'oublier tant de faits dont l'humanité devrait assez rougir, pour qu'elle prît la résolution d'en empêcher le retour.

Le *Fort du Canal*, défendant l'entrée des bassins, termine la rive gauche; un phare de quatrième classe y a été construit.

Sur la rive opposée, le phare du cap Bear projette, à deux cent trente mètres au-dessus de la mer, son feu fixe, éclairant un espace de quarante kilomètres. Les fanaux du fond de l'anse complètent la sécurité de la route nocturne, au milieu des sinuosités du chenal.

En plein jour, nous le savons, la reconnaissance de Port-Vendres est des plus faciles. Cependant, pour mieux apprécier les avantages de la station navale rousillonnaise, il faut gagner le sommet du cap Bear. La fatigue ne comptera plus devant le tableau, dont alors les beautés se découvrent comme en un gigantesque panorama encore à peu près inconnu.

La mer, toute bleue, murmure au pied de la longue jetée contre laquelle, parfois, le vent du nord-est la fait se ruer impuissante.

Les murs de la *Redoute du Canal* s'appuient aux parois des collines qui les soutiennent et commandent l'entrée ; ceux de la *Redoute de la Presqu'île*, élevés sur une langue de terre située entre les bassins et le chenal, protègent le mouillage.

C'est justement l'ancien fort de la presqu'île que M. de Lacaze-Duthiers avait songé à transformer en laboratoire zoologique. La demande allait aboutir, et la ville promettait de s'intéresser très largement à la station scientifique ; mais l'administration des ponts et chaussées fit remarquer l'impossibilité de faire concorder l'établissement du laboratoire avec les projets dont Port-Vendres attendait la réalisation. En effet, si l'agrandissement des bassins et la création d'une darse[1] étaient entrepris, la presqu'île devrait disparaître ou du moins se trouver de beaucoup réduite, par conséquent le fort tomberait. Seulement, quand cela se produira-t-il ?

Vis-à-vis de la presqu'île s'étendent la place et la ville entière, terminée, vers le fond du mouillage, par la gare maritime, les docks de la Compagnie transatlantique et le grand réservoir d'eau douce, situé sous une splanade plantée d'arbres. Plus élevée encore, c'est la gare du chemin de fer du Midi, dont un

1. Nom donné, dans la Méditerranée, à un bassin destiné à la réparation et à la conservation des bâtiments. Les marées y étant peu sensibles, les darses n'ont pas de portes. Une petite darse y porte le nom de darsine. (*Dictionnaire de Marine*. — Amiral Paris.)

tronçon, passant sous un tunnel spécial, vient aboutir au point d'embarquement des paquebots.

L'horizon est fermé par le profil des montagnes, aux premières assises desquelles se présentent les forts dominés par les vieilles tours mauresques.

Si l'on a été assez favorisé pour gravir le sommet du cap, un matin du jour d'arrivée d'un steamer, le temps coulera trop vite, car la toile animée brillera de toute sa beauté !

Bien loin vers l'orient, la mer ira se confondre avec le ciel, sur qui elle semble vouloir l'emporter en éclat triomphant. A l'ouest, une nappe azurée, mollement repliée aux contours du rivage et de la digue, pénètre, large, tranquille vers la terre, reflétant les quais, les maisons, balançant à peine les navires et les canots dont elle est chargée.

Une fourmilière humaine se hâte de tous côtés au travail, et les passagers se disposent à prendre la route qui les conduira au terme de leur voyage.

Un coup de sifflet domine le murmure général. La locomotive du train de la gare maritime s'ébranle. Elle déroule son panache de fumée, qui va se suspendre, grisâtre, aux aspérités rocheuses trouées par la pose de la voie ferrée. Un second coup de sifflet, puis le train s'engouffre sous le tunnel béant.

Il ne reste plus au fond du port que le steamer, se reposant un instant avant de reprendre sa route habituelle ; puis, çà et là, les bateaux coutumiers du mouillage de Port-Vendres complètent ou déchargent leur cargaison, pendant que les barques de pêche, déployant leur jolie voile latine, se pressent, gracieuses, pour profiter de la journée.

Si le soleil n'a pas encore atteint toute sa force estivale, une nuance verte, celle du gazon des montagnes, marie son ombre douce aux colorations puissantes du ciel et de la mer, rayées par les silhouettes noires des vieilles tours et le blanc cru des forts nouveaux.

Peut-être, cependant, le tableau gagne-t-il encore en poésie lorsque, par une nuit constellée d'étoiles, la lueur du phare dessine sur les flots son immense rayonnement nacré et que la brume légère, propre à ces heures délicieuses, revêt l'horizon tout entier de son prisme enchanté.

Quittons Port-Vendres sur cette impression de calme si doux. Il fait bon se réconforter l'âme dans la pensée de ce que l'on souhaiterait pour son pays : la prospérité du travail par la paix assurée...

Mais le rêve s'envole devant la bouche des canons placés en sentinelle sur les forts... Les luttes homicides ne seront pas de longtemps terminées et la meilleure part des ressources des nations s'épuisera longtemps encore avant qu'elle soit uniquement consacrée aux travaux de la paix.

Ils avaient donc raison ceux qui établissaient une fabrique de dynamite dans l'anse enchanteresse de Paulilles ?

Hélas ! force est bien de le croire et de se borner à espérer fermement que, sur des champs de bataille nouveaux, la France recouvrera le rang qu'elle n'eût jamais perdu, si la trahison n'avait paralysé son courage.



CHAPITRE V

COLLIOURE. — ARGELÈS-SUR-MER

La distance est si courte, les sinuosités du rivage si attrayantes, qu'il vaut mieux suivre le bord la mer pour arriver à la très vieille et célèbre cité, devenue, aujourd'hui, le simple bourg nommé COLLIOURE.

Le premier coup d'œil ne dément pas les orgueilleux souvenirs des habitants.

Au sud, une plage, dite le *port d'Avail*[1], assez abritée, se déroule au bord du grand chemin conduisant en Espagne. Au nord, une seconde plage, le *port d'Amont*, reçoit un petit torrent, *la Douy*, qui, roulant les terres et les cailloux arrachés aux montagnes, lors des crues d'hiver, a fini par former une grève, atterrage des barques de pêche.

Un beau château, jadis Commanderie de l'Ordre du Temple protège la ville, bâtie en deçà d'une muraille qui décrit un arc de cercle, autour de la grève et des constructions de l'église paroissiale.

Deux portes, trouant la muraille, permettent d'entrer et de sortir librement. Une troisième voûte laisse passer les eaux de la Douy.

Aussi le panorama de la grève du *port d'Amont* présente-il l'aspect le plus inattendu, lorsque ses quatre-vingts bateaux pêcheurs se disposent à prendre le large. On pourrait aisément croire les équipages bloqués entre la mer et un rivage inhospitalier refusant de leur donner asile.

On pourrait encore supposer une population entière forcée de

1. Pour les raisons déduites plus haut, on devrait orthographier *avall*, les deux *l* prenant un son mouillé. Mais nous sommes d'avis que l'on ne doit pas compliquer l'orthographe généralement adoptée.

fuir ses foyers envahis, et ne trouvant de refuge que sur la mer.

L'entrain de tous ces braves gens dissipe bien vite les réminiscences romanesques. Ils vont partir pour le travail auquel, depuis l'enfance, l'habitude les a pliés et, lors du retour, quand les embarcations auront repris leur place un peu loin du flot, ils ne songeront guère à les contempler endormies, semblables à des monstres marins échoués, si une séparation urgente ou un entretien minutieux ne l'exigent.

Néanmoins, on rencontre souvent un pêcheur ayant les yeux fixés sur la mer, dont il subit, sans bien s'en rendre compte. l'ineffable influence. Mais, la plupart du temps, il réfléchit, avant tout, à la décadence où languit son gagne-pain, et bien mal venu, peut-être, serait l'observateur qui essayerait de lui faire entendre combien à son manque de prudence remonte la responsabilité de sa gêne.

Pourtant, rien de plus vrai, et c'est même une sorte de banalité que d'attribuer à l'homme seul la recherche inconsciente des moyens qui doivent hâter sa ruine ! !

Les marins de Collioure n'ont pas manqué à la loi fatale : leurs archives le prouvent.

Dès 1599, il est constaté que plus de soixante barques de Collioure faisaient la pêche du thon.

« En 1725 *la pêche du thon* était encore presque la seule exercée par les marins de Collioure. Aussi le 1er mai de chaque année, désignait-on quatre pêcheurs comme *capitaines de la pêche du thon* jusqu'à l'année suivante. Ces capitaines acceptaient ladite charge en vertu du serment qu'ils prêtaient à Notre Seigneur Dieu, entre les mains des « magnifiques consuls » de ladite ville, s'engageant à exercer leurs fonctions et à se comporter bien et fidèlement, jusqu'à ce que le thon sera sorti de l'eau et mis sur la grèbe ; qu'ensuite les consuls de ladite ville et les capitaines régleront le partage du thon[1]. »

En 1740, le 2 septembre, ordonnance du ministère de la marine, qui interdit déjà *totalement* l'usage des filets servant à la pêche de *boû* ou du *bœuf*, c'est-à-dire *de la pêche à la traîne*.

1. Extrait de l'ordonnance de l'intendant du Roussillon, 4 août 1721. Nous devons ce renseignement et ceux qui suivent à la courtoise obligeance de M. Paul Olivier (de Collioure) ; nous lui en témoignons ici notre gratitude.

En juillet 1820, *quarante-cinq* bateaux seulement faisaient la pêche de la sardine; il y en a *cent trente* aujourd'hui!

En 1844, on s'avisa d'une autre pêche : celle de l'anchois, jusque-là pratiquée avec profit par les seuls bateaux *génois*. Un arrêté préfectoral l'encouragea, et cinq ans plus tard, le 19 mars 1849, le conseil général du département votait *quatre cents francs de prime* pour les deux bateaux nouvellement « armés à l'anchois », plus une autre prime de *quatre cents* francs pour les deux patrons qui, en raison de l'habileté, obtiendraient la pêche la plus abondante.

Depuis cette époque, le nombre des bateaux du pays, armés pour la pêche à l'anchois, est allé en augmentant, et, actuellement, n'est pas moindre de *quatre-vingt-dix*.

Nous venons de voir l'état de la flottille de Collioure pour le passé. Ce qu'elle est aujourd'hui, ce qu'elle tend à devenir, des extraits de rapports de la *Prud'homie* nous l'apprendront [1].

« PÊCHE DE LA SARDINE. — Elle est la principale ressource des pêcheurs du quartier de Port-Vendres[2]. Elle se pratique du mois d'avril au mois d'octobre. sur *cent cinquante* bateaux appropriés spécialement pour cette pêche ; les neuf dixièmes désarment fin octobre et ne reprennent la mer qu'en mars ou avril suivant. *Seuls, les bateaux-bœufs* s'y livrent accidentellement pendant la mauvaise saison, mais toujours sans résultat, la sardine s'éloignant de la côte à des époques déterminées.

« Depuis longtemps, les pêcheurs ont remarqué que les bancs de sardines ne séjournent plus sur nos côtes comme par le passé. Les plus anciens marins ont l'intime conviction *que* LE DRAGAGE A OUTRANCE, *exercé par les bateaux-bœufs, produit ce funeste résultat.*

« PÊCHE DE L'ANCHOIS. — Elle est récente relativement, car il n'y a guére plus de cinquante ans qu'on la pratique dans le quartier de Port-Vendres. Les mois de juin, juillet, août et une partie de septembre sont les seuls où elle donne quelques résultats. Contrairement à la pêche de la sardine, où les pêcheurs ne laissent leurs filets en mer que pendant deux heures, soir et matin, les filets destinés à l'anchois sont calés au coucher du soleil et levés à l'aube. Elle se pratique à dix milles au large du quartier de Port-Vendres et embrasse journellement les eaux des trois syndicats du quartier. Elle a

1. C'est-à-dire du tribunal ou Communauté des pêcheurs. M. CRISTINE, secrétaire de la Prud'homie de Collioure, a bien voulu nous communiquer quelques-uns de ces extraits. Nous l'en remercions vivement, rien ne pouvant prévaloir contre des indications si précises, si claires.

2. Les lecteurs du *Littoral de la France* savent depuis longtemps que la surveillance des pêches maritimes dépend des ports militaires et se trouve divisée en *arrondissements*, correspondant à chacun de ses ports; puis en *sous-arrondissements, quartiers, syndicats*, selon l'importance des localités.

été pendant longtemps très abondante ; mais, depuis quelques années, elle a une progression décroissante. Les pêcheurs attribuent le mal au *dragage des fonds*.

« PÊCHE AU PALANGRE. — C'est une des plus anciennes et elle a été la plus importante de la Méditerranée. Avant 1789, les patrons qui s'y livraient étaient exempts du service. Elle a cessé comme nulle, l'appauvrissement des fonds augmentant et des espèces jadis abondantes telles que grondins, raies mulets, etc., ayant à peu près disparu[1].

« EISSANGUE OU SEINE. — La plage du Roussillon, qui comprend la plus grande partie du littoral du quartier du Port-Vendres, s'étend d'Argelès, près de Collioure, jusqu'au cap Leucate. Sa longueur est de 28 à 32 kilomètres. Nulle part on n'y trouve de gravier, mais un sable uniforme étendu sous les eaux marines, jusqu'à onze brasses de profondeur et même plus encore, à partir de la pointe du *Thec*, vers le *Barcarès* de Saint-Laurent-de-la-Salanque. Il en résulte qu'aucune herbe marine ne pousse dans cette zone, et le passage de la seine n'y dérange nullement le fond. Aucune espèce de poissons ne peut guère y être stationnaire, celles qu'on y prend sont réputées « poissons de passage ». L'expérience en est faite depuis les temps anciens, aussi les règlements des époques les plus reculées, ont-ils maintenu, pour les filets, ce que l'on appelait la *maille royale*, c'est-à-dire une maille de 9 à 10 millimètres de côté. Exercée de jour et de nuit, la pêche à la seine n'a jamais entravé la multiplication des espèces. Cependant tout ancienne qu'elle soit, le manque de poissons la fera disparaître. Ainsi le syndicat de Collioure possédait à lui seul une *vingtaine* de seines occupant en moyenne *deux cents* pêcheurs. Il n'y en a plus que *six* actuellement.

« PÊCHE AU BŒUF OU TRAINE. — De tous temps, cette funeste pêche a été l'objet de nombreuses doléances de la part des pêcheurs de Collioure. Depuis qu'on l'exerce sur une grande échelle dans le quartier de Port-Vendres, la disparition rapide des espèces est devenue TOTALE. Les hommes sages et expérimentés attribuent sans hésitation ce malheur à l'emploi du terrible engin. Sur la demande des prud'hommes pêcheurs, la pêche au bœuf a été interdite, *pendant cinq ans*, dans les eaux du syndicat de Collioure, qui s'étend du cap Bear jusqu'à Saint-Cyprien.

« Diverses petites pêches, avec des filets fixes, se font le long de la côte. Elles n'ont pas d'importance. »

Par malheur, ce que le Ministre a accordé d'une main, trop souvent l'autorité maritime locale le reprend de l'autre. Ainsi, l'administration interdit la pêche à la *seine*, qui est bien loin cependant de produire les effets destructeurs de la *traîne*, encore tolérée ! ! En attendant, les eaux se dépeuplent... Irémédiablement, il faut le craindre.

1. Le *palangre* ou *palancre* n'est autre qu'une très grosse ligne maintenue sur les fonds pêchés par des bouées. Des lignes plus petites y sont attachées.

La *seine*, appelée aussi *eissangue*, consiste en un filet formant fréquemment à son milieu une sorte de sac où tombe le poisson au moment du relèvement de l'engin. On jette la seine et on la promène sur les grèves littorales.

La *traîne*, si funeste, est appelée *pêche au bœuf*, de cette circonstance qu'elle se pratique au moyen de bateaux naviguant deux par deux, comme des bœufs au labour, en déployant sur leur parcours un filet construit de telle sorte que ses poches, aux mailles beaucoup trop petites, enlèvent tout, même le plus insignifiant fretin.

Puis, complément du mal, on pêche sans souci des époques et des mœurs des espèces. Par exemple, en février et en mars, ne poursuit-on pas la sardine, alors prête à frayer? Ne la détruit-on pas encore de nouveau en octobre?

Il est certainement très bon d'étudier les causes du lamentable état où sont menacées de sombrer nos pêches maritimes. Sans nul doute, les commissions nommées travailleront en conscience et savamment! Nénamoins, les moyens à préconiser ne paraissent-ils pas être de la plus grande simplicité?

Les poissons dits « de passage » n'approchent des côtes qu'au moment où la conservation de l'espèce s'impose; si, alors, tous les engins possibles sont employés pour capturer la *totalité* des « bancs », la postérité future ne sera-t-elle pas en même temps anéantie[1]?

Pour être presque trop claire, cette vérité n'en a pas moins beaucoup de chances de rester longtemps encore méconnue : la prévoyance cadrant peu avec les aspirations générales de l'homme.

Il faut des catastrophes pour réveiller la sollicitude. Naturellement, on recherche les causes funestes, on se propose de les enrayer. En attendant, le mal s'accentue, car si la destruction peut être, selon les cas, prompte et facile, le remède exige toujours une suite d'efforts et de temps très rarement obtenus.

Mais on ne saurait, à Collioure, rester sous une impression de tristesse. Le pays est trop beau, son aspect trop attrayant. La mer y semble incapable de trahison et les barques y entrent comme pour une fête. Puis, par delà les vieilles murailles et l'antique château, toujours fort, le torrent de la *Douy* descend

1. Voir sur ce sujet si grave le second volume du *Littoral de la France*, chapitres DOUARNENEZ et CONCARNEAU, puis le troisième volume; enfin une brochure des mieux étudiées écrite, sous forme de pétition, par M. PAUL OLIVIER, de Collioure.

de montagnes si vertes, entre deux rives si ombragées, bornées par des prairies, des jardins, des champs si fertiles !

Et la ville, dont l'origine se perd sous le voile des chroniques les plus reculées, supporte assez bien l'honneur d'avoir été la célèbre CAUCOLIBERUM, ou CAUCOLIBERIS ou KOUK-ILLI-BERRI, c'est-à-dire, selon toute vraisemblance, la *conque*, le *port* d'ILLIBERRIS, aujourd'hui ELNE[1]. De ces noms divers vint, par contraction, celui de *Colibre*, puis enfin Collioure.

Des monnaies ibériennes, romaines, emporitaines[2], des vases, des amphores, arrachés au sol, prouvent que la station était fréquentée.

Elle dut subir le sort d'Illiberris, depuis longtemps en pleine décadence, car, au septième siècle, époque de la domination du roi wisigoth WAMBA qui s'en était emparé (673), elle porte le nom de *castrum* ou forteresse. Trois cents ans après, si l'on s'en tient à l'affirmation de l'historien ÇURITA, le roi de France Lothaire accordait (981) à Wifred ou Gaufred, comte de Roussillon et d'Empories, la permission de *peupler* Collioure, alors désert, mais dans une situation importante pour la défense des possessions du comte.

Ce dernier était fort aimé de Lothaire, qui l'appelait son « ami » et lui donnait même le titre de « duc de Roussillon ».

Collioure reprenait sa place sur la scène historique, et désormais son nom ne devait plus être oublié. Une circonstance y contribua beaucoup : son incorporation au royaume de MAJORQUE[3], dont les princes avaient grand intérêt à garder avec soin leurs territoires maritimes roussillonnais.

Etouffée dans ses murailles, la ville devait laisser à désirer sous le rapport de la voirie, puisque le roi Jacques prescrit (août 1263) d'avoir à donner aux rues *une largeur d'au moins*

1. *Les villes mortes du golfe du Lion*, par M. LENTHÉRIC. — *Guide dans les Pyrénées-Orientales*, par M. VIDAL, bibliothécaire de la ville de Perpignan.

2. D'EMPORIES, maintenant EMPURIAS, en Catalogne. Les seigneurs de cette ville étaient aussi comtes de Roussillon.

3. Enlevée en 1229, par les rois d'Aragon, aux Sarrasins, l'île Majorque fut érigée (1262) en royaume particulier, comprenant les îles Baléares, le Roussillon, la Cerdagne, la seigneurie de Montpellier. Son premier monarque fut Jacques, fils de Jacque Ier d'Aragon, fondateur de ce nouveau royaume, plus tard réuni à la couronne espagnole.

une canne de Montpellier [1], et de supprimer les *femoraços* ou *fosses à fumier* qu'on y laissait installées !

Assurément la voirie actuelle pourrait être meilleure, cependant la différence est toute à l'honneur de l'époque présente.

Nous savons aussi que le roi légua une somme pour l'entretien de Port-Vendres, dépendant de Collioure.

En 1280, Guillaume de Puig d'Orphila fondait un couvent de dominicains, dont l'église subsiste encore. Ce Guillaume était un grand personnage, procureur du roi de Majorque, fermier du « port de la mer » et autres lieux. Son fils hérita de son immense fortune et de son importance, mais vécut à la cour et, quoique jouissant d'un crédit illimité, ne songea pas à prendre un titre nobiliaire [2]. Au nombre de ses descendants figure le célèbre chimiste, redevenu volontairement Français.

C'est à Collioure (1415) que vint s'embarquer l'antipape Benoît XIII, tout effrayé des menaces dont l'empereur Sigismond l'avait accablé, afin de lui arracher l'abdication de ses prétentions.

Pierre de Luna (ainsi s'appelait-il) connaissait bien la ville (pour y être arrivé en 1408), d'où il s'était rendu à Elne, puis à Perpignan.

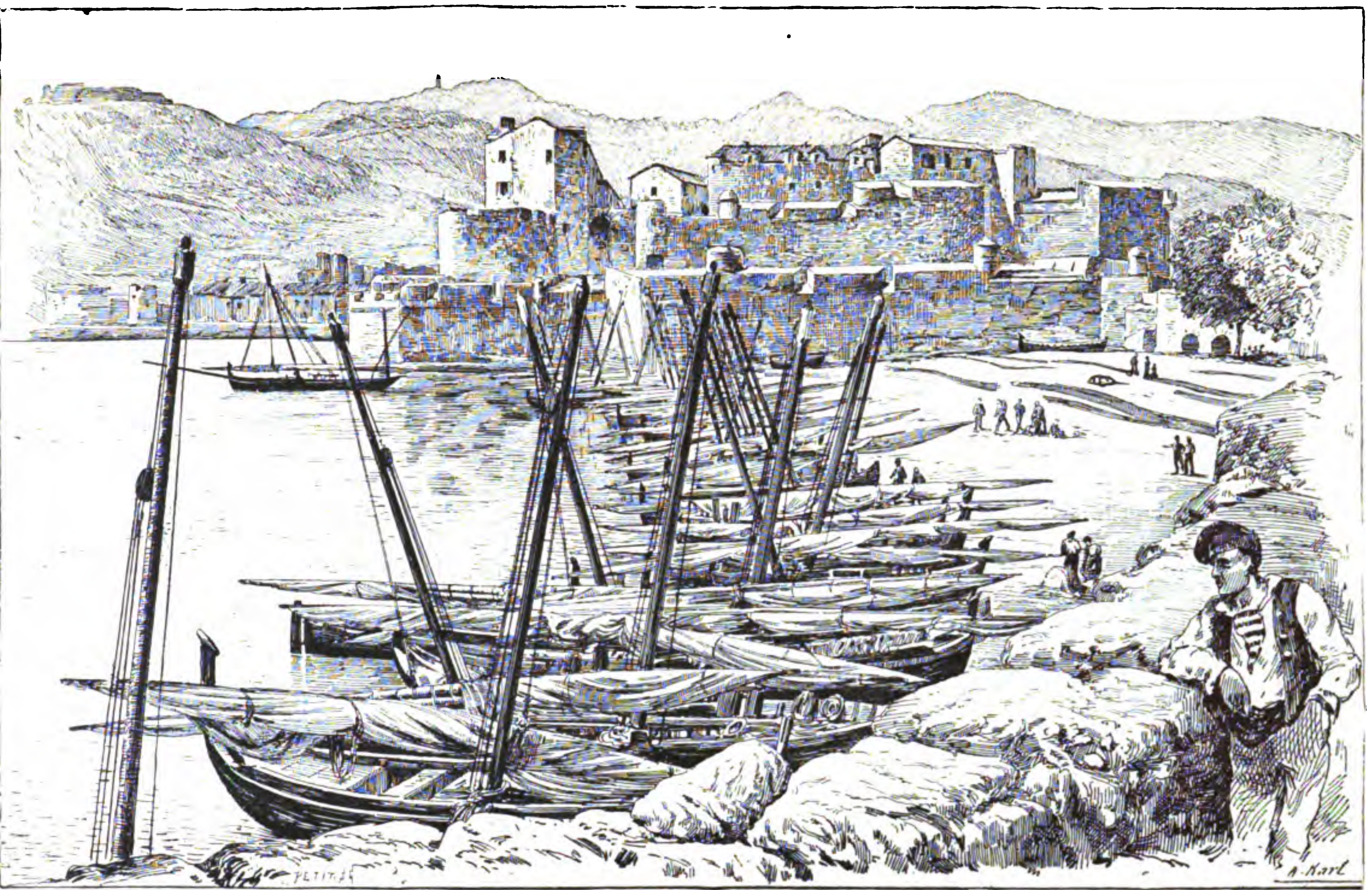
Lorsque Louis XI s'empara du Roussillon, Collioure se défendit avec acharnement (1462), mais il lui fallut bien se rendre. Amnistie complète fut accordée à ses habitants, plus heureux en cela que les Perpignanais, si rudement traités par le roi.

Le faible Charles VIII ayant abandonné la conquête de son père, les rois d'Espagne s'inquiètent de Collioure. Charles-Quint y fait cependant construire un fort, appelé maintenant fort Saint-Elme; puis, au dix-septième siècle, la France étant de nouveau maîtresse du Roussillon, Collioure (prise par Louis XIII lui-même, en 1642) vit le grand Vauban s'occuper d'elle. On élève le *Mirador*, relié au château par un mur d'enceinte, et renforcé du côté de la terre par une demi-lune.

En 1725, on construit le fort carré qui occupe la hauteur dite de *la Justice* et la *Tour du Moulin*, dominant le ravin appelé

1. 1m,99 environ. Cette canne servit à déterminer l'*ayminate*, mesure de superficie, et la lieue du Roussillon, fixée à 2500 cannes, soit environ 5 kilomètres (M. Vidal).

2. M. Alart.



COLLIOURE. — APPRÊTS DE PÊCHE

(D'après une photographie de M. Menzoni, de Perpignan.)

Ravaner. Un camp retranché se trouvait donc formé entre ces deux derniers ouvrages.

Mais que peuvent les meilleures défenses contre la trahison? Collioure en fit l'épreuve le 20 décembre 1793, jour où le fort Saint-Elme fut livré aux Espagnols. Ils ne devaient pas l'occuper longtemps. Dugommier reprit la place, et nous avons vu que, pour honorer l'héroïque conduite des Banyulais, le général ordonna le désarmement de ses prisonniers sur la grande place de Banyuls.

Avec la paix rétablie, Collioure reprit quelque animation; néanmoins, l'érection de Port-Vendres en commune pouvait lui être des plus préjudiciables. Il n'en fut rien, et cela se comprend quand on examine la position des deux petites villes.

Collioure, placée au point où la chaîne des Albères s'affaisse brusquement, limite, vers le sud, la large plaine basse qui, bientôt, en se dirigeant vers le nord, sur une courbe profonde, régulière, atteint les embouchures du Rhône et forme le golfe de Lyon.

L'espace se trouve aussi moins resserré; de plus, les deux grèves du *port d'amont* et du *port d'aval* offrent aux barques un champ d'attente ou de travail favorable, lorsque, revenant du large, il s'agit de décharger le produit de la pêche.

L'industrie locale y gagnait autrefois une certaine activité: la préparation des anchois, notamment, occupait bon nombre d'habitants.

L'*anchois* est un poisson du genre clupe, et de la famille des sardines, comme de celle des harengs[1]. Sa taille dépasse rarement treize centimètres, son museau est très pointu, sa gueule fendue à l'extrême. Une jolie nuance mauve couvre son dos et une cuirasse d'argent brille sur son ventre. Il passe vers la même époque que la sardine. On le pêche par les nuits obscures, à l'aide de grands filets dérivants, nommés *rissolles*, et de la lumière de petits feux vifs portés par quelques bateaux appelés *hastiers*, à cause de cette circonstance.

Attirés vers le sillon lumineux, les anchois ne tardent pas à se

1. Voir tome Ier, tous les détails de la pêche et des préparations du hareng. Voir tome II, toutes les indications relatives à la sardine.

réunir en troupes compactes ; alors les feux sont éteints et ces troupes se trouvent prises au milieu de la ligne des filets.

La préparation du poisson est, à peu de chose près, celle de la sardine. La coloration rouge du liquide où il baigne dans des barillets a pour cause l'addition d'un peu d'ocre à la saumure.

L'anchois se vend en saumure ou confit à l'huile ; sa saveur est très fine ; mais, mangé frais, il est bien loin de valoir la sardine.

Le passage de ses *bancs* redeviendra-t-il jamais aussi fructueux ? Un meilleur usage des engins de pêche permettrait peut-être de l'espérer, surtout si les pêcheurs espagnols et italiens ne faisaient aux nôtres une rude concurrence, aggravée encore par certaines petites faveurs qui leur sont accordées. « Les habitants du quartier maritime demandent l'application sévère des tarifs et le contrôle rigoureux des importations [1]. »

C'est, en peu de mots, dévoiler un grand mal !

Sur laquelle des plages de Collioure se passa l'événement suivant, relaté dans une brochure imprimée à Perpignan, en 1824 [2] :

« Comme l'Infante d'Espagne allait par mer à Naples (1584), sa galère, poussée par la tempête, vint se briser auprès de Collioure ; presque tout l'équipage périt, et l'Infante ne dut son salut qu'au courage d'un forçat[3] qui la mit sur ses épaules et vint à la nage la déposer sur le rivage. Cet accident étant arrivé à la connaissance de l'évêque d'Elne (c'était alors Jean Terès, un Catalan, qui gouvernait le diocèse), il partit sur-le-champ pour Collioure et amena l'Infante dans son palais. Elle fut si satisfaite des bons offices et des soins que lui rendit ce prélat, qu'elle le fit nommer archevêque de Tarragone, vice-roi de Catalogne et conseiller du roi d'Espagne. »

Sans doute, le forçat obtint, lui aussi, une récompense, soit de l'Infante qu'il avait sauvée, soit du prélat à qui son dévouement valut tant d'honneurs. Mais le chroniqueur reste muet sur ce point, et on ne saurait s'empêcher de le regretter, si peu intéressant, probablement, que fût d'ailleurs le sauveteur.

1. *Statistique des Pêches maritimes*, publiée par le Ministère de la marine.

2. *Notice ecclésiastique sur le Roussillon, suivie du catalogue des évêques d'Elne*, par l'abbé Joseph Fortaner.

3. Il faut se souvenir que les forçats étaient condamnés à ramer sur les galères, d'où l'expression, encore usitée de nos jours, « être condamné aux galères », quoique ce genre de navires n'existe plus.

En 1840, c'était une baleine qui échouait sur la plage. Son squelette se trouve au musée de Perpignan.

Pour voir Collioure dans tout son éclat, il faut y arriver le 16 août, au soir, et assister à la procession qui, depuis l'année 1701, se fait en l'honneur de saint Vincent, patron de la ville.

Pour en bien comprendre la partie principale, on doit savoir qu'avant l'exécution des derniers travaux du port (1883), le rocher, sur lequel est bâtie une chapelle dédiée au saint, était un véritable îlot, abordable seulement aux barques.

La tradition veut que le patron de Collioure, enfant de la ville, ait souffert le martyre sur cet îlot[1]. En conséquence, dès le matin du 16 août, les reliques du saint sont exposées dans la chapelle et y restent pendant la journée entière. Le soir venu, des barques enguirlandées et resplendissantes de lumière reçoivent le clergé, accompagné de musiciens renommés jouant les airs des vieux *goigs*[2] qui célèbrent saint Vincent, et d'une partie des habitants qui chantent ces goigs.

Avant de rentrer au port, la procession, ainsi organisée, fait un grand contour sur la mer ; puis, quand elle finit par aborder, ce n'est plus comme jadis, « à mi-plage » qu'elle s'arrête.

Des marins halent « à la course », au moyen de longs câbles, la barque portant les reliques, et, en peu de minutes, franchissant la grève passant sous la porte étroite, gravissant la rue assez raide, nommée de Saint-Vincent, ils amènent le tout devant l'antique image de *Notre-Dame des Quatre Cantons*.

Quoique bien affaiblie en éclat, une pareille scène captive les yeux et l'imagination erre sur mille sujets variés. D'abord, les marins traînant la barque ont revêtu un costume particulier : pieds nus, avec des pantalons blancs retroussés jusqu'aux genoux, s'ils restent en manches de chemise, ils ont arboré une ceinture en soie rouge, et un mouchoir blanc remplace le traditionnel béret.

Mais bientôt la moyenne partie de la population veut, elle

1. La relation de ce martyre a provoqué plus d'une dissertation historique dont il ne saurait nous appartenir d'apprécier la valeur. Nous nous contentons d'indiquer la savante brochure de M. l'abbé Rollat : *Saint Vincent de Collioure*, et celle de M. Paul Olivier, consacrée au même sujet.

2. Chants et traditions rimés en langue catalane.

aussi, s'atteler aux câbles. Le bruit, les chants, les cris augmentent, dominés par la mélodie des instruments des *juglars*[1].

Cependant, il y a un instant où la fête prend un caractère solennel : c'est à l'arrivée de la barque sur la plage. Un personnage, remplissant les fonctions de capitaine du port, s'approche et demande :

« Holà ! de la barque ! Quelle est cette barque ?
— C'est la barque de saint Vincent, répond celui qui la conduit.
— D'où vient cette barque ?
— Elle vient de Saint-Vincent-de-l'Ile.
— Qu'apporte-t-elle ?
— Elle apporte les reliques de saint Vincent, de saint Maxime et de sainte Libérate.
— Y a-t-il des passagers et sont-ils en règle ?
— Oui, il y a des passagers et ils sont en règle.
— Que demandez-vous ?
— Nous demandons bonne entrée.
— Au nom de Dieu, bonne entrée ! ! ! » conclut le capitaine.

Et le cri de *Sant Vicens Beneït* (car le dialogue a eu lieu en langue du pays) retentit, immense, prolongé.

Au retour de la barque vide vers la plage, les mousses et les enfants, leurs camarades, se chargent de lui faire reprendre sa place.

Puis la soirée s'achève dans les jeux les plus variés.

Combien les descriptions sont froides, quand il s'agit de donner une idée, même très simple, de ces élans d'une population entière !

Et quand le tableau se trouve avoir pour cadre une rade aux flots tranquilles, des grèves dominées par un château pittoresque et enserrées de murailles ; quand l'horizon terrestre fuit avec les cimes dentelées des montagnes couvertes d'une végétation puissante ; quand, si douce, la plainte de la mer calme monte dans l'air transparent d'une superbe nuit d'été, comment ne pas ressentir une impression profonde et comment pourrait-on jamais l'oublier !

Le séjour à Collioure ne serait pas complet, s'il ne se terminait par une visite à l'ermitage de *Notre-Dame de Consolation.*

1. Nous retrouverons les *juglars y ménastrils* à Perpignan et nous en reparlerons plus longuement.

Le sentier, à demi tracé dans le roc, est bordé de vignobles, d'oliviers, de figuiers, d'amandiers. Des terrasses, ménagées sur différents plans, reposent le voyageur et lui offrent l'abri de leurs belles allées de tilleuls, d'ormes, de marronniers aux dimensions colossales. Des sources rafraîchissent les pelouses.

L'ermitage, situé sur le plateau et comme gardé par deux collines élevées, jouit cependant d'une large échappée de vue sur le fort Mirador, sur l'église de Collioure, sur la pleine mer.

Jamais nom ne fut mieux choisi, car peu de sites seraient plus favorables à l'esprit fatigué qui, doucement sollicité par le charme de cette riante vallée, y perd sans regret la notion du temps, pour se plonger dans un calme délicieux.

Une autre excursion attrayante conduit, en passant par le vallon du Ravaner, aux ruines de l'abbaye de Valbonne, fondée en 1242 et délaissée au quinzième siècle, lors de l'invasion du Roussillon par Louis XI. Au milieu de ces ruines, dominées par la tour de la Massane, se trouve encore la tombe d'une reine d'Aragon, nommée Yolande.

Le paysage a changé ; sans rien perdre de son attrait captivant, il a pris un caractère plus solitaire, plus agreste, qui va contraster d'une manière frappante avec l'opulence et l'activité agricoles de la plaine d'Argelès.

Aussi ne peut-on, une fois de plus, s'empêcher de déplorer qu'une telle contrée soit, en somme, très peu connue.

Et, pourtant, nous nous condamnons souvent, affaire de mode, il est vrai, à de longs voyages, pour aller porter en pays étranger notre argent, notre admiration, notre sollicitude !!

Combien de temps, combien d'expériences fâcheuses, sinon cruelles, seront encore nécessaires pour dissiper notre fol engouement ?

Brusquement, les montagnes s'effondrent ; le relief du littoral, à peine sensible et de nature instable, se prolongera désormais en bancs sablonneux, en étangs, en marais, jusqu'au golfe de Fos, voisin de Marseille. Parfois, un promontoire ou une montagne isolée rompra son uniformité, comme à Leucate, à Agde, à Cette ; mais tout aussitôt les terrains d'alluvions, accumulés aux embouchures des fleuves, reprennent la place, continuant leur œuvre de transformation.

Aussi lorsque, sous une forme poétique, M. Lenthéric évoque le marchand phénicien ou le pirate grec ensevelis depuis deux mille ans dans la mort[1], pour leur demander s'ils reconnaissent la côte rocheuse, courant de Cerbère à Collioure, l'écrivain se hâte d'ajouter que le rivage du golfe du Lion change souvent d'une manière très rapide : cette zone étant le produit de dépôts fluviaux incessants.

Il en résulte, pour les terrains situés en arrière de la bande littorale, bande variant entre deux et quatre kilomètres, une très grande fertilité. Sous ce rapport, le Roussillon, contrée la plus chaude de France, est merveilleusement favorisé : toutes les productions de notre sol pouvant y prospérer, grâce à un système d'irrigation des mieux compris, et à la fécondité du sous-sol, formé de limon, fécondité constamment entretenue par les crues des rivières.

Argelès, situé aux confins de cette plaine, n'en dément pas la renommée et justifie admirablement, au contraire, l'étymologie que l'on veut donner de son nom : *terre grasse* ou *terre fertile*[2]; quant aux mots : *sur mer* dont il est suivi, l'Administration des postes les emploie pour différencier l'ancienne ville d'un autre Argelès, situé dans les Hautes-Pyrénées.

Il est bon, néanmoins, de faire remarquer que la mer devait être, autrefois, beaucoup plus rapprochée. Le petit torrent de la *Massane* a allongé ses rives et contribué avec le *Tech*, éloigné de cinq kilomètres, à repousser la ligne du flot marin. Des abris de pêcheurs ont pu s'installer à son embouchure, dénuée, d'ailleurs, des conditions nécessaires à l'établissement d'un port, si modeste qu'on eût pu le souhaiter.

Mais Argelès, bien que privé du rang de cité maritime, bien qu'oublié des géographes et des historiens anciens, devint assez rapidement une des meilleures places du Roussillon.

Si son nom figure pour la première fois, en 981, dans un

1. *Les villes mortes du golfe du Lion*, page 120.

2. A ce sujet, M. Pierre Vidal fait remarquer que le nom du bourg pourrait venir d'*Argalas* (genêt épineux), et il note la circonstance suivante : « *L'Armorial national de France* attribue à Argelès l'écusson suivant : *D'argent à un genêt arraché de sinople, fleuri d'or, accompagné de trois fleurs de lys d'azur, deux en fasce, une en point, celle-ci soutenue d'une terrasse de sinople.* » (*Guide dans les Pyrénées-Orientales.*)

diplôme du roi de France, Lothaire, on voit, trois siècles après (1298), les rois de Majorque et d'Aragon s'y rencontrer à l'instigation de Philippe le Bel, négociateur habile entre les deux princes, pour renouveler un traité qu'ils avaient été sur le point de déchirer.

La ville appartint au royaume de Majorque ; d'épaisses murailles, des tours, un château appelé *Amauros*, la défendaient et soutinrent, en 1343, un premier siège contre Pierre IV, roi d'Aragon. La *Tour des Pujols*, toute voisine (moins de cinq cents mètres, aujourd'hui), la gardait du côté de la mer. Cette tour devait être une véritable forteresse, car des soldats du roi de Majorque l'occupaient et purent ne capituler qu'après la reddition d'Argelès.

Dans la relation du siège, on retrouve avec plaisir un nom français héroïquement porté : celui de GEOFFROI DE L'ÉTENDARD. Cet officier commandait, pour le roi Jacques, une troupe génoise et il voulut résister jusqu'à la dernière extrémité. Les habitants, effrayés par la perspective d'un nouvel assaut et craignant toutes les horreurs du pillage, capitulèrent malgré la résistance du commandant, qui préféra rester prisonnier à la honte de se rendre.

Lors de la conquête du Roussillon par Louis XI, Argelès fut, tour à tour, en la possession du roi d'Aragon et du roi de France. Sous Louis XIII, elle se rendit (1641) sans combat au maréchal de la Meilleraye, pour retomber, un an plus tard, aux mains des Espagnols. Enfin, en 1646, elle redevenait française.

Ville royale, avec droit de vote aux États de Catalogne, Argelès dut jouir de grands privilèges. Ses premiers titres ne sont pas parvenus jusqu'à nos jours ; mais, depuis le quatorzième siècle, un bon nombre de chartes octroyées à ses habitants ont été conservées. La mairie les possède.

En 1793, le drapeau espagnol flotta de nouveau sur les murailles ruinées de l'ancienne place forte. Dugommier l'en fit descendre.

Des débris de murailles et l'église, riche en peintures sur bois, sont tout ce que le passé a légué à Argelès ; mais un reste de l'importance de la ville subsiste dans le rang qu'elle a gardé de chef-lieu de canton.

C'est la circonscription cantonale la plus importante de l'arrondissement de Prades, car elle comprend tout l'espace situé entre la rive droite du Tech et la frontière, avec Cerbère, Banyuls, Port-Vendres, Collioure, comme principaux centres de population.

Au printemps, la campagne entourant Argelès ressemble à un vaste et magnifique jardin, entrecoupé de cultures luxuriantes, que les brises de la mer préservent d'une chaleur trop vive.

Et si, vers l'est, le sol plat n'offre pas même un monticule pour arrêter les yeux, du côté de l'ouest, le tableau change subitement.

Une longue file de montagnes l'encadre, montagnes aux cimes accentuées sur lesquelles le *Canigou* détache, pendant plus de la moitié de l'année, ses contours puissants, blanchis par la neige.

Alors que le soleil, déjà ardent, épanche sa lumière dorée sur la terre ondoyante de verdure, il est splendide le contraste de cette masse rocheuse, reflétant les rayons qui ne parviennent que bien lentement à soulever son manteau glacé.

Plus proche d'Argelès, la vallée de la Massane présente, dans un espace relativement restreint, des témoins remontant aux diverses époques de l'histoire du pays.

C'est d'abord la *Gorge de la Vall*, appelée aussi *Vallon de Montbran*, cachée en un site sauvage tout couvert de hêtres, d'yeuses, de chênes-lièges, de bruyères, et traversé par le torrent portant le nom de la montagne.

Les eaux sommeillent, limpides, entre les berges escarpées, ou bien écument avec bruit autour des roches éboulées, quand les ravins voisins leur ont déversé le trop-plein de nombreuses sources.

En remontant le torrent, on arrive au *Bosquet dels Horts* (bosquet des jardins), où des amoncellements mégalithiques font penser au peuple mystérieux, architecte de ces monuments extraordinaires dont, en France, la Bretagne garde les plus surprenants vestiges [1].

Pour surveiller et défendre le col de La Vall, où passait peut-être la *Via Domitia*, tout au moins un chemin important, les Romains avaient bâti un *castrum*, dont quelques ruines subsis-

1. Voir, tome III, les chapitres consacrés à *Erdeven*, *Carnac*, *Locmariaker*, etc.

tent encore. Annibal et ses soldats franchirent les Pyrénées par ce passage[1], et Philippe le Hardi, fils de saint Louis, y entraîna l'armée qu'il destinait à la conquête de la Catalogne.

Un ermitage : *Notre-Dame du Château*, bâti sur le roc nu, a remplacé le *Castrum Vulturarium* ou *Vulturaria*, appellation bien choisie, car, ainsi que la forteresse romaine, il paraît être un nid d'aigle ou de vautour planant au-dessus des montagnes et des arbres qui l'ombragent.

Un dernier effort nous conduira à la *tour de la Massane*. Très noble toujours d'apparence, quoique, par malheur, ses murs soient maintenant lézardés, elle semble, avec la *tour de la Madeloch*, compléter encore la défense de la plaine.

En redescendant vers le bourg, un petit plateau dominant un sentier raboteux et des chênes touffus laisse voir les constructions du vieil ermitage de *Sainte-Madeleine*, maintenant dédié à *Notre-Dame de Vie*.

Comment, au milieu d'un pays couvert de ruines ou de monuments évoquant les souvenirs les plus attachants et offrant une si prodigieuse variété d'aspects, comment, à chaque instant, ne pas suivre, pour ainsi dire malgré soi, le chemin des écoliers?

Pourtant, il faut reprendre la route tracée et ne la pas quitter.... si le détour n'est justifié par une circonstance liée à notre but.

Heureusement, le voyage nous réserve plus d'une surprise.

1. M. Pierre Vidal.



CHAPITRE VI

ELNE

Traversons le petit fleuve appelé *Tech*, le *Tecum*, de Pline, le *Tichis* de Pomponius Méla, arrosant le pays des *Sordons* (*Sordi* ou *Sordones*), peuple nombreux que l'on retrouve, en Roussillon, aux époques les plus reculées des temps historiques.

Ce peuple était-il autochtone ou bien descendait-il, comme quelques annalistes l'ont cru, d'une colonie tyrienne[1] ou sarde? La question n'est pas résolue.

Non plus, tous les points d'interrogation qui se multiplient au sujet de la ville d'ELNE. Mais ces incertitudes ne peuvent nous arrêter longtemps, car la prétention serait grande d'essayer de fixer un chemin au milieu du dédale !

Contentons-nous d'étudier le présent et d'admirer, en les respectant, les ruines léguées par le passé.

En avançant dans la plaine, vers Perpignan, une colline se montre, toute chargée de constructions dont le relief se découpe très net sur le ciel.

Abrupte vers le midi, elle jaillit du sol, semblable à un géant blessé, debout pour soutenir un dernier effort.

Vainement, les portes ont-elles été arrachées et les murailles démantelées disparaissent-elles à demi sous la ronce, sous le figuier barbaresque.... Tout n'est pas perdu, la ruine n'est pas complète. Deux clochers hardis, surplombant un imposant édifice, protestent contre l'arrêt de mort et rappellent la gloire de l'antique *cité d'Hélène*.

Bien antique, on peut le dire sans crainte, car Pline et Méla,

1. *Tyr*, on s'en souvient, porta le nom de *Sor* ou *Sar*. D'autre part, la Sardaigne était appelée *Sardo*.

parlant déjà de sa décadence, n'oublient pas de mentionner sa grandeur évanouie, les splendides monuments qui y avaient été construits. Le nom qu'ils lui donnent, *Illiberris*, signifiant d'ailleurs, d'après toutes les interprétations, « Ville Neuve », implique, en fait, une première ruine.

Et combien d'autres devait-elle subir ! Sa destinée fut de souffrir cruellement de toutes les invasions, de toutes les guerres qui s'abattirent si fréquentes sur le Roussillon.

De nos jours, l'impression de tristesse serait très vive encore, sans la beauté de cette campagne féconde, sans la pureté du ciel, sans le soleil brillant, sans la perspective enveloppante de la mer et des montagnes.

Les fortifications laissent tomber une à une leurs pierres par cent blessures. Le Tech ne les baigne plus, les hommes d'armes ne veillent plus sur les murailles et les rues escarpées seraient vite en la possession de l'ennemi.

Cependant, les habitants ont oublié le passé et son cortège de maux ; ils s'adonnent à l'agriculture qui, avec un meilleur travail, pourrait certainement croître en prospérité.

Une dernière invasion, bien terrible, elle aussi, a cependant touché les plus apathiques. Le phylloxera dévore la presque totalité des vignobles. Il faut replanter de nouveaux ceps, employer les méthodes diverses de préservation ou de guérison ; il faut soigner les oliviers attaqués à leur tour !

Elne subit forcément le contre-coup de ces fléaux divers, mais, avec raison, garde l'espoir d'en conjurer les redoutables suites et n'en reçoit pas, avec une cordialité moins réelle, les visiteurs de son trésor artistique : le cloître.

On a le choix, ou de suivre l'une des rues en escaliers, ménagées au cœur des rampes des murailles, ou de faire un détour et de prendre l'une des voies aboutissant à la pente plus douce qui regarde le nord de la ville.

Rien de vraiment remarquable parmi ces maisons ; à peine se sont-elles écartées pour permettre à une petite place de s'étendre devant l'ancienne cathédrale, de contourner l'un de ses côtés et de venir former, à son chevet, une sorte de terrasse ombragée de platanes.

Cette disposition permet d'embrasser d'un coup d'œil la plus

grande partie du monument, construit en pierres noyées dans le ciment et séparées, çà et là, par des cordons de cailloux affectant la forme d'arêtes de poisson. L'abside, sorte de tour inachevée, s'appuie sur deux arcs et, au pied du chevet, des soupiraux se montrent obstrués par des pierres. Vraisembablement, une crypte devait régner sous l'édifice ; peut-être le souterrain, dont on rencontre l'entrée béante en visitant le cloître, y était-il relié.

Les baies des fenêtres, percées ou seulement indiquées, dessinent leurs archivoltes sous une ligne de pierres noires, sorte d'incrustation d'origine byzantine, que l'on retrouve un peu partout dans les villes et dans les bourgs du département.

Très élevée, la façade romane se termine par des créneaux reliant les deux clochers, inégaux en hauteur, mais majestueux et hardis, quoique massifs. Le portrait principal a été taillé dans le marbre blanc.

L'intérieur de l'église, très simple, est d'un aspect lourd, avec sa maîtresse voûte en plein cintre, ses piliers aux colonnes engagées, aux chapiteaux à peine ébauchés.

Elne possédait autrefois une pièce précieuse de l'orfèvrerie du moyen âge : un maître-autel en argent, datant de l'année 1069, où il fut élevé par Gaufred, comte de Roussillon, et Azalaïs, sa femme.

Pour nous ne savons quelle raison, car l'excuse donnée, « l'usure », ne pouvait justifier un pareil acte de vandalisme, ce maître-autel fut, en 1721, vendu à la Monnaie de Perpignan, qui le reçut contre une somme de « 10 347 livres 16 sous » et le jeta dans ses creusets.

« Quoique dégradé, les commissaires qu'on envoya à Elne pour l'examiner trouvèrent encore *une devanture consistant en une lame d'argent de 9 pieds 3 pouces de long, sur 3 pieds 7 pouces de large, rehaussée de diverses pièces de filigrane qui casaient, sous de petites niches, des personnages en bas-relief, mutilés par des mains rapaces dans leurs extrémités et draperies.* » (M. Vidal.)

La disparition du maître-autel fut d'autant plus malheureuse que l'artiste chargé de le remplacer arriva à produire, dit avec

grande justesse Prosper Mérimée, « un chef-d'œuvre de mauvais goût et de mesquinerie ! ! ! »

En entrant, les yeux se portent sur un énorme bénitier en marbre, de la forme la plus riche, la plus originale. Une feuille d'acanthe enveloppe complètement, de ses larges nervures, la face extérieure, et la partie concave porte des cannelures régulières, continuées jusqu'au fond, qu'elles recouvrent de leur réseau délicat.

Un sarcophage et une Descente de croix, beaux morceaux du quatorzième siècle, une charmante clochette aux moulures remarquables, des panneaux peints sur bois et sur cuir, que l'on attribue à un grand artiste espagnol du quinzième siècle, voilà tout ce qui reste des richesses ornementales de la vieille basilique.

Cependant, elle possède encore un trésor inappréciable : son cloître, « un des plus beaux ouvrages d'architecture romane du midi de la France[1] ».

Une très curieuse porte, découpée en ogive, avec des voussoirs alternativement rouges et blancs, donne entrée dans ces galeries, où les formules admiratives s'épuisent bien vite, où tout un passé lointain se dresse pour protester contre l'oubli.

On s'attarde devant les nombreuses pierres tombales, qui font du cloître un véritable musée épigraphique ; on veut revoir tel détail de sculpture, où la souplesse du ciseau, l'ébauche, même à peine accusée, sont empreintes d'une grâce si originale.

Le marbre a fourni la matière des piliers, des arcades. Il est fouillé en cannelures légères ou profondes, en nattes simples ou compliquées, en écailles, bombées sur les unes, aplaties sur les autres, en fleurs délicates couvrant le fût des colonnes.

Nombre de chapiteaux sont ornés de bas-reliefs qui mériteraient tous une étude spéciale. Plusieurs autres supportent de charmantes statuettes, ou bien se développent en feuilles souples, recourbées en volutes, comme celles de l'acanthe, ou frisée comme celles du chardon.

1. Baron TAYLOR : *Voyages romantiques et pittoresques dans l'ancienne France.* Au sujet de cet ouvrage, M. Vidal fait remarquer l'erreur où tomba le savant écrivain. Emporté par son imagination, il voulut voir des religieuses glisser doucement sur les dalles du cloître, alors que des *chanoines* seuls pouvaient le parcourir et occuper les logements autrefois situés au-dessus de ses voûtes : car le monument appartenait au Chapitre de la cathédrale d'Elne.

Trois grands piliers carrés, unis, sur chaque face, aux piliers angulaires, supportent quatre larges arceaux, subdivisés, chacun, en trois arcades, par quatre colonnettes doubles. Les nervures saillantes des galeries, se croisant en ogive, viennent retomber sur les piliers, d'un côté, et, de l'autre, sur les murs latéraux.

Le grand attrait du cloître d'Elne réside, avant tout, dans la dissemblance du style des sculptures, dans leur art plus ou moins complet, dans leur manque apparent de suite, contrastant d'une manière exquise avec la pensée d'unité ornementale, très reconnaissable, qui présida aux travaux, en dépit de la longue suite des siècles dont ils portent si visiblement la trace.

Les maux de la guerre, les sièges nombreux subis par la ville, puis le transfert à Perpignan du siège épiscopal, expliquent et la lenteur de l'exécution et l'abandon final : certaines parties des chapiteaux ou des bases des piliers n'ont pas été terminées.

Les quatre angles avaient reçu les statues des évangélistes, maintenant mutilées, œuvre du quatorzième siècle, très remarquable, de même que les sommiers destinés à supporter la retombée des nervures des voûtes.

Une inscription, placée sur le chapiteau de l'un des piliers de la galerie méridionale, donne bien la note de l'idée que l'on peut se faire d'un pareil lieu de délassement :

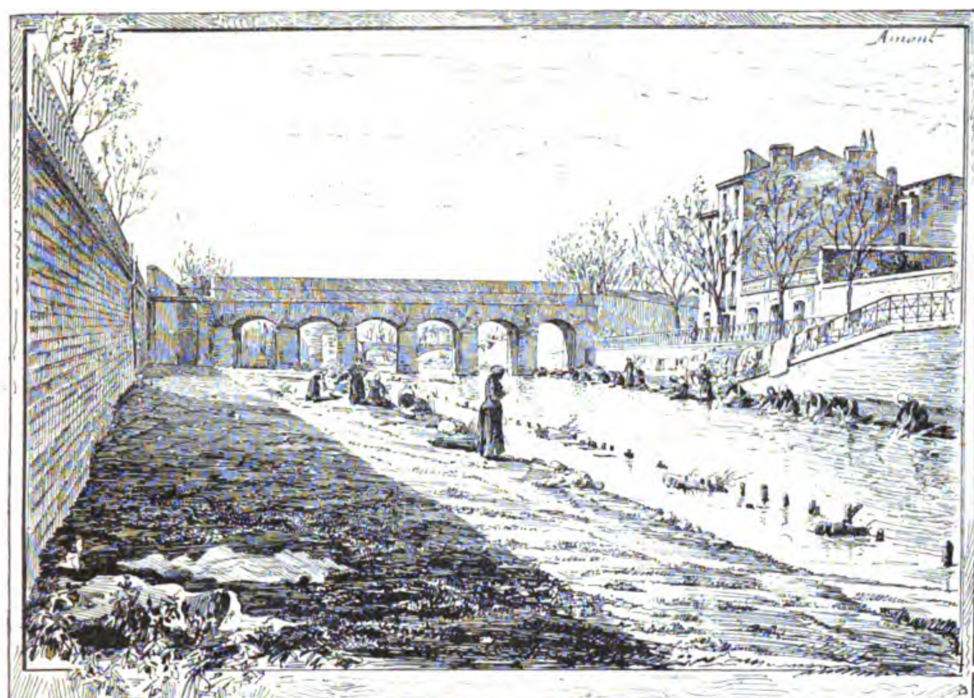
« *Ah! que c'est une chose salutaire que les frères vivent égaux entre eux! Ah! que c'est une bonne et agréable chose que les frères soient unis ensemble* [1] *!* »

Elle devait prendre un caractère plus particulier de douceur la méditation prolongée au milieu de ces témoignages de l'art. Elle y devait être plus attrayante la conversation entre hommes instruits et capables, dès lors, d'analyser les moindres sensations de l'esprit!

Et lorsque le besoin d'élargir le champ de la pensée se faisait impérieux, il suffisait de franchir un joli petit escalier en spirale pour se trouver sur une terrasse d'où, librement, l'âme et les yeux pouvaient rayonner aux mille points d'un horizon presque infini.

C'est la cathédrale, veuve de sa grandeur passée; la ville, avec

1. Traduction donnée par M. Vidal de cette inscription, dont les caractères ressemblent d'une manière frappante à quelques autres datant du douzième siècle.



PERPIGNAN. — LES BORDS DE LA BASSE

ses murailles ruinées; la plaine, avec ses jardins, ses champs, ses routes si bien ombragées; les montagnes, de formes variées, imposantes et chargées de tours défendant les passages. Hélas! elles n'ont pu arrêter les invasions féroces, mais elles contribuent à couronner délicieusement les magnifiques cimes rocheuses.

Le pic du Canigou, frileux sous son manteau de neige, présente au soleil ses flancs majestueux et, dans les contours de nuages légers, il semble que la forteresse de Perpignan va dessiner sa silhouette protectrice.

En même temps, vers la région de l'aurore, les vagues bleues de la Méditerranée tremblotent doucement contre les sables ou les falaises du rivage. Au loin, les barques tendent leurs filets, pendant que, de la ville, des jardins, des routes, de la mer, montent ces mille bruits, mélodie vague, indéfinissable, sœur de la rêverie calme, reposante.

Le lieu est bien choisi pour repasser avec rapidité les principaux événements dont Elne garde la trace ou le souvenir.

Plus d'un siècle avant l'ère chrétienne, Polybe parle de la cité *antique*, nommée *Illiberris*. Après lui, Pline et Méla enregistrent la décadence où cette ville est tombée. D'ailleurs, aucune indication ne permet de juger du rôle qu'elle avait pu jouer dans l'histoire du pays, à moins que l'on n'admette son identité avec la *Pyrène* (du poète Avienus), capitale du royaume des BIBRYKES[1], royaume peut-être aussi fabuleux que l'histoire de la princesse dont le nom aurait été, à la fois, imposé à la capitale et aux montagnes séparant le pays de l'Ibérie.

Malgré la tournure franchement ibérienne du mot Illiberris, son origine a été interprétée de façons diverses. M. Pierre Puiggari lui donne la signification d' « élévation à côté d'un endroit pourvu d'eau », des deux mots phéniciens ou hébraïques : *ili* et *beris* ou *berith*.

Le *Tech*, il est vrai, coule non loin d'ici. Des lagunes entouraient la cité et la mer en est voisine. Pourtant, la définition satisfait peu.

1. Dans son poème géographique intitulé *Ora maritima*, Aviénus prétend que la ville s'était développée en arrière des étangs littoraux, qu'elle s'appelait Pyrène, dans les temps antiques, et était fréquentée par les négociants massaliotes (marseillais).

On préfère, avec MM. Amédée Thierry et B. Alart, lui attribuer le sens ibérien de *Ville Neuve : Illi-Berri*, plus en rapport et avec sa physionomie et avec les circonstances qui, de tout temps, ont fait d'Elne une place exposée à la ruine, par conséquent aux reconstructions.

Il y a lieu de croire également que les Ibères (ou Basques actuels)[1], prédécesseurs des Phéniciens sur les rivages du sud-ouest de la Méditerranée, se répandirent dans le Roussillon, surtout lors de l'invasion des Celtes en Ibérie (Espagne).

Sans doute, beaucoup d'entre eux firent alliance avec les nouveaux venus et formèrent la race *celtibérique*, mais un grand nombre préférèrent se réfugier dans les montagnes, d'où par extension, ils se répandirent jusqu'au delà des bornes de la Provence actuelle.

Elne, ainsi que Collioure, nous l'avons vu, fut vraisemblablement une fondation ibérienne, et, si les Romains ne lui avaient préféré *Ruscino*[2], son importance, loin de décroître, eût suivi une marche ascendante.

Un moment, l'attention se reporta vers Illiberris.

Annibal vainqueur en Espagne, venait de franchir les Pyrénées et songeait à aller attaquer les Romains dans leur illustre capitale.

Campé devant la ville, le général carthaginois voulut s'assurer les sympathies des chefs du pays... Il envoya des ambassadeurs et une entrevue fut ménagée. Elle eut lieu à Illiberris, où un traité se conclut. Parmi les stipulations s'en trouvait une remarquable.

Si les soldats carthaginois donnaient sujet à quelque plainte de la part des habitants, Annibal ou ceux de ses lieutenants restés en Espagne jugeraient le différend ; mais si les Carthaginois avaient eux-mêmes à se plaindre des indigènes, les femmes de ces derniers trancheraient sans appel la question.

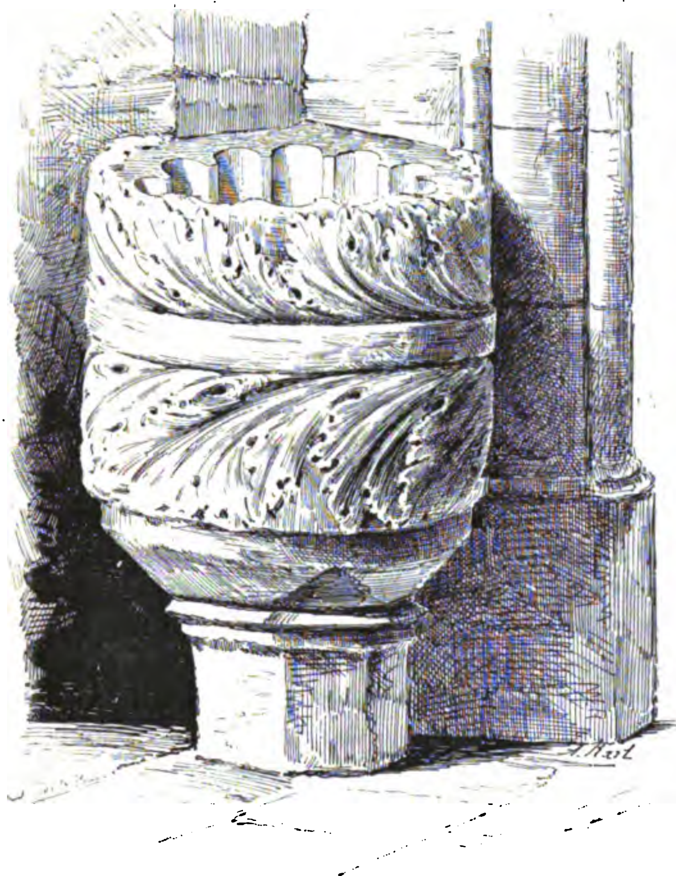
Les historiens nous apprennent qu'une pareille intervention était en usage chez plusieurs peuplades gauloises et que leurs

1. Voir, à propos des Basques, les derniers chapitres du tome IV du *Littoral de la France*.

2. *Ruscino* ou *Ruscinon*, maintenant *Castel-Rossello*, ruines qui furent, en quelque sorte, le berceau de la ville de Perpignan (éloignée de 3 kilomètres).

guerriers n'avaient pas à se repentir des décisions rendues par un tel tribunal.

Nous sommes très fiers de nos progrès accomplis et, par quelques côtés, cette fierté n'a rien que de légitime. Mais si, de



Elne. — Bénitier de la cathédrale.

nos jours, des esprits généreux proposaient de soumettre à une assemblée de mères, de sœurs, de fiancées, les questions dont dépend le sort des peuples, quel formidable éclat de rire accueillerait cette *bizarre* idée.

Pourtant nos ancêtres y puisèrent souvent la paix, et nous ne voyons pas que leur courage ait été au-dessous du nôtre.

Les nations n'y perdraient guère que le prétexte d'élever :

« *Des bronzes* que jamais ne regardent les mères[1] !...

La perte serait-t-elle bien grande ? Il est au moins permis d'en douter.

Annibal une fois vaincu, les Romains continuèrent à négliger Illiberris.

La ville souffrit-elle des ravages des Cimbres ? On le suppose et c'est tout.

Soudain, la situation change, Constantin est maître souverain de l'Empire ; il tourne ses regards vers la cité oubliée, la relève de ses ruines et, pour lui marquer son affection change le nom antique et le remplace par celui de sa mère. Illiberris devient le *Castrum Helenæ*, moins étendu en surface, car les limites premières atteignaient le village voisin, aujourd'hui appelé LA TOUR-BAS-ELNE, mais assez bien situé pour reprendre un essor rapide.

Ruscino en reçoit un contre-coup et tombe, à son tour, dans la décadence.

Constant, troisième fils du grand empereur, devenu maître de tout l'Occident à la mort de son père, vit bientôt sa puissance menacée et voulut chercher un refuge en Espagne. Mais Magnence[2], son compétiteur, le fit poursuivre vigoureusement.

L'empereur vaincu essaya de se cacher à Elne, dans un *temple*, dit la relation de l'événement. Il y fut reconnu par un Gaulois, nommé GAÏSSON, qui le tua, malgré l'obstinée défense d'un officier franck, LANIOGAISE, resté fidèle au malheureux prince.

Le peuple, rapprochant le nom nouveau de la ville du nom de la victime, voulut voir dans cette comparaison la réalisation d'une prophétie qui avait condamné le petit-fils d'Hélène à mourir dans le sein maternel !

On montre parmi les dalles funéraires du cloître d'Elne, un fragment de celle qui *devait recouvrir le tombeau du prince*, mais son origine est au moins douteuse.

1. Il serait oiseux de faire remarquer que le célèbre vers d'Auguste Barbier (parlant de la colonne Vendôme) commence ainsi : Ce bronze... »

2. Par erreur, on a souvent écrit *Maxence*, nom du rival du père de Constant.

Lorsque le flot des barbares du Nord se répandit dans la Gaule, Vandales, Alains et Visigoths occupèrent le *pays de Ruscino*. Des trois peuples, le dernier s'établit solidement en Espagne, agrandit ses possessions de la Septimanie entière [1], et s'occupa avec beaucoup d'activité à réparer les ruines accumulées par le passage de leurs anciens compagnons de route.

Héléna restaurée et élevée au rang de cité épiscopale (568) prospéra jusqu'en 718, année funeste, signalée par une première occupation sarrasine. Elle dut être de longue durée, car il faut arriver en 791 pour retrouver trace du nom d'un nouveau pasteur.

Elne [2] n'était pas au bout de ses vicissitudes. Les Arabes revinrent et les Normands se montrèrent plusieurs fois ! Puis, quand on crut pouvoir respirer, Philippe le Hardi, roi de France, déclara la guerre au prince d'Aragon [3] et vint mettre le siège devant la ville. Les habitants se défendirent bravement, mais inutilement, leur ruine fut complète (1285).

Moins d'un siècle plus tard (1344), Pierre IV d'Aragon s'emparait encore d'Elne qui, alors, était en possession de Jacques II, roi de Majorque, et mettait fin à la destinée de ce petit royaume. La malheureuse ville ne put supporter tant de calamités : elle continua à décliner, quoique sa possession fût toujours regardée comme important à la sécurité du pays. Elle en eut la preuve le 17 juin 1474, quand les troupes de Louis XI vinrent l'envelopper pendant cinq mois et demi ! Force fut de subir la loi du vainqueur.

C'en était fait : Elne succombait et ne se relèverait plus, même après que Charles VIII l'eut rendue à l'Espagne.

Elle devenait une *ville morte*, au vrai sens du mot. Commerce et industrie y étaient anéantis ; seuls, de pauvres gens habitaient encore les deux cent quarante petites maisons qui y restaient debout.

Aussi, en 1599, l'évêque et le chapitre, exposant cette situation

1. Cette province de la Gaule méridionale varia souvent de limites. Elle correspondait à peu près à l'étendue des départements des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, de l'Hérault, du Gard.

2. Contraction du mot Héléna ou Hélène.

3. Souverain du pays, de par le legs du comte de Roussillon Guirard, fait en 1173 au roi Alphonse d'Aragon et à ses successeurs.

au roi d'Espagne, Philippe II, demandèrent que le siège épiscopal fût transféré à Perpignan. Le pape Clément VIII accorda l'autorisation nécessaire (2 juillet 1602) et délivra à la plus ancienne église perpignanaise, Saint-Jean, le titre de cathédrale.

Elne pouvait, désormais, dormir dans son abandon ?

Pas encore !

Louis XIII voulut ajouter le Roussillon à la couronne de France, et de nouveau la malheureuse ville subit un siège (juin 1641). Elle ne succomba que devant le prince Henri de Condé, mais en obtint les conditions les plus honorables, juste récompense de son courage.

Cent cinquante-deux années de calme suivent... La Révolution doit se défendre contre les Espagnols. Elne est prise par ces derniers (1793), qui en font leur base d'opérations dans le Roussillon, mais bientôt après ils en sont chassés.

On s'étonnera moins, maintenant, que la pauvre ville, dont l'origine remonte peut-être à plusieurs dizaines de siècles, soit bien lente à renaître de ses ruines, et que les fléaux agricoles pesant sur elle lui aient été particulièrement funestes, malgré la fertilité de son territoire.

Mais, avant de penser à l'avenir, lisons quelques-uns des noms du catalogue des évêques d'Elne. Leur siège dépendait de l'ancien archevêché de Narbonne et ils en étaient les premiers suffragants.

Vers la fin du neuvième siècle, RICULFE obtint de Charles le Simple, roi de France [1], les secours nécessaires pour rétablir son évêché, détruit par « les guerres nombreuses et les malheurs du temps » (899). Il mourut en 915, après avoir légué à la cathédrale tous ses biens, dans lesquels figure une bibliothèque.

RAYMOND Ier contribua à l'établissement de la *Trêve de Dieu* proclamée par le concile tenu à Touloujes [2], et c'est sous son épiscopat que le comte de Roussillon, Gaufred, et Azalaïs, son épouse,

1 Pépin le Bref avait chassé les Sarrasins et réuni le Roussillon à sa couronne; mais, bientôt, les comtes qui le gouvernaient, profitant de la faiblesse des successeurs de Charlemagne, se rendirent héréditaires et transmirent la province à leurs familles. Le dernier de ces comtes vivait au douzième siècle, et, n'ayant pas d'enfants, légua ses possessions au roi d'Aragon.

2. Banlieue de Perpignan, voir la fin du chapitre VII du présent volume.

élevèrent le fameux maître-autel en argent qui contenait les reliques de sainte Eulalie (1064-1087).

BÉRENGER V fut, d'après les Pères de Sainte-Marthe, mis en possession, par le roi d'Aragon, du droit de reconnaître des affaires civiles et criminelles de son diocèse (1205).

RAYMOND III DE VILLELONGUE (1212-1216) contribua à établir à Elne un hôpital pour les malades, hommes ou femmes.

GUALTER (1217-1221) sollicita vivement et obtint du comte de Roussillon, Sanche-Nunez, que la *Paix* ou *Trêve de Dieu* fût étendue non seulement au diocèse entier, mais à la Cerdagne.

GUIDO TERRENA (1332-1342) fut un très savant et digne prélat, en même temps infatigable écrivain théologique.

CHARLES DE SAINT-GELAIS appartenait à la famille qui devait donner un historien et deux poètes à la France. Il fut évêque d'Elne de 1471 à 1475.

CHARLES DE MARTIGNY (1475-1494) eut une existence mouvementée. Après avoir joui de la confiance de Louis XI, qui le chargea de plusieurs négociations diplomatiques très délicates, il finit par éveiller ses soupçons, mais réussit à se justifier, chose difficile avec un esprit fin et retors comme celui du roi. Il mourut évêque de Castres, après s'être démis du siège d'Elne en faveur d'ASCAGNE SFORZA, fils de François Sforza, duc de Milan.

Ascagne occupa fort peu de temps ses fonctions nouvelles et fut remplacé par CÉSAR BORGIA !

Les perpétuelles secousses, dont la majeure partie de l'Europe était alors agitée, avaient permis à une foule d'abus de s'introduire dans le règlement des affaires ecclésiastiques. Voilà pourquoi on trouve César titré évêque, mais n'exerçant pas le ministère, car il ne reçut point les ordres.

L'illustre famille génoise de DORIA eut aussi un de ses membres évêque à Elne (1530-1533).

Parmi les successeurs de ce prélat figurent JEAN TÉRÈS, celui-là même qui dut sa haute fortune au naufrage d'une Infante d'Espagne sur les roches de Collioure[1] (1579-1594);

Et ONUPHRE DE RÉART, sous l'administration duquel l'évêché d'Elne prit fin, par suite de sa translation à Perpignan (1602).

1. Revoir le chapitre relatif à Collioure.

L'oubli, un oubli complet serait maintenant le partage de l'ancienne Illiberris, si son cloître et sa cathédrale n'avaient appelé l'attention des artistes, qui sollicitèrent en leur faveur une protection efficace de la commission des monuments historiques.

Par malheur, le budget de la commission est des plus restreints. Sans cela, nous ne verrions pas en aussi mauvais état nombre de trésors précieux.

A Elne même, les voûtes du cloître exigent une prompte réfection. Après un hiver rigoureux ou des pluies prolongées, l'eau coule dans les galeries et, malgré la dureté des matériaux employés, peut causer d'irréparables dommages.

Cependant ne quittons pas sous une impression fâcheuse cette terrasse de la *Mirande* [1], planant au milieu d'un si beau pays. La prospérité y peut renaître, car chacun a compris qu'il fallait avant tout compter sur le travail et, mieux que jamais, on étudie les moyens d'assurer l'avenir. Partout où l'œil plonge, on aperçoit les cultivateurs occupés dans les champs ou dans les vignobles dévastés.

La stupeur première est passée, on lutte résolument, l'espoir brille de nouveau... Et, l'esprit rasséréné, nous donnons un dernier regard à la mer, à la plaine, à la ville, aux montagnes; nous traversons lentement, très lentement, pour en mieux savourer de nouveau la beauté, le cloître qui, sous les rayons du couchant, emprunte un charme plus mystérieux, plus touchant encore.

Quelques pas, afin de venir, en suivant le parapet des vieilles murailles, revoir leurs portes ruinées et les maisons qui ont remplacé les corps de garde aujourd'hui inutiles.

Un groupe d'enfants joyeux s'élance en jetant des cris d'appel au milieu des pierres croulantes : c'est l'avenir.

Plus tard, on doit le souhaiter, il ne songera au passé que pour lui demander, par la comparaison, un courage aussi grand, mais une fois plus ferme dans les destinées de sa chère province, car le temps viendra où, enfin, toutes les ressources seront mises en œuvre et où le succès complet répondra à un travail intelligent, soutenu, énergique.

1. *Mirande*, *miradou*, *mirador*, c'est-à-dire un belvédère planant sur un large espace, du mot (dérivé de l'espagnol) *mirar*, regarder.

CHAPITRE VII

LES ENVIRONS D'ELNE. — SUR LA ROUTE DE PERPIGNAN

Tout proche de la ville, un bourg se présente ; il dut, aux temps anciens, faire partie d'Héléna, s'il n'était, comme on le croit, entouré par les murailles d'Illiberris.

La Tour-Bas-Elne tire son nom de cette circonstance. Elle fut la ville *basse*, et ses habitants cherchèrent plus d'une fois un refuge dans la place forte, élevée sur la colline.

Usage ancien, conservé de nos jours : ne voit-on pas les villes militaires étouffer dans le cercle de leurs fortifications et s'épandre en faubourgs où, plus librement, la vie peut trouver un essor favorable ? Ainsi en a-t-il été du bourg où nous sommes et qui, d'ailleurs, n'offrirait aucun intérêt, s'il n'occupait une des parties les plus fertiles de la vallée du Tech.

Un peu au nord-ouest, Corneilla ou Cornella del Bercol, connu dès le neuvième siècle, offre, sur la route, les débris de son château, qui fut vendu par le dernier seigneur, Raymond, au profit de l'hôpital des pauvres de Perpignan (1205).

La culture des céréales est fructueuse dans toute cette plaine, que les grands travaux de dessèchement, exécutés sur le territoire de Saint-Cyprien, ont assainie. Situées entre la mer, un étang et de vastes marais, restes de l'ancienne embouchure du *Tech*, ces terres étaient en proie à des fièvres pernicieuses, qui n'épargnaient naturellement pas Théza, ni Alénya, les bourgs voisins.

Des canaux ont été creusés. Celui qui a pris le nom de *Ruisseau de Saint-Cyprien* est surtout utile aux dessèchements. L'*agulla capdal* et l'*agulla-de-la-Mar* servent en outre aux irrigations, pendant la saison chaude.

L'étang, aujourd'hui très amoindri, finira probablement par être acquis à la culture : ce serait un grand bien.

Saint-Nazaire, placé au bord d'une seconde nappe stagnante,

très poissonneuse, ouvrant sur la mer et recevant une jolie petite rivière, le *Réart*, Saint-Nazaire aurait grand besoin du même bienfait. Du reste, intéressant ce village, situé sur un monticule d'où planait autrefois un château fort. Une tour subsiste ; très solide encore, on peut l'escalader pour jouir d'un horizon toujours de plus en plus agrandi.

Combien ils sont nombreux ces villages roussillonnais, fortifiés à l'origine et gardant de leur importance passée des débris intéressants ! En vérité, Saint-Nazaire pouvait se contenter de sa tour et ne pas prendre pour un monument druidique *le Mont de la Terra*, justement nommé, car c'est un simple accident du sol et non un *tumulus*.

En suivant le bord de l'étang, appelé *de Saint-Nazaire et de Canet,* on arrive à ce dernier village, qui joua un rôle dans l'histoire de la province et fut l'un de ses plus anciens centres habités. Il avait des vicomtes qui joignaient son nom aux titres, qu'ils possédaient déjà, de vicomtes de Fenouillèdes et d'Ille. Leur ancienne résidence est détruite, mais les ruines ont gardé un certain aspect imposant, et le village lui-même présente un air de petite ville, avec sa belle tour, ses rues en pente rapide, sa vieille église, ses maisons anciennes ou nouvelles, aux lignes de pierres noires incrustées.

Plusieurs localités de la rive gauche de la *Têt* dépendaient de la vicomté de Canet, laquelle jouissait du privilège d'être un *port franc*, bien qu'elle ne possédât pas de port proprement dit. Un chenal, dénommé la *passe vieille,* maintenant à peu près comblé par les sables, donnait accès dans l'étang. Les marchandises restaient entreposées dans la ville, au gré des négociants, sans payer de droits, lesquels étaient acquittés seulement à l'instant de la vente.

Lors de leur avènement, les vicomtes devaient jurer le respect des franchises et privilèges de la ville.

CANET eut particulièrement à souffrir de la terrible peste de 1350, ce qui ne l'empêcha pas de recevoir avec pompe l'empereur Sigismond, lorsque ce prince voulut s'interposer près de l'antipape, Pierre de Luna[1], pour rendre la paix à l'Église.

1. Revoir, dans le présent volume, le chapitre COLLIOURE.

De nouveau, l'attention se porta sur Canet, lorsque Louis XI résolut de conquérir le Roussillon.

Du Lude, général des troupes françaises, crut pouvoir, sans coup férir, s'emparer de la place, en l'absence du gouverneur aragonais qui y commandait. Mais le général avait compté sans le courage d'une femme, Dona de Rocaberti.

Déjà il pensait triompher, car ses soldats avaient enlevé une porte, mais l'épouse du gouverneur releva si bien le courage des défenseurs, prit de si bonnes dispositions, montra une telle énergie, que des secours eurent le temps d'arriver et, par suite, du Lude fut complètement battu.

Plus tard, sous Louis XIII, Canet se voyant encore assiégé, résista vainement : l'instant était venu où le Roussillon devait faire partie de la grande Patrie française. Sous Louis XIV, la vicomté continua à jouer un rôle important, dû à ses fortifications. Puis la décadence commença, et bientôt la destruction suivit.

De nos jours, la réduction des salines qui, pendant longtemps, fournissaient à peu près toute la province, et le phylloxera, en ravageant les vignes, ont précipité la ruine. Toutefois, de même que dans le Roussillon entier, on combat ce dernier fléau. Pour y mieux parvenir, la submersion ayant fait ses preuves, on creuse de tous côtés des puits artésiens qui, jaillissant en colonnes limpides, contribuent à animer le paysage devenu monotone.

C'est que les sables commencent à y régner, sables entrecoupés de lagunes et dont, si justement, M. Lenthéric parle de la manière suivante [1] :

« Il faut avoir longtemps parcouru ces plages tristes et monotones et ces lagunes à perte de vue, pour comprendre l'exactitude et je dirai presque la poésie des expressions employées par les anciens géographes. Cette plaine marécageuse, couverte de joncs, de soudes et de salicornes, ces horizons indéfinis, cette nature morne et silencieuse, ont en effet un caractère et un aspect tout particuliers. C'est bien le *cespes* verdoyant, décrit par le poète Aviénus; et aucun terme ne me paraît mieux rendre la physionomie étrange de ces terrains sans culture, que la mer occupait hier, qui ne font pas encore partie intégrante du continent et qui resteront pendant quelques siècles dans une situation intermédiaire, placés en arrière du cordon littoral, se transformant lentement en terres solides, par suite de leur exhaussement et de leur assèchement continu. »

1. *Villes mortes du Golfe du Lion*, seconde partie, chapitre IV.

La transformation, toutefois, se fait plus rapide que ne pouvait le prévoir l'auteur de cette belle page, et le phylloxera en reste encore la cause première. Les anciens vignobles exigeant du repos ou une replantation presque complète, les malheureux propriétaires ont pensé à utiliser des terrains jusque-là dédaignés.

Ces tentatives, nous les retrouverons sur la côte entière, jusque dans les environs de Marseille. Les premiers résultats obtenus, s'ils ne peuvent rendre, dès l'abord, la prospérité passée, sont du moins assez rémunérateurs pour ceux qui les avaient escomptés : l'encouragement est donc satisfaisant.

Canet possède encore une autre source d'aisance locale. Sa plage, très sûre, étendue jusqu'à la rive droite de l'embouchure de la *Têt,* voit chaque été les Perpignanais arriver en grand nombre pour prendre les bains de mer.

Les beaux sites rocheux, les frais vallons, semblables à ceux de Banyuls, de Port-Vendres et de Collioure, manquent totalement, mais Canet se trouve seulement à dix kilomètres de Perpignan, raison majeure pour tous ceux qui ne sauraient ou ne voudraient pas manquer de retourner chaque soir au chef-lieu.

En faisant un léger détour, nous passerons à CABESTANH, CABESTANG, ou CABESTANY[1], qui eut pour maître, au douzième siècle, un GUILLEM, trouvère de talent renommé, écuyer de RAYMOND, seigneur de CASTELL-ROSSELLO. Bientôt, en visitant les ruines de cette forteresse, aïeule de la ville de Perpignan, nous aurons occasion de frémir en lisant une légende où les noms de de ces deux châtelains se heurtent terriblement.

Un détour encore, le dernier... momentanément !

La vue des montagnes est si belle que l'on regrette de les quitter. Le *Canigou,* surtout, dont l'admirable cime blanche resplendit sur le bleu profond du cicl.

Pour le contempler isolé des sommets ses voisins, il faut aller jusqu'à THUIR, ancienne *ville royale,* assise dans une plaine fertile et entourée d'une partie de ses murailles.

Thuir avait une curieuse porte, démolie maintenant, qui vit

1. C'est-à-dire *tête d'étang.* Autrefois, l'étang de *Canet-Saint-Nazaire* avait une beaucoup plus grande étendue et Cabestang se trouvait situé à son extrémité ouest. On retrouve le même nom dans l'Hérault, où la petite ville de CAPESTANG a conservé sa position sur un étang.

passer presque tous les monarques successivement maîtres du Roussillon.

Thuir a été mentionnée vers le dixième siècle, et, dès le treizième, elle avait obtenu une charte municipale. Aujourd'hui, en outre de ses tours, de ses murs menacés, elle possède un précieux morceau archéologique, une statue de Vierge en plomb, représentée par la légende comme ayant appartenu à Charlemagne, qui l'aurait placée au milieu de son armée et, sous cette égide, aurait gagné un combat décisif, d'où sa dénomination : *Notre-Dame de la Victoire.*

Après ces souvenirs guerriers, une promenade sous l'ombre des platanes de la route, en vue du Canigou fermant l'horizon, est vraiment délicieuse ; aussi, de nouveau, souhaite-t-on voir mieux connu un département, où chaque pas éveille un souvenir, où chaque regard rencontre un sujet d'admiration, d'étude, de surprise.

Emportons de la ville une des cruches[1] si fort renommées pour la remplir aux fontaines jaillissantes de TOLUJES[2], bourg qui, en 1829, vit creuser le premier puits artésien du Roussillon. Nulle entreprise ne pouvait être plus profitable dans une contrée brûlée par le soleil, plusieurs mois durant, et à tel point que des étymologistes, soucieux surtout du présent, y ont vu l'origine du nom du pays.

Depuis lors, on a beaucoup multiplié les forages artésiens et la fertilité de la célèbre plaine roussillonnaise s'en est notablement accrue.

Dans l'histoire, Tolujes est célèbre par le concile qui y fut tenu (1065) pour établir la *Paix* ou *Trêve de Dieu.* Jamais frein plus salutaire ne pouvait être opposé à tous ces seigneurs constamment en guerre les uns contre les autres et foulant sans pitié, dans leurs luttes, tous ceux qui ne portaient pas les armes.

Rapines, meurtres, incendies, pillages couvraient le pays de ruines ; le commerce n'y était pas plus possible que l'industrie, et nul ne se voyait assuré de vivre du fruit de son travail.

1. On les nomme *poals.*
2. Ou TULUJES, la prononciation est TOULOUJES.

Les évêques eurent le courage de s'élever contre de si cruels abus et de négocier sans relâche, près des seigneurs les plus influents, la reconnaissance de la *Trêve de Dieu*, qui limitait à certaines époques de l'année la reprise des hostilités entre combattants et édictait de grandes peines contre les violateurs du serment prononcé.

Le Roussillon y gagna une paix relative et plus tard la Cerdagne, grâce à Gualter, évêque d'Elne, du comte Nunez Sanchez, que la *Trêve* salutaire lui fût étendue.

Ces faits datent du moyen âge ; mais, quoique près de neuf siècles se soient écoulés depuis, il est permis de juger que nos progrès dans la voie pacifique n'ont pas été bien grands, et de se demander, avec regret, jusques à quand les peuples continueront à se faire eux-mêmes les artisans de leurs propres malheurs !



Mulet catalan.

CHAPITRE VIII

PERPIGNAN MODERNE

Une citadelle, bâtie sur une colline élevée, des murailles, des fossés, un vieux donjon, nous avertissent que nous approchons d'une place de guerre.

Mais elle se fait toute souriante, la ville si bien gardée. Un véritable océan de verdure lui compose une gracieuse couronne et, dans les innombrables jardins de ses faubourgs, tous les fruits, toutes les fleurs de la zone tempérée ou chaude exhalent leurs parfums vers l'azur presque immuable du ciel.

Franchissons la ceinture fortifiée par la porte *Notre-Dame*, attenant au donjon du *Castillet*, l'impression première ne s'effacera pas. Le mouvement, la vie remplissent ces rues, ces places, ces promenades, ces quais, ces avenues. Tout y prend une allure participant à la fois de la vivacité française et de la gravité espagnole, mélange offrant l'attrait, les contrastes les plus piquants.

Si la température tiède de l'hiver ou les chaleurs estivales donnent à ce beau pays un climat tout particulier, sa population, très fortement empreinte encore du cachet primitif et ayant gardé le langage sonore d'autrefois, prêterait à l'illusion, sans les marques d'attachement que la moindre occasion lui fournit d'adresser à la Patrie franchement adoptée.

Les Roussillonnais sont Français, très Français, et tout ce qui touche à l'honneur, à la prospérité de la France, les trouve attentifs et dévoués.

Il n'est, par cela même, que plus agréable de visiter Perpignan, ville mixte, pour ainsi dire, et en somme peu empressée, heureusement ! de sacrifier à la grande régularité des voies modernes ou à la fantaisie de remplacer des maisons, suffisam-

ment commodes, par d'énormes bâtisses, jaugeant (en vérité, c'est le mot) une soixantaine, sinon plus, de locataires.

Elle y perdrait trop.

Quand arrivent les premières chaleurs, si l'on apprécie avec enthousiasme le vaste jardin de la *Pépinière* et l'allée des *Platanes*, aux arbres magnifiques, on trouve bons, car enfin il est impossible de ne pas rentrer en ville, on trouve bons ces détours de rues qui, s'ils brisent la perspective, laissent également moins de prise au soleil ou au vent parfois impétueux des montagnes. Plus d'un vieux porche offre toujours son abri salutaire et plus d'une ancienne maison présente son large balcon, lieu de réunion, le soir, pour une famille entière.

Alors, si les heures de l'après-midi passent au milieu d'un calme profond, celles du matin et surtout du soir prennent un air de gaieté charmante.

La torpeur de la sieste est loin, maintenant; il s'agit de jouir de la fraîcheur de la nuit, de se pénétrer des émanations vivifiantes exhalées par les jardins, de lancer vers le ciel brillant d'étoiles les fusées sonores des chants catalans ou d'assister, en y prenant part, aux *danses patronales*, ouvertes chaque année, au mois de juillet, le jour de la Saint-Christophe [1].

Cependant, les *balls* sont à peu près abandonnés pour des danses moins originales, mais plus *modernes*, grand mot trop souvent aussi funeste aux mœurs et coutumes qu'à une foule de trésors artistiques.

En général, les *balls* étaient des pastorales mimées, accompagnées de sauts (*camadas*) et de quasi-tours de force : tel le mouvement du danseur soulevant la danseuse sur une de ses mains pour l'y tenir un moment en équilibre. Le *contre-pas* ouvrait la série des *balls*. Une file de jeunes gens l'exécutaient en se balançant d'un air grave, mélancolique, remplacé soudain par la rupture de la chaîne formée et des battements rapides du talon autour du cou-de-pied.

1. De toutes les descriptions des danses patronales que nous avons consultées, celle donnée par M. Vidal (*Guide dans les Pyrénées-Orientales*) nous a paru résumer le mieux ce côté des mœurs roussillonnaises ou cerdagnoles ; aussi l'avons-nous suivie pour raviver nos propres souvenirs.

Des *juglars y menastrils* [1], jouant des *sardanas* et des *seguedillas*, formaient l'orchestre de ces fêtes populaires, orchestre composé d'un certain nombre de grands et anciens hautbois, d'une cornemuse (*borassa*), d'un flageolet (*flabiol*) à la tonalité très aiguë (généralement joué par le chef des musiciens) et d'un tambourin (*tambori*) servant à accentuer la cadence.

Longtemps, la cornemuse a été appelée *borassa d'en paziols*, mais, par ironie, on la dénommait aussi, très justement d'ailleurs, *sach dels gemechs*, sac des soupirs ; *criatura verda*, ou enfant vert, allusion à la façon dont se tient l'instrument et à la pièce de drap verdâtre qui le recouvre.

Pour entendre des juglars émérites, il faut aller vers les montagnes, à Céret ou à Prats-de-Mollo. Les musiciens de ce dernier bourg ne manquent guère d'assister à la procession de Saint-Vincent de Collioure ; on les y appelle pour en rehausser l'éclat.

Des chansons connues sous le nom de *sardanas* et de *seguedillas*, plusieurs sont très populaires. L'une d'elles, la *Bepa* (*la Joséphine*), retentit bien souvent dans les rues perpignanaises.

En voici un couplet :

Ahont es la Bepa, — Que ne trigui tant ? — Es a la rivera, — Ranta' l damantal.

« Où donc est Joséphine, — Qu'elle tarde tant à venir ? — Elle est allée à la rivière, — Laver son tablier. »

On comprend, à Perpignan, que les laveuses aient pu appeler l'attention des poètes rustiques, car de tous côtés, sur les abords de la petite rivière de la *Basse*, sur ceux de la *Têt* ou des canaux, retentissent le bruit des battoirs, les éclats de rires, les conversations animées des femmes occupées à savonner du linge. C'est même une des notes piquantes entre les mille scènes de mœurs offertes au regard de l'étranger.

Après cela, comment croire que rien puisse laisser à désirer sous le rapport d'une propreté minutieuse ?...

1. Très justement, M. Vidal fait remarquer que ce mot de *jongleur*, tombé depuis tant de siècles dans le mépris, s'est conservé en bonne part chez les populations roussillonnaises et cerdagnoles. L'observation a son prix et garde une saveur originale.

Une chose, pourtant, ne satisfait pas l'observateur : l'abandon des vieux costumes. Que deviennent le joli justin de velours, la résille en soie rouge des jeunes filles cerdagnoles, le coquet ajustement des jeunes Catalanes ? Elles ont été bien mal inspirées ! A peine si le petit bonnet plat se tolère toujours. Avant peu, il disparaîtra, sans aucune compensation pour celles qui le délaissent.

Les hommes résistent davantage à l'envahissement des modes parisiennes. Le bonnet catalan ou le béret leur semble suffisant, et l'antique chaussure basque, *espartille* ou *espadrille*, leur paraît être mieux appropriée au climat. Cette raison la fera conserver plus longtemps.

Le type de physionomie, quoique très reconnaissable, commence à s'altérer. Les grands yeux noirs, très vifs, les cheveux noirs, des lignes accentuées dominent bien toujours, l'altération n'en est pas moins réelle et dénote le mélange des races, comme la langue catalane usuelle, tolérant maintenant des idiotismes nombreux, s'éloigne de plus en plus de sa pureté primitive.

Raynouard [1] ne dirait plus d'elle que sa forme la rapproche de très près de la langue romane, sa mère ; et les dictionnaires, les livres antiques, les titres des archives et des bibliothèques deviennent peu à peu, pour la masse des Roussillonnais, de véritables hiéroglyphes.

Eh bien, nous dirons du catalan ce que nous avons dit du breton [2]. Il est fort à souhaiter qu'on le conserve avec autant de soin qu'un monument reconnu digne de figurer dans l'histoire de l'art, car les idiomes ne sont-ils pas d'admirables monuments ? Ne servent-ils pas à fixer les diverses phases de l'histoire, des progrès d'un peuple ?

Plus la langue française sera comprise et, enfin, parlée dans

1. François Raynouard (1761-1836) commença par faire partie du barreau de Draguignan et fut appelé à l'Assemblée législative. Plus tard, il se consacra surtout aux lettres et donna avec grand succès une tragédie, *les Templiers*. Quoique mêlé de nouveau à la politique, il s'adonna avec passion aux études philologiques et historiques. Il y réussit si bien qu'il devint secrétaire perpétuel de l'Académie française et membre de l'Académie des Inscriptions. On lui doit les travaux les plus intéressants sur les *Poésies des Troubadours*, un excellent *Lexique roman*, ainsi que divers autres ouvrages portant tous l'empreinte d'une érudition sage, vive, exacte.

2. Voir, deuxième volume, page 301.

toutes les provinces de France, plus se resserreront les liens fraternels qui doivent exister entre enfants d'une même nation.

Pourtant, au milieu de la grande Patrie, un coin de terre reste toujours aimé : c'est celui où l'on a tenté ses premiers pas, bal-



En Roussillon. — Type de paysan catalan buvant à la régalade.
(D'après une photographie de M. Menozzi, de Perpignan.)

butié ses premières paroles. Dès lors, comment rien oublier, rien négliger de ce qui le concerne ! !

Perpignan ne possède pas moins un charme très particulier et, certainement, à voir ses rues, ses boutiques animées, on ne soupçonnerait pas la crise dont souffre son commerce.

Crise trop réelle pourtant et qui permet à l'Espagne de prendre, avec ses vins, une place qu'elle gardera, si le sort la préserve des fléaux pesant sur la viticulture française.

L'industrie perpignanaise pourrait être plus active. Les pro-

duits du sol mériteraient une meilleure exploitation : le chêne-liège, le mûrier, l'olivier, le châtaignier, le chêne ordinaire, le micocoulier, offrent de grandes ressources. Le dernier de ces arbres n'a pas perdu la grande réputation que la flexibilité et la résistance de son bois lui ont value. Mais ces qualités pourraient être mieux utilisées, et ne pas rester, en quelque sorte, spécialisées à la confection des manches de fouet, dits *perpignans*, si fameux qu'ils soient de longue date.

Les excellents tissus de laine, désignés également sous le nom de la ville, ne se fabriquent plus en aussi grandes quantités que jadis.

Les fonderies de cuivre et de fer donnant, les dernières surtout, des métaux de première qualité, ou cessent de fabriquer, ou languissent.

La concurrence étrangère se retrouve sur le marché. Nous n'y contredisons pas : les faits, hélas ! sont trop réels.

Néanmoins, nous ne pouvons nous défendre de croire que la grandeur du mal provient de notre inertie, de notre manque d'initiative. Nous nous confinons trop dans le même cercle, nous ne nous tenons pas suffisamment au courant de ce qui surgit ailleurs dans les moyens de fabrication.

Puis, sans examen très sérieux, nous acceptons ce que nos rivaux industriels, en général peu scrupuleux, disent de leurs produits.

Ne serait-il donc pas possible que les chambres commerciales et syndicales fissent œuvre profitable et patriotique à la fois, en dévoilant plus complètement la vérité, en réagissant avec une tenace énergie contre le découragement chez nos fabricants, contre l'engouement chez le consommateur ignorant et trompé ?

Le *Littoral de la France* ne saurait prolonger une telle dissertation. Mais il ne pouvait pas davantage négliger de l'indiquer. Les Pyrénées-Orientales sont assez richement dotées pour arriver, sous une impulsion habile, continue, à un rang très honorable comme département producteur. Les montagnes possèdent des marbres, des métaux ; les forêts, quoique très amoindries, et les plantations rurales offrent les meilleures essences de bois ; les troupeaux donnent une laine estimée ; l'élève du ver à

soie mérite de prendre de l'extension... L'énumération est loin d'être close.

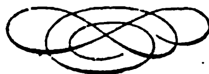
Enfin, un véritable débouché maritime, Port-Vendres, joint au réseau ferré et à de bonnes routes, complète les moyens de transport. A l'œuvre donc, le succès répondra.... Trop lentement au gré des impatients qui bâtissent sur le sable, mais il répondra !

Ainsi que nous l'avons déjà vu à Bayonne [1], les relations journalières avec l'Espagne contribuent à donner à Perpignan une physionomie fort animée. Elle y devient même turbulente à l'époque du carnaval, où il semble qu'une folie complète s'empare de la ville. Mieux vaut alors rester chez soi, ou, sinon, courir le risque d'être aveuglé sous une trombe de haricots secs et de billes de plâtre coloriées, extrêmement dures.

En somme, ce n'est pas, croyons-nous, sous cet aspect qu'il est bon de voir une population ; mais sous ses traits de chaque jour, qu'elle soit au repos ou au travail, car alors elle donne sa note vraie et Perpignan gagne beaucoup lorsqu'on l'envisage ainsi.

Bien située, bien arrosée par ses deux jolies rivières [1], suffisamment bien bâtie, quoique le pavage de ses rues laisse trop à désirer, possédant encore plusieurs monuments intéressants, l'aimable ville peut, sans vanité, prendre tout au moins le second rang parmi nos cités méridionales, et croire qu'elle laissera dans le souvenir une trace durable, un de ces souvenirs destinés à effacer les fatigues de longs voyages, car il est fait de grâce charmante et d'espoir pour l'avenir du pays.

1. Revoir dans le volume *Côtes gasconnes : De La Rochelle à Hendaye*, les chapitres consacrés à Bayonne.



CHAPITRE IX

PERPIGNAN DANS L'HISTOIRE

Faut-il faire remonter l'origine de Perpignan bien haut dans la nuit des siècles ? Faut-il la rattacher à l'établissement d'un municipe romain ? Faut-il croire que Charlemagne, en fondant un monastère, préparait ainsi la ville future ? Ou bien, sans beaucoup de respect pour ces trois savantes opinions, faut-il tout simplement y voir la fortune inouïe qui devait suivre la création d'une hôtellerie portant pour enseigne une pomme de pin [1] ?

Depuis longtemps, une sage critique a fait justice de cette dernière supposition, mais sans pouvoir, néanmoins, accorder plus de créance aux autres solutions offertes.

Il est possible, sans encourir le reproche de grosse hérésie historique, de rattacher par un point quelconque la fondation de Perpignan à Ruscino [2], de bien proche voisinage.

Néanmoins, la vérité absolue oblige à croire que la ville future naquit seulement au neuvième siècle. Il y a plus, les premiers documents où son nom paraît la désignent comme une sorte de hameau : *Villa Perpiniani*, l'équivalent peut-être d'un *mas* de la Camargue où, autour de la ferme, centre de l'exploitation agricole, se groupent les bâtiments nécessaires à ses travailleurs.

Si tardivement que Perpignan ait fait son entrée dans l'histoire, son importance grandit vite, car, dès 1025, les habitants bâtissaient une église et la dédiaient à saint Jean-Baptiste.

Les comtes de Roussillon, qui avaient réussi à se rendre héréditaires, comprirent l'heureuse situation de la ville et résolurent de s'y installer.

1. *Pynia* en catalan.

2. Aujourd'hui Castell-Rosello ; c'est à ce hameau que se rattache l'histoire primitive du territoire perpignanais.

Tout aussitôt, naturellement, Perpignan gagne de voir ses seigneurs s'occuper de l'embellir, comme de favoriser son extension et ses avantages.

La population dut augmenter rapidement, puisqu'en 1116 le comte Arnaud Gausfred fondait un hôpital près de l'église Saint-Jean (élevée au rang de Collégiale par son prédécesseur) : et qu'en 1162 le comte Guinard ou Girard confirmait les *usages* ou *coutumes* de Perpignan, législation locale bientôt appliquée au comté entier, quoiqu'il s'y trouvât des villes beaucoup plus anciennes.

En 1172, un événement se produisit qui devait amasser pour l'avenir les plus tristes conséquences. Le comte Guinard, n'ayant pas d'enfants, institua Alphonse II, roi d'Aragon, pour son héritier. C'était, du coup, doubler les possessions du prince sur le sol gaulois : Alphonse ayant déjà sous son sceptre le legs que Bernard-Guillaume, dernier comte de Cerdagne, avait fait dans les mêmes conditions (1117) à son père, le comte Raimond V de Barcelone, devenu, plus tard, roi d'Aragon[1].

Un lien féodal sauvegardait, en apparence, les droits des rois de France. Les monarques aragonais leur devaient foi et hommage pour les nouveaux domaines.

Mais il n'était pas difficile de prévoir que, des deux côtés, naîtraient de nombreux obstacles, chacun voulant maintenir ses droits sans se soucier beaucoup de ceux d'autrui.

Un moment, les éventualités menaçantes parurent être conjurées : saint Louis renonça à sa suzeraineté sur le Roussillon et sur la Cerdagne (1258), en échange des prétentions qu'avait le roi Jayme Ier (Jacques) sur une partie du Languedoc.

L'ère du calme dura peu.

Cependant, il y aurait injustice à ne pas reconnaître que les rois d'Aragon montrèrent une véritable sollicitude pour le Roussillon comme pour la Cerdagne.

En particulier, le règne d'Alphonse II leur fut très prospère : Perpignan conserva le privilège d'être une des résidences favorites du prince et de ses successeurs. Le roi, tout d'abord, voulut transférer la ville ailleurs, estimant que sa défense était dif-

1. Par suite de son mariage avec Pétronille, fille du roi Ramire II.

ficile et que les inondations du torrent la *Têt* rendaient la campagne marécageuse, malsaine.

Les Perpignanais protestèrent, puis, habilement, offrirent la rançon de leur cité en la forme d'un présent de six mille sous mulguoriens. Des remparts s'élevèrent, des rues nouvelles furent créées, les *coutumes* confirmées. Bientôt les concessions revêtirent une forme plus précise. Pierre Ier, roi d'Aragon, donnait, en 1197, une *charte* de Commune à la ville, la *première* enregistrée par les États d'Aragon, la charte de Barcelone datant seulement de 1249.

Rien de plus instructif et de plus propre à permettre des comparaisons inattendues, que l'exposé des droits de la municipalité perpignanaise [1] ; on y voit entre autres choses qu'elle jouissait de la liberté de *vindicte* ou *Ma armada,* c'est-à-dire de venger elle-même ses injures.

Cinq consuls nommés pour un an par tous les habitants composaient la communauté. Ces magistrats choisissaient les agents nécessaires à leur administration : tels les *clavaires*, ou surveillants des travaux publics ; les *sobreposats de la horta* qui appréciaient les réclamations quelconques des cultivateurs et jugeaient des dommages à leur accorder ; les *talladors* qui répartissaient et recouvraient les *tailles* ou impôts municipaux.

Les *nobles* et les *clercs* [2], regardés comme *étrangers,* n'avaient aucune part au gouvernement de la ville, mais devaient contribuer, proportionnellement à la valeur de leurs propriétés sur le territoire urbain, à l'entretien ou à la construction des murailles.

La charte originelle parle du *grand* et du *petit* peuple, bientôt divisé en trois *mains* ou classes. La première, dite *main majeure,* comprenait les bourgeois rentiers et les *mercadiers* ou négociants. Les notaires, les écrivains, les simples marchands composaient la *main moyenne,* et dans la *main mineure* étaient rangés les jardiniers et les artisans.

Il fallut quatre siècles pour que les nobles fussent admis à remplir les charges de consuls. Leur classe prit le nom de *main militaire.*

1. M. Vidal en a donné un excellent résumé dans son *Guide des Pyrénées-Orientales.*

2. Clergé régulier ou séculier.

Seuls les habitants avaient droit d'élection et de participation aux fonctions municipales. Le *citoyen de Perpignan* devait être né dans la ville (de parents perpignanais) et y exercer une profession ou un métier.

Des conditions très sages entouraient la demande d'un étranger qui sollicitait le titre de citoyen, ou celui d'habitant.

Tout citoyen était soldat et faisait partie d'une véritable garde nationale : l'*host*, divisée par le roi Jean II en compagnies, avec officiers distincts, mais le premier consul de Perpignan commandait ce corps d'armée.

L'administration judiciaire n'était pas moins scrupuleusement établie : la liberté des habitants, sauvegardée avec soin, faisait l'objet des mesures les plus minutieuses.

Il est vraiment singulier de retrouver dans ces vieilles chartes, si souvent remaniées ou étendues, des dispositions représentées de nos jours comme sortant toutes neuves de l'esprit de nos penseurs et de nos économistes.

Cela ne veut pas seulement dire que « rien de neuf ne se rencontre sous le soleil » ; mais surtout que, naïvement ingrats, nous jouissons d'une somme de travail et d'efforts accomplis par nos pères, sans qu'il nous vienne à l'idée de leur en faire remonter le mérite.

Que serait le temps présent si le temps passé ne lui avait aplani la voie et ne concourait avec lui à préparer l'avenir ?

Donc Perpignan avait à se louer des rois d'Aragon qui, sagement, employaient tous les moyens de s'attacher des provinces si isolées du reste de leur royaume, et, par cela même, plus facilement accessibles aux offres étrangères. La prospérité de la ville grandit encore, lorsque Jacques le Grand crut bon de morceler ses possessions et de créer pour son fils cadet, également appelé Jacques, le royaume de Majorque[1], avec Perpignan pour capitale (1262). Aussitôt, furent construits un château royal (maintenant la citadelle) sur la colline élevée, dominant la cité entière (1278), et une église dédiée à la Vierge, sous l'invo-

1. On se souvient que le royaume nouveau comprenait Montpellier et sa banlieue, les îles Baléares (dont la plus importante, Majorque, donna son nom à l'ensemble de la monarchie) et enfin le Roussillon, avec la Cerdagne, que Louis IX délia de toute sujétion féodale. Ce royaume exista jusqu'en 1374.

cation de Sainte-Marie de la Réal, parce qu'elle était voisine du château et avait le titre de paroisse du monarque.

Trois autres églises : Saint-Jean, Saint-Jacques, Saint-Matthieu, prouvent que la population croissait rapidement. Bientôt elle compta *cinq mille* feux et, au milieu des industries pratiquées, celle des draps florissait de telle sorte que l'année 1332 vit à Perpignan *trois cent quarante-neuf* maîtres tisserands en drap, chefs de maison, sans compter les corporations de Prats-de-Mollo et de Céret, véritables succursales de la Métropole.

Pourtant, les secousses politiques avaient failli ruiner le Roussillon et la Cerdagne, car le roi d'Aragon élevait la prétention de considérer son frère, le roi de Majorque, comme son vassal.

Jacques résista et sut faire entrer dans ses intérêts Philippe III le Hardi (roi de France, fils de saint Louis), qui ne perdit pas un moment pour déclarer la guerre à Pierre d'Aragon. Malheureusement, le monarque français ne put lutter avec avantage contre Pierre et les désastres s'ajoutèrent aux désastres, pour se terminer par la mort de Philippe, qui expira à Perpignan le 5 octobre 1285.

L'influence aragonaise devenait prépondérante et le trouble augmentait en Roussillon, où la majorité des habitants se montrait fidèle au roi de Majorque. Cependant, nous venons de le constater, Perpignan voyait ses efforts industriels récompensés et ne souffrait pas trop des malheurs du temps.

Vint la réunion du royaume majorquain à la couronne d'Aragon (1374). La cité roussillonnaise y perdit son titre de capitale, mais le nouveau souverain, Pierre IV, homme de grand sens, n'eut garde de tenir rigueur aux Perpignanais de leur opposition passée. Il comprit, au contraire, la valeur de ces sujets, incapables de manquer de fidélité à un prince malheureux, et résolut de les lier à lui par la reconnaissance.

Perpignan venait, il est vrai, de tomber du rang de Métropole ; en retour, une Université y fut fondée, ses moyens de défense renforcés et le château royal transformé en donjon inexpugnable. Le droit de se faire représenter aux *Cortès* (États) de Catalogne est accordé à la ville, qui participe ainsi à la rédaction des *Constitutions de Catalogne,* code célèbre, base, pendant plusieurs siècles, du droit public en Roussillon et en Cerdagne.

Le commerce profita des faveurs royales. Un *consulat de mer* fut institué pour régir les transactions avec l'étranger.

Une *loge*, c'est-à-dire une *bourse*, devient le centre d'action du négoce. Pierre IV pousse encore plus loin la bienveillance. Il ordonne qu'en cas de disette les *Consuls de mer* seront libres d'armer des galères, de les envoyer à la poursuite de tous navires chargés de blés qu'elles rencontreront au large de la Méditerranée et de les amener de gré ou de force dans les ports roussillonnais ! !

Cette dernière ordonnance, si elle prouve la sollicitude de Pierre IV pour ses sujets, jette un singulier jour sur la manière dont, en ce temps, on comprenait les moyens de remédier aux calamités publiques.

La paix semblait être pour longtemps rétablie : l'illusion fut de courte durée. Jean Ier n'avait aucune des qualités de son frère ; il laissa le gouvernement de ses provinces transpyrénéennes aux mains de lieutenants avides, et Martin, qui lui succéda, eut fort à faire pour réparer tout le mal causé.

Une autre calamité se produisit, Pierre de Luna s'était fait proclamer pape sous le nom de Benoît XIII ; mais son élection ne réunissant pas les conditions canoniques, un schisme se déclara.

Pierre, comptant sur l'appui du roi Martin d'Aragon, son beau-frère, ne voulut rien céder. Il convoqua un concile dans l'église de Sainte-Marie de la Réal, de Perpignan (1408), mais seulement pour la forme ; car, en dépit de la présence de cent vingt évêques espagnols, français, savoyards, et de celle du roi de Navarre, il déclara refuser tout arrangement qui porterait atteinte « à ses droits ».

Ce fut une triste période pour le pays ; elle dura jusqu'en 1415, époque où l'antipape se réfugia à Peniscola, près de Valence (Espagne), pour se soustraire aux suites des menaces de l'empereur d'Allemagne, Sigismond.

Perpignan, comme tout le Roussillon, respira sous la tutelle bienfaisante d'une femme : la reine Marie, gouvernante pour son époux, Alphonse V, qui passa la plus grande partie de sa vie à soutenir ses droits en Italie.

Très bonne, bien que ferme et clairvoyante, Marie gouverna de manière à laisser les meilleurs souvenirs (1416-1458).

Le règne de Jean II fut tout autre. A peine monté sur le trône, ce souverain mécontente de telle sorte ses sujets que la Catalogne se révolte et son exemple est suivi par le Roussillon. Incapable de tenir tête à l'insurrection, Jean II sollicite du roi de France, Louis XI, un secours en soldats. Louis répond avec empressement, mais il fait signer à son allié une convention par laquelle « si les *trois cent mille écus d'or*, montant des frais de l'expédition, ne sont pas remboursés à jour fixe, le Roussillon et la Cerdagne deviendront les gages de la créance ». Jean consent à tout, car le danger presse; lorsqu'il réfléchit, il reconnaît la gravité de ses promesses et, changeant de sentiment, veut trouver le salut dans la sédition qu'auparavant il redoutait.

Louis XI n'était pas homme à s'arrêter devant un obstacle, surtout quand son intérêt le poussait. La somme n'ayant pas été payée, le duc de Nemours reçut ordre d'entrer en Roussillon et, le 8 janvier 1463, Perpignan se rendait.

« Cependant le roi Jean put entrer dans la ville; les Français se retirèrent dans la citadelle, qu'on appelait encore le château. Alors on vit à Perpignan un spectacle admirable. Le roi Jean, âgé de soixante-seize ans, monte tous les jours à cheval, se montre partout, visite tous les postes, puis fait proclamer l'article des Usages *Princeps namque*, qui appelle aux armes tous ses sujets. A cet effet, le viguier du Roussillon parcourt les rues, accompagné de ses messagers, de ses courriers et d'une multitude d'enfants agitant des torches enflammées. Ensuite, on réunit le peuple dans l'église Saint-Jean et, là, le vieux roi jure aux Perpignanais de s'ensevelir sous les ruines de leur ville plutôt que de les abandonner. Il tint parole. Il resta dans la ville et força le cardinal d'Albi et Xaintrailles, qui commandaient le siège, à se retirer [1]. »

Ce ne fut pas pour longtemps. Le 14 juin 1473, Perpignan était de nouveau assiégé et, cette fois, le roi Jean, retenu en Catalogne, ne pouvait stimuler le courage des habitants. Il décerna à la ville le titre de *très fidèle,* titre mérité par les souffrances d'un long siège subi avec héroïsme; mais il fallut bien céder, toutefois, chose touchante, que « sur la permission du roi Jean ».

La capitulation porte la date du 15 mars 1475. Chose étrange chez un esprit aussi perspicace, Louis abusa de sa victoire, traita

1. M. Pierre Vidal.

durement les Perpignanais et contribua, par suite, à leur faire regretter la situation ancienne. Néanmoins, on s'occupa à réparer les ruines des maisons, des murailles, et, de nouveau, l'administration sagace du roi annonçait des fruits heureux.

Espérance promptement évanouie.

Charles VIII venait de monter sur le trône de France, et sa sœur, Anne de Beaujeu, gouvernait pour lui. Cette princesse avait hérité du génie de son père, dont elle sut préserver l'œuvre. Mais Charles, devenu majeur, compromit tout. Il rêva de rétablir l'autorité française dans le royaume de Naples, rêve qui le porta à négliger ses affaires intérieures. Au reste, le jeune roi n'était pas de taille à lutter, en politique, contre le souverain d'Aragon, Ferdinand ; il se laissa circonvenir, finit par céder et, en septembre 1493, le Roussillon rentrait sous l'autorité aragonaise.

Ferdinand et Isabelle se hâtèrent de faire à Perpignan leur entrée solennelle, pendant que Charles VIII, vite désabusé, comprenait l'énormité de la faute commise et se livrait à plusieurs vaines tentatives. Louis XII, son successeur, aussi peu heureux, alla même jusqu'à offrir sa renonciation au royaume de Naples contre la restitution du Roussillon. Les négociations échouèrent, tout comme les entreprises militaires. François Ier, également, l'apprit à ses dépens.

Pourtant, les populations commençaient à trouver bien lourd le joug espagnol. Ferdinand avait édicté plusieurs mesures fâcheuses, rendues écrasantes par les guerres incessantes, par la progression des impôts, la famine, la peste. Et si Charles-Quint, petit-fils de Ferdinand, put vaincre François Ier, en Roussillon comme en Italie, c'est qu'il avait admirablement fortifié Perpignan, rebâtissant ses murailles, traçant de nouvelles lignes stratégiques, élevant de nouveaux bastions et protégeant par une seconde enceinte le vieux château, déjà très fort.

La ville résista à un autre siège, mais elle ne put soutenir le poids des calamités publiques, poids bientôt si insupportable qu'elle accueillit avec une sorte d'indifférence le transfert, en sa faveur, du siège épiscopal d'Elne (1602), l'octroi de lettres de noblesse accompagnant, désormais, l'exercice des fonctions municipales ; la création d'avocats gratuits pour les pauvres, ainsi que plusieurs autres concessions.

Les cœurs, ayant désappris l'affection envers l'Espagne, commençaient à se tourner vers la France, dont ils ne tardèrent pas à implorer le secours, lorsqu'on voulut toucher aux privilèges de la province et forcer les habitants (d'origine catalane) à loger les soldats castillans qu'ils détestaient (1640). Richelieu entendit la prière et se hâta de renforcer l'armée qui, déjà, venait de s'emparer du château de Salses[1] : elle arriva promptement sous les murs de Perpignan.

Le siège nouveau eut ceci de particulier que les assaillants étaient amis des assaillis contre l'ennemi commun, c'est-à-dire contre les Castillans, maîtres des ouvrages militaires de la ville. Ce fut une cruelle épreuve pour Perpignan, malgré l'admirable dévouement de son évêque, François Pérès Roig, qui s'interposa souvent entre le peuple et le commandant de la citadelle.

La relation du siège, œuvre du notaire Pasqual, contient des détails horribles... Mieux vaut les passer sous silence, non pourtant sans faire ressortir l'inébranlable constance des habitants dans leur résolution de devenir Français. Ils le devinrent effectivement le 9 septembre 1642, jour de la capitulation de la garnison castillane.

Richelieu eut ainsi la joie de voir entrer dans l'unité française ce noble et beau pays, que, très sûrement, il eût pris à tâche de favoriser. Mais ce fut un de ses derniers succès ; trois mois plus tard, le grand ministre mourait, suivi, à un nouvel intervalle de trois mois, par Louis XIII.

L'annexion du Roussillon allait peut-être se trouver compromise au milieu des troubles de la régence d'Anne d'Autriche. Le souple génie de Mazarin sut prévenir le danger, que la *Paix des Pyrénées* (13 août 1659) éloigna complètement.

Louis XIV n'eut garde de négliger le Roussillon ; cependant, ses guerres interminables l'empêchèrent de donner une suite sérieuse aux projets de Vauban sur Port-Vendres et de doter la province d'une station navale importante.

Plus tard, la bienfaisante administration du comte de Mailly ranima les espérances de Port-Vendres et fit beaucoup pour la contrée tout entière.

1. Le futur *grand Condé*, tout jeune encore, secondait le maréchal duc d'Halwin, commandant de cette armée.



PERPIGNAN. — ENTRÉE DE LOUIS XIII

Aussi, lorsque l'Espagne crut pouvoir profiter des événements de la fin du dernier siècle pour ressaisir la Cerdagne et le Roussillon, se heurta-t-elle à l'énergique fidélité des populations, et Ricardos, son général, dut-il reculer, vaincu, après une rapide campagne de quelques semaines.

Nos deux provinces frontières étaient françaises de cœur, françaises elles voulaient rester. En toute occasion, nul ne l'ignore, elles ont su le prouver et, de plus en plus, la France apprécie leurs grandes qualités. Le moment viendra donc où les derniers nuages seront dissipés, où aucun malentendu ne pourra persister.

Ainsi en sera-t-il du préjugé qui représente le Roussillon comme ayant toujours été illettré. On oubliait que l'Université perpignanaise datait de 1349 et que l'art de l'imprimerie fut apporté dans la province un quart de siècle seulement après qu'il eut conquis le droit de cité à Paris.

« Un traité de la Vie chrétienne, composé en 1412 par François Ximenès, fut le premier livre imprimé à Perpignan, en l'année 1502.

« Les bibliothèques durent se multiplier de bonne heure. En 1462, le Chapitre et la communauté de Saint-Jean en possédaient une. En 1481, on en voyait une autre au couvent de la Passion[1]. »

Les livres imprimés vinrent se joindre aux manuscrits, seulement beaucoup de ces livres furent rédigés en catalan, ainsi que le constate Raynouard :

« Le catalan est depuis longtemps une langue fixée ; elle a des grammaires et des dictionnaires, *un très grand nombre de livres catalans sont imprimés et il en existe un nombre bien plus considérable en manuscrit.* »

Les vieilles traditions n'ont pas été perdues. On ne se désintéresse pas plus des questions d'instruction dans les Pyrénées-Orientales qu'ailleurs.

La preuve en est bien dans la lutte généreuse élevée entre Port-Vendres et Banyuls, pour obtenir un établissement consacré à la science pure.

1. M. Pierre Vidal.

Elle se retrouve encore, cette preuve, dans l'hommage rendu par le département entier à François Arago, son glorieux fils.

Le développement régulier de cette incontestable bonne volonté produira les meilleurs fruits, car, il faut le souhaiter, parmi la jeunesse studieuse grandiront des hommes tout dévoués à leur province et prêts à lui apporter l'appui d'un travail intelligent, doublé de la patience qui sauvegarde le résultat des efforts tentés.

On n'obtient pas sur-le-champ les réformes les plus louables, mais il est bien rare que la ténacité ne soit pas récompensée.

Tous, tant que nous sommes, montrons-nous donc tenaces pour produire, chacun dans notre sphère, le bien particulier, prélude et base indispensable du bien général, de la prospérité de la Patrie.



En Roussillon. — Cabane de berger

CHAPITRE X

PERPIGNAN. — SES MONUMENTS. — SES HOMMES CÉLÈBRES

Si les monuments perpignanais ne sont pas nombreux, du moins offrent-ils un réel intérêt. Le plus ancien de tous est l'église, bâtie en 1025 par les habitants, qui la placèrent sous le vocable de saint Jean-Baptiste.

En 1102, le comte de Roussillon, Guilabert, dotait cette paroisse d'un chapitre de quatorze chanoines et, en 1116, le comte Arnaud Gausfred y annexait un hôpital.

Aujourd'hui appelée SAINT-JEAN LE VIEUX, l'antique église présente trois nefs construites à des époques différentes et une porte romane, fort belle, quoique son ornementation indique une reconstitution défectueuse, car les statues en sont de proportions inégales et de plusieurs styles. On ne retrouve plus dans le chœur, le tombeau du second roi de Majorque, Don Sanche, fondateur de la cathédrale actuelle.

C'est à Saint-Jean que fut promulgué le décret établissant le Tribunal du Saint-Office en Roussillon et, sous ses voûtes, se célébrait la *Fête des Fous*, inepte parodie, justement interdite en 1546. Les *Mémorias*, ou registres de l'église, très curieux à consulter, jettent un jour singulier sur les mœurs et coutumes au moyen âge du peuple perpignanais.

La cathédrale, c'est-à-dire l'église, qui, au commencement du dix-septième siècle, fut érigée en métropole, date de 1324. Le second roi de Majorque la commença, mais elle ne fut pas terminée avant 1509.

Superbe vaisseau, le regard surpris mesure les proportions énormes données à la largeur et à la hauteur de la nef unique, et se trouve attiré par les vigoureuses nervures de la voûte.

Très harmonieux, l'ensemble, pourtant, manque de lumière; ce

défaut empêche de bien juger des tableaux, des peintures murales assez remarquables, et enlève une partie de leur effet aux sculptures d'un buffet d'orgue exécuté en 1504.

Deux volets recouvraient jadis ce buffet, après les offices ; ils sont maintenant placés au-dessus de l'entrée latérale de l'église.

Le peu de jour régnant dans la vaste enceinte nuit encore beaucoup au retable du maître-autel.

Œuvre de Barthélemy Soler, que, tour à tour, on a cru Roussillonnais, Aragonais ou Catalan, ce retable, sculpté dans le marbre, est un monument des plus remarquables par son plan grandiose et son exécution si large, quoique soignée.

Douze pilastres ioniques, disposés sur deux étages forment les côtés et viennent encadrer, au centre, une vaste niche contenant la statue de saint Jean. Trois autres petites niches, placées au sommet de la première, renferment les statues de la Vierge, de sainte Eulalie et de sainte Julie[1].

A droite et à gauche, les intervalles entre les colonnes ont reçu, sur toute la hauteur des deux étages, des hauts-reliefs pleins de verve artistique.

Un couronnement en bois terminait le tout ; il a disparu et, peut-être, n'est-ce pas une grande perte.

A une telle conception sculpturale, il fallait un fronton digne de son mérite et, comme elle, taillé dans le marbre.

Sans doute, Barthélemy Soler n'avait pas eu le temps de terminer son œuvre.

Le tombeau de Louis de Montmor (premier évêque français nommé au siège de Perpignan, après la réunion du Roussillon à la couronne de France) a, par malheur, été mutilé. Ce qui en subsiste fait doublement regretter le vandalisme acharné dont nos trésors d'art ont été victimes.

La piscine des fonts baptismaux est regardée comme un spécimen de l'art visigoth. Elle provient de l'ancienne église de Malloles et se compose d'un gros bloc de marbre blanc, taillé en forme de cuve, dont une corde sculptée enserre les douves. Sur le rebord, une inscription latine est gravée.

On se réconcilie avec l'obscurité de l'église devant les

1. Ces deux saintes étaient les patronnes de la cathédrale d'Elne.

richesses étalées à profusion dans quelques chapelles. L'or y couvre les colonnes, les astragales, les festons, les statues, la représentation de nuages, de fleurs, de têtes de chérubins, de rayons multiples. Ce serait éblouissant si ce n'était de l'ostentation la plus lourde, du goût le plus contestable.

L'usage espagnol a prévalu, comme il prévaut encore un peu partout dans le département, où les statues d'église possèdent de véritables garde-robes et sont affublées de perruques; où, comme nous l'avons déjà vu, certaines scènes du Nouveau Testament sont bizarrement traduites : ainsi le Christ au tombeau, couché tout habillé, dans un lit garni de matelas, d'oreillers, de couverture.

Trait de mœurs antiques, accentuant une date de l'histoire du pays, il n'éveillera pas la raillerie chez un esprit soucieux de noter au passage la saveur naïve, le reflet des siècles écoulés[1].

Non loin de la cathédrale, on visite une chapelle bâtie en 1543 et dédiée au *Dévot crucifix* que l'on y vénère. Une pieuse légende est attachée à cette œuvre qui, dans son apparente vétusté, dans son style si incroyablement personnel, exprime une douleur, une résignation de l'intensité la plus vive, un sentiment de foi digne de la meilleure époque religieuse.

Placée sur un des points actuellement les mieux fortifiés et le plus élevé de la ville, l'église SAINT-JACQUES (*Sant Jaume*, en catalan) fut, selon le sentiment général, construite par le roi d'Aragon Jacques Ier. Il en est déjà question en 1244. Sa seule originalité consiste en ce qu'elle est formée, pour ainsi dire, de deux édifices : le premier, le plus ancien, est de style ogival, le second, de style roman.

Sauf un beau retable placé dans la chapelle de la Vierge, Saint-Jacques ne retiendrait pas longtemps l'attention; mais un tableau des plus curieux lui compose une meilleure ornementation que toutes les dorures répandues à profusion sur ses autels.

Le tableau, dit de *la Trinité*, était autrefois placé dans la chapelle de la Loge de mer[2].

1. Dans le même ordre d'idées, il faut ranger les curieux *ornements* des *calvaires* du pays de Tréguier. Voir le tome II du *Littoral de la France*.

2. C'est-à-dire la Bourse ou Tribunal de commerce. A l'époque, le commerce avait lieu par mer, d'où le nom de la Loge.

« Il est peint à la détrempe et porte la date de 1489. On y voit la Loge de Mer, telle qu'elle était au quinzième siècle, époque où la partie qui touche l'Hôtel de ville n'existait pas encore. Dans les nuages apparait un prélat qui bénit une flottille. Ce prélat est probablement saint Olaguer, archevêque de Tarragone et évêque de Barcelone, que les marins catalans invoquaient autrefois contre les Maures, dont il passait pour être la terreur. Le sujet qui est au-dessus représente Dieu le Père soutenant une croix, en forme de T, à laquelle est attaché Dieu le Fils. » (M. Vidal.)

L'église possède encore une très remarquable particularité : un autel placé au bas de la nef et regardant le maître-autel. Il est appelé *chapelle du Christ* et une confrérie, dite du *Précieux Sang*, y fut instituée en 1742.

Au clocher de Saint-Jacques, plusieurs fois réparé, se lie un souvenir scientifique : Cassini l'avait pris pour un des points de la triangulation préparatoire à sa magnifique *Carte de France*.

Un grand espace de terrain précède l'entrée de l'église. Il était affecté, selon le vieil usage, à la destination de cimetière de la paroisse et contenait, comme la plupart des cimetières catalans un grand nombre de monuments funèbres en forme de niche. Sauf deux, tous ont été abattus, et la statue de saint Jacques, qui a remplacé le cercueil de l'un des défunts arrachés au repos de la mort, semble contempler avec mélancolie cet espace de terre où, lors du siège de 1642, le notaire Pasqual, chroniqueur de ce triste épisode, vit des soldats affamés dévorer gloutonnement l'herbe poussant entre les tombes !

Sous le rapport architectural, Saint-Matthieu n'offre rien de très remarquable, mais la décoration de cette église est très riche en bons tableaux, et la statue du saint patron est une œuvre de mérite de François Boher, sculpteur roussillonnais.

Sainte-Marie de la Réal[1], fort bien restaurée, possède de remarquables fonts baptismaux, travail du quatorzième siècle, représentant les Apôtres et le Baptême de Jésus-Christ ; plusieurs tableaux de prix, parmi lesquels un *Crucifiement* de Rigaud, le grand peintre perpignanais.

Après cette revue rapide des églises de la ville, on veut donner au moins un instant à l'ancienne Université, fondée par Pierre IV en 1349, pour consoler quelque peu les habitants de la réunion

1. *Réal*, roi, en catalan. C'était, on se le rappelle, la paroisse de Majorque.

du royaume de Majorque (dont Perpignan était la capitale) à la couronne d'Aragon.

« Le roi érigeait l'*Université littéraire* pour y être enseigné le droit civil et canonique et les autres arts et sciences aux mêmes honneurs et prérogatives accordés à l'Université de Lérida, en Catalogne. »

Après diverses alternatives de prospérité et de ruine, les bâtiments de cette savante fondation furent affectés à une *École centrale*, puis, enfin, ils ont reçu la *Bibliothèque communale*, le *Muséum d'histoire naturelle* et le *Musée de sculpture et de peinture*.

C'était continuer dignement les vieilles traditions.

La Bibliothèque fut créée sous les auspices du maréchal comte de Mailly, un administrateur perspicace et dévoué. Aujourd'hui fort riche, elle possède de curieux incunables et des manuscrits, en petit nombre, mais très précieux. On y peut admirer un chef-d'œuvre, le *Missel de la Confrérie des Peintres et Merciers de Perpignan*, orné de vignettes et de splendides miniatures.

Un autre trésor, c'est la bulle d'institution de l'abbaye de Saint-Martin de Canigou, octroyée par le pape Serge IV. Elle est écrite sur papyrus et porte la date de 1011. Un cadre protège le vénérable document que l'École des chartes a fait lithographier et publier pour l'enseignement de ses élèves[1].

Le *Muséum d'histoire naturelle*, assez complet, garde entre autres une collection égyptienne de grande valeur et une série de papillons donnée par François Arago[2].

Le *Musée de peinture et de sculpture* fut créé, en 1832, par un peintre d'histoire roussillonnais, CAPDEBOS, qui s'y consacra entièrement, réussit à y rassembler plusieurs œuvres hors ligne de Rigaud et des toiles signées d'autres noms célèbres dans le monde des arts[3].

1. Nous ne saurions nous dispenser de rendre hommage à la complaisance avec laquelle M. Vidal a bien voulu nous renseigner sur la Bibliothèque communale. Nous ne regrettons que de ne pouvoir nous arrêter plus longuement sur cet intéressant sujet.

2. Don de M. CAMPANYO fils, qui s'est beaucoup occupé du Muséum et l'a enrichi de plusieurs collections. En fait, les galeries ne présentèrent pas d'intérêt avant 1837, époque où M. BOLUIX, capitaine de frégate, y rangea le fruit de ses patientes recherches, pendant plusieurs voyages qu'il fit autour du monde.

3. Au nom du fondateur du Musée, il convient d'ajouter celui de M. STÉPHANE BEDOS, avocat, généreux donateur d'une belle collection de dessins, de pastels, etc.

Il serait à souhaiter qu'un grand nombre de débris : pierres tombales, inscriptions, colonnes, chapiteaux, dispersés çà et là, notamment dans la cour, furent classés avec ordre, afin de former le noyau d'un musée archéologique dont l'étude aurait un intérêt réel.

Mais nous ne devons pas oublier que le temps enlevé à notre étude du littoral même nous est des plus limités.

Reprenons donc le chemin conduisant à la *Loge de mer* qui, avec le *Castillet* et la *Citadelle*, représente la partie monumentale la plus pittoresque de Perpignan.

Combien pourtant ce Tribunal, fondé en 1397 par le roi Martin, aurait besoin d'être délivré de tout ce qui empêche d'apprécier son mérite visible encore, malgré de nombreuses mutilations.

Les deux arcades voisines de l'angle de la place de la Loge remontent au roi Martin ; les deux autres, avec le reste du monument qui y correspond, datent de Charles-Quint et furent ajoutées en 1540, comme le prouve une inscription catalane placée entre les ogives de deux dernières portes. Au reste, la partie la plus ancienne de l'édifice est la mieux conservée et le style gothique, mitigé par l'influence du style arabe, s'y montre gracieux.

Dans l'une des façades, on admire les vastes portes, les ogives aux crosses d'acanthe ; puis, réunis par couples sur un appui commun, agrémenté de branches de chêne, les groupes de fenêtres ornées de bouquets, garnies de meneaux formant arcades, et se terminant en culs-de-lampe soutenus par des têtes humaines. Des clochetons, sur un fond de larges cannelures, les accompagnent.

La seconde façade présente une disposition rare des fenêtres, toutes quadrilatérales et partagées en trois parties par des doubles meneaux, tantôt minces et délicats, tantôt épais. Chaque montant est formé par trois demi-colonnettes groupées, qui supportent une ouverture occupant le tiers supérieur de la baie tout entière, « ornement aussi rare dans ce genre de fenêtres, que le sont ces fenêtres elles-mêmes dans le style ogival[1] ».

1. M. Henry. *Le Guide en Roussillon.*

Des rameaux de chêne, des figures d'hommes et d'animaux, sont sculptés sur l'appui des fenêtres.

On retrouve au Musée les restes de la primitive balustrade, véritable dentelle de pierre. Celle que l'on voit aujourd'hui a été refaite en 1842, par les soins du baron GUIRAUD DE SAINT-MARSAL maire de Perpignan.

Deux génies d'une bonne exécution soutiennent un très bel écu et la girouette grinçant sur l'édifice représente exactement un navire du temps, avec ses mâts, ses hunes, ses cordages.

C'est bien, mais il faudrait davantage et on doit regretter que M. de Mailly ait prêté la main à la transformation de la *Loge* en théâtre. Le pauvre monument y perdit une fort belle salle et une chapelle, qui possédait le curieux tableau, dit de la *Trinité,* maintenant placé dans l'église Saint-Jacques.

Plus tard, ce fut pis encore. De mauvaises masures vinrent s'appuyer contre la Loge, dressant leurs cheminées le long des frêles colonnettes des charmantes fenêtres et une remise de diligences fut installée dans la salle basse ! !

Les masures ont disparu, une restauration à peu près complète a eu lieu. Mais, semblables aux vieux soldats qui continuent à souffrir des blessures reçues jadis sur le champ de bataille, les édifices se ressentent toujours des mutilations aussi aveugles que criminelles dont ils subirent l'atteinte.

Et la *Loge* ne fait pas exception à cette règle, quoiqu'elle puisse, pendant un instant, donner l'illusion d'une belle, d'une inaltérée beauté.

L'*Hôtel de ville* est contigu à l'ancien *Consulat de mer*. Son premier agrandissement eut lieu en 1315. Charles-Quint s'en occupa. Dans son enceinte était installée une chapelle, bénite en 1602 par l'évêque d'Elne. Présentement, la chapelle est devenue la salle des mariages et, de sa superbe ornementation, n'a conservé qu'un beau plafond, moins beau pourtant que celui de la *Salle des consuls*, située immédiatement à l'étage inférieur. Divisé en caissons profonds, ce dernier plafond, œuvre charmante, était digne de figurer au-dessus du siège royal, couronné par un dais, sous lequel les consuls prenaient place, lors des réunions solennelles. Les princes d'Aragon n'avaient pas d'autre

trône, quand ils venaient visiter leur *très fidèle ville de Perpignan*.

A l'Hôtel de ville était déployé, si les circonstances l'exigeaient, l'étendard de la *Ma armada* (main armée), c'est-à-dire le drapeau de la municipalité, autorisée à défendre elle-même la ville qu'elle administrait.

La façade de l'*ancien Palais de justice*, avec ses belles fenêtres, ses colonnettes élégantes, sa porte majestueuse aux énormes voussoirs, est assurément d'un plus grand caractère architectural que celle du Palais nouveau, chétive imitation du style grec.

A travers les rues sinueuses, en négligeant de jolies fontaines, plusieurs belles maisons et les remarquables églises transformées des Carmes et des Dominicains, suivons la foule expansive. Elle nous conduira devant la forteresse du Castillet, dont les Perpignanais, en particulier, et tous les Roussillonnais, en général, sont, à juste titre, si fiers.

Son origine[1] n'a pas toujours été éclaircie, comme elle l'est maintenant. Sans aucune hésitation, on l'attribuait aux Sarrasins.

« Car, dit trop justement M. Brutails, l'esprit public est ainsi fait dans notre pays de France, qu'il n'existe pas une œuvre architecturale ancienne de quelque importance où le peuple ne voie la main de conquérants étrangers : Romains, Maures, Anglais. Comme si nous avions sur ce chapitre-là besoin d'être jaloux d'une nation quelconque ! Comme si nos ancêtres du moyen âge n'avaient pas été les plus féconds et les plus admirables des constructeurs ! »

M. Pierre Puiggari assigne l'année 1319 comme date de fondation du Castillet, sur l'ordre de Don Sanche II, roi de Majorque.

Mais M. Henri a démontré que le Castillet n'existait pas en 1344 ; il ne figure pas davantage, en 1346, sur la liste des châteaux forts du Roussillon, où, cependant, il eût pris l'une des premières places. Mais voici qu'en 1368 on s'occupe « d'élever à Perpignan les tours de la porte placée sous l'invocation de Notre-Dame ».

A cette époque, la dynastie aragonaise se voyait entourée

1. M. Auguste Brutails, archiviste du département des Pyrénées-Orientales, a publié une très remarquable *Étude archéologique sur le Castillet*. On ne pouvait unir plus d'érudition à une plus claire, une meilleure interprétation des faits.

d'ennemis. Sa branche cadette, la dynastie majorquaine, cherchait à recouvrer sa puissance. Charles le Mauvais, roi de Navarre, trahissait tous ses alliés, Pierre le Cruel, roi de Castille, ne demandait que la guerre, et un danger, déjà une première fois écarté, s'approchait menaçant : c'était le passage des *Routiers,* ou *Grandes Compagnies* conduites par Duguesclin, au secours du frère de Pierre le Cruel, Henri de Transtamare, prétendant à la couronne castillane.

Il fallut songer à défendre plus sérieusement le Roussillon et la Cerdagne. Perpignan ne pouvait être oublié : les travaux de la porte *Notre-Dame* furent entrepris.

Mais, se demande avec beaucoup de justesse M. Brutails, ne peut-on croire à une simple confusion causée par les appellations anciennes et modernes ?

« On aurait tort d'opposer ces deux termes l'un à l'autre. Si le Castillet avait, par ses dimensions et sa position stratégique, toute l'importance d'une forteresse, il est, par la nature de ses constructions, une porte de ville flanquée de deux tours et surmontée de salles pour le logement du poste et la manœuvre des herses, et rien n'empêche que l'on ait appelé, en 1368, porte Notre-Dame, ce même monument que nous nommons, nous, le Castillet[1]. »

On ne saurait mieux dire, et tout, situation ou architecture, corrobore cette opinion, que, seuls, des documents plus précis, encore à trouver, pourraient infirmer.

Louis XI restaura la forteresse, construite à l'origine pour repousser les attaques des Français. Le Castillet lui dut l'encorbellement des mâchicoulis qui le couronnent d'une façon si pittoresque. Il lui dut, de plus, une destination dont le noble édifice se fût bien passé. Des prisonniers y subirent une étroite réclusion : parmi eux « *frère Salvat* » gardé avec un terrible appareil de chaînes pour un crime aujourd'hui inconnu (1478).

Louis XI sembla avoir deviné le rôle futur du Castillet, car, avec le perfectionnement de l'artillerie, son importance militaire tomba et il prit rang de prison d'État. En 1675, des révoltés y furent jetés. La main de l'un d'eux, MATTHIAS TIXEDAS, fut,

1 Ou *petit château*, par opposition à l'ancien château royal, devenu partie intégrante de la citadelle.

après son supplice, fixée sur une tige de fer émergeant au faîte du Castillet !

La Révolution n'eut garde de changer les attributions de la forteresse, puisque, d'après des comptes de janvier 1798, on voit réparer la fenêtre « d'où les prisonniers demandent l'aumône au passant[1] ».

Maintenant, le Castillet sert uniquement de prison militaire ; on ne peut le visiter et c'est peut-être heureux, car l'intérieur, aux voûtes mal bâties, aux salles irrégulières, ne pourrait que laisser une ombre sur l'extérieur si noble, si superbe.

D'abord, on a peine à croire que ces murs, aux parements de brique, datent de plus de cinq cents années. Ne sont-ils pas bâtis d'hier ?

Le ton chaud de ces briques, les longues et profondes nervures des créneaux, la courbe élégante des tours, le profil de la tourelle à coupole, le couronnement grandiose et la masse imposante des constructions nettement profilées sur le fond bleu si limpide du ciel, tout se réunit pour faire du Castillet un admirable, un merveilleux monument, bien placé entre la jolie ville et sa ravissante campagne.

Attiré par ce décor splendide, comme par l'attrait des jardins, des promenades de ses faubourgs, Perpignan vient en foule passer sous la voûte de la porte Notre-Dame, toujours ornée d'une statue de la Vierge. A ces chaudes imaginations méridionales, le vieux château plaît par son aspect, devenu magiquement flamboyant sous les rayons du soleil, ou mystérieux et poétique sous la lueur blanche de la lune.

Et quand un voyageur du nord s'attarde à ce spectacle, il emporte au fond de son âme un souvenir qu'il regretterait de voir jamais s'effacer.

Primitivement simple résidence royale, la forteresse fut construite vers la fin du treizième siècle et, peut-être, par les souverains de Majorque eux-mêmes. Les vieux titres parlent d'un *Pré de la Reine* d'un *Bois du Roi*, où vivaient des cerfs et des daims ; d'une véritable ménagerie, où figuraient des lions ; d'une sorte

1 Usage encore existant, au moins dans certaines villes d'Espagne. — A. BRUTAILS.

de volière, où se promenaient des oiseaux précieux, comme les paons si estimés au moyen âge. Dans les fossés jouaient de grands troupeaux de chèvres destinées à la nourriture des fauves.

Vint la réunion du royaume de Majorque à celui d'Aragon. Pierre IV, sur-le-champ, songea à utiliser, au point de vue de la défense militaire, l'excellente situation du château ; mais il dut ajourner ses projets, que le roi Jean Ier réalisa.

Plus tard, Louis XI, qui devait faire du donjon une prison, en y enfermant l'aîné des enfants de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, Louis XI reprit l'idée de Pierre IV. Charles-Quint suivit cet exemple et, lorsque sonna l'heure de la réunion à la France, les soldats de Louis XIII avaient à conquérir une vraie citadelle. Vauban, toutefois, ajouta encore à la force de la place, véritable ville où, sur l'esplanade, peuvent manœuvrer deux mille hommes de troupe.

La porte de l'enceinte fortifiée avait été ornée de statues par le duc d'Albe. Il n'est pas probable qu'elles soient représentées par les cariatides aujourd'hui existantes : d'un travail assez grossier, elles simulent des hommes se tenant par la barbe, geste familier aux Catalans, qui jurent volontiers par leur barbe.

La porte de la chapelle et sa façade méritent plus d'attention. La première est cintrée, avec des voussoirs lisses d'une grande largeur, caractère distinctif de l'architecture catalane : des blocs de marbre, alternativement rouges et blancs, les composent. L'archivolte retombe sur des colonnes engagées dans la muraille et terminées par des chapiteaux montrant des dragons combattant. Le travail en est presque délicat, si on le compare aux sculptures de la même époque. Tout le reste de la façade offre la disposition du portail. Des bandeaux horizontaux, en marbre blanc, alternent avec des bandeaux de marbre rouge.

La remarque a été faite depuis longtemps, que cette façade, unique en France comme ornementation, ressemble beaucoup à celle de l'église du couvent du mont Sinaï. Il suffit de se rappeler qu'à l'époque de sa fondation les souvenirs des croisades étaient encore dans toute leur vivacité, et que nombre de seigneurs roussillonnais, catalans ou aragonais, avaient au moins fait le pèlerinage de Terre Sainte, s'ils n'avaient figuré sous la bannière de la croix.

Une citadelle serait bien promptement réduite, si l'eau venait à lui manquer. La forteresse perpignanaise ne redoute pas cette éventualité. Une source très abondante, aménagée en forme de puits, suffirait à tous ses besoins. Des galeries souterraines, reliées à un bel escalier, conduisent à ce puits, appelé de *Sainte-Florentine*. Il n'a pas moins de 8 mètres de circonférence et s'enfonce à près de 40 mètres sous la colline, base de l'ancien château de plaisance.

Tous les perfectionnements de l'art militaire moderne ont, cela va sans dire, été appliqués à la citadelle, gardienne de la ville et d'une si grande étendue de pays.

Mais, tout en se réjouissant de constater comment notre département frontière est défendu, on peut voir la forteresse sous un autre aspect et lui demander une autre cause d'émotion qu'elle ne manquera pas de faire naître.

Construite au sommet d'une colline très élevée, sa position permet d'embrasser en quelque sorte la contrée tout entière.

Extraordinaire tableau, que l'on voudrait pouvoir retracer fidèlement dans ses multiples beautés, dans ses contrastes délicieux, dans sa surprenante sérénité!

L'air pur et sans brumes permet au moindre détail de prendre la place qui lui revient dans l'ensemble, et, successivement, se déroule une carte merveilleuse.

Au pied de la colline, Perpignan, avec ses maisons dorées par le soleil et ses toits rouges, se montre entourée de remparts dont le Castillet, l'unique entrée primitive de la ville, semble être la couronne.

La petite rivière de la *Basse* sépare en deux parties inégales l'échiquier de la ville, sur lequel se dressent les monticules du *Puig Saint-Jacques* et de *la Réal,* ainsi que la porte Saint-Martin, par où Charles-Quint fit son entrée dans la capitale du Roussillon.

Les *Arcades,* ou aqueduc conduisant à Perpignan l'eau du ruisseau de *las Canals* [1], jettent un ton gai sur la verdure qu'elles traversent. Au pied de ces arcades, Turenne et Condé avaient

1. Concédé en toute propriété par Charles VIII à la ville. Sa longueur est d'environ 29 kilomètres.

adossé leurs tentes, lors du siège conduit par Louis XIII et Richelieu. Les longues avenues bordées de platanes, les jardins, les bosquets touffus, les champs apparaissent sillonnés par de nombreux canaux et par trois petits fleuves : la *Têt*, coulant dans les faubourgs mêmes ; l'*Agli*, promenant au nord, dans la plaine de la Salanque, ses méandres féconds ; au midi, le *Tech*, glissant non loin d'Elne, la cité antique.

Vers l'orient tout entier, une bande de saphir étreignant la ligne blanche des sables, va rejoindre, dans une profondeur idéale, la courbe bleue du ciel. Des points mobiles la traversent : ailes de toile de barques de pêche empressées à profiter du calme des flots.

Au nord-ouest, à l'ouest, à l'extrême sud, un cirque rocheux : la chaîne des Corbières et la tour de Tautavel, la montagne de Força-Réal, les Albères, les premières cimes pyrénéennes, au milieu desquelles le Canigou, roi de l'horizon entier, déploie son brillant manteau de neige.

Puis, sur ces splendeurs naturelles, les marques du passage de l'homme : chaumières, maisons, villas, châteaux, ruines... trop visibles, celles-ci, car là, bien près et comme sous la main, gisent les tours effondrées de ce qui, plusieurs siècles avant Perpignan, fut, sous deux noms différents, la capitale du pays : RUSCINO ou CASTELL-ROSSELLO.

A peine plusieurs journées suffiraient-elles pour épuiser le cours des pensées éveillées par ce complexe tableau.

Les couleurs garderaient leur éclat et, une fois encore, on souhaiterait que notre France soit mieux connue, plus visitée par ses enfants.

Perpignan est maintenant tout développé des premières ombres du crépuscule. Il faut quitter la citadelle, redescendre dans la plaine et se diriger de nouveau vers le littoral.

Mais, avant de dire au revoir à l'aimable ville, souhaitons-lui un retour complet à la prospérité que, parfois, elle a connue.

Perpignan possède assez de ressources pour ne pas redouter l'avenir et se rappelle que, si la lutte abat les faibles de cœur, du moins elle retrempe l'énergie des forts, en leur faisant trouver dans l'obstacle même la pierre d'assise du succès.

CHAPITRE XI

CASTEL-ROUSSILLON [1]

Tracée le long du flanc de la colline, une route se présente ; elle côtoie la vallée couverte par les ravissants jardins, qui ont pris le nom de la colline, par les champs, les prairies où, vers le nord-est, la Têt roule ses eaux fertilisantes.

Tantôt cette route surplombe des ravins aux parois taillées à pic, tantôt une pente douce, insensible, la relie au fond de la plaine, en même temps que, de toutes parts, une végétation puissante sollicite les yeux charmés.

Cependant, au milieu du riant paysage, se présentent soudain les ruines d'une tour antique.

Elle ne domine pas de plus de 20 mètres l'horizon et à peine si quelques humbles maisons sont venues s'abriter derrière ses murailles. Rien de particulièrement majestueux ou pittoresque ne la signale ; on passerait indifférent devant elle et, pourtant, son sol doit garder les débris de ce qui fut une ville puissante, de la cité qui donna son nom au pays lui-même.

Aussi, pour en mieux souligner l'abandon, sommes-nous venus la visiter après Perpignan, alors que sa situation géographique la plaçait sur notre itinéraire de Canet au chef-lieu.

Car, s'il est bon de tourner sans défaillance ses regards vers l'avenir, il est salutaire de converser avec les morts, puisque du récit de leurs épreuves se dégage la leçon propre à nous guider dans notre marche en avant.

Quel peuple donna un nom à la ville disparue sous l'herbe ? Impossible de le dire avec certitude.

1. Castell-Rossello, nom dérivé de l'appellation ancienne : Ruscino.

Une opinion assez accréditée veut que les Phéniciens l'aient fondée [1].

Les Phéniciens, nul ne l'ignore, furent d'infatigables navigateurs, créant partout des comptoirs pour leur commerce. Aussitôt, l'objection se présente que Castel-Roussillon se trouve à plusieurs kilomètres de la mer ; mais, il ne faut pas oublier que la configuration antique du rivage était très différente de celle d'aujourd'hui. Peu à peu, sans répit, les terres d'alluvion ont comblé les lagunes, dont les étangs littoraux gardent la trace, en attendant qu'eux-mêmes disparaissent sous l'effort de causes semblables ou par le travail de l'homme.

Rien n'empêche de supposer que Rouskino ou Roskinon, avantageusement placée sur une colline, au milieu de lagunes navigables, fut remarquée par les marins phéniciens. Des fouilles bien conduites éclaireraient peut-être la question, le sol n'ayant jamais été interrogé, et, seules, des circonstances fortuites : pluies abondantes ou passages de charrue, ayant donné les quelques objets appartenant à la ville ruinée.

C'est deux cent dix-huit ans avant l'ère chrétienne que Ruscino prend place sur la scène du monde.

Annibal, triomphant en Espagne, faisait trembler Rome, qui cherchait à lui susciter des ennemis. Pour cela, elle envoya des ambassadeurs dans le midi de la Gaule.

Ces derniers provoquèrent une assemblée des chefs du pays, maîtres des passages des Pyrénées. L'entrevue eut lieu à Ruscino, dont elle prouve l'importance, car, certainement, une si nombreuse réunion de guerriers ne pouvait choisir un insignifiant village pour tenir des assises solennelles où allait se jouer la sécurité de la contrée.

L'issue tourna contre l'espoir des Romains. Ils eurent beau exalter la gloire, la grandeur de l'empire, ils éveillèrent ainsi les susceptibilités de ces fiers guerriers qui, sans doute, estimant heureuse pour leur indépendance une lutte entre deux puissances menaçantes, se prononcèrent en faveur du grand général carthaginois.

Annibal obtint droit de passage et même renforça son armée

1. Docteur Movers.

de soldats gaulois. Mais la brillante, la surprenante campagne, qui paraissait devoir anéantir l'influence romaine, finit par échouer misérablement.

Ruscino pouvait craindre de tristes représailles : il n'en fut rien ; même, selon toutes probabilités, elle resta le centre de l'administration romaine dans le pays. Du moins conserve-t-elle le titre de *ville*. Pomponius Méla lui donne la qualification de *colonie*, et Pline la nomme *Ruscino latinorum*. Elle était par conséquent une des colonies jouissant du *droit de latinité*.

L'ombre s'étend de nouveau sur Ruscino, qui va perdre jusqu'à son nom. En effet, lorsque, dans les premières époques si affreusement tourmentées du moyen âge, elle figurera encore, c'est de *Rossiliana* ou *Rosciliona* qu'il sera question.

Les hordes barbares accourent du Nord ; leur flot inonde la pauvre colonie romaine, et le neuvième siècle ne compte plus Rosciliona parmi les cités. On désigne ainsi, avec une nouvelle altération de nom, un simple château, fondé, selon toute apparence, par les Visigoths, conquérants du pays. Le *castrum Rossilionis* n'en laisse pas moins une trace persistante dans le souvenir des habitants, puisqu'il a l'honneur de servir à désigner la vaste plaine littorale étendue des confins du Languedoc à ceux des Pyrénées. Désormais, le nom de ROUSSILLON est connu : il ne se perdra plus.

Combien serait attachante, si on pouvait la reconstituer, l'histoire du château visigoth. Quels hôtes n'a-t-il pas dû recevoir ! Peut-être MUNUZA, lieutenant de l'émir sarrasin ABD-ER-RHAMAN, y a-t-il amené sa femme LAMPÉGIE (fille d'Eudes, roi d'Aquitaine) [1], avant de chercher dans les montagnes un refuge contre la colère du maître qu'il venait de trahir !

Peut-être aussi l'ancienne Ruscino lutta-t-elle contre l'importance recouvrée par Illiberris, devenue la ville impériale d'Elne, importance plus tard dévolue à Perpignan !

1. Voir, tome IV, chapitre : *Ile de Ré*. On doit se souvenir que le roi, ou plutôt le duc d'Aquitaine EUDES, voulant secouer le joug français, n'hésita pas, chose étrange pour le temps, à faire alliance avec les Sarrasins, en donnant sa fille LAMPÉGIE en mariage à MUNUZA, l'un des lieutenants d'ABD-ER-RHAMAN, qui ne tarda guère à se révolter contre l'émir. Une tradition veut que Munuza, vaincu, ait été tué à PLANÈS, près MONTLOUIS, et longtemps on a cru que l'église du village, de forme toute particulière, était une mosquée construite sur le tombeau du guerrier arabe.

Cependant, on rapporte qu'elle était encore, en 816, regardée comme l'une des principales cités de la marche d'Espagne, car Louis le Débonnaire la nomme en troisième lieu, quand il ordonne qu'une copie des privilèges accordés par lui sera déposée dans chacune des sept villes les plus considérables appartenant au peuple espagnol.

Ensuite, rien, toujours rien; mais, en tout cas, le *Castrum Rossilionis* ne fut pas à l'abri de catastrophes nouvelles, car les ruines encore debout, restes de la forteresse féodale, ne doivent pas remonter au delà du douzième siècle.

Ses seigneurs primitifs voient leur lignée s'éteindre. Au treizième siècle, la famille de CASTELLNOU possède le château, et, vers la fin du quatorzième (1378) c'est le *donzell* PIERRE DE PERAPERTURA, issu des vicomtes de Fenouillet, qui devient seigneur de CASTELL-ROSSELLO [1].

Les transmissions du titre furent fréquentes. La famille de CANTA le possédait en 1629. Elle le céda aux seigneurs D'OMS, et l'un de ces derniers donna en toute propriété la vieille tour à la ville de Perpignan.

Actuellement, on vient moins à Castell-Rossello pour les souvenirs historiques que pour y songer à la cruelle infortune de GUILLEM DE CABESTAING [2]. Possesseur du château portant son nom, Guillem n'en avait pas moins aspiré à devenir écuyer de Raymond de Castell-Rossello, et ce dernier était fier du relief que le talent poétique du jeune seigneur jetait sur lui-même comme sur sa femme Saurimonde.

Le bon accord ne dura pas longtemps. Fou de jalousie, Raymond tue le troubadour et lui arrache le cœur ! Puis, ne jugeant pas encore sa vengeance assez horrible, il la complète justement de la manière que le sire de Vergy est accusé d'avoir inventée !!

Alphonse II, roi d'Aragon, punit Raymond, ajoute la tradition... Punition d'autant plus facile à exercer que la tradition, radicalement fausse, est sortie de toutes pièces d'une imagination amie, avant tout, des réminiscences.

1. M. VIDAL. — Il faut se rappeler (circonstance déjà mentionnée) que le mot *donzell* est la contraction du mot *damoisel* appliqué aux jeunes gens de race noble.

2. En langue romane : *Guillems de Cabestanh.*

On a pris la peine de comparer les dates données, et la vérité s'est fait jour : mieux eût valu *rêver* autre chose. Mais d'ailleurs la réfutation, cependant très claire, n'empêche nullement beaucoup de voyageurs de tenir pour la version première.

Quoi de plus vivace que les racines du mensonge ?

La tour et une petite chapelle romane sont tout ce qui reste du château, avec des parois de citerne en béton, des pavages en briques et des pans de murailles en briques et moellons, alternés par assises disposées en arêtes de poisson. Les fouilles devraient y être fructueuses, vu le grand nombre de médailles d'époques très différentes trouvées par hasard.

Il est, on ne saurait le nier, très glorieux pour la France d'avoir obtenu de pouvoir fouiller plusieurs des lieux célèbres de la Grèce. Les lecteurs du *Littoral* seraient les derniers à chercher à affaiblir le prestige artistique et scientifique de notre Patrie. Pourtant, à côté de ces travaux lointains, ils souhaiteraient que le sol même du pays fût plus largement interrogé, que notre propre histoire passionnât davantage.

Bien des précédents encourageraient les chercheurs : les découvertes du P. de La Croix, à Sanxay-le-Grand, par exemple, découvertes, il est vrai, qui réclament une très sérieuse protection, si on ne veut pas en perdre le fruit.

Mais nous sommes à Castel-Roussillon. Du pied de sa tour, regardons les champs bordés d'aloès aux feuilles rigides, la campagne fertile où, nombreuses, se dispersent des villas construites sur le modèle d'un château seigneurial. Beaucoup d'entre elles se dressent pour regarder la mer, qui bruit au loin et exhale ses souffles rafraîchissants.

Tout près, dans les maisons élevées sur le sol de Ruscino, on perçoit le mouvement spécial aux exploitations agricoles : les voix joyeuses des enfants et le cri des animaux de ferme y ont remplacé les fracas de la guerre.

Cela vaut mieux, car c'est l'avenir autant assuré qu'il puisse être donné à l'homme de le faire, l'avenir, plus tard oublieux, à son tour, des douleurs, des travaux des ancêtres.

Ainsi combien, déjà, se souviennent que, sur la limite de Castell-Rossello, fut créée, en 1800, une bergerie destinée à rece-

voir seize béliers et trois cent trente-quatre brebis mérinos, choisis en Espagne ?

La bergerie prospéra, grâce au climat, et le Roussillon, comme plusieurs départements voisins, lui doit de beaux troupeaux, mérinos ou métis, à la laine estimée.

Il est temps de quitter Castell-Rossello : le vent de mer, devenu plus vif, nous rappelle sur la plage.

Adieu à la mystérieuse Ruscino ! et, en suivant la rive gauche de la Têt, explorons sommairement la plaine de la *Salanque*.



En Roussillon. — Type de bergère.

CHAPITRE XII

LA PLAINE DE LA SALANQUE ET L'EMBOUCHURE DE LA TÊT
SAINTE-MARIE-DE-LA-MER. — VILLELONGUE
TORREILLES. — CLAIRA

Depuis la rive gauche de la Têt jusqu'à l'extrémité sud du grand étang, appelé *de Salses et de Leucate*, une superbe plaine, admirablement cultivée et renfermant huit communes, a remplacé les lagunes primitives, ainsi que les marais autrefois formés par le cours torrentueux de la Têt et de l'Agly.

Conquise sur la mer et sur deux fleuves, souvent submergée pendant l'hiver, traversée par de nombreux canaux d'irrigation, surchauffée, en été, par un soleil puissant, la terre, extrêmement fertile, se prête à toutes les cultures : la vigne, surtout, y était prospère et donnait des vins excellents.

Il faut, maintenant, ou reconstituer ou travailler avec un soin minutieux les vignobles profondément atteints. Mais ici, comme dans les autres localités déjà parcourues, les cultivateurs ont repris courage, et leurs efforts, secondés par l'emploi des méthodes les plus judicieuses, promettent un résultat satisfaisant.

Une arrière-pensée attristante ne jette donc pas son ombre sur l'exploration de la SALANQUE ou SALANCA, nom donné à cette vaste plaine, parce qu'elle possède, au bord de la mer, de nombreux marais salants[1].

En vain, on y chercherait une réminiscence de son état ancien, et le marin des premiers âges de la navigation méditerranéenne ne pourrait plus venir y créer des comptoirs avec escale facile.

1. En catalan, le mot sel est dit : *sal*.

La Têt, qui s'ouvrait largement aux *gaulus* phéniciens [1], ne peut plus recevoir en tout temps même de très petites embarcations. Une barre sous-marine, formée par les sables et le limon, obstrue son embouchure, impraticable dès que le vent du large pousse vers la côte.

Selon l'opinion du savant prélat Pierre de Marca [2], le petit fleuve coulait, jadis, plus au nord et tombait dans la mer à six kilomètres de son embouchure actuelle, à Torreilles. Mais ce dernier point offrait trop de facilités aux pirates qui, fréquemment, ravageaient la côte. Un comte de Roussillon résolut d'obvier au mal, en faisant creuser un autre lit à la Têt et en comblant le premier port.

Le nouveau lit, commandé par la tour de Castell-Rossello, était désormais d'une défense moins précaire; par contre, il enlevait aux marins du pays le seul bon mouillage possible sur une assez longue étendue de rivage. A cette époque, il est vrai, la question avait moins d'importance qu'elle n'en présenterait de nos jours.

La Têt, maintenant, ne se lie plus d'une manière directe à la navigation; mais son rôle est considérable pour l'agriculture roussillonnaise, qui lui emprunte ses eaux par d'innombrables rigoles, et fait d'une plaine brûlante un jardin délicieux, un inépuisable grenier d'abondance.

Sainte-Marie-de-la-Mer confine presque à l'embouchure du petit fleuve, et son territoire, si riche en céréales, en légumes, en fourrages, en vignes, se termine, ainsi que le dit son nom, par la bande sablonneuse marine, régnant depuis Argelès jusqu'au Rhône.

Comme presque tous les centres habités du département, Sainte-Marie était ville fortifiée. Elle conserve encore une porte surmontée d'un clocheton maladroitement restauré; des pans de murailles la renforcent; l'un d'eux est terminé par une vieille tour assez imposante.

1. Navire arrondi, très vaste de capacité et propre, par conséquent, à emporter une grande quantité de butin ou de marchandises. Les marchands et les pirates phéniciens l'employaient.

2. Il vivait entre la fin du seizième siècle et le commencement du dix-septième. Richelieu l'estimait beaucoup. Son *Histoire des provinces limitrophes d'Espagne* est célèbre.

VILLELONGUE a gardé toutes les apparences d'une véritable cité. Elle possède une porte voûtée, des places, des rues presque pittoresques. Son beau clocher, bâti en prolongement d'une vieille nef romane, est d'un effet vraiment admirable.

Dans l'église même, l'archéologue déchiffrera des inscriptions datant du quatorzième et du quinzième siècle ; puis une pierre tombale, celle de BÉRENGER AMYLL, sacristain de la paroisse, mort en 1449. Il pourra étudier à loisir le plan si remarquable de l'église, aux trois absides, de PLANÈS, longtemps regardée comme une construction mauresque, et due probablement à un architecte basque.

La campagne reste toujours soigneusement cultivée, et c'est pour ainsi dire au travers de jardins fertiles que l'on arrive à TORREILLES[1].

Ce grand et joli bourg date-t-il de l'époque romaine? On le croit sans en avoir la certitude ; mais son église est désignée, en 1070, comme appartenant à l'abbaye de Saint-Michel-de-Cuxa. Elle existe toujours en ses parties essentielles et son rang n'était pas des plus humbles, car elle possédait un Chapitre dont l'archidiacre figura souvent dans des actes publics.

A un kilomètre du bourg, un ermitage, *Notre-Dame-de-Juègues* ou de *Juegas*, remonte au dixième siècle, et est spécialement dénommé dans une cession que l'Infant Jacques de Majorque fit, en 1245, à Delmau de Castellnou. Fort agréablement situé sur un tertre des mieux ombragés, l'ermitage, très fréquenté, confine aux ruines de *Modahens* ou *Mudagens*, appellation regardée comme la corruption du mot *Mutationes*, par lequel les Romains désignaient un lieu servant de relais pour le service de l'État[2].

Ce ne devait pas être l'unique station romaine de la contrée, car la remarque a été faite que, dans ce seul coin de la terre, la majeure partie des localités porte des dénominations données par le catholicisme ; aussi en a-t-on inféré l'existence, sur ce point, d'un certain nombre de temples dédiés aux divinités mythologiques, temples remplacés ensuite par des églises chrétiennes, autour desquelles se groupèrent les populations.

1. Ou TORRELLES.

2. LOUIS JUST. *Ermitages du diocèse de Perpignan*.

Si intéressantes que soient ces questions touchant aux origines de notre histoire, Torreilles se rattache d'une manière plus directe à l'étude du littoral par l'existence, sur son rivage, d'une baie naturelle, qu'il semblerait possible de transformer, au moins, en un port de pêche utile.

Nous venons de voir que le savant de Marca place à Torreilles l'embouchure naturelle de la Têt.

Vraie ou non, cette opinion prend une certaine consistance,



Torreilles.

lorsque l'on visite le *Bourdigoul*, entaille marine longue de plus de deux kilomètres, et très profonde.

Interrogeons les pêcheurs, ils répondront que l'on pourrait, avec une somme relativement minime, y créer une bonne station, d'un abord commode et d'un mouillage très supérieur à celui de La Nouvelle (Aude).

Son utilité se démontre par les difficultés d'accès et de tenue du port voisin, le Barcarès de Saint-Laurent, de plus en plus délaissé.

Mais, écrit de son côté M. Lenthéric, « nous assistons pour ainsi dire aux dernières années du *Bourgidou*[1]. Encombré par les limons qu'y jette un petit ruisseau, il se change en marais et finira, dans un laps de temps assez court, par disparaître sous les alluvions. Enfin, les vents et les pluies influent sur le niveau de ce bassin, dont l'entrée est souvent obstruée par les sables ».

Tout cela serait, assurément, peu de choses pour nos ingénieurs. Néanmoins, l'hésitation est permise, quand on voit des ports excellents, comme celui de Port-Vendres, par exemple, menacés d'une décadence prochaine. Et, pendant ce temps, nos populations maritimes, découragées, ne tournent plus leurs regards vers la navigation, dans la crainte d'une misère plus profonde que celle où chaque jour les plonge davantage.

Une étude de ce mal et surtout un prompt remède seraient bien nécessaires. Nous ne pouvons croire qu'une amélioration rapide ne répondrait pas à des efforts SÉRIEUX.

Dans tout ce canton, nous l'avons vu, l'agriculture, du moins, est en pleine prospérité, sauf la vigne ; mais, disent les cultivateurs, *nous viendrons bien à bout de la remettre solidement sur pied.*

Sur ce mot, à la fois rempli de courage et d'espérance, traversons encore Torreilles, belle agglomération rurale respirant l'aisance, pour franchir l'*Agli* et gagner CLAIRA[2].

L'histoire du bourg prouve que les populations de la Salanque se livrèrent de tout temps à l'agriculture. La charte de *franchises* que lui accorda le comte de Roussillon, Nunyo Sanche, en 1233, porte le droit « d'*empriu* ou l'usage des pacages pour les troupeaux, dans toutes les terres où il (le comte) recevait droit de pasquier, sans qu'ils (les habitants) aient à payer aucun droit ou redevance de pacage[3] ».

Dès le treizième siècle, Claira avait un château seigneurial,

1. C'est peut-être par suite d'une faute d'impression que ce mot a été ains orthographié, car il vient du provençal, *Bordigue*.

2. En langue catalane, ce bourg est appelé CLAYRA.

3. M. ALART. *Privilèges et titres*, première partie, page 134.

celui de *Biterna,* mais c'était une simple propriété particulière, nullement reliée à l'enceinte, élevée plus tard pour la défense du bourg et maintenant ruinée.

Le paysage est toujours gracieux. Les arbres y forment des bosquets serrés dont la verdure s'avive par les brises de mer et par le passage de l'Agli.

Beaucoup moins important que le *Tech* et, surtout, que le premier des fleuves du Roussillon, la *Têt,* il faut cependant reconnaître à l'*Agli*[1] une immense utilité pour ces campagnes, brûlées, en été, par un soleil nord-africain. Sans lui, la fécondité de la terre s'épuiserait bien vite et cette partie du Roussillon ne tarderait guère à perdre ses beaux ombrages. De plus, son embouchure a formé un mouillage, précaire, il est vrai, mais néanmoins très fréquenté jadis et par où s'écoulaient les produits de la région.

Ce serait plus qu'il n'en faudrait pour plaider la cause de l'Agli, si ses rives charmantes ne l'avaient tout de suite gagnée. Les peupliers, les oliviers, les platanes présentent comme une sorte de large avenue par laquelle nous pénétrerons dans Rivesaltes.

1. Ou *Agly*, contraction du nom ancien *aquilinus*. Il prend sa source dans l'Aude et, grâce à un fort affluent, la *Boulzanne* compte un cours de 93 kilomètres.



Pilota elegans (algue marine vue au microscope).

CHAPITRE XIII

RIVESALTES. — SAINT-LAURENT-DE-LA-SALANQUE ET LE BARCARÈS SAINT-HIPPOLYTE

Rivesaltes s'enfonce un peu dans les terres ; mais cette ville a si longtemps contribué au commerce maritime du département, elle a porté si haut la renommée des produits de ses vignobles, qu'une étape y est imposée.

La situation de Rivesaltes, au milieu d'une plaine fertile, très propre à la culture des céréales, ne semblait cependant pas la destiner à voir prospérer la vigne ; mais la sécheresse du climat, tout en influant très heureusement sur la qualité du blé, en diminue beaucoup la quantité, et c'est le contraire pour le raisin.

Bien avisés, les habitants choisirent ceux des cépages qui pouvaient le mieux s'accommoder de leur sol et bientôt le *grenache,* le *mataro,* la *carinyana,* la *picapolla noire* ou *grise,* la *blanquette*[1], fournirent des vins recherchés avec empressement. Parmi eux, le *muscat de Rivesaltes,* souvent qualifié de *roi des vins de dessert,* conquit le premier rang.

Ces admirables vignobles n'ont pas été, plus que tous les autres, à l'abri des ravages des insectes ; mais, nulle part, on ne montre plus de patiente énergie pour enrayer et vaincre le mal.

La scène est charmante pour le simple observateur, quand, au matin, les ouvriers de la vigne, rassemblés sur les diverses routes conduisant à leur travail, échangent des remarques, des observations encourageantes, puis se dispersent avec de bons rires, des éclats de voix respirant l'espérance.

Non, la ruine ne suivra pas de semblables efforts ; tout au

1. On croit les trois premiers de ces cépages originaires de l'Espagne.

contraire, nous l'avons déjà constaté avec une joie réelle, des habitudes observatrices, seul gage d'une culture intelligente, fructueuse, auront été contractées, et le travail, désormais sagement dirigé, patiemment, résolument continué, redeviendra largement rémunérateur.

Rivesaltes est d'origine très ancienne; elle se trouve sur la voie romaine qui traversait le Roussillon et on voit encore vis-à-vis d'elle, sur la rive gauche de l'Agly, des vestiges de l'antique station *Ad Combusta*. Les Phéniciens connaissaient celle-ci; on y a rencontré plusieurs traces de leur séjour, car, en ce qui concerne la plaine roussillonnaise, il faut toujours se souvenir que son littoral, très différent du rivage ancien, s'est établi aux dépens de la mer, refoulée par les limons et les sables que charrient les torrents. Aussi, de nos jours, peut-on, en quelque sorte, assister à l'accroissement des petits promontoires formés aux embouchures du *Tech*, de la *Têt*, de l'*Agly*.

Ad Combusta fut donc une station phénicienne, avant de passer sous la domination des Romains. Elle subsista pendant le moyen âge entier, sous le nom de *Tova*, ou plutôt *Tura*, abréviation probable de *Villa Turani*. Par malheur, les inondations de l'Agly, d'abord, les guerres continuelles ensuite, et, finalement, le séjour de l'armée de Louis XI, réduisirent Tura à un si complet état de pauvreté que ses habitants l'abandonnèrent vers la fin du quinzième siècle.

Rivesaltes, par contre, grandissait. C'était une seigneurie appartenant au camérier de l'abbaye de la Grasse (Aude); celui-ci, jugeant opportun de mettre la ville naissante à l'abri des incursions ennemies, obtint du roi d'Aragon, Alphonse Ier, la permission d'élever une enceinte fortifiée (1173)[1]. La Tour actuelle, dite de l'*Horloge*, a été bâtie sur l'ancienne porte ouverte dans les murailles.

Désormais, la ville allait promptement conquérir un bon rang dans la province.

Au quinzième siècle, elle fut dotée d'institutions municipales pour le bon fonctionnement desquelles s'établit un régime fort original.

1. Cette date est donnée par M. Vidal, qui combat une assertion faisant remonter à 1102 la construction de l'enceinte.

Nul, estimait-on, n'avait le droit de se soustraire à l'obligation, si honorable, de voter le choix des consuls; mais ne fallait-il pas faire la part de l'indifférence des électeurs?

Le mieux était donc de leur rappeler, au moment précis, le devoir qui incombait à leur sollicitude et voici comment on s'y prenait :

« Le jour de Pâques, tandis que le peuple était réuni dans l'église, à la fin des vêpres, un appariteur se dirigeait vers la porte pour empêcher les hommes de sortir. On faisait ensuite l'appel des chefs de maison et s'il manquait quelqu'un on l'envoyait quérir. Après quoi, tous ensemble, ils s'occupaient de l'élection préparatoire des consuls pour l'année qui allait commencer [1].

« A cet effet, les anciens conseillers choisissaient dix ou douze prud'hommes qui se retiraient avec eux vers les fonts baptismaux. Là, ils s'occupaient de l'élection du Conseil à désigner au nom de la Ville. S'étant mis d'accord pour le choix d'un sujet, ils le nommaient devant le peuple et, si le peuple l'admettait, il était définitivement proclamé. Dans le cas contraire, le peuple, à la majorité des voix, en élevait un autre, qui prêtait serment entre les mains du bailli. A son tour, le bailli nommait le second consul, et, si tout le peuple ou la majorité du peuple l'agréait, il prêtait également le serment requis. Ces deux élus, réunis aux consuls et aux conseillers sortants, élisaient enfin quatre conseillers nouveaux. »

Si, avec de telles précautions et de semblables garanties pour la sincérité des votes, les habitants avaient, par la suite, à se plaindre de leurs administrateurs municipaux, ils ne pouvaient incriminer leur propre prudence et se consolaient, sans doute, en réfléchissant qu'aucune institution humaine ne saurait prétendre à la perfection absolue.

Il était impossible que Rivesaltes, située sur la marche du Roussillon, ne souffrît pas de toutes les guerres allumées, pour la possession du pays, entre l'Espagne et la France. Plusieurs sièges furent mis devant ses murailles : en 1474, par Louis XI, puis, successivement, en 1496, 1503, 1639, 1641 et 1793. Toutefois, ne serait-il pas superflu de s'arrêter à ces souvenirs de tristesse, quand rien de particulièrement remarquable ne les signale à l'attention?

1. Nous empruntons ces lignes à M. Vidal, qui fait à ce sujet la remarque suivante : « Pendant longtemps, en Roussillon, comme en Catalogne, on fit commencer l'année au 25 mars, c'est-à-dire deux mois et vingt-cinq jours plus tard que sous notre manière actuelle de compter. »

La guerre, hélas ! est toujours la guerre, c'est-à-dire une cause de ruines effroyables, de douleurs cruelles. Mieux vaut assister à l'apparition de Rivesaltes dans le tableau commercial de la France. Cette apparition fut si fructueuse, l'élan donné si actif, que bientôt, du Roussillon entier, affluèrent tous les vins marchands, autrement dits propres à l'exportation. Des maisons de commerce se fondèrent, la ville s'agrandit et sa population a plus que doublé depuis soixante ans.

Le chemin de fer lui donna des débouchés nouveaux, et le mouvement s'accrut encore en même temps que la physionomie de Rivesaltes se modernisait.

Du passé, elle n'a guère autre chose qu'une porte presque monumentale, mais sans grand mérite architectural. En revanche, des boulevards, des places, une fort belle promenade ayant jeté bas des ruelles et bon nombre de masures, ouvrent une perspective charmante sur le cadre de verdure entourant la ville.

Pour voir celle-ci sous un de ses plus gracieux aspects, il faut se rendre à la tête du pont jeté sur l'Agly. Le petit fleuve s'est élargi : coulant doucement le long de ses rives herbues, après avoir passé sous un autre pont construit pour le chemin de fer, il vient baigner une vieille église, tout un quartier et un faubourg de la ville, avant de porter ses eaux vers la mer.

Rivesaltes, ici, semble perdue au milieu d'une forêt où les arbres du nord mêlent leur feuillage à celui des arbres du midi. Après les grands panoramas des montagnes que, tout à l'heure, nous contemplerons encore, on éprouve un charme indicible à s'arrêter un moment dans cette plaine. Si les lignes majestueuses lui font défaut, les impressions douces y abondent, portant avec elles le calme qui retrempe les forces, en les préparant de nouveau pour le travail.

Bien avant que Rivesaltes eût obtenu sa charte de commune, SAINT-LAURENT-DE-LA-SALANQUE était en possession de ses franchises municipales, franchises aussi étendues que le comportait l'époque (1213).

Nul *saig*, c'est-à-dire sergent de bailli, n'avait le droit de témoigner contre les habitants de la ville. Les baillis eux-mêmes et jusqu'aux viguiers du roi se trouvaient sous le coup de cette défense. Personne, non plus, ne pouvait forcer les gens de

Saint-Laurent à plaider hors de leur ville ou de leur territoire. Ils étaient affranchis de l'obligation de jamais servir de caution aux seigneurs dans les procès, contrairement à l'usage qui régnait alors. Enfin, en toute liberté, sans payer aucun droit, ils faisaient du sel et en conservaient pour leur usage et celui de leur famille[1].

Il ne paraît pourtant pas que ces libertés eurent grande influence sur le développement de la ville, puisque, pendant très longtemps, la population y fut en nombre insignifiant. Peut-être aussi la guerre s'opposa-t-elle à sa prospérité. Toujours est-il que les temps modernes semblent plus favorables à Saint-Laurent, maintenant belle et populeuse commune.

Son port y a beaucoup contribué, si toutefois on peut appeler port une simple plage concave où il faut embarquer et décharger les cargaisons au milieu de l'eau, opération, en somme, peu dangereuse, car le trafic du *Barcarès*[2] (ainsi est désigné le port et ce nom fait image, puisqu'il s'agit de simples barques) consiste surtout en tonneaux de vin.

Aujourd'hui, le mouvement y est nul ; mais, avant l'établissement du chemin de fer de Narbonne à l'Espagne, le Barcarès était plus animé, surtout aux mois de juin, juillet, août, ces mois que, dans leur langage poétique, les Espagnols appellent *les meilleurs ports de la Méditerranée*. Ils ont bien raison : la mer, alors, se montre moins capricieuse et les barques peuvent, sans danger, accoster le rivage où l'Agly, jadis, exerçait ses violences torrentielles. Une digue a enrayé le courant, devenu trop violent sous l'influence des crues de l'hiver et compromettant la sûreté des barques. Malgré cette digue, le Barcarès ne peut guère prétendre à une destinée plus haute que celle de station de bains de mer, tout en restant un port de pêche laborieux, préservé de la concurrence des pêcheurs étrangers.

Mais, avec M. Lenthéric, nous déplorons de voir peu à peu anéantir tous les centres où se recrute notre marine de guerre.

« Il est bon, sans doute, de créer de grands centres d'exportation et d'importation ; c'est avec un légitime orgueil que nous pouvons montrer

1. M. Alart. *Privilèges et Titres.*
2. Situé à 4 kilomètres de Saint-Laurent.

les vastes bassins conquis sur la mer et les magnifiques digues d'un port comme celui de Marseille, muni de toutes les installations perfectionnées que le commerce exige aujourd'hui pour la facile et rapide manutention de ses produits ; mais tout n'est pas dit pour un peuple, lorsqu'il a beaucoup importé et exporté ; il faut aussi songer qu'une grande nation, pour être longtemps prospère, doit s'appuyer sur une force militaire sérieuse ; que la marine de guerre est un des éléments de cette force, qu'elle ne peut vivre sans matelots, et que ceux-ci se recrutent presque exclusivement parmi les pêcheurs de nos plus modestes plages.

« C'est à ce point de vue que nous ne pouvons assister sans regret à la dépopulation de ces petites stations littorales et au dépérissement lent, mais continu, de nos ports secondaires. A ne considérer que l'embarquement et le débarquement des colis, ils sont sans doute bien inférieurs aux grands centres maritimes ; mais il ne faudrait pas oublier qu'au jour du danger ils rendent au pays des services d'un ordre plus élevé et, mieux que les grands entrepôts de commerce, fournissent à notre flotte les véritables hommes de mer. »

Ces observations si justes, *le Littoral de la France* les a déjà souvent faites et reprises chaque fois qu'elles étaient indiquées.

Le remède à une telle situation ? On ne pourrait le trouver, nous le répétons encore, que dans une étude très approfondie de nos rivages, au double point de vue purement maritime et commercial ; dans une revision complète des moyens de protection de l'État envers nos ports marchands et de pêche ; dans une réforme des tarifs de transport des compagnies de chemins de fer, dernière question que nous reprendrons quand il s'agira de constater le rôle laissé à nos canaux du Midi.

Ce qu'il faudrait obtenir : le relèvement de nos ports, n'est pas une affaire de mince haleine ; elle n'est pourtant ni au-dessus de nos forces, encore moins de notre intelligence, à condition, toutefois, de mettre à son service une patiente énergie, une inébranlable volonté.

En suivant la route qui nous conduira à Salses, les jardins, les vergers de SAINT-HIPPOLYTE se trouveront bientôt devant nous, gardés encore par les ruines du vieux château, où les Templiers avaient établi une de leurs résidences en Roussillon.

Ces moines guerriers succédaient aux Romains, anciens maîtres du village. Les traces du séjour de ces derniers sont nombreuses sur le territoire de Saint-Hippolyte. Des pans de murailles, une colonne, des inscriptions formaient déjà un ensemble prêtant à

l'étude, lorsque de nouvelles découvertes vinrent confirmer toutes les suppositions faites depuis longtemps.

Au mois de mars 1881, dans une vaste étendue de terrain appelée *Agly Beille* ou *Vieille Agly*, des ouvriers, travaillant à l'établissement d'un siphon pour le canal de la Salanque, rencontrèrent plusieurs assises de maçonnerie, en pierre de taille et béton, dont la présence invita à la continuation des fouilles. Bientôt d'autres blocs semblables apparurent et la conviction des archéologues, conviction déduite de l'examen comme du nom des lieux, fut que l'on se trouvait devant les culées intérieures d'un pont antique, jeté sur l'ancien cours de l'Agly, dont les eaux se déversaient alors dans l'étang de Salses.

La supposition n'a rien d'invraisemblable. Le petit torrent baignant la Salanque a donné assez de preuves de son ancienne humeur vagabonde et, d'ailleurs, son embouchure actuelle n'est guère éloignée de celle que les vestiges du pont lui assigneraient. Dans ce cas, il aurait été le *Sordus* tant controversé, et la petite mer intérieure, l'étang *Sordicène*.

Un autre monument possédé par Saint-Hippolyte divise également l'opinion des savants en épigraphie.

C'est la colonne placée sous le porche de l'église et présentant l'inscription suivante, gravée en creux sur six lignes distinctes :

FLAV. — VAL. — CONST. — ANTIN. — ONOB. — CAES.

Un chapiteau du douzième siècle, dans l'intérieur duquel s'ouvre une sorte de reliquaire, termine le fût de la colonne, mais ce dernier avait été utilisé sans beaucoup de discernement. En effet, la pierre, d'un grain calcaire assez grossier et de dimensions restreintes[1], a dû être à elle seule une colonne milliaire ou faire partie d'une borne plus importante du même genre.

Lorsqu'il s'agit ensuite de bâtir une église, on se servit des matériaux abondant sous la main; cette colonne prit place dans la construction, et parut propre à recevoir le chapiteau qui la surmonte.

Le temps fit son œuvre : l'église tombant en ruine, une cons-

1. M. A. GUITER. *Souvenirs du Roussillon*. Perpignan, imprimerie de *l'Espéance*, 1882.

truction nouvelle prit sa place ou bien une restauration changea l'aménagement intérieur. La borne romaine en fut rejetée et ce n'est qu'en 1874 qu'elle a été retrouvée dans un terrain voisin du maître-autel moderne. Il reste à trancher la question de savoir si l'épigraphe s'adresse au grand empereur Constantin ou à son fils Constantin le Jeune.

Toujours sous le porche et près de la borne, une table de marbre blanc, encastrée dans le mur, offre une inscription du treizième siècle avec des bas-reliefs intéressants[1].

A l'entrée de l'église, une pierre tombale, en calcaire bleu, porte l'épitaphe de François Joli, recteur (curé), décédé en 1605, dont la mémoire est toujours vénérée par les vieillards de Salses et de Saint-Hippolyte, qui tiennent de leurs pères le récit des vertus du digne prêtre[2].

Pendant un moment, le bourg de Saint-Hippolyte fut sur le point d'acquérir beaucoup d'importance.

Pierre-Paul de Riquet, l'immortel créateur du canal du Languedoc, avait étudié toute la côte du golfe du Lion et, en 1662, il était venu explorer le littoral roussillonnais. L'étang de Salses le frappa; il pensa qu'une communication facile pouvait y être établie avec son œuvre première. Dix ans plus tard, il revenait dans le pays, et, en 1674, les travaux commençaient. Abandonnés ensuite, ils n'ont jamais été achevés.

Faut-il le regretter? En constatant ce que sont devenues la plupart de nos voies navigables, ces regrets seraient au moins superflus.

On n'a de sollicitude, on ne trouve de ressources que pour les entreprises de chemins de fer, dont bon nombre, trop dispendieuses et sans avenir réel, absorbent très malheureusement une notable partie de l'épargne publique.

Le jour viendra peut-être où l'erreur sera reconnue; mais, en attendant, les années s'écoulent, aggravant le malaise dont souffre la France tout entière.

Néanmoins, il ne faut pas désespérer de l'avenir, dans un pays comme le nôtre, où, si les catastrophes ont été fréquentes, le relèvement a toujours suivi, prompt, complet.

1. 1m,05 de hauteur sur 1m,50 de grosseur.
2. M. André Guiter.

CHAPITRE XIV

SALSES ET SON ÉTANG. — LES MARAIS SALANTS. — LES GITANOS. DERNIER REGARD AUX PYRÉNÉES-ORIENTALES

La contrée va changer d'aspect. Les ramifications montagneuses, connues sous le nom de *Chaîne des Corbières*, s'avancent vers l'est, où elles rencontrent un ancien golfe marin, à présent fermé : l'*étang de Salses et de Leucate*, appartenant pour un tiers au département de l'Aude.

Un étroit passage court entre l'étang et la montagne. Il fut, pendant plusieurs siècles, « les Thermopyles du Roussillon [1] ».

Toutes les invasions durent le franchir et la longue lutte des peuples qui, tour à tour, se disputaient la possession de la province pyrénéenne, en fit trop souvent retentir les échos.

Aujourd'hui, la paix y règne, et l'industrie y a pénétré avec le chemin de fer.

De meilleures cultures assainissent l'air, que les exhalaisons de l'étang rendaient funeste : partout, la vigne était cultivée, prospérant à souhait au milieu des cailloux roulés, vestiges des crues hivernales de petits torrents bus par l'ardeur du soleil d'été.

Les oliviers, très vivaces, n'ont pas le port rabougri, souffreteux des oliviers de Provence. L'époque est donc bien passée où l'on pouvait dire du sol qu'il n'était pas meilleur que l'air méphitique engendré par les eaux stagnantes de l'ancien golfe.

Cependant, le travail d'assainissement réclamera encore plusieurs années, pour cette raison que, long de près de 20 kilomètres, sur une largeur variant de 1 à 9 kilomètres, l'étang ne remplit pas toujours son lit. Ses rives, imprégnées de détritus fermentescibles, restent à sec pendant une partie de la saison

1. J.-J. Baude.

chaude. D'un autre côté, le courant des graus[1], peu accusé, est fréquemment à la merci des vents qui ouvrent et ferment la bande sablonneuse du littoral marin, préparant, par conséquent, le comblement de cette vaste surface liquide.

Plusieurs projets ont eu pour but d'arriver à ce comblement. Les habitants, de leur côté, ne cessent d'y travailler avec énergie. Au reste, c'est seulement la partie presque atterrie qu'il importerait de dessécher : la partie profonde n'est pas malsaine. De plus, les poissons de mer y viennent frayer, attirés par les eaux de la *Font-Estramer* et de la *Font-Dame,* sources salées jaillissant, abondantes, des roches qui soutiennent les constructions du château.

Les anciens tenaient en grande estime le sel déposé par ces fontaines, qu'ils appelaient *Fons Salsulæ*. Strabon et Méla donnent une description des vastes aires où les eaux étaient aménagées pour en obtenir le produit.

De plus, Méla parle longuement de la couche végétale flottant alors, comme de nos jours, à la surface du lac et y formant de véritables îlots dont, toutefois, l'exploration pourrait coûter cher au curieux. Sous cet abri qui le préserve du soleil et le dérobe à ses ennemis, le poisson se développe rapidement. Voilà pourquoi Strabon, idéalisant sa remarque, donne le nom étrange, mais bien appliqué, de *fossiles*, aux muges ou mulets vivant, en quelque sorte, dans des *fosses* formées par l'amas inextricable des roseaux, des joncs ou autre plantes aquatiques.

A l'époque de sa libre communication avec la mer, le golfe de Salses[2] devait être navigable; mais de nos jours, les barques plates occupées à la pêche sont de très faibles dimensions, le fond, variable, présentant beaucoup d'obstacles.

Tel qu'on voit l'étang, et en tenant pour exacte l'interprétation donnée aux assises de maçonnerie romaine découvertes à Saint-Hippolyte, on partage l'opinion des savants qui retrouvent, dans la nappe d'eau verdoyante, l'antique *Sordicène* et, dans l'Agly, le fleuve *Sordus*.

Bientôt, néanmoins, par une pente toute naturelle, l'esprit

1. Il faut se rappeler que ce mot vient du latin *gradus*, passage.

2. On écrit aussi *Salces;* pourtant le nom vient du mot *Salsulæ* appliqué aux fontaines *salées*.

abandonne ces souvenirs incertains, néglige de s'arrêter à la lecture des itinéraires romains (qui comptent *Ad Salsulas* parmi les stations de la Voie Domitienne) ou à la rencontre de débris de médailles, et se remémore les faits de l'histoire du bourg.

Et d'abord, il convient de se représenter la situation de Salses sur le seuil même du Rousillon. Le passage au pied des Corbières, quoique très difficile, n'était pas infranchissable, à condition que rien ne gênât ses débouchés.

Mais, au nord, un cap élevé, le *Promontorium candidum*, c'est-à-dire les assises blanchâtres du promontoire de *Leucate*, se couronnaient d'un château qui rendait son possesseur maître du défilé. Les rois d'Aragon voulurent élever forteresse, contre forteresse et le château de Salses vint couvrir la route au sud. Tacitement, la frontière des deux royaumes fut marquée au milieu du terrain ainsi gardé à ses extrémités respectives, ce qui ne l'empêcha pas d'être violée de part et d'autre.

Bâti vers le douzième siècle ou au plus tard au commencement du treizième, le château de Salses, assiégé en 1438 et en 1496, fut démoli et reconstruit par Chales-Quint, dans une meilleure position. Immense carré de maçonnerie, flanqué d'une grosse tour à chaque encoignure, il élevait sur de vastes souterrains ses murailles prodigieuses en épaisseur.

Sa force fut mise à l'épreuve avant son achèvement. Don Sanche de Castille le commandait en 1503, lorsque le maréchal de Rieux, général de Louis XII, vint l'assiéger. A cette entreprise, nos soldats apprirent, malheureusement pour eux, les terribles effets des travaux de mine.

« L'ingénieur espagnol Ramirez (qui dirigeait en ce moment les travaux du nouveau fort) avait vu Pierre de Navarre prendre par ce moyen le château de l'Œuf aux Napolitains. Il établit un fourneau sous une courtine qu'il nous laissa emporter, et l'explosion fit périr quatre cents hommes qui se croyaient vainqueurs[1]. »

Cent trente-six ans après, le futur vainqueur de Lens et de Rocroi, le prince de Condé, à peine adolescent, s'emparait du château de Salses (1639), qui fut placé sous les ordres de d'Espenan.

1. J.-J. Baude.

L'occupation française dura peu. En 1640, d'Espenan se voyait obligé de capituler, après une défense opiniâtre... Capitulation effacée en 1642, époque où le drapeau de France flotta sur les tours pour n'en plus descendre.

La paix des Pyrénées ayant réuni le Roussillon[1] à la couronne de Louis XIV, ce prince jugea inutile la conservation des deux forteresses gardiennes du défilé des Corbières. Le château de Salses, pourtant, ne disparut pas ; mais ses belles tours, veuves de leur couronnement, furent ramenées au niveau des murailles.

Une petite garnison, renouvelée par celle de Perpignan, l'occupa longtemps ; on la supprima, et la fièvre, sans doute, motiva cette suppression, car, deux fois par semaine, en automne, il fallait relever les soldats de leur poste. Aujourd'hui, un portier-consigne suffit à la garde du fort abandonné.

Magnifique spécimen de l'architecture militaire au quinzième siècle, il impose par son air de solidité massive, la largeur de ses douves, où croissent maintenant des fruits et des légumes ; par la hauteur des portes et des voûtes des salles ; par les dimensions de sa cour d'honneur ; par le nombre des logements qu'il renferme.

Si les grands seigneurs espagnols ou français pouvaient revenir l'habiter, la restauration n'en serait pas difficile.

En été, lorsque le soleil règne en maître sur la plaine roussillonnaise, lorsque le bourg a clos ses portes et ses fenêtres pour essayer de respirer un peu de fraîcheur, le château de Salses prend un aspect merveilleux.

Fortement adossé contre le flanc nu des Corbières, il mêle la teinte rouge vif des briques de ses murailles aux couleurs violentes des assises rocheuses que ses tours dominaient autrefois.

La terre, haletante, brûlée, revêt, elle aussi, cette robe dont la nuance fauve[2] lui a peut-être imposé le nom qu'on lui donne.

Les torrents ne coulent plus, leur lit est marqué par des amoncellements sinueux de cailloux à demi broyés. L'étang dort

1. Voir, page 4 du présent volume, pour la nomenclature des petits pays réunis à la France en même temps que le Roussillon.

2. On a souvent dit que le mot *Roussillon* impliquait la signification de : « plaine roussie par le soleil ».

lourdement entre ses rives desséchées sur une plus large étendue. Le bourrelet de sable qui le séparait de la mer étincelle, aveuglant. Un poudroiement léger tourbillonne dans l'espace, blanchissant les arbres desséchés et piquant des points dorés sur les montagnes pelées.

Une sorte de flamboiement, embrasant l'atmosphère, donne au château un reflet d'incendie ; mais, toujours superbe, quoique vaincu, quoique découronné, il se redresse dans sa majesté, prêt à défendre de nouveau, s'il le fallait, le pays placé sous sa protection.

On franchit encore le vieux pont-levis, si l'on a oublié de demander à voir le plan du château des Tuileries, exécuté au crayon rouge, dit une tradition, dans une chambre de la forteresse de Salses, par deux dames que Louvois y avait fait enfermer au moment du procès de la marquise de Brinvilliers. Rien n'a pu éclairer sur le nom et sur le sort ultérieur des prisonnières ; mais, quant au dessin, il a été reconnu trop net d'exécution, la règle et le compas y ont trop coopéré, pour qu'on ne l'attribue pas au fruit des loisirs d'un officier de la garnison du château.

Si une excursion au centre des Corbières n'effraye pas, on visite la vieille forteresse d'Opol [1], qui donne son nom au grand talus rocheux inclinant vers la mer. Le *Plan d'Opol* se relie au *Plan de Fitou*, au nord, et avec le chaînon de *Tautavel* vers le sud-ouest, tandis qu'en arrière, dans la direction nord-ouest, courent les montagnes de *Perillos* ou *Perilhos*, siège d'une vicomté du même nom, appartenant, dès le quatorzième siècle, à une illustre famille du Roussillon.

Puis, tout proche de Salses, le hameau de Garrius ou Garrieux rappellera, d'après M. Pierre Puiggari, les Celtes, nos ancêtres, et les Romains, bien longtemps maîtres du pays.

Ainsi qu'une foule d'autres communes roussillonnaises, Salses est donc admirablement pourvu de sujets d'étude, anciens ou modernes, du plus haut intérêt.

Parmi les derniers, il faut compter une petite colonne en fonte, fixée sur un pilier en maçonnerie au bord de la route, tout près de la gare.

1. Ancien *oppidum* ou place forte romaine.

On est en face du *Terme boréal,* l'une des bornes qui formèrent la base de l'observation astronomique, destinée à mesurer l'arc du méridien compris entre Dunkerque et Barcelone, et à figurer dans la triangulation des Pyrénées.

Le *Terme austral* se trouve au Vernet, non loin de Perpignan. La belle montagne de *Força-Réal,* haute de plus de 500 mètres, et jadis base du *château royal* qui lui a donné son nom, reçut également un signal rattaché par Méchain à la même opération.

Personne ne saurait oublier que François Arago, de concert avec Jean-Baptiste Biot, remplaça le grand savant mort à la peine. C'était le premier pas de l'illustre Roussillonnais dans l'extraordinaire carrière qu'il devait si brillamment fournir.

Mais voici que, tout à coup, nos réflexions sont interrompues par un bruit de pas assez nombreux.

Des hommes, des femmes au teint fortement basané, à l'accoutrement étrange, des enfants déguenillés conduisent deux ou trois charrettes attelées d'ânes et de mulets.

L'air, les allures de cette troupe font reconnaître à première vue des descendants de cette race mystérieuse appelée *égyptienne,* en France; *gipsie*, en Angleterre; *bohémienne*, en Russie; *tsigane,* en Hongrie; *gitane,* ce qui est à peu près le même nom, en Espagne.

Moins nombreux de nos jours, les *gitanos* n'ont pas cessé d'offrir à l'ethnographie et à la philologie un problème constamment fouillé, mais encore à résoudre.

Le Roussillon était un de leurs pays de prédilection, et la piquante description que Cervantes a faite de ces tribus dans son chef-d'œuvre, est vraiment toujours d'actualité; plusieurs, néanmoins, ont renoncé à la vie nomade.

Elles constituaient un si réel fléau que Germaine de Foix, seconde femme de Ferdinand d'Espagne, lieutenante générale, pour le roi, de la principauté de Catalogne et du comté de Roussillon, rendit (1512) une ordonnance qui bannissait des deux provinces les *bohémiens* ou *gitanos* désignés, dans ce titre, sous le nom de *Grecs* et d'*Égyptiens*[1].

Ceux-ci ne s'en émurent guère, puisque Charles-Quint et

1. Pierre Vidal.

Philippe II se virent contraints de renouveler l'ordonnance... bien utile contre des peuplades qui trouvaient tant de facilités dans la nature même du pays. Force fut de compter avec elles ; et, pour les dominer quelque peu, on établit en Ampourdan[1] un gitano investi des fonctions de bailli (*bayle*), c'est-à-dire du droit d'exercer la police sur sa caste. Ces fonctions sont depuis longtemps abolies[2].

Les *gitanos*, très habiles maquignons, étaient venus à Salses pour profiter d'un grand marché. Cette dernière circonstance a donné une vive animation à la route poudreuse. De tous côtés, retentissent les grelots attachés au curieux collier des mulets, attelage ordinaire des chariots. Trois cornes, légèrement recourbées en arrière, sont disposées en triangle ; celle du milieu, énorme souvent, prend un air menaçant, bien propre, en vérité, à conjurer le *mauvais œil* ou *jettatura* qui la fit adopter.

Forts, vigoureux, les mulets paraissent très fiers d'agiter les cent pompons de laine et de faire résonner les grelots de leur pesant harnachement.

Les conducteurs, coiffés du bonnet catalan ou du béret basque et chaussés d'espadrilles, ne se font pas faute, pour parade, d'user de la flexibilité de leurs *perpignans*[3].

Les jeunes filles passent, agiles, gracieuses dans leur parure de fête, mêlant l'éclat de leur rire sonore au bruissement monotone du tambourin des cigales, nombreuses sur les roches et sur les prairies grillées par la chaleur extrême.

Devant ces scènes variées, la fatigue a disparu : on ne sent que le regret d'être obligé de les quitter trop tôt.

Cependant, ne continuons pas notre route sans donner un instant encore à l'espoir de l'avenir le plus heureux pour cette belle contrée.

Vauban, dont le génie appréciait si vite et si bien tous les besoins, comme toutes les ressources d'un pays, écrivait (après son second voyage en Roussillon) :

1. Province de Catalogne, nom venu de la vieille ville d'*Ampurias* ou *Emporias*.

2. M. Henri. *Guide dans le Roussillon*.

3. On se rappelle que les fouets en micocolier, fabriqués dans le chef-lieu, sont connus sous ce nom.

« Sans un port, ce pays-ci sera toujours dépeuplé et misérable ; avec un port, il se rétablira facilement par le débit de ses vins, qui sont excellents sur mer, par celui de ses blés, de ses huiles et d'une grande quantité d'excellent fer, en quoi il abonde. »

Vauban datait ces paroles de « Perpignan, le 2 mai 1679 ». Le grand homme voyait juste, en souhaitant au Roussillon des débouchés pour son agriculture et pour son industrie. Pendant longtemps, les ports de Port-Vendres, du Barcarès, de Collioure suffirent à l'exportation des vins, puis les voies ferrées ont été créées, et presque aussitôt le mouvement commercial a pris un essor rapide. En même temps, la population augmentait.

Les premiers résultats sont donc bien de nature à encourager tout ce que l'on tenterait en faveur du département.

Et, d'abord, ne faudrait-il pas qu'il fût mieux étudié ? N'a-t-il pas ce qui peut satisfaire les esprits les plus exigeants ?

Montagnes merveilleuses, possédant des sources minérales absolument précieuses, des carrières, des mines très riches. Forêts superbes, rivières aux berges charmantes, vergers, prairies, champs, collines, riants d'aspect. Édifices antiques et ruines imposantes. Littoral pittoresque, se prêtant à l'établissement de stations d'hiver et d'été. Productions agricoles et maraîchères innombrables de variétés. Climat très sain.

L'énumération serait trop longue et encore risquerait-elle de rester fort incomplète.

Un dernier mot, le port que Vauban désirait pour le Roussillon existe maintenant. Port-Vendres, apprécié par tous les hommes de mer, ne semble pourtant pas sur le point de prendre l'importance à laquelle il aurait droit. Mais faut-il douter de l'avenir ?

Non.

Un jour viendra où la France, calme dans sa force recouvrée, songera à rendre toutes nos frontières inexpugnables et Port-Vendres protégera notre rivage ouest de la Méditerranée, comme Toulon protège notre rivage oriental.

Mais, dans le port protecteur, nous voudrions voir une place réservée au commerce maritime, que des sacrifices éclairés et généreux soutiendraient, en attendant qu'il fût devenu sérieusement assuré.

Ce jour-là, notre conviction est faite, le Roussillon prendrait

une des premières places parmi nos départements producteurs. Il suffit, pour en être assuré, de songer à ce que peut donner la contrée et à ce que l'on retire de provinces étrangères infiniment moins bien pourvues.

Ne nous lassons donc pas de le répéter : A l'œuvre ! Si ce n'est aujourd'hui, que ce soit dans un délai très court : l'indolence trop prolongée conduisant à peu près fatalement un pays à l'apathie dissolvante, présage de décadence rapide.



CHAPITRE XV

LA VILLE, L'ÉTANG ET LE CAP DE LEUCATE
LE GRAU DE LA FRANQUI

Nous venons de passer la frontière du Roussillon pour entrer en Languedoc, une de nos plus importantes provinces et la plus étendue, après la Guyenne-Gascogne, car elle n'a pas fourni moins de huit départements à la nouvelle division de la France.

Nous voici dans la circonscription de l'Aude, continuant à suivre le défilé qui, depuis le château de Salses, nous mène au cap de *Leucate*, isthme véritable, gisant entre deux étangs : au sud, celui qui porte son nom et le nom de Salses ; au nord, celui de *Lapalme*.

L'horizon devient d'une morne tristesse. On chemine le long de la chaîne des Corbières, où le rocher stérile, aux couleurs crues et comme en ignition, ne se pare d'aucun gazon, d'aucune mousse fraîche et veloutée.

Des cailloux roulent sous le pied ; les berges vaseuses de l'étang sont crevassées par le soleil, et ses eaux bleuâtres ou d'un vert glauque, à cause de la présence des joncs, des lentilles, des roseaux, n'ont pas de clapotis joyeux.

La mer brise sans éclat sur le bourrelet sablonneux ou vaseux du rivage. A peine si deux ou trois barques chétives sont visibles..... Le désert n'a pas de solitude plus complète et le cap dont nous nous rapprochons ne contribuera pas à l'animer.

Brusquement élevé [1] au-dessus des flots, rattaché à la terre et aux plages par des pentes très raides, il se termine en un vaste plateau [2] de forme circulaire à peu près symétrique.

Une redoute placée vis-à-vis du grau de La Franqui et deux

1. De 50 à 60 mètres.
2. De 9 kilomètres carrés.

batteries, commandant le *grand* et le *petit* cap, y sont construites sur sa partie nord. Le fort de *Matte* le défend à l'est. L'ancienne ville de LEUCATE, bâtie au sud-ouest, domine l'extrémité septentrionale de l'étang qui porte son nom.

Cependant, l'énorme colline calcaire ne se couronne pas de verdure, ses flancs abrupts présentent leur masse d'un blanc jaunâtre, disposée en assises régulières, sans que le vent ou la pluie aient eu sur eux d'autre action que de les fouiller davantage. Pas un brin d'herbe ne s'y est accroché. Les Phéniciens, les Grecs, les Romains retrouveraient le *Promontorium album* dans sa nudité première, dans son aridité, entretenues par *le terrible vent de Cers,* ou vent du nord-ouest, qui le dessèche et le balaye avec acharnement, depuis la destruction de la forêt de chênes-lièges qu'il possédait.

Le plateau, néanmoins, divisé en une foule de clos, donnait de bonnes récoltes de vin, et il y avait lieu de penser que jamais le phylloxera ne s'acclimaterait dans un sol aussi fortement battu, où les murettes préservatrices sont fréquemment un trop faible abri pour les ceps.

Le fléau a fait son apparition. Plus que le vent, il est devenu dévastateur, et les vignerons de Leucate doivent, à l'exemple des vignerons du Roussillon, mettre leurs soins à essayer tous les moyens préconisés ; ils espèrent réussir, tellement leur travail est énergique.

Depuis l'extension de la France jusqu'au cap Cerbère, le promontoire de Leucate avait perdu sa grande importance stratégique. Par suite, le château du même nom perdait son rang de forteresse indispensable. Louis XIV en jugea peut-être l'entretien dispendieux, ou bien il eut quelque raison spéciale de décréter sa ruine. Les souvenirs glorieux attachés à ces vieilles murailles ne purent les sauver, et, aujourd'hui, gisant écroulées, elles ne tarderont pas à disparaître..... Mais nous, Français, oublierons-nous qu'au moment où le château était encore debout, il fut, à deux reprises, notre rempart contre l'invasion qui nous menaçait ?

La première fois, c'était en 1590. Henri IV luttait contre la Ligue unie à l'Espagne. Pour défendre le sud du royaume des attaques de cette dernière puissance, il fallait garder avec vigilance le passage de Leucate.

Du Barri de Saint-Aunez avait reçu le commandement du château et s'y était enfermé avec sa femme, Françoise de Cézelli[1], fille d'un président de la Chambre des comptes de Montpellier.

Une véritable armée ne tarda guère à venir l'assiéger, il la tenait vaillamment en échec, lorsque, pendant une sortie, il fut pris et menacé de mort.

Le courage du commandant ne faiblit pas, il repoussa toutes les tentatives de corruption ; mais ses ennemis crurent pouvoir, néanmoins, s'emparer assez facilement de la place, où Françoise se trouvait seule pour soutenir la fidélité de la garnison. Sans doute connaissait-on déjà la noblesse de son caractère, puisque, brutalement, on essaya de briser sur-le-champ son énergie par l'éventualité d'un irréparable malheur.

Un gibet fut dressé devant la porte d'entrée du château et une sommation faite à Françoise lui intima que, si la place n'était livrée, son mari serait immédiatement pendu.

La noble femme répondit : « Ma fortune, ma vie, sont à moi, prenez-les, je les donne volontiers pour mon époux ! Mais ma ville est au roi et mon honneur à Dieu, je les dois conserver jusqu'au dernier soupir ! »

Ces paroles sublimes ne trouvèrent pas d'écho dans l'âme des assiégeants.

Barri de Saint-Aunez fut pendu sous les yeux de Françoise, désespérée, mais forte de sa patriotique résolution.

L'armée assiégeante n'avait réussi qu'à se déshonorer. Vainement, elle pressa le château d'une manière plus étroite. La veuve héroïque n'en fut pas épouvantée. Sans relâche, elle pourvut à tout, donnant un exemple merveilleux de volonté indomptable, et obligea l'ennemi à s'éloigner.

Henri IV récompensa dignement Françoise de Cézelli. Il ne voulut pas lui faire quitter la forteresse gardée au royaume par sa fermeté, et il l'en nomma *gouverneur*, jusqu'au moment où son jeune fils, Hercule, devenu majeur, pourrait prendre la responsabilité du commandement.

Le fils d'une telle mère devait avoir appris à tout sacrifier au devoir, à l'honneur. Il le prouva bien en 1637 où avec une gar-

1. Quelques écrivains ont donné le prénom de Constance à cette héroïne, mais c'est une erreur complète.

nison de *cent quatre-vingts hommes, il tint tête, pendant un mois,* au comte de Serbelloni, général d'une armée de *quatorze mille* Espagnols !!

On serait heureux de penser que Françoise ait pu assister à ce nouveau siège, et admirer la bravoure de son fils ; mais les historiens n'ont pas élucidé ce point, car ils ne donnent pas la date exacte de la mort de la généreuse *gouverneur* de Leucate.

Louis XIV, estimant que le château de Leucate était devenu inutile à la défense du royaume, le fit raser, sans égard pour les grands souvenirs qu'il rappelait. Le château de Salses fut plus heureux, nous l'avons vu.

Les ruines, sans caractère architectural spécial, de l'ancienne forteresse, prennent, sous l'empire de ces pensées, un reflet de grandeur véritable. L'âme y entend comme une voix qui parle de dévouement à la Patrie, et elle l'écoute avec respect, car les morts ne sont pas toujours muets et, de leur tombeau, si nous l'interrogeons avec bonne volonté, sort l'enseignement salutaire, l'exemple qui rendra le sacrifice plus facile, l'énergie plus forte, plus féconde.....

Étendu, assez bien bâti, pourvu de rues, de places bien tracées, de fontaines, d'ombrage, le bourg de Leucate pourrait être parcouru avec plaisir, si la viabilité n'y laissait pas autant à désirer.

L'hiver fait de chaque rue un véritable chemin creux, d'où l'on a grand'peine à sortir et où, certainement, aidée par le vent violent qui passe sur le cap, la fièvre guette le voyageur.

Aussi, préfère-t-on s'engager dans l'exploration du plateau élevé, sur lequel le bourg est construit. Souvent, pour l'aspect général, on a comparé ce somment à l'isthme de Pérékop, en Crimée.

Il faut se rendre au *grand cap*, c'est-à-dire à la dentelure du promontoire la plus avancée vers l'orient. Si l'atmosphère possède toute la transparence habituelle à la région, le spectacle embrassé n'a pas de bornes.

La grande ligne littorale qui, au sortir de Collioure, remonte presque droite et plate vers le nord, se creuse tout à coup profondément, forme plusieurs rades, pénètre dans plusieurs fissures de la côte ; puis, longeant un arc de cercle très ouvert, vient mourir au delta du Rhône.

Que de points à remarquer ! Le Roussillon va s'effacer, mais nous en avons parcouru toutes les grèves. Le Languedoc se présente, avec des plages basses et une succession non interrompue d'étangs, mais sur lesquelles se détachent les cimes du chaînon de la Clape, ainsi que le port de La Nouvelle, vestige précaire du grand port de Narbonne, dont les tours sont maintenant visibles.

Des rochers noirâtres, déchiquetés, enveloppent le golfe d'Agde ; une montagne fortifiée défend l'entrée de Cette ; ensuite les lagunes recommencent pour ne plus abandonner le terrain, sol d'alluvion non encore tout à fait conquis sur les fleuves ou sur la mer.

Le temps a passé ; le vent, faible d'abord, augmente de violence, et rend plus pénétrante la senteur des plantes aromatiques dont la terre est couverte : sauge, romarin, serpolet, thym extrêmement parfumé, cinéraire maritime au feuillage ornemental, poussant tous un peu rabougris, mais vivaces.

Il faut quitter le sommet du cap Leucate, et, par des sentiers où les chèvres feraient merveille, descendre au bord du Grau de La Franqui.

Une surprise nous attend. La grande tache verte, que nous prenions pour une nappe d'herbes voilant (comme à Salses) l'étang de Lapalme, cette tache devient distincte. Elle se compose d'arbres et d'arbustes d'essences variées. Les lauriers y croissent à l'ombre de pins maritimes ; les saules, les peupliers, les marronniers, les ormes, les platanes, près des tamaris et de parterres fleuris témoignant de la douceur du climat.

En été, la fraîche oasis reçoit sur sa jolie plage, très sûre, à l'eau limpide et bien abritée par le cap, une nombreuse colonie de baigneurs. Fréquemment, ces derniers ont l'occasion d'assister à l'arrivée et au départ de véritables flottilles, que les coups de vent forcent à entrer dans la baie naturelle ouverte en avant du grau de l'étang de Lapalme.

Ce n'est pas de nos jours seulement que la baie de La Franqui sert ainsi de refuge aux navires en détresse.

Le golfe du Lion n'a pas démérité de sa triste renommée que des naufrages trop multipliés lui ont créée. Les *sautes* de vent y sont terribles, l'action de la mer, bouleversant le sable des chenaux et de la côte, fait de chaque échouement une perte cer-

taine pour le navire et, par malheur, le sauvetage des équipages n'est pas toujours assuré.

Sous le premier rapport, l'entrée de Cette est bien fâcheusement connue. L'entrée du port de La Nouvelle et même le golfe d'Agde, l'ancien « bon mouillage », ne sont pas plus favorisés.

Par contre, il y a, non quelques années, mais près de SIX SIÈCLES, que le mouillage de la station de La Franqui a été signalé comme présentant de grands avantages.

C'est ainsi que les consuls de Narbonne faisaient, en 1336, tous leurs efforts pour obtenir un port au pied du cap Leucate et, craignant de se voir éconduits pour cause de finances précaires, allaient au-devant de l'objection en proposant de payer un impôt de « dix sols par feu pendant *dix ans* ».

Un siècle après (1440), les instances étaient renouvelées. Narbonne possède toujours un curieux mémoire relatif à ce sujet. On y parle de la nécessité de créer « pour le profit du roy, de la province et des marchands étrangers », un port à La Franqui. Les démarches se multiplièrent sans succès.

Riquet, pendant un instant, songea à faire déboucher le Canal des Deux-Mers au grau de La Nouvelle, puis à celui de La Franqui.

Mais Montpellier était, à cette époque, le siège des États du Languedoc ; M. de Bezons, intendant de la province, y résidait. Fut-ce son influence qui prévalut ou bien celle de Montpellier ? Toujours est-il que le débouquement dans l'étang de Thau et la création d'un port au pied du cap *Saint-Clair* furent résolus.

Néanmoins, un peu d'espoir revint à La Franqui. L'ingénieur du port de La Nouvelle, NIQUET, songeait à remédier aux inconvénients de sa création, en creusant un canal qui la relierait non seulement à La Franqui, mais à Perpignan, en passant par l'étang de Leucate. Le résultat eût été de constituer la rade naturelle, située à l'entrée de l'étang de Lapalme, « tête de ligne de la grande voie navigable de Bordeaux à la Méditerranée [1] ».

Mais la rade n'a pour elle que sa bonté.

« Il est, en effet, de notoriété publique que des navires affalés à la côte sont venus mouiller sur leurs ancres, et presque toucher terre, à l'abri de

1. M. LENTHÉRIC.

cet immense môle naturel (le cap Leucate) et ont pu s'y maintenir sans avaries et attendre sans inquiétude que l'état du temps lui permît de reprendre la mer.

« Il y a plus : la rade, qui présente des fonds d'excellente tenue, variant de 6 à 10 mètres, est fermée du côté du large par une sorte de seuil qui court parallèlement à la côte, et au-dessus duquel la profondeur n'est que de 3 à 4 mètres ; c'est un véritable brise-lame sous-marin ; en deçà et au delà, la profondeur est de 6 mètres, de telle sorte qu'entre ce banc et le rivage le calme est à peu près complet, même pendant les plus mauvais temps. La disposition singulière de ce banc paraît avoir existé de tout temps ; elle est signalée dans le rapport de 1664 des commissaires royaux. Le banc n'est pas, d'ailleurs, continu ; mais il est fractionné en diverses sections par de véritables coupures naturelles, dont les profondeurs atteignent 6 mètres, permettant aux navires de venir ranger à la côte et mouiller en toute sécurité sur la plage sablonneuse. C'est une formation d'argile compacte et de calcaire dur, de même nature que le plateau de Leucate, et sur lequel il serait facile d'établir un brise-lames qui émergerait au-dessus du niveau de la mer ; on devrait avoir soin seulement de respecter les coupures naturelles existantes, qui serviraient de passes et qu'on pourrait même approfondir à la drague, si les besoins de la navigation venaient un jour à l'exiger[1]. »

Les ensablements ne sont pas à craindre. Vauban avait sondé la rade, et de nouvelles explorations, faites de nos jours, ont prouvé que les profondeurs obtenues étaient sensiblement les mêmes. Cela se comprend. L'entrée de La Nouvelle, plus avancée vers le nord-est, arrête les apports fluviaux de l'Aude, et, au sud, la large base du cap Leucate, pointant dans la mer, empêche les alluvions de l'Agly de la dépasser. Les courants qui s'établissent sur les côtes du Roussillon sont brisés par cette barrière, et La Franqui reste à l'abri du dépôt de leurs *troubles*[2].

Ces conditions bien assurées se doublent de la circonstance que les navires, affalés par l'ouragan dans le golfe du Lion, sont obligés, nous venons de le voir, de chercher un refuge à La Franqui, s'ils ne veulent s'exposer à une perdition complète.

Frappés d'avantages aussi considérables, les ingénieurs n'ont pas manqué de proposer la création d'un vaste port, qui eût pu devenir, à la fois, un entrepôt commercial et une sorte de réserve militaire : le total des dépenses effraya.

Généralement, on a le tort de vouloir exécuter les choses

1. M. Lenthéric. *Les Villes mortes du golfe du Lion.*

2. C'est à peine si ce mot a besoin d'explication. Il indique bien la nature limoneuse ou sablonneuse des dépôts *troublant* l'eau qui les contient.

trop en grand. Une entreprise plus modeste aurait sans doute été agréée. Par exemple, une jetée d'abri et l'aménagement de la plage, afin que les navires y pussent subir toutes les phases de chargement, de déchargement, ou de réparations.

La Franqui attendra longtemps, bien longtemps encore même ce commencement d'exécution. Elle n'a pour lutter contre l'influence si puissante du port de Cette que son propre mérite, poids minime dans la balance où se pèsent les affaires. Enfin, le département de l'Aude semble préférer un port intérieur à Narbonne.

De tout cela, une chose reste évidente : c'est que le golfe du Lion, si dangereux, possède pourtant une rade naturelle facilement aménageable, et dans une position qui neutralise, en quelque sorte, les éventualités les plus redoutables de ces parages.

Lorsque le commerce sera las de subir des pertes énormes, lorsque les dépenses des ports artificiels surpasseront de beaucoup toutes les prévisions et en rendront l'entretien trop onéreux, on se souviendra (*peut-être !*) de la baie dédaignée de La Franqui, non sans regretter, alors, de ne l'avoir pas plus tôt utilisée.

Le futur *Canal des Deux-Mers,* s'il est exécuté, attirera certainement l'attention sur La Franqui. Mais, pour l'heure présente du moins, une pareille entreprise est problématique, et nous devons nous borner à réfléchir, stérilement, hélas ! à cette sorte de fatalité qui, pesant sur notre marine commerciale, l'empêche de prendre le développement rapide dont une meilleure entente de ses besoins serait le fruit.

Les sacrifices seraient trop lourds, répond-on.

N'est-il pas plus lourd ce fardeau de dépenses annuelles, excessives, aboutissant à des résultats précaires ? Et y aurait-il témérité à faire des vœux pour qu'une partie de ces dépenses, en créant un courant utile, nous acheminât vers la solution vraie ?

La bonne volonté de tous est indéniable. Ce qu'il faudrait, c'est que, par une propagande active, le bien général devînt l'objectif cherché.

Les économies réclamées en découleraient d'elles-mêmes, et notre marine commerciale conquerrait promptement une des premières places.

CHAPITRE XVI

PORT DE LA NOUVELLE. — ÉTANG DE BAGES ET DE SIGEAN

Sans les témoignages irrécusables de nombreux géographes et historiens, témoignages appuyés par l'examen du pays, on aurait peine, tout d'abord, à se représenter Narbonne comme un ancien grand centre maritime très prospère.

Ces plages si tristes, si nues, si désolées, bornant de vastes étangs, ont-elles donc jamais pu permettre à une active navigation de se développer ? Et les marais fangeux, continuant les étangs, sont-ils donc de formation récente ?

La réponse est affirmative. Un fleuve, au régime torrentiel. l'*Aude*, est la cause du changement survenu dans la région.

Jaillissant des montagnes qui dominent Mont-Louis (Pyrénées-Orientales), le cours d'eau, bien humble vers sa source, ne tarde guère à recevoir un grand nombre de petits torrents, ravinant, comme il le fait lui-même, les pentes rocheuses sur lesquelles on les voit bondir furieusement à l'époque des crues d'hiver. Bientôt d'autres affluents, traversant de riches campagnes et, par suite, emportant avec eux une large quantité de détritus, continuent d'ajouter une cause de comblement à toutes celles que le fleuve renferme. Le calcul a donné le chiffre de deux millions de mètres cubes annuels pour ces apports.

Il est maintenant facile de se rendre compte de l'action incessante d'une pareille masse de sable et de limon, se déposant sans interruption dans un golfe privé de marées. Les fonds, exhaussés, ne permirent plus au fleuve un cours régulier. Selon qu'elles se trouvaient plus fortes, les eaux contournant les obstacles opposés à leur épanchement, se divisaient et se creusaient plusieurs lits distincts, origine du futur delta.

La navigation de barques de faible tonnage devenait seule

possible, en même temps que les graus, bouleversés au moindre souffle de vent, au moindre choc des flots, se fermaient momentanément, pour se rouvrir, à la vérité, mais non sans avoir perdu en profondeur et sans que leurs bords se fussent allongés l'un vers l'autre : le flux journalier ne venant pas les balayer, en emportant vers le large la cause destructive du passage.

Ces conditions défavorables avaient, d'ailleurs, été reconnues par les Romains qui, pour pénétrer dans la mer intérieure narbonnaise, utilisaient surtout, en l'entretenant, un détroit naturel existant vers le point où a été créé de nos jours le port de La Nouvelle.

Ce point correspond à l'embouchure du bras méridional de l'Aude qui, sous le nom de *Robine de Narbonne,* tombe dans l'étang appelé *de Bages et de Sigean.*

Le bras septentrional garde son appellation primitive et va se jeter, en se bifurquant, près de *Vendres*, sur la limite du département de l'Hérault. Entre les deux bras, un massif rocheux, celui de la *Clape*, n'a pas peu contribué à retenir les apports du fleuve et, en les empêchant de s'épandre librement vers la mer, a assuré la formation du sol d'alluvion moderne.

Les atterrissements annuels amèneront, cela est certain, le comblement de l'étang de *Sigean* et de celui de *Gruissan.* Pour peu que l'homme s'en mêlât, l'agriculture aurait vite fait de s'emparer des terres cachées sous leurs eaux de moins en moins profondes. Ce serait un immense bienfait pour la contrée, désormais assainie et riche d'une plus vaste étendue de champs merveilleusement fertiles.

En attendant, le petit port de La Nouvelle représente à lui seul le mouvement maritime du département de l'Aude.

Vers la fin du dix-septième siècle, le passage pratiqué par les Romains s'était singulièrement rétréci. L'archevêque de Narbonne, Mgr de la Berchère, s'en inquiéta. Sa haute situation lui conférait le titre de président des États de Languedoc, titre dont il comprenait, dans la plus exacte acception, tous les devoirs.

Sous son impulsion, sur ses instances, deux jetées, construites par l'ingénieur Niquet, vinrent assurer l'entrée de la *Robine de Narbonne*.

Du reste, la ville future était à peine en formation. Des

pêcheurs occupaient la plage et le pays avait un aspect si morne, si aride que l'on ne se sentait pas disposé à y habiter. Pendant plus d'un siècle, nul changement appréciable ne survint, mais une courte période de vingt années, après la conquête de l'Algérie, suffit pour donner à La Nouvelle une extension imprévue.

La pêche des étangs et la pêche maritime, les produits des salines, l'exportation des vins, un commerce considérable d'oranges, provenant principalement des îles Baléares, tout cela, joint aux facilités données par le réseau ferré, a fait monter la population à plus de trois mille habitants.

Aujourd'hui, l'arrivage des vins d'Espagne, se joignant au produit des vignobles du département, très soignés ou reconstitués, y entretient la navigation.

C'est que, si la situation du port est des plus médiocres au point de vue des facilités maritimes, elle est excellente quant au trafic d'échanges. De Port-Vendres au port d'Agde, étranglé par Cette, il n'y a pas d'escale possible, pour le présent, sur une zone littorale bordant la vaste étendue de contrées du bassin entier de la Garonne et d'une grande partie de celui de la Loire, où les céréales, les fruits, les vins, les minéraux, tous les produits de la terre en un mot, sont abondants.

Le commerce trouve donc avantage à ne pas trop s'arrêter aux inconvénients du port de La Nouvelle, devenu le port de Narbonne, en attendant que les projets à l'étude le réduisent à son rôle de jadis.

L'aménagement de La Nouvelle est constitué par un chenal de 2 200 mètres de longueur, sur une largeur moyenne de 70 mètres, établissant une communication permanente entre la mer et l'étang de Sigean.

Un quai, large de 25 mètres, pénètre à plus de 400 mètres au large, par des jetées artificielles dont le but est d'aller atteindre les premiers fonds naturels, de *quatre mètres cinquante*. Le plafond du chenal lui-même offre 4 mètres de tirage aux navires. Les digues, protégées par de gros blocs, ne laissent pas plus de 35 mètres de largeur libre aux navires. C'est le défaut capital du port, rendu trop insuffisant par les coups de vent du sud ou du sud-est. Les navires alors peuvent périr corps et biens vis-à-vis du chenal même. Quant aux bâtiments à vapeur de

fortes dimensions, ils ne pourraient virer dans un espace tellement restreint.

Un phare de quatrième ordre indique la passe, trop souvent obstruée par les sables de mer et par les limons que charrie le canal de la Robine. Le dragage doit être incessant.

Malgré tout, La Nouvelle conservera son importance et ne se verrait menacée que si La Franqui venait à trouver un défenseur ardent et très influent, ou encore si l'étang de Gruissan est choisi pour devenir tête de ligne d'un nouveau canal narbonnais.

Dans une ville d'origine toute récente et absolument consacrée aux échanges, on ne peut s'attendre à rencontrer de monuments intéressants. Néanmoins, La Nouvelle prend un air d'animation qui n'est pas sans charme, sur la place du Marché, à un angle de laquelle on a bâti une vaste église de style roman ; aux abords des chantiers de construction et le long des quais, toujours encombrés de marchandises, où les petits bâtiments viennent nombreux, surtout à l'époque de la récolte des oranges.

Le parfum des beaux fruits dorés combat les émanations du goudron et des essences minérales, pendant que leur couleur éclatante tranche sur le sol du quai, noir de houille.

Puis, dès la première heure du dimanche, tous les navires se pavoisent gaiement, donnant, pour une journée, un aspect pittoresque au petit port perdu entre les marais et les sables.

Alors, pour peu que l'on se trouve placé, sur une des jetées, de manière à voir les flots bleus de la Méditerranée, et que le soleil, un vrai soleil du Midi, éclaire la fête, on ressentira une impression aimable et, une fois de plus, on se convaincra qu'avec un ciel pur, une mer étincelante, nul pays ne saurait paraître absolument dépourvu de beauté.

Il n'était pas possible que le sort d'une ville ancienne et célèbre comme Narbonne ne pesât point dans l'histoire de toute la contrée environnante. Sous ce rapport, SIGEAN est bien partagée.

Placée près de l'étang auquel elle donne son nom, cette petite ville a vu, au huitième siècle, Charles Martel écraser, sur la plage où devait être fondée la ville de La Nouvelle, l'armée sarrasine qui prétendait l'empêcher de s'emparer de Narbonne (737). Sans doute, alors, on comprit la nécessité de fortifier Sigean et un château y fut construit. Les archevêques de Nar-

bonne en avaient la juridiction. Lors des guerres avec l'Espagne, la ville souffrit beaucoup. En 1503, elle fut complètement ruinée et livrée aux flammes.

Depuis longtemps, Sigean a oublié ce souvenir pour se rappeler de préférence la part glorieuse qu'elle prit, en 1813, à la défaite des Anglais débarqués au grau de La Nouvelle.

A l'époque où ce grau était plus large, moins encombré de sable et que les Romains le fréquentaient, la position de Sigean devenait un point de repère important pour les marins. Un fanal dut l'indiquer. Le nom de la ville viendrait de cette circonstance et une charte de Louis le Débonnaire (822), parlant de *Ad Signa*, semble bien confirmer une étymologie généralement adoptée, chose assez rare pour être consignée.

M. Lenthéric a donné, dans son bel ouvrage des *Villes mortes du golfe du Lion* une minutieuse description de toutes les traces du séjour des Romains à Sigean, probablement alors port de relâche : canal, murs de quais, usure causée par les organeaux, matériaux d'ancienne jetée, borne monumentale servant à l'amarrage des bateaux. Les habitants appellent ce dernier genre de construction : *pilon.*

La borne de l'étang de Sigean, haute de plus de 4 mètres au-dessus du niveau de la mer, était encore debout en 1870, époque où une violente tempête l'arracha de sa base, qui émerge à peine maintenant de quelques centimètres.

Vestige du golfe narbonnais, l'étang, long de près de 18 kilomètres sur une largeur de 1 500 à 5 000 mètres, offre des points d'exploration curieux. Un mince bourrelet sablonneux, sur lequel passe le chemin de fer de Narbonne à Perpignan, sépare sa rive sud-orientale de l'étang de Gruissan. Cette même rive, très découpée, se présente assez boisée et plusieurs îlots mériteraient une longue station. L'île, appelée de l'*Aute,* possède le *Clamadou,* ancien môle d'origine romaine, protégeant une petite baie circulaire nommée *Port-Mahon* ou *Port de Sigean.*

L'île de *Sainte-Lucie*, véritable Éden pour les botanistes, a donné la forte assise de ses roches à la voie ferrée ; elle domine, du côté opposé, le canal ou Robine de Narbonne.

Les *Ouillous* et la *Planasse* sont encore des massifs compacts,

attendant que les alluvions fluviales les rattachent à la terre ferme.

Partout des marais salants fournissent du sel très estimé. La saline d'*Estarac*, dans la commune de Bages, est une des plus considérables du département.

Quant au bourg, situé à la cime d'un rocher nu, il ressemble à une sentinelle vigilante, chargée de prévenir toute entreprise ennemie sur l'antique lac *Rubresus*, ainsi dénommé parce que les inondations de l'Aude lui donnaient une couleur rougeâtre des plus prononcées.

Le rôle du lac, ce qu'il est devenu, ce qu'il est appelé à devenir plus tard, l'histoire de Narbonne nous l'apprendra. C'est donc vers Narbonne que nous devons nous diriger.



Algue marine.

CHAPITRE XVII

NARBONNE MODERNE

Tous les historiens anciens, tous les poètes des premiers siècles de l'ère chrétienne parlent de la splendeur acquise par NARBONNE, sous la domination romaine : de ses monuments, images des édifices de la Ville éternelle ; de la puissance, de l'étendue de son commerce ; de son importance navale, qui en avait fait le siège de la marine des Romains dans les Gaules.

La ruine pouvait-elle jamais attaquer cette prospérité ? Nul ne le croyait. Pourtant, au moyen âge, la décadence était venue, complète, et l'opulente colonie des Césars recevait l'injurieuse domination de « cloaque de la Gaule », à cause de la campagne marécageuse et basse qui l'entourait.

Au seuil du dix-huitième siècle, la pauvre ville n'avait pu encore secouer la ceinture fangeuse où elle agonisait. On se hâtait de la traverser, quand on ne pouvait se dispenser d'y entrer, et les étrangers n'appréciaient nullement l'obligation d'y séjourner. L'humoristique *Voyage* de Chapelle et Bachaumont en témoigne.

Apostrophant durement la malheureuse Narbonne, qui n'en peut mais, ils s'écrient :

> Digne objet de notre courroux,
> Vieille ville toute de fange
> Qui n'es que ruisseaux et qu'égouts,
> Pourrais-tu prétendre de nous
> Le moindre vers à ta louange ?

Non, elle n'avait aucune prétention et attendait la mort avec cette indifférence apathique, suite de maux cruels, prolongés au delà de toute limite.

Narbonne était donc irrémédiablement condamnée.

On aurait peine à le croire aujourd'hui. Ouverte, par suite de la destruction de ses murailles, elle a profité de l'espace conquis pour tracer de larges boulevards, des rues, des promenades où la vie circule, débordante.

Une population aux allures gaies, à la carnation saine, au costume dénotant l'aisance, ne paraît pas le moins du monde souffrir des conditions topographiques de la ville.

Les magasins, très nombreux, consacrés au commerce de luxe, annoncent la richesse ; ceux que nécessite le marché des produits du pays témoignent d'une grande variété de culture.

Au premier rang, pour son exquise délicatesse, on place le miel blanc, si renommé.

La lutte contre les parasites de la vigne a été heureuse. L'arrondissement produit une grande quantité de vins et, par suite, d'eau-de-vie. Le blé et les légumes de toute sorte, ainsi que les fruits réussissent à merveille.

L'industrie ne reste pas en arrière. Les briqueteries, les poteries sont en pleine activité comme les fabriques de bougies, de toiles, de bonneterie, de produits chimiques, les distilleries, les minoteries, les teintureries, continuant la tradition des teintureries romaines de pourpre, si célèbres qu'elles étaient sous la surveillance d'un Intendant dont les fonctions constituaient une des dignités de l'Empire.

Bien loin donc de porter la trace de la misère, Narbonne, relevée de sa chute, marche d'un pas délibéré vers une prospérité toujours croissante.

La position territoriale qu'elle occupe, après avoir failli causer sa perte, est devenue son salut.

En effet, les ramifications montagneuses qui couvrent en entier le département des Pyrénées-Orientales, se continuant un peu partout dans l'Aude, rendaient les communications difficiles entre le Roussillon et le Languedoc. Comme aux temps anciens, les « Thermopyles », ou défilé de Leucate et Salses, restaient le meilleur chemin à suivre.

Mais quand il fut question d'établir une voie de fer entre Toulouse, Montpellier et Nîmes, Narbonne se trouva sur son passage et s'y rencontra encore lorsqu'on voulut ouvrir un debouché vers l'Espagne. Perpignan se ranima aussitôt, ainsi que le Rous-

sillon tout entier. Dès lors, un courant d'échanges était créé, et ses branches diverses rayonnaient autour de l'antique *Narbon*, redevenue un véritable entrepôt.

Les moyens nouveaux de dispersion influèrent, est-il besoin de le dire, sur l'agriculture certaine désormais d'écouler ce qu'elle pourrait récolter.

Les mauvais jours fuyaient à tire-d'aile pour ne plus revenir, si le travail continue à assurer la prospérité présente.

Tout le passé de la ville est gardé dans le superbe palais de l'ancien archevêché, aujourd'hui musée et mairie.

De style sévère, bien qu'appartenant à diverses époques, ce palais est composé de trois tours carrées fort imposantes. La première, remontant au treizième siècle, porte le nom de Sainte-Madeleine; la seconde, dite de Saint-Martial, construite en 1380, est éclairée par dix baies ogivales et terminée en mâchicoulis; la troisième, appelée des Télégraphes, est aussi du quatorzième siècle; chacun de ses angles supporte une gracieuse petite tourelle. Entre ces deux dernières tours, Viollet-le-Duc, le grand restaurateur de nos monuments historiques, a construit l'hôtel de ville proprement dit, sur le plan et avec l'ornementation des édifices de la fin du quinzième siècle.

Jusque dans le moindre recoin, l'ancien archevêché est intéressant. Il renferme une petite église, *la Madeleine*, et une chapelle du quatorzième siècle, *Saint-Martial*, où les prélats rassemblaient les synodes, une très curieuse porte romane en marbre blanc, une jolie petite fontaine et une tour extrêmement vieille, dont le sommet présente une véritable couronne en pierres noires et blanches, alternées, aiguës comme les dents d'une scie.

Par un escalier monumental, on pénètre dans le musée occupant plusieurs des pièces de l'appartement des archevêques. Divers trésors artistiques y sollicitent les yeux : un buste de Puget, entre autres, et une grande mosaïque bien conservée.

Mais ce qui surprend, ce qui captive, c'est l'immense quantité d'objets remontant des premiers siècles de l'ère chrétienne jusqu'aux limites les plus reculées de l'histoire de l'homme.

Les armes primitives des peuples justement dénommés « inconnus », figurent auprès des vestiges de la civilisation romaine. Les souvenirs de l'établissement du catholicisme, non loin de

plâtres moulés sur les chefs-d'œuvre de la statuaire antique; les bas-reliefs, les inscriptions sur pierre sur bronze, sur marbre, les fragments sculptés, les tombeaux datant de plusieurs centaines d'années, se pressent partout, dans les salles, dans les galeries, dans les escaliers, dans le jardin. On souhaiterait n'en rien oublier.

De même, on voudrait pouvoir se plonger dans l'étude attentive de la bibliothèque, si riche, si importante, ne pas perdre le moindre détail de la collection originale des procès-verbaux des *Etats du Languedoc*, non plus que des ouvrages traitant de l'histoire ou des coutumes, des mœurs et de la langue de cette belle province.

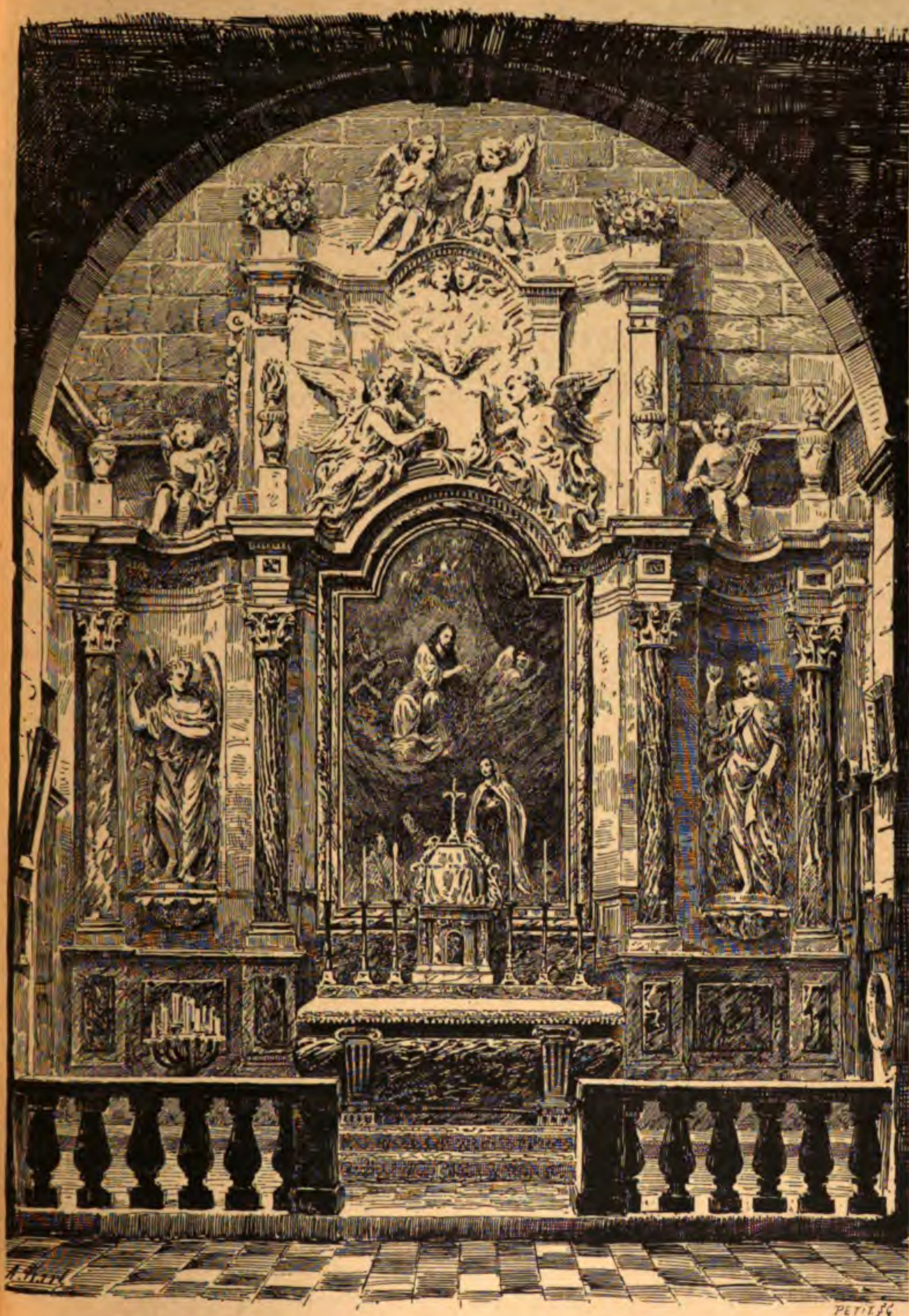
On sort avec un regret; mais bientôt l'admiration renaît, car voici la cathédrale.

Dédiée à saint Just, elle est restée inachevée comme la cathédrale de Beauvais et, comme cette dernière encore, elle se compose seulement du chœur du plan primitif, portant ses voûtes à une hauteur prodigieuse [1], mais là s'arrêtent les comparaisons. Saint-Pierre de Beauvais, chef-d'œuvre de style gothique, orné de vitraux merveilleux, l'emporte par la richesse et l'élégance de sa décoration; Saint-Just, on l'a dit avec raison, procède plutôt de la pensée d'un grand savant, que de celle d'un grand artiste. Hâtons-nous d'ajouter que son mérite est assez remarquable pour lui assurer une des premières places parmi nos monuments historiques célèbres.

La disposition originale des chapelles entourant le chœur produit surtout un bel effet inattendu.

Des tombeaux de prélats, les orgues avec leurs boiseries finement sculptées, une admirable statue du quinzième siècle en albâtre, représentant la Vierge Marie, des tapisseries, un *Trésor* (bien nommé cette fois) renfermant des ivoires du dixième et du onzième siècle, des autels portatifs du treizième et du seizième siècle, des manuscrits avec miniatures merveilleuses, des missels curieux, les sceaux splendides de nombreux archevêques, des objets sacrés, dont plusieurs sont de superbes modèles d'orfè-

1. La voûte narbonnaise dépasse 40 mètres de hauteur, celle de Beauvais en a près de 47.



NARBONNE. — AUTEL SAINTE-THÉRÈSE DANS L'ÉGLISE SAINT-SÉBASTIEN
(Sur cet autel est placé le magnifique tableau de MIGNARD représentant sainte Thérèse.

vrerie, contribuent à rendre bien courte, infiniment trop courte, une visite à Saint-Just.

Toutes les églises de Narbonne sont d'ailleurs à citer. Parmi elles, *Saint-Paul*, fondée au commencement du treizième siècle, se distingue presque autant que la cathédrale, par la hardiesse des voûtes. Mais, ici, il a fallu obvier à l'affaissement de ces masses, et elles se sont trouvées déparées. Deux sarcophages chrétiens et des inscriptions funéraires du quatorzième siècle ornent Saint-Paul, plus que la décoration trop riche de ses autels.

Une petite chapelle, à la façade de style flamboyant, à la voûte aux belles nervures ogivales, est dédiée à saint Sébastien ; elle possède une œuvre maîtresse, tableau authentique de Mignard, représentant sainte Thérèse.

Les restes des murs que, çà et là, on retrouve, expliquent la parole de Mérimée, disant de l'ingénieur chargé par François I[er] d'élever les fortifications : « Il sut raisonner la barbarie ! » en prenant bien soin de ranger, sur deux lignes, autour des murailles, les frises, les bas-reliefs, les inscriptions, les fragments de toute sorte dont les plus curieux furent placés à l'intérieur des portes, fragments provenant des édifices romains ruinés par les invasions qui faillirent détruire entièrement la ville.

Les portes, appelées de Béziers et de Perpignan, furent les mieux partagées sous ce rapport.

Si toutes ces ruines avaient été réunies dans un musée, quel champ d'étude se fût offert aux chercheurs !...

Un grand nombre ont échappé à la destruction, mais combien ont disparu, combien ont servi aux usages les plus inattendus !

Nulle ville peut-être, autant que Narbonne, n'a subi une destruction plus complète. Nîmes possède un amphithéâtre, le joyau appelé la *Maison carrée*, des bains, des vestiges de tours, de temples. Arles montre ses Arènes, et les restes des beaux monuments qu'on y trouvait en si grand nombre.

Orange, plus heureuse encore, jouit d'un théâtre romain entièrement debout et d'un arc de triomphe monumental.

Ainsi pourrait-on dire de maintes autres villes.

Cependant Narbonne, l'opulente, Narbonne dotée d'une représentation architecturale de toutes les merveilles romaines, en est réduite à des débris mille fois morcelés, et lorsqu'une circons-

tance fortuite met à découvert l'emplacement d'un temple ou d'un cirque, à peine si les fondations premières subsistent, le moindre pan de muraille n'est plus debout !

Il faut bien en prendre son parti, et, avouons-le, on le prend vite devant l'exubérance de la ville. Les regrets ne sauraient tenir longtemps au contact de cette vitalité recouvrée et on n'en est que mieux préparé pour admirer pleinement les derniers souvenirs du passé.

Ils consistent en quelques maisons curieuses, profilant sur les constructions, leurs voisines : là, une petite tourelle; ici, une porte, des fenêtres. Entre toutes, se distingue la *Maison des trois nourrices*, œuvre délicate de la Renaissance, demeure de Cinq-Mars, lors de son passage à Narbonne, et où il fut arrêté pour marcher, peu après, vers l'échafaud.

Le nom appliqué à cette maison lui vient de *cinq* figures (et non *trois*, comme il serait logique de le croire), cariatides sculptées, représentant des femmes aux proportions puissantes, retenues dans les liens compliqués de bandelettes et de feuillages paralysant leurs mouvements. L'effet produit est d'une rare originalité, que complètent à merveille les autres détails de cette charmante façade, tout entière exclusive au premier étage.

Par malheur, le rez-de-chaussée, approprié pour les convenances d'un commerce quelconque, a perdu son caractère. A peine la porte principale garde-t-elle trace de son ornementation primitive.

On ne quitte la *Maison des trois nourrices* que pour parcourir l'*Allée des Barques*, ombreuse promenade ménagée le long du vieux *Port des Catalans*, là même où jadis se concentrait le mouvement maritime de la ville. L'Aude n'avait pas encore détourné son cours de Narbonne, dont il maintenait et vivifiait le commerce. Mais, au commencement du quatorzième siècle, une forte crue souleva les eaux du fleuve, qui rompirent toutes les barrières et, suivant leur pente naturelle, vinrent se jeter à la mer près de Vendres (Hérault), embouchure qu'elles n'ont plus abandonnée.

Alors, nous le savons, la ville essaya de réagir contre le malheur qui la frappait si cruellement. Le canal de la *Robine* ou *Roubine* opéra une prise dans l'Aude et lui créa un second bras

finissant au grau de La Nouvelle, débouché naturel de l'étang de *Bages et Sigean.*

Un second canal, long de 5 kilomètres, joint la Robine de Narbonne au Canal du Midi. La ville se trouve ainsi en communication avec cette belle artère, qui devrait jouer un rôle si considérable dans le développement commercial des régions qu'elle traverse.

Malheureusement, il n'en est pas ainsi. Les voies ferrées semblent avoir porté un coup mortel à la batellerie de nos canaux. La situation en est venue à ce point que, de toutes parts, le gouvernement est sollicité d'y appliquer remède.

Le Littoral de la France ne saurait prendre parti dans le débat, mais il est peut-être permis de faire remarquer que l'intérêt bien entendu des compagnies réclamerait une prompte solution, tout à leur avantage, quoi que leurs administrateurs en puissent penser.

Ne voit-on pas, chaque jour, les gares commerciales encombrées de ces marchandises pesantes, dont le transport est peu rémunérateur, quand il y a lieu par wagon?

Les houilles, les bois, les matériaux de construction, les engrais, pour n'en pas citer d'autres, sont dans ce cas.

Souvent, leur expédition réclame les plus longs de tous les délais imposés au commerce, et le très mince bénéfice qu'elle procure ne compense pas suffisamment l'usure du matériel roulant.

Il y a lieu, dès lors, de croire que l'emploi de la batellerie pourrait, étant bien combiné, devenir un précieux auxiliaire.

Les délais prévus et inscrits dans les tarifs permettraient cet emploi, moins prompt, il est vrai, mais, en même temps aussi, moins coûteux.

Un grand nombre d'agents des compagnies seraient plus fructueusement occupés, et des gares considérées comme dispendieuses reprendraient vite une existence active.

Il faut ajouter une dernière réflexion, non la moins importante.

Malgré la multiplicité des réseaux ferrés, et tous ceux encore à exécuter, il est certain que des localités populeuses restent fort éloignées des moyens de communication indispensables à leur développement commercial.

Beaucoup d'entre elles sont situées à proximité des canaux, mais n'en peuvent profiter, parce qu'il n'y a pas de correspondance établie entre les bateaux et les trains. Très souvent, d'ailleurs, il n'existe pas de service par eau, les tarifs ne permettant pas aux bateliers de trouver l'emploi de leur travail.

Et l'on assiste à cet étrange spectacle, qu'une des forces réelles du pays se voit écrasée, sans que, cependant, son écrasement augmente beaucoup la prospérité de sa rivale : au contraire !

Tout autre serait le résultat d'une bonne entente.

Nous l'avons dit, nous tenons à le répéter : pour ne pas laisser à notre pays jusqu'à l'espérance d'un relèvement complet de son industrie et de son commerce, rien de nos ressources ne doit être négligé. En les unissant, en leur donnant la facilité de prouver combien la moindre d'entre elles peut influer sur la prospérité publique, nous aurons fait œuvre patriotique, en même temps qu'œuvre utile à nos intérêts.

Par cette digression, nous ne sommes pourtant pas éloignés de Narbonne, car un grand projet, aujourd'hui à l'étude, rendrait à la vieille colonie romaine l'existence maritime dont elle a joui pendant si longtemps.

Au nord du port de La Nouvelle, existe un chenal naturel conduisant dans l'étang de *Gruissan ;* il est appelé *grau de la Vieille-Nouvelle,* du nom d'une ancienne tour qui le défend. Cette tour était le centre d'une capitainerie appartenant au duc du Maine, fils de Louis XIV. Un poste de douane en a pris possession.

Le grau de *la Vieille-Nouvelle* forme l'entrée sud de l'étang, pourvu, au nord, d'un second passage dit *grau du Grazel*[1]. Ce dernier a été proposé comme tête d'un canal reliant plus directement Narbonne à la Méditerranée et, par suite, au futur CANAL DES DEUX-MERS.

Pourtant, de nouvelles études ont conduit à préférer, pour le chef-lieu de l'Aude, un débouquement maritime à la Vieille-Nouvelle, qui offre l'avantage d'une traversée de l'étang de Gruissan dans sa partie la plus large, la plus profonde, la moins sujette aux ensablements.

1. *Grazel* viendrait de *Gradellus*, petit grau.

Deux grandes jetées revêtiraient les rivages du grau, en les éloignant autant qu'il serait désirable ; puis, s'avançant de 1 700 mètres environ vers la pleine mer, iraient rencontrer des fonds naturels ne présentant pas moins de 14 mètres d'eau. Il en résulterait que les navires du plus fort tonnage, sans compter les vaisseaux, entreraient sans aucune peine dans le port nouveau.

La situation commerciale et maritime de ce bassin intérieur est d'ailleurs remarquablement bonne : le passé en répond. Quant à l'avenir, il ne saurait être mieux assuré que par le fait de la position de Narbonne au point obligé du grand courant d'échanges entre le Roussillon, le Languedoc et la Gascogne.

Seulement, pour excellent que soit le projet encore à l'étude, sera-t-il exécuté ? Les influences les plus puissantes ne se jetteront-elles pas à la traverse ?

Reste la grande entreprise du *Canal des Deux-Mers*, promettant, elle aussi, à Narbonne une recrudescence importante de prospérité.

Mais, n'y a-t-il pas lieu de craindre que cette dernière entreprise, toute désirée qu'elle soit par les populations du sud-ouest, ne reste sur le papier ? Lorsque l'on voit ce qu'est devenu le Canal du Midi, l'œuvre immortelle de Riquet, n'y a-t-il pas lieu de craindre qu'un travail aussi colossal n'engloutisse en pure perte une somme énorme de capitaux ?

Pour un tel sujet, *le Littoral de la France* ne peut être taxé d'indifférence. Longuement, nous avons étudié la question et ardemment souhaité sa réalisation [1]. Cependant, si de sérieuses réformes économiques ne devaient intervenir dans notre régime naval, à quoi bon créer des routes fluviales destinées à l'abandon immédiat ?

Nos populations maritimes souffrent beaucoup, hélas ! mais ce n'est pas en leur donnant des espérances, aussitôt avortées, que l'on améliorera leur sort.

De plus, ce serait faire preuve d'une incroyable légèreté, aux yeux de nos ennemis acharnés.

« Tout pour la prospérité de la Patrie » doit être notre but,

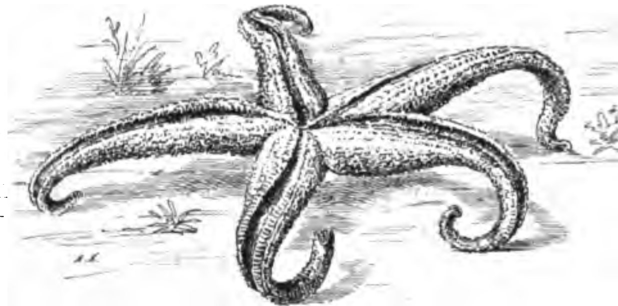
1. Voir, tome IV, chapitre : CANAL DES DEUX-MERS.

mais avec ce sage correctif : « Rien de hâté, rien de mal étudié, rien d'inutile. »

C'est le seul moyen de ménager nos forces ; par suite, de les doubler.

Narbonne peut attendre, sans préjudice, que toutes ces questions soient résolues par une sage sollicitude. La jolie ville moderne est pourvue des meilleurs moyens de travail rémunérateur. Les habitants n'en voudraient négliger aucun. La fortune est venue avec des efforts assidus et se trouve assurée autant qu'elle peut l'être.

Notre voyage serait bien consolant, si nous trouvions partout de pareils motifs d'espérance en l'avenir !



Astérie ou étoile de mer.

CHAPITRE XVIII

LE BOURG ET L'ÉTANG DE GRUISSAN. — LA MONTAGNE DE LA CLAPE ET L'HERMITAGE DE NOTRE-DAME DES AOUSILS

Revenons au port de La Nouvelle, afin de suivre le rivage. Non pas qu'il soit intéressant, mais nous nous rendrons mieux compte des causes du changement apporté au régime de l'ancien golfe narbonnais.

La côte, toute plate et sablonneuse, offrait, par cela même, trop de prise aux atterrissements marins ou fluviaux. Les flaques d'eaux stagnantes y succèdent aux marécages desséchés, et nul centre habité ne vient reposer les yeux, fatigués par ces steppes incultes.

La route est longue jusqu'au grau de la *Vieille-Nouvelle*, encore défendu par la tour que Richelieu y fit bâtir pour défendre cette entrée du bassin de Narbonne. Plus tard, le duc du Maine fut pourvu du titre de la capitainerie tombée, nous le savons déjà, au rang de modeste poste de douane.

Le grau traversé, nous nous trouvons encore sur des terres évidemment limoneuses, placées comme un îlot [1], demain rattaché au continent, entre la Vieille-Nouvelle et le *grau du Grazel*. Une barque nous conduira au bourg de Gruissan, bâti sur un rocher tenant à la terre ferme par une digue, d'un côté, par un pont, de l'autre.

L'horizon a changé. Un massif montagneux, celui de *la Clape,* présente des sommets variant de 100 à 200 mètres de hauteur. Il a été un des agents des plus actifs du dépôt des sédiments charriés par les crues de l'Aude et bientôt accumulés autour de sa base.

1. Cet espace de terre est appelé : *île Saint-Martin*.

La Clape ne fut, dans l'origine, qu'une série d'îles rocheuses, baignées à la fois par le fleuve et par la mer. Sous l'incessante poussée des alluvions, les aspérités de ces bases multiples se recouvrirent, se cimentèrent pour former enfin une véritable chaîne, barrant tout un côté du golfe narbonnais.

« Et bien qu'elle paraisse être réunie au continent depuis plusieurs siècles, il est intéressant de constater que des cartes relativement modernes, celle de Jean Jollivet, entre autres (1570), la dessinent très nettement sous forme d'île, située à une assez grande distance de la côte, dont elle séparée par un bras de mer fort large, désigné sous le nom d'*Estang*. » (M. Lenthéric.)

Cela voudrait probablement dire que la côte actuelle, si basse encore, était à peine émergeante, vers l'époque où Jollivet dressait la carte citée. Le sol porte bien les traces d'une *naissance* peu reculée, et chaque jour prouve que la contrée n'est pas au bout de ses transformations.

Voilà pourquoi, depuis près d'un demi-siècle, on projette de dessécher l'étang, insuffisant désormais aux besoins de la navigation.

Par contre, Thomé de Gamond, promoteur de tant d'entreprises hardies, estimait excellente la position du *grau de Grazel* sur la mer, et, faisant remarquer sa proximité de Narbonne (14 kilomètres), offrait de creuser un nouveau canal accessible à tous les navires de commerce ou de guerre. L'étang devenait, dans ce cas, une sorte d'avant-port ou rade intérieure, et Narbonne recouvrait son importance nautique.

Un troisième projet rattache Gruissan au vaste ensemble de travaux que la création d'un nouveau *Canal des Deux-Mers* exigerait :

« Il résulte d'une étude très consciencieusement faite par M. Bouffet, ingénieur en chef du département de l'Aude, qu'on *peut en toute sécurité aboutir à Gruissan*, avec une économie de plusieurs kilomètres et facilité d'établir, sur les hauteurs qui dominent, de grandes fortifications et des défenses imposantes. On a donc fixé la tête de lignes à Gruissan, en reportant sur ce point le projet, déjà préparé par M. Bouffet, à destination de La Nouvelle, d'un avant-port conçu sur le type de celui qui a si bien réussi, dans les mêmes conditions, pour la tête du grand canal maritime d'Amsterdam. »

Gruissan devient, par suite, un point sur lequel, tôt ou tard, l'attention des ingénieurs sera très sérieusement fixée, et il n'est

pas impossible que sa vaillante population maritime ne se voie appelée à de brillantes destinées. Très certainement elle s'en montrerait digne.

Presque tous pêcheurs, les habitants fournissent un nombre considérable de bons marins. Pendant un moment, ils ne comptaient pas moins de *deux cents capitaines caboteurs* ou au long cours, sortis de leurs rangs. Ces capitaines imaginèrent d'assurer entre eux les bâtiments qu'ils montaient. L'idée fit son chemin et prospéra d'abord, puis des causes diverses obligèrent à l'abandonner.

Les marins de Gruissan luttent contre l'ensablement des chenaux de l'étang, mais il leur faut bien se résigner à voir le fond de la lagune salée s'exhausser peu à peu. La pêche s'y fait à l'aide de ces bateaux plats, nommés *pinasses* sur les rivages landais[1] et *bettes* sur tout le littoral de la Méditerranée où, seuls, ils permettent d'entrer et de sortir par des *graus* ou des plages sablonneuses, sans profondeur, qui causeraient infailliblement la perte des barques ordinaires[2].

Étendu et assez bien percé, le bourg prend une physionomie toute particulière aux abords de l'église construite, sur la première assise du roc, au sommet duquel plane une tour bâtie, affirme la tradition, par un Sarrasin, Kher-eddin Barberousse.

Des marches permettent d'accéder au milieu des blocs amoncelés à sa base; plusieurs de ces blocs ne sont autres que des débris de murailles éventrées.

Des maisons s'étagent sur les flancs de la colline, et le modeste clocher de l'église semble s'abaisser devant les ruines du château féodal.

L'aspect change quand on se rend sur le pont.

Gruissan se montre groupé sur son îlot et couronné par la tour qui, de ce côté, ne laisse pas voir les traces de la sape. Les premières habitations avancent dans l'eau. Le jeu de la lumière, uni au clapotis des petites vagues, paraît les bercer doucement. A droite, à gauche, les bateaux pêcheurs sillonnent l'étang ou bien vont se reposer sur la grève. En face, les collines

1. Voir, tome IV, chapitres CAP-BRETON et VIEUX-BOUCAU.

2. Le mot *bette* n'est autre chose que la contraction ou le diminutif du mot *bateau*.

se pressent, découpant, ronde ou aiguë, leur silhouette sur le ciel d'un bleu calme.

Ce n'est pas en contemplant un si gracieux tableau que l'on trouvera deshérité le littoral de l'Aude.

Tout au contraire, on se répétera, pour la centième fois, que la France est véritablement un pays privilégié, gardant partout les plus riantes surprises ; opposant aux lignes sévères les contours les plus imprévus, aux déserts mornes les étapes du plus doux repos ; laissant un regret, cependant, celui de ne pouvoir assez longtemps savourer chacune des phases de sa beauté radieuse.

Nous sommes trop près de la montagne de la *Clape* pour n'y pas tenter une excursion. Si la pensée n'en venait, une coutume spéciale au bourg de Gruissan la ferait naître.

Cinq kilomètres environ restent à parcourir pour atteindre un point voisin du *coffre de Pech-Redon,* sommet le plus élevé du chaînon. Longtemps avant d'y arriver, les murailles et le clocher d'une chapelle ont profilé leur masse blanche sur la crête de la montagne, assombrie par des plantations de pins maritimes et de cyprès.

Un vaste cirque de roches éboulées se présente ; mais un chemin, tracé en arc de cercle immense, ménage les forces du voyageur, tout charmé de voir pointer, de distance en distance, des bouquets de verdure égayés par les fleurs, ou les fruits d'arbres provenant des vergers du bourg.

La colonne rigide, presque noire des cyprès, est la plus répandue ; seulement ne sait-on pas que dans une contrée souvent balayée par des vents redoutables, le cyprès offre la meilleure protection aux jeunes cultures? Or, la montagne est cultivée et le filet d'eau qui glisse le long de ses pentes est un bienfait nouveau pour les bosquets dont on l'a parsemée.

Oui, les bosquets y sont nombreux, mais leur ombrage, leurs fleurs, leurs fruits, souvenirs de cœurs fidèles, appartiennent à des morts... à des morts dont les cendres ne reposent même pas sous les tombeaux qui leur ont été élevés !...

Les dalles funèbres portent toutes cette inscription cruelle : « A la mémoire de... capitaine-marin, né à Gruissan, disparu pendant une tempête. »

Et la mention de l'âge, comme les autres lignes gravées, prouve que très peu de ces « capitaines-marins » dépassent la limite de la jeunesse, en même temps que beaucoup d'entre eux succombent victimes de leur héroïsme !

Avant de partir, ils venaient à la chapelle, à *Notre-Dame des Aousils*, donner une pensée aux amis disparus et promettre un nouveau voyage, si la mer leur était clémente.

Quelques-uns y sont revenus... Quelques-uns, épargnés, pourront, atteints par la vieillesse, dire les périls courus, mais le plus grand nombre d'entre eux ne reverra pas le sol natal, et les familles en larmes n'auront pas la consolation de recevoir au moins le cadavre d'un père, d'un frère, trop souvent leur espoir unique !

Cette dernière douleur ajoute au malheur irrémédiable, et rend plus touchante encore la résolution première qui fit élever, sur le chemin de la chapelle vénérée, un monument en l'honneur d'un marin victime de sa périlleuse profession.

L'exemple donné fut suivi ; les deux rampes de la route présentent, échelonnés, ces témoignages pieux. Parfois, les dalles ou les cippes sont doubles, gardant les noms de deux frères, ou d'un père et d'un fils, ou de deux amis !

Alors le cœur se gonfle d'émotion, les yeux se mouillent et l'esprit fait retour, à la fois, sur la dîme effroyable réclamée par la mer à nos populations du littoral, et sur les traits d'héroïsme qui leur sont habituels, traits accomplis avec une simplicité si grande, un dévouement si absolu !

Les réflexions amères arrivent en foule... Cependant, la brise a effleuré la cime des bosquets, en même temps que des arbres fruitiers tombe une pluie de pétales rosés...

Poursuivons notre chemin ; ceux dont nous venons de lire les noms ne sont pas oubliés, puisque leur mémoire a été mise sous la protection des croyances qui consolèrent leur âme. Pourquoi les plaindrions-nous ?

« Ils sont aimés des dieux ceux qui meurent jeunes ! »

assuraient les peuples anciens. Ajoutons à ces paroles stoïques : « surtout quand on meurt dans la paix du devoir accompli ! »

Très simple, la chapelle couvre un petit plateau escarpé. Du seuil, le regard plonge sur un horizon immense de roches, qui donne au pays l'aspect rêvé de l'Arabie Pétrée; des vallées ferment la route de l'étang de Gruissan et celle de la mer.

Le bourdonnement des abeilles accompagne le susurrement de la petite source, étouffé d'instant en instant par les pas des pèlerins.

Un ermite, pauvre nain disgracié, réfugié depuis plus de vingt ans dans cette solitude, est constitué gardien de la chapelle.

Lui-même a creusé sa tombe, à l'entrée d'une vaste caverne enfoncée sous le plateau qui supporte les constructions. On peut pénétrer jusqu'à plus de deux cents mètres dans cette caverne (appelée de la *Crouzade*), grotte sépulcrale préhistorique, dont une vitrine entière du musée de Narbonne a reçu les dépouilles.

Que de rapprochements philosophiques on pourrait faire !

Mieux vaut les éloigner pour se livrer entièrement à l'impression mélancolique, mais si douce, si pleine de pensées, que tout, dans ces lieux, contribue à éveiller, à rendre saisissante.

Une halte au milieu des tombes est pénible seulement aux cœurs frivoles, elle retrempe les âmes de bonne volonté, fait appel à leurs meilleurs souvenirs et leur donne l'ambition de laisser après elles une trace utile.

Quittons maintenant Notre-Dame de Bon Secours (c'est le nom français du pèlerinage), nous ne saurions pas plus l'oublier que les *Alyscamps*[1] placés sous sa protection, car nous y avons trouvé la poésie morale unie à la poésie des choses, c'est-à-dire la véritable grandeur dans sa simplicité la plus touchante.

1. *Champs-Élysées.* C'est le nom donné à un très ancien cimetière (que nous visiterons lors de notre passage à Arles) et que, par analogie, nous donnons aux bosquets funèbres de la montagne.

CHAPITRE XIX

LES EMBOUCHURES ACTUELLES DE L'AUDE
VENDRES ET SON ÉTANG. — SÉRIGAN ET L'EMBOUCHURE DE L'ORB

Le rivage, toujours sablonneux, tend à s'accroître, non seulement des limons des torrents, mais de ceux que le flot arrache à ses propres limites ou à ses profondeurs.

Triturés sans relâche, puis abandonnés à l'action d'un grand courant orienté de l'est à l'ouest, ces dépôts marins, venant obstruer toutes les embouchures fluviales, y provoquent, si le volume des eaux n'est pas considérable et surtout *constant,* la formation d'une *barre*.

Le jeu salutaire des marées ne peut, il ne faut pas l'oublier, modifier l'obstacle sur ces côtes plates, dépourvues de roches protectrices et où ne roulent que des fleuves à régime intermittent. Pendant la belle saison, leurs eaux, généralement basses et ne subissant plus l'impulsion donnée par la pente originelle, ne sauraient opposer effort contre effort à la mer.

En revanche, quand revient le temps des crues, elles débordent, furieuses, de leur lit encombré et se frayent de vive force une ou plusieurs routes nouvelles.

De ces routes, un grand nombre disparaissent avec la cause qui les a tracées, mais quelques autres persistent, par suite de la disposition des lieux, pour se combler à leur tour dans un délai plus ou moins éloigné, puis pour se ramifier de nouveau.

Ces modifications incessantes, nous les avons constatées à l'embouchure des petits fleuves des Pyrénées-Orientales, nous les revoyons dans l'Aude, nous les retrouverons sur le rivage entier de la Méditerranée, chaque fois que ce rivage n'aura pas une contexture rocheuse assez forte pour élever une barrière aux envahissements et ne leur pas fournir un aliment nouveau. Il

résulte de ces faits la possibilité de surprendre, en quelque sorte, le travail même des forces naturelles et de se mieux pénétrer de la véracité de certaines descriptions des géographes anciens.

L'Aude nous en fournira un exemple frappant.

Lorsque son bras principal baignait Narbonne et venait vivifier les lagunes formées en grande partie par ses eaux d'inondation, nul ne craignait un changement dans le cours du fleuve. On oubliait que les Romains avaient dirigé ce cours en établissant, sur tant de modèles fournis par la nature, un barrage destiné à conduire les eaux là même où elles étaient le plus utiles.

Y eut-il négligence dans l'entretien du barrage artificiel ou poussée infiniment plus violente d'une crue extraordinaire? Le résultat n'en fut pas moins déplorable, puisque l'Aude, suivant désormais sa pente naturelle, reprit, à partir du commencement du quatorzième siècle, la direction du nord et vint en entier tomber près de Vendres.

Arrivés là, néanmoins, les sables et les vases opposèrent au fleuve l'habituel obstacle. Une ramification suivit, déjà très atténuée, car cette branche de l'Aude peut être fréquemment passée à gué ; elle ne devient profonde et rapide qu'à la saison des crues.

Parfois, une sorte de petit mascaret s'y produit, lorsque le vent marin, soufflant avec persistance, refoule les eaux dans leur lit ordinairement trop vaste.

L'heure n'est peut-être pas très éloignée où cette branche se desséchera à son tour, où les terres qu'elle baignait, au sud du grand bras, deviendront propres à la culture.

En attendant, nous les voyons à l'état de marais sablonneux. Une transformation identique s'opère dans une vieille lagune, située vers l'embouchure principale du fleuve qui, autrefois, y jetant une de ses branches, la maintenait de beaucoup plus étendue et lui donnait un passage plus large vers la Méditerranée.

Il semble même, d'après les recherches de M. l'ingénieur Duponchel, que ce passage n'était pas unique. L'étang de Capestang, aujourd'hui distant de quatorze kilomètres du rivage, possédait, lui aussi, une communication avec la mer, car une charte de saint Louis, relative au desséchement de l'étang de *Montaldy*, parle des salines établies sur le bord du premier.



CHARLEMAGNE DEVANT NARBONNE

L'estuaire marin a donc reculé d'à peu près toute l'étendue du territoire séparant actuellement Capestang de ses eaux. Il fait également ressentir de moins en moins son influence à l'étang de *Vendres*, que les navires romains sillonnaient et où ils pouvaient saluer un temple élevé en l'honneur de Vénus.

L'étang et le bourg qu'il baigne doivent, par conséquent, leur nom comme Port-Vendres (dans les Pyrénées-Orientales), à la fille fabuleuse de la mer.

« Les ruines du temple sont informes ; mais on les distingue encore assez nettement sur le bord de l'étang, et M. de Saulcy a pu retrouver un fragment de colonne antique, perdu au milieu des marais, et qui se rapporte évidemment à quelque portique de l'édifice. » (M. Lenthéric.)

Tous les voyageurs ne sauraient prétendre à la même bonne fortune ; ils se trouveraient, de plus, assez embarrassés pour bien reconnaître les ruines du temple ; mais, avec M. Lenthéric encore, ils admettront sans hésitation que la lagune ait pu être verdoyante, à l'époque où vivait le poète Aviénus, qui la représente « couverte de saules ».

Le rivage sablonneux actuel prouve simplement une formation récente. Un dernier souvenir du cours ancien de l'Aude subsiste par ce fait que l'embouchure principale du fleuve porte encore le nom de *Grau de Vendres*, et pourtant voilà bien des siècles qu'elle ne traverse plus l'étang.

Le bourg de Vendres se présente pittoresquement bâti sur un mamelon à pente inclinée. Une porte et des restes de murailles prouvent que sa position militaire était appréciée au moyen âge.

Accidentée, la campagne, ainsi que tous nos pays vignobles, a subi la funeste invasion du phylloxera, activement combattue d'ailleurs, car nous sommes dans un département riche et bien cultivé. La stupeur première est depuis longtemps dissipée.

L'Hérault a l'ambition de rester le grand producteur vinicole français, et nulle part la reconstitution des vignobles n'a été plus prompte, plus tenace ; nulle part on n'a mis plus d'empressement à expérimenter les méthodes préconisées contre le fléau.

La terre fertile donne encore par ailleurs d'abondantes récoltes. Les pâturages y sont superbes, les champs de céréales magnifiques. Des plantations de mûriers et d'oliviers annoncent la

douceur du climat, moins chaud, cependant, que celui des Pyrénées-Orientales.

De grands espaces sont couverts de plantes médicinales estimées ; mais les couleurs dérivées de la houille ont presque ruiné la culture des plantes tinctoriales.

Un air d'aisance est répandu sur tous les bourgs, sur le moindre hameau. Il faut venir au bord de la mer pour comprendre que ce beau pays ne soit pas absolument un Éden et que l'assainissement de son littoral doive appeler sa constante sollicitude.

Partout, des flaques d'eau stagnante, des sables en quelque sorte limoneux, malgré leur stérilité. Ils se sont déposés en dunes ou en grèves monotones, sur lesquelles l'*Orb*, le petit fleuve qui passe à Béziers, ouvrait deux bras signalés par Ptolémée. Un seul existe maintenant. Il baigne SÉRIGNAN, que l'on s'accorde à regarder comme une ancienne station maritime et, peut-être, une escale où les navires remontant à Béziers devaient acquitter les droits d'usage [1].

Le bourg, au surplus, est assis dans une plaine de faible relief, formé par les alluvions successives de l'Orb.

C'est un lieu de repos choisi pour se trouver à proximité de la plage, fréquentée pendant la saison chaude. Plusieurs villas y ont été bâties. L'église remonte au treizième siècle. Le cimetière, fort bien entretenu, se fait remarquer par le grand nombre de ses luxueux monuments funéraires.

Nous venons de le dire, la plage est très fréquentée pendant la saison chaude, mais on n'y rencontre pas les aménagements qui font la fortune des plages normandes, non plus, jusqu'à présent, du moins, un ensemble de constructions comme PALAVAS (voisin de Montpellier) a su en établir.

A coup sûr, ces maisonnettes, ces contrefaçons de chalets suisses habituelles aux « bains de mer », n'ont rien à démêler avec l'art ; mais, sur une plage aride, brûlée, elles ont, du moins, le mérite d'offrir un abri nécessaire.

1. On retrouve, d'ailleurs, dans *Serrinacum* (la forme gallo-romaine) la dénomination ancienne et vulgaire usitée encore aujourd'hui : *Sarragna*, qui signifie *lieu clos*, *lieu fermé*, *lieu de péage*, et qui est assez répandu dans le bas Languedoc (M. LENTHÉRIC).

Une chose bien comprise, pourtant, c'est le tramway qui fait le service entre le littoral de Sérignan et Béziers.

Par cette voie, gagnons l'ancienne Beterra, dont l'origine remonte tellement loin vers les siècles les plus reculés, que la date de sa fondation ne sera probablement jamais établie.



Femmes de pêcheurs tirant le filet de *traîne*.

CHAPITRE XX

BÉZIERS MODERNE

Un parc immense, aux ombrages touffus, escaladant le sommet d'une montagne abrupte, dévalant partout sur ses flancs et venant se confondre avec une plaine merveilleusement boisée, en même temps que baignée par plusieurs cours d'eau : telle se présente la ville moderne de Béziers.

Elles ont beau être imposantes les flèches, les tours des édifices surgissant du milieu des rangs pressés des maisons ; elle a beau être majestueuse cette vieille église qui se dresse au point culminant du tableau, l'exubérance prodigue de la végétation frappe, d'abord, les yeux charmés. Ne semble-t-il pas que, de ce jardin enchanté, la vie, elle aussi, doit déborder triomphante ?

Les habitants ne font pas oublier cette impression première. Leur activité, jamais lassée, se répand sur mille sujets et, certes, ce ne sera pas de Béziers que l'on dira :

« Petite ville provinciale tout ensommeillée et pénétrée d'ennui ! »

D'ailleurs, ce n'est point une « petite ville » au sens strict du mot.

Elle a fait de larges trouées au travers de ses vieilles rues sinueuses ; elle a donné de l'air, de l'espace à de fort beaux boulevards, qui ont remplacé plus d'un ancien dédale ; elle a créé de charmantes promenades, dont une partie vient couvrir l'une des rampes de la montagne, en profitant de tous les accidents du terrain.

Il y a plus, les maisons modernes ne sont pas, en général, trop vastes, ni de l'aspect banal ordinaire ; de grands arbres se voient de tous côtés ; une foule très animée, sans être trop bruyante, circule non seulement dans la ville neuve, mais dans

les moindres ruelles de la cité antique; des voitures élégantes, des fiacres modestes se mêlent aux charrettes, aux chariots campagnards, aux camions des chemins de fer, aux véhicules sans nombre, sortant ou rentrant pour les besoins d'un grand commerce.

Béziers a su tirer parti de tous les avantages de sa situation; Béziers n'a jamais perdu courage, quelque calamité dont sa fortune ait pu être frappée. Aussi son rang, un des premiers parmi les villes industrieuses du Midi, ne lui est-il pas contesté.

La vigne, l'olivier, sources principales de son commerce, ont cependant failli être anéantis; mais la prospérité passée avait mis en réserve des richesses qui, relevant le courage, parèrent promptement aux désastres.

Il faut en être instruit, il faut parcourir avec soin la campagne pour croire à quelles proportions atteignit la crise.

Comme dans les Pyrénées-Orientales, comme dans l'Aude, les viticulteurs n'ont pas une confiance illimitée dans la reconstitution des vignobles, déjà opérée sur une si large échelle, mais ils pensent être fondés à compter sur une durée de plusieurs années, pendant lesquelles les bénéfices réalisés permettront de subir les frais d'une plantation nouvelle, au fur et à mesure qu'elle s'imposera.

Puis il y a lieu d'ajouter qu'une industrie récente prend aujourd'hui beaucoup d'importance. Nous voulons parler des « vins de raisins secs ». Mais ces vins, les ports de l'étang de Thau, particulièrement, s'en occupent.

N'y pensons pas à Béziers, dont les vignobles recouvreront assurément l'intégralité de leur renommée si brillante, si ancienne, qu'elle remonte... au temps de Pline!

« Le vin de *Betarra* passait pour le meilleur de la province, il possédait notamment cette précieuse qualité de n'être point, *comme partout ailleurs*, coloré avec des écorces et parfumé avec des décoctions malfaisantes. »

Nous soulignons trois des mots de cette citation, pour les retrouver lorsqu'il y aura lieu, et nous revenons à une visite dans Béziers, visite des plus agréables, qu'on se rappellera toujours avec plaisir.

Bien souvent ravagée, brûlée, pillée, la ville ne pouvait guère

entourer de soins ses vieux monuments et elle devait se borner à essayer de conserver ceux qui avaient échappé à la ruine.

Par malheur, lorsque le calme fut revenu, elle voulut *restaurer* ces vénérables édifices. On sait trop quelle signification ce mot prend, la plupart du temps, dans la bouche de nombre d'architectes.

Les églises de Béziers en ont fait la trop fâcheuse expérience.

Saint-Aphrodise (sous le vocable du premier évêque, disciple de Paul Serge, l'apôtre de la contrée) est la plus ancienne de toutes. Elle date du dixième siècle ; son style, franchement roman, s'allie mal avec les additions de forme ogivale qui lui ont été accolées et lui enlèvent sa rectitude première.

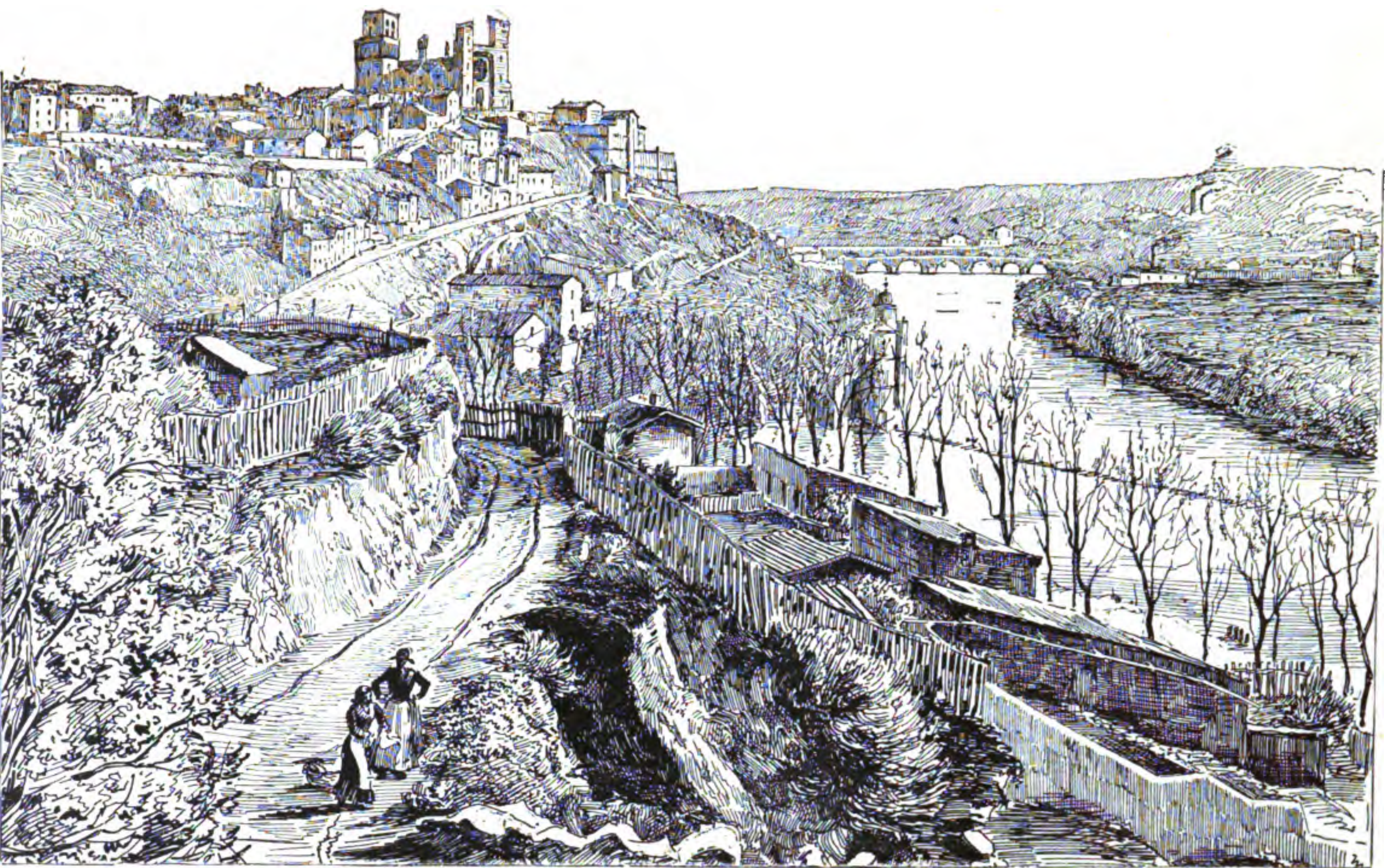
La Madeleine, fondée au onzième siècle, est un bizarre assemblage de styles divers ; rien ne s'y trouve qui ne soit dénaturé et aussi étrangement compris que possible.

Saint-Jacques doit remonter également au onzième siècle et l'église des Récollets possède un assez gracieux portail ogival ; mais, en réalité, le seul monument digne d'une sérieuse attention est Saint-Nazaire, l'ancienne cathédrale, placée sous la protection de la Commission des monuments historiques.

Elle fait partie de la catégorie des églises fortifiées dont nous avons déjà vu quelques spécimens depuis le golfe du Poitou, et dont nous verrons un grand nombre sur le reste de notre parcours du littoral méditerranéen. Une couronne de créneaux et de mâchicoulis, régnant sur le pourtour entier de son chœur et de sa nef, témoigne encore de plus d'un siège soutenu.

Ils se continuent au faîte du clocher, élevé de plus de 40 mètres et dominant si noblement la montagne sur laquelle est située Béziers ; les deux tours, reliées par une magnifique *rose*, portent aussi cet appareil guerrier, qui se prolongeait à l'extérieur du cloître placé sur le côté sud de l'édifice. Mais cette dernière construction en est aujourd'hui privée. Après avoir vu le cloître d'Elne, on devient un peu rétif à l'admiration ; néanmoins on ne pourrait, sans injustice, refuser une réelle beauté à cette œuvre du quatorzième siècle et une véritable originalité aux grilles défendant ses fenêtres.

Les antiquités romaines ne sauraient manquer à une ville si longtemps dépendante de Rome ; cependant, elles sont relative-



BÉZIERS (CÔTÉ NORD

ment peu de chose auprès de ce que nous avons rencontré à Narbonne, de ce que nous rencontrerons surtout à Nîmes !

Le grand, l'irrésistible attrait de Béziers est dans la situation ; dans la frondaison verdoyante qui l'entoure si complètement.

Par une journée de printemps, il fait bon marcher sous ces arbres en train de développer leurs derniers bourgeons, près de ces parterres que rafraîchissent des jets d'eau, placés de chaque côté de la statue de Riquet, un enfant de la ville, l'immortel créateur du Canal du Midi.

Il fait bon parcourir la promenade dessinée avec un goût si sûr et, descendant le grand boulevard qui conduit au chemin de fer, prendre la route de la campagne.

Mais, où donc se rendre ? Les berges de l'Orb sont si gracieuses, les rives du Canal si belles ! Et quand il leur arrivera de se croiser, un pont des plus remarquables nous livrera passage. Ils sont d'ailleurs nombreux les ponts qui permettent aux routes de franchir le petit fleuve et l'un d'eux, accoté à un vieux moulin, compose le plus charmant sujet de paysage qu'un artiste puisse souhaiter.

Les villas, les maisons de plaisance, les habitations rurales sont entourées de jardins fleuris, de vergers fertiles, de prairies, de champs féconds.

Avant la création de la voie ferrée, Béziers tirait une partie de son importance du voisinage immédiat du Canal du Midi.

Avec le premier tronçon de voie, cette importance augmenta et, bientôt reliée au réseau français tout entier, l'essor ne s'en trouva arrêté que par la crise frappant le commerce vinicole. Mais si grande que fût la stupeur, elle passa vite.

L'Hérault ne pouvait laisser tarir la meilleure source de sa fortune, et nous le voyons ardent au travail.

A défaut de tout autre moyen d'information, la gare de Béziers nous rassurerait pour l'avenir. Le mouvement y est constant. Trains de marchandises et trains de voyageurs s'y succèdent avec rapidité, car Cette n'est pas loin, Cette, le grand port du département, notre seconde station commerciale sur la Méditerranée, avec laquelle Béziers entretient de si importantes relations.

Quand on a passé une ou deux heures au milieu de ce bruit

de la foule sans cesse renouvelée, le calme régnant dans la campagne ne paraît que plus délicieux encore.

Mais un vif regret s'y mêle, car, devant nous, une magnifique voie navigable devient de moins en moins fréquentée.

Ce regret, nous l'avons déjà éprouvé à Narbonne, nous l'éprouverons de nouveau à Agde, à Cette même. Il peut paraître étrange, dans une ville prospère comme l'est Béziers ; mais nous le croyons, néanmoins, très fondé, parce que nulle de nos forces ne doit être négligée, si nous voulons obtenir une meilleure exploitation de nos ressources, une plus heureuse diffusion de nos produits.

En espérant beaucoup de progrès de la part de notre science économique, formulons encore un vœu : Appliquons-nous, Français, à mieux connaître notre pays.

Combien de préjugés disparaîtraient vite ! Combien d'hostilités sourdes, cachées, mais trop réelles, s'effaceraient ! Combien, plus promptement, l'intérêt général serait mieux compris !

Seul, l'intérêt mesquin y perdrait et la conquête morale serait grande, car nous n'entendrions plus opposer, si étrangement, le *Nord* au *Sud* français ou le *Sud* au *Nord !!*

Béziers ne nous eût inspiré que cette seule réflexion, nous devrions l'en remercier, puisque nous croyons l'aménité de sa population si laborieuse, et le charme de son territoire capables de produire un changement, non seulement heureux, mais bien désirable pour l'avenir.



CHAPITRE XXI

AGDE. — LE FORT BRESCOU

Pour nous rendre au cap d'Agde, limite de la courbe la plus profonde des côtes occidentales du golfe du Lion, nous continuons de suivre une plaine d'alluvions, produite par les dépôts de l'Orb, du Libron et de l'Hérault.

Une seule remarque s'impose dès l'abord : c'est l'empiétement des cultures sur la plage sablonneuse ; celle-ci, dans sa largeur extrême, n'a pas plus de deux kilomètres et ne les conservera pas longtemps, si les essais de plantations de vignes continuent à donner de bons résultats.

Mais, bientôt, un autre sujet d'étude se présente. Sur la plaine, au sous-sol de limon et de sable, se dessinent de petites collines que l'on dirait avoir été baignées par la mer.

On en approche.... Aussitôt les souvenirs reviennent en foule. Ces rocs noirâtres, dont beaucoup paraissent être spongieux, dont beaucoup se revêtent de teintes jaunes ou vertes, doivent appartenir au système *volcanique* de la contrée où nous sommes arrivés.

On n'en peut douter, des commotions violentes ont agité le sol, des traces indescriptibles les marquent ; elles ont été relevées avec un soin minutieux et leur apparition semble presque dater d'hier. Nous les retrouverons maintenant à chaque pas.

Ainsi, en traversant Vias, l'église frappe nos regards, non pas tant parce qu'elle est classée au nombre des monuments historiques, mais à cause des matériaux de sa construction : blocs volcaniques d'origine indiscutable.

Nous continuons notre route et arrivons au bord de l'Hérault. Un petit pont suspendu se présente, à l'extrémité duquel des murailles, dominées par une belle tour crénelée, élèvent leur

masse sombre, noire, que ne parvient point à égayer le reflet des eaux brillantes, ou l'éclat de la verdure dont elles sont environnées.

Agde est devant nous, Agde, la ville antique, jadis très malsaine, et aujourd'hui assise dans une campagne bien cultivée. Mais elle n'a pas pour cela entièrement rompu avec le passé. Maisons et édifices publics sont bâtis en lave. Leur aspect triste est rendu plus frappant par l'étroitesse des rues, dont plusieurs ont peine à recevoir un rayon de soleil.

Accidentées, car elles couvrent un monticule, mal pavées, beaucoup de ces rues laissent, par surcroît, couler au milieu de leur chaussée un ruisseau bourbeux.

La toile n'en est pas moins extrêmement pittoresque, tant elle diffère de ce que l'on pensait trouver. Chacun de ses détails attire.

La cathédrale, dédiée à saint Étienne[1], a plus d'une fois servi de refuge aux habitants. Sa belle tour carrée ressemble, vue du pont, à la tour d'une forteresse féodale. Sur sa plate-forme, les soldats veillaient ou combattaient pendant que, prosternés dans sa vaste nef, les femmes, les enfants priaient et pleuraient.

Jadis beaucoup plus vaste, l'ancien cloître, ou salle capitulaire placée sur l'un de ses flancs, garde mélancoliquement les blasons des anciens prélats. A l'extérieur, un groupe, œuvre statuaire remarquable, représentant une *Mater dolorosa*, se détache en blanc sur la muraille noire ; le caractère de douleur dont il est empreint s'allie à miracle avec le reflet sombre qui l'enveloppe.

Dans le dédale tortueux des rues, où l'on s'égare sans grand espoir de rencontrer beaucoup de constructions originales, une surprise inattendue nous frappe.

Des femmes aux traits réguliers, graves et charmants à la fois, au teint pur, à la démarche noble, majestueuse, sortent de tous côtés. Leur costume noir, agrémenté de perles de jais et de dentelles blanches, fait valoir la délicatesse de leur taille, comme la jolie petite coiffe en tulle et broderie (*le sarret*) fait ressortir l'épaisseur d'une riche chevelure foncée.

Les Agathoises ont conservé le type des fondateurs de leur

1. Agde a conservé son évêché jusqu'à la Révolution.

cité. En les voyant, mille réminiscences classiques se font jour, et quand, par exemple, dans la rue des *Muses*, appellation survivant aux siècles écoulés, passe un groupe de jeunes filles, on croit revoir les nymphes du Parnasse, on voudrait changer le



Le *sarret*, coiffure agathoise.

vêtement moderne pour la tunique, pour le péplum, qui conviendrait si bien à leurs attitudes de déesses !

La ville commence à se donner un peu plus d'air et de lumière. Elle a tracé une jolie promenade au centre de laquelle est placée une statue, sa propre personnification.

Plus loin, se trouve un buste consacré à la mémoire de Terris,

ancien corsaire, bienfaiteur de la ville, héritière de sa fortune.

Les bords de l'Hérault et ceux du Canal du Midi qui termine une de ses branches à Agde, donnent aux habitants des buts d'excursions ravissantes.

La mer n'est pas éloignée, son rivage est superbe; mais, avant de lui demander une note nouvelle, remontons rapidement à l'origine de la ville.

Que les Phéniciens aient reconnu le golfe d'Agde, cela rentre dans les hypothèses ayant pour elles le caractère de la vraisemblance. Qu'il soit possible de rattacher le nom d'un îlot, d'un golfe au langage de ces anciens navigateurs, rien n'est plus simple pour les étymologistes.

Mais il est déjà suffisant pour Agde que ses souvenirs historiques datent de plusieurs siècles avant notre ère, et que sa fondation l'unisse à la grande *Massalia*, toujours debout, toujours active, toujours opulente, malgré le cours du temps.

A l'époque où les marins phocéens abordèrent sur ce point des rives languedociennes, l'Hérault et les nombreux petits cours d'eau côtiers ne devaient pas avoir, autant que de nos jours, avancé leurs embouchures.

Le golfe dessiné par les roches volcaniques y gagnait en profondeur, en calme, en sécurité, et, bons appréciateurs de tels avantages, les explorateurs n'hésitèrent pas à remercier les dieux de leur « bonne fortune ».

Ces mots devinrent le nom appliqué à la colonie nouvelle : *Agathé Tyché;* par la suite, le premier fut seul employé et enfin, par contraction, *Agathé* ou *Agatha* ne forma plus que le nom moderne *Agde*.

Un temple dédié à Diane d'Éphèse fut bâti et les monnaies agathoises portèrent toutes, à la face, l'effigie de la déesse ; au revers, l'image d'un lion, emblème de la ville fondatrice, Marseille, dont Agde fut l'une des plus brillantes colonies.

Après les conquêtes de César, la ville ne perdit pas sa physionomie maritime, atténuée, pourtant, par la prospérité de Narbonne. Lorsque saint Venustus gouverna son église, elle prit le titre d'évêché, bientôt rangé au nombre des sept diocèses de la Septimanie.

Le flot des peuplades germaines n'épargna pas la pauvre ville.



AGDE. — LE CAP : CÔTE OUEST. — RESTES DE LA JETÉE RICHELIEU

Mise à sac par les Vandales, reprise par les Wisigoths, tombée aux mains des Sarrasins (719), puis enlevée par Charles-Martel à ces derniers et brûlée, Agde subit pendant plus de deux siècles toutes les horreurs que l'état troublé du pays engendrait. Finalement, elle se trouva avec ses murailles détruites et ses faubourgs brûlés, jusqu'au jour où, devenue siège du gouvernement d'un comté (plus tard vicomté), elle put espérer en l'avenir.

A cette époque, l'évêque possédait en propriété le tiers de la cité, ce qui, d'ailleurs, n'empêchait pas les vicomtes d'avoir une réelle puissance. Ces derniers contractèrent quelques alliances heureuses. La plus avantageuse de toutes réunit sous l'autorité du vicomte d'Agde, Boson, la vicomté de Béziers, appartenant à sa femme Adélaïs, héritière du vicomte Raynard (897). Le pays, alors, relevait de la suzeraineté des comtes de Toulouse.

Trois siècles plus tard, les évêques ayant pu ajouter à leur propriété les deux tiers de la ville restant à acquérir, prirent eux-mêmes le titre de vicomtes (1187). En 1216, Agde rentrait sous la domination des vicomtes de Béziers, et ce nouvel état de choses dura cinq ans. Puis elle redevenait libre en 1221. Mais, dix-huit années après (1239), saint Louis la réunissait à la couronne.

Cette situation nouvelle semblait promettre à la ville une ère de repos, d'avenir assuré : elle était cependant bien près d'une épouvantable catastrophe.

Alphonse III, roi d'Aragon, avait déclaré la guerre à Philippe le Bel, petit-fils de saint Louis. Sa marine militaire, puissante pour l'époque, était commandée par un Génois, Doria, issu de cette illustre famille qui devait porter si haut son propre nom et celui de sa patrie.

L'amiral du roi d'Aragon médita une descente à Agde. Ses mesures furent si bien prises que la malheureuse ville, réduite à ses seules forces, succomba; mais Doria déshonora sa victoire par une excessive cruauté. Agde fut entièrement livrée aux flammes, sauf l'église et l'évêché, et quand l'incendie eut achevé son œuvre, il ne resta plus, au milieu des décombres fumants, que les jeunes gens *au-dessous de seize ans :* les femmes ayant été massacrées, comme les vieillards et les hommes dans la force de l'âge ! !

Longtemps Agde se ressentit de ce coup affreux. Néanmoins,

son golfe offrait à la navigation un refuge trop appréciable dans ces parages pour être négligé. Le quatorzième siècle fut une résurrection pour l'ancienne *Agathé*, et bientôt même elle obtint le privilège d'améliorer son mouillage, de creuser et d'aménager son port. Ce ne fut pas sans débats avec Aigues-Mortes, qui craignait de voir le commerce de la contrée lui échapper. L'opposition fut vaincue ; Agde marcha vers une prospérité croissante, interrompue pourtant par les guerres civiles et religieuses. Ralliée au calvinisme, elle subit un siège conduit par le duc de Joyeuse, qui ne put la vaincre. Douze années entières, elle resta place forte aux mains des protestants, et l'autorité royale n'y fut de nouveau franchement reconnue qu'en 1577.

Cependant, le port continuait à attirer la sollicitude des rois. Avec Richelieu, ministre de génie, les travaux prirent une impulsion nouvelle, et en 1630, deux ans après la soumission de La Rochelle, Agde avait l'honneur d'être mise au rang des quatre principaux sièges d'Amirauté du Languedoc.

Malgré cette faveur, la gratitude des Agathois ne fut pas très grande, puisqu'ils épousèrent la cause de Henri de Montmorency ; mais Louis XIII ayant été vainqueur à Castelnaudary (1632), ils se hâtèrent de prévenir la colère royale, en prenant eux-mêmes le soin de jeter bas les murs de leur citadelle. Ainsi désarmés, ils échappèrent au châtiment qui les attendait.

On retrouve dans les cahiers des sessions des États du Languedoc la preuve des travaux faits pour le port agathois, travaux terminés seulement en 1784. La lenteur apportée à leur réalisation provenait de plans nouveaux. Riquet avait creusé le canal du Midi et un port tout neuf, celui de Cette, venait de surgir du cerveau des ingénieurs.

La position marine d'Agde était meilleure, mais Cette profitait du voisinage plus immédiat de l'étang de Thau, point terminus du canal. Le mal fut grand pour la ville, qui devait désormais lutter contre un rival formidable. Pendant longtemps, cependant, son commerce fut très actif. Les vins, les eaux-de-vie, plusieurs sortes de liqueurs, le poisson, les huiles, les bois de charpente, les cordages, la soie, la laine, les savons, la construction des navires, l'occupèrent très fructueusement.

Par malheur, il y a impossibilité d'empêcher l'Hérault de

charrier annuellement une grande quantité de sables. Le fleuve continue le travail séculaire auquel la ville d'Agde est redevable à la fois et de la fertilité de sa campagne et du comblement de son port.

Plus d'un moyen existe qui pourrait remédier à l'obstruction du chenal ; mais, en supposant que les jetées fussent prolongées et, par suite, le tirant d'eau amélioré, à quoi cela servirait-il, demande-t-on, le commerce ayant pris une autre voie?

La réponse ne serait pas embarrassante, car, nul n'étant ennemi de son propre intérêt, le commerce irait où il trouverait de bonnes conditions d'existence, avec moins de risques à courir. Mais les dépenses seraient bien lourdes, trop lourdes, puisqu'il faudrait reprendre le plan de Richelieu, et substituer un véritable port maritime au port en rivière actuel.

Or, dans l'état présent de notre marine marchande, ce serait, maintenant du moins, une entreprise à coup sûr trop aléatoire.

Quittons la *Ville noire,* ainsi le fameux voyageur vénitien Marco Polo appelait Agde, à cause de la couleur des laves ayant servi à sa construction. Le rivage et l'ancien volcan Saint-Loup, ainsi que le vieux fort Brescou devant nous retenir longtemps.

Sur la plaine due aux alluvions de l'Hérault, le cône du cratère éteint prend des proportions grandioses. Il ne dépasse pas 120 mètres et on le croirait infiniment plus élevé[1]. Sur ses flancs, les deux torrents de roches brûlantes qu'il rejeta sont encore très reconnaissables. L'une des coulées se dirigea vers la mer, l'extrémité de l'autre a servi de base aux fondations de la ville. Une tradition persistante veut que la première *Agathé* soit enfouie sous cette coulée : la ville actuelle aurait été reconstruite un peu plus loin, à l'exemple des villes et des villages modernes

1. « La montagne d'Agde et l'îlot de Brescou forment l'extrémité méridionale de cette chaîne de volcans éteints qui commence au mont Mézenc (situé entre les départements de la Haute-Loire et de l'Ardèche, sur la ligne de partage entre les eaux du Rhône et de la Loire), presque à la source de la Loire, traverse tout le département de l'Ardèche, passe à Saint-Thibéry, l'ancienne *Cessero,* à Agde, et va se perdre dans la mer. On distingue très nettement les deux coulées de roches fusibles, dont l'une s'est dirigée du côté de la ville d'Agde, et l'autre vers la mer, où elle a formé le cap et le rocher de Brescou. Les vagues ont rongé et poli la lave et le basalte refroidi, et formé un vaste cirque désigne aujourd'hui sous le nom de *conque,* et qui paraît avoir été le *bon mouillage* d'autrefois. Le feu du volcan est éteint depuis notre période géologique. » (M. Lenthéric : *Les Villes mortes du golfe du Lion.*)

remplaçant les cités englouties par la terrible éruption du Vésuve (79 de notre ère). Cette tradition réduirait peut-être à néant la confusion que l'on a cru trouver dans les descriptions antiques de la ville d'Agde ; en même temps, elle pourrait expliquer l'erreur où sont tombés quelques archéologues, en croyant pouvoir fixer l'emplacement de la cité sur l'étang d'*Ambon*, voisin du volcan apaisé.

Très justement, M. Lenthéric fait remarquer le silence gardé par les anciens géographes sur la nature du sol de la montagne Saint-Loup. Ni Ptolémée, ni Strabon, ni Aviénus, entre autres, ne paraissent même l'avoir soupçonnée.

« En revanche, nous retrouvons de très curieux détails sur *les volcans du diocèse d'Agde*, dans la correspondance que Mgr Rouvrey de Saint-Simon entretenait à ce sujet avec son savant ami J.-Fr. Séguier. L'éminent prélat qui paraît avoir aimé jusqu'à la passion le territoire qu'il a administré pendant plus de trente ans et qu'il n'a quitté que pour mourir à Paris, sur l'échafaud révolutionnaire (25 juillet 1794), a exploré et fouillé dans tous les sens les montagnes d'Adge et de Saint-Thibéry et l'ensemble de ses lettres forme une véritable monographie pleine de récits curieux. d'observations originales, et qui joint au charme d'un style très pittoresque celui d'une véritable érudition...

« ... Les recherches étymologiques auxquelles s'est livré l'évêque d'Adge au sujet de l'île de Brescou ne sont pas moins curieuses. Tous les géographes grecs la désignent sous le nom de *Blascôu*, que l'on peut (paraît-il ?) faire dériver assez facilement de la racine phénicienne *balangou* ou *belangou*, *vorator*, *absorptor*, dévorer, engloutir, consumer par le feu, et par corruption *belasgou*, d'où il est facile d'arriver à *Blascôu*.

« Ces transformations successives laissent sans doute dans l'esprit une très grande incertitude, et l'on est en droit de se prémunir contre les fantaisies des étymologistes ; toutefois, l'état des lieux se prête à une pareille interprétation. L'île de Brescou est un véritable îlot de lave, perdu en pleine mer, et on distingue très nettement la coulée qui s'épancha du cratère d'Adge et aboutit directement à ce dépôt qui semble l'avoir englouti et pour ainsi bire *dévoré*, suivant le sens imaginé de la racine primitive.

« Si ces anciennes étymologies sont exactes, elles dénoteraient chez les Phéniciens des connaissances assez avancées et à coup sûr plus développées que chez les géographes grecs... [1]. »

Il faut, de plus, ajouter que les navigateurs phéniciens, obligés par les exigences de leur négoce d'étudier avec soin un pays,

1. *Les Villes mortes du golfe du Lion*, pages 268 et 270.

se trouvaient dans les meilleures conditions pour en reconnaître toutes les particularités.

Et puis, avant que la ville d'Agde fût créée, le volcan avait peut-être terminé dès longtemps ses éruptions. Mille petites circonstances échappent forcément, soit par défaut de renseignements précis, soit par la cause contraire, la multiplicité de documents trop vagues.

Sans nous arrêter davantage dans le domaine étymologique, notons, néanmoins, les noms de *fourmiguière* et de *fumiguière*, donnés à l'ancien cratère ; celui de *crémade*, c'est-à-dire *brûlée*, aux pentes de la montagne, et celui de *Peyre de Riouré*, appliqué aux roches calcinées. Ce dernier nom signifierait, en phénicien, *pierre de la montagne de feu*, de *Ri*, montagne, et *Our*, feu.

Il faut certainement avouer que, vraie ou hasardée, une telle explication a pour elle le charme poétique.

Aujourd'hui, le sommet du volcan supporte un petit ermitage dédié à saint Loup et un phare de première classe, construit voilà déjà plus d'un demi-siècle. Il éclaire un rayon de vingt-sept milles marins d'étendue ; son feu, voilé de minute en minute, fait ressortir encore la sombre teinte des roches de la plage, appelée *la Conque* ou les *Conques*.

Plusieurs baies en miniature s'y découpent : scories, pierres ponces, basaltes en forment la limite, couverte d'une herbe rase qui rend parfois la marche un peu difficile, tout en laissant très abordable le fond des criques, charmantes conques où le bain est délicieux pendant les ardeurs de l'été.

Assez élevée, la côte se prolonge par des blocs de roche aux aspects bizarres, sur lesquels les flots de l'Océan tumultueux jetteraient une poésie merveilleuse.

La rive gauche de l'embouchure de l'Hérault est occupée par un petit hameau de pêcheurs, dont la laborieuse population souhaiterait beaucoup l'établissement d' « un port de refuge à Brescou, port d'autant plus indispensable qu'il éviterait de nombreux sinistres, l'entrée de l'Hérault étant difficile, quand les eaux de la rivière sont grossies par les pluies[1] ».

Un établissement de bains de mer est en formation sur ce

1. *Statistique des Pêches maritimes*, publiée par le Ministère de la marine.

point, car, pendant les grandes chaleurs, on vient beaucoup sur la plage, si différente des autres stations balnéaires du Languedoc.

La campagne, ou cultivée, ou aride, ou parsemée d'étangs et de marais salants, conserve une sorte d'empreinte mélancolique, non dépourvue de charme. Elle devait être plus attrayante encore avant que l'imprévoyance de la municipalité agathoise eût aliéné les forêts dont se couvraient jadis les rives du fleuve.

N'est-ce pas étrange que partout il faille constater l'aveuglement de l'homme, artisan de sa propre ruine?

Soit naturelles, soit plantées par des mains sagaces, ces forêts préservaient la côte de l'envahissement des sables. Une fois disparues, les racines des arbres ne maintenant plus le sol, les vents du nord-ouest commencèrent leur œuvre sous forme de petites dunes littorales mobiles. Peu à peu, l'entrée de l'Hérault en souffrit, et tous les dragages ont grand'peine à maintenir un fond permettant aux petits navires de remonter jusqu'à la ville.

L'examen des lieux, rapproché de la description donnée par les auteurs anciens, justifie sans peine l'opinion qui place l'*Agathé* primitive dans une île, laquelle n'était autre que la montagne Saint-Loup, plus tard soudée à la terre ferme par les alluvions incessantes de l'Hérault. Le fleuve, alors, formait un delta expressément mentionné ; sa branche secondaire n'existe plus, justement parce que son cours étant moins rapide, elle déposa en quantités énormes ses limons autour du volcan, barrant ainsi le passage à ses eaux.

Le même phénomène se remarque partout où un obstacle favorise l'accumulation des apports fluviaux, et très certainement l'îlot de *Brescou* sera, dans la suite, réuni à la terre ferme : les causes semblables produisant des effets identiques. Elles les produisent, nous le savons, avec une plus grande rapidité encore sur les rivages non sujets aux marées.

Etait-ce bien entre le cap d'Agde et le flanc sud de la montagne Saint-Loup que les navigateurs phocéens trouvèrent le mouillage favorable, base de leur colonie future ? Une dépression de la côte existe toujours, et sans doute plusieurs des étangs littoraux devaient s'ouvrir, propices, aux bâtiments en usage.

Mais, actuellement, il nous importe davantage de suivre la pensée du ministre qui, voulant être le restaurateur de notre

marine, s'occupa avec une si grande activité de son vaste et patriotique projet.

Richelieu avait visité Agde, après la soumission définitive de cette ville (1632). Ses constantes préoccupations pour tout ce qui regardait le bien de la France le portèrent à étudier soigneusement la plage. Il fut très frappé de son aspect et jugea aussitôt que l'îlot basaltique de Brescou pouvait devenir, à la fois, une excellente défense pour le pays et la tête de ligne d'une digue destinée à protéger le mouillage naturel, marqué par l'abri de l'îlot, du cap et de la montagne.

Ce que le grand ministre décidait, il l'exécutait avec toute la rapidité possible. En conséquence, les travaux de la digue commencèrent; en conséquence aussi, il estima nécessaire la conservation du fort déjà établi sur l'îlot de Brescou. Ce fort avait été une véritable citadelle entre les mains des seigneurs languedociens révoltés, et Louis XIII en avait ordonné la démolition. Mais Richelieu pouvait se permettre des remontrances et, au besoin, il lui était possible de passer outre. Voilà pourquoi l'ensemble des murailles de la citadelle isolée en mer fut conservé, car elles étaient propres à la défense du port nouveau.

Le cardinal tenait tellement à cette création que, si malade qu'il fût, on le vit revenir à Agde inspecter les travaux. Près d'un kilomètre de la digue, sur les deux à construire, émergeait au-dessus des flots. Mais la fortune contraire décida de l'avenir maritime du pays.

Richelieu mourut et, après lui, la sollicitude du gouvernement manqua tout autant que l'argent. De plus, le Canal du Midi ayant été creusé de manière à aboutir à la montagne de Cette, limitrophe de l'étang de Thau, on ne jugea pas nécessaire de poursuivre le plan du cardinal. Enfin, dernier malheur, l'aliénation des forêts livrant la côte à l'envahissement des sables, le port d'Agde se trouva dans des conditions d'infériorité qui, fatalement, devaient le faire délaisser par la marine marchande moderne.

Reprendra-t-il un essor nouveau? Cela n'est pas impossible, mais peu probable, à moins d'un relèvement général de notre marine.

Bornons-nous à souhaiter de tout cœur ce relèvement, sans trop nous flatter, hélas! qu'il s'accomplisse... dans un avenir très prochain.

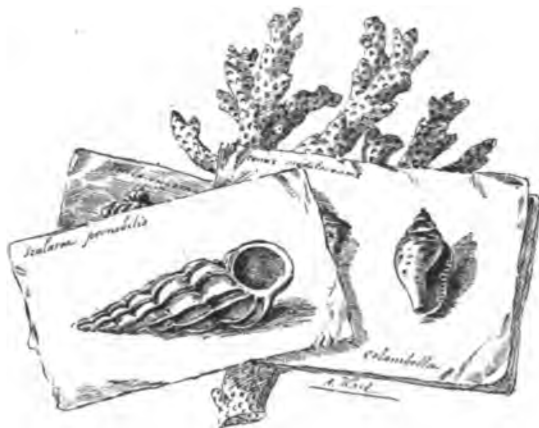
Depuis les rivages rocheux des Pyrénées-Orientales, nulle côte, au même degré que celle de la mer agathoise, ne s'offre pittoresque et belle.

Étincelante sous les nappes de rayons enflammés que lui verse le soleil ou à demi voilée par la brume marine, toute blanche sous le reflet de la lune ou brillante et sombre tour à tour par le jeu de la lumière du phare, elle captive les yeux, elle se grave bien avant dans le souvenir, on ne la quitte pas sans un véritable regret.

Parfois, le long de ces côtes déchirées où alternent les étangs, les dunes, les marais, parfois on souhaitera revoir les jolies baies au tapis de sable fin, le vieux fort Brescou, prêt toujours à défendre l'accès du fleuve et gardant, derrière ses murailles noirâtres, le nom de plus d'un prisonnier condamné au séjour de cette étrange Bastille.

Parfois, on se surprendra à croire que la vieille renommée du « bon mouillage » a recouvré tout son prestige...

Puissions-nous seulement, au cours du voyage, nous assurer que ceux de nos ports, aujourd'hui florissants, ne seront pas, demain, menacés au profit de nos ennemis !



CHAPITRE XXII

LE CANAL DU MIDI ET L'ÉTANG DE THAU. — LES ONGLOUS. MÉZE BOUZIGUES. — MARSEILLAN

Frappés de la disposition des rivages compris entre le cap Leucate et les premières montagnes maritimes de la Provence. des observateurs aussi patients que sagaces ont conclu à un soulèvement ininterrompu du sol.

Également, ils ont fait remarquer la différence d'origine des noms appliqués aux localités, soit que ces dernières occupassent des collines, soit qu'elles fussent situées au bord de la Méditerranée.

Une conclusion facile en découle : les Celtes se tenaient loin du rivage, devenu habitable seulement vers l'époque de la conquête romaine.

On eût pu encore ajouter que le génie de la race celtique ne l'entraînait pas vers les entreprises maritimes.

Quant à la proposition concernant l'hypothèse d'un soulèvement du sol, rien ne l'infirme, tout au contraire. En effet, si chargées de sable limoneux qu'elles soient, les eaux du Rhône ne pouvaient guère, à elles seules, produire ce *double rivage*, tout à la fois baigné par les flots de la Méditerranée et par les étangs, rapprochés au point de ne laisser entre chacun d'eux qu'une mince flèche de sable.

La présence de ces lagunes, où débouchent de petites rivières et des ruisseaux, constituait un danger pour les villes et les bourgs voisins, car les communications avec la mer se trouvaient fréquemment interrompus : les *graus* étant sujets à s'ensabler.

Près de 200 kilomètres de côtes, c'est-à-dire le littoral entier du département, pouvaient à trop juste titre passer pour insalubres. Des travaux persévérants ont produit d'excellents résul-

tats. Plusieurs graus, ou fixés ou établis de toutes pièces, maintiennent les passages nécessaires.

Le dessèchement de quelques lagunes se poursuit avec persévérance, et les nombreux canaux, soigneusement entretenus, remédient à la stagnation des eaux. Les prairies artificielles se multiplient, en même temps que les plantations d'arbres et la culture de la vigne commencent à mettre en valeur des sables jusque-là réputés stériles. C'est la première revanche du travail sur le phylloxera... Peut-être la seconde, autrement dit un moyen sûr de combattre le redoutable ennemi de nos vignobles, ne se fera-t-elle pas trop attendre.

De toutes les voies navigables artificielles créées dans le département, la plus célèbre est le *Canal du Midi*, encore appelé des *Deux-Mers* parce qu'il unit, en fait, la Méditerranée à l'Océan, le lit de la Garonne étant sa continuation naturelle : et du *Languedoc*, son parcours entier se trouvant dans cette vieille province. Les points extrêmes sont : à l'ouest, Toulouse ; à l'est, l'étang de Thau.

Avant l'établissement du chemin de fer, un service pour les voyageurs était en pleine prospérité sur le canal, et quoique la charge maximum des bateaux ne pût dépasser 120 tonneaux [1], le mouvement commercial avait une grande activité.

On n'a pas oublié que le canal fut entrepris *aux frais* de Riquet. Les héritiers du grand homme faillirent y trouver une ruine complète : *quarante-trois années* s'étant écoulées avant qu'aucun bénéfice pût compenser le capital engagé dans l'œuvre merveilleuse.

Lorsque la voie ferrée commença à fonctionner, des difficultés imposèrent une transaction. La compagnie nouvelle devint propriétaire du canal.

Mais, jusqu'à présent, les administrateurs de chemins de fer ne sont pas convaincus de la possibilité de faire vivre la batellerie côte à côte avec leur propre industrie... Nous ne reviendrons pas sur cette question, si intéressante pourtant ; elle exigerait des développements hors de proportion avec notre cadre et, d'ailleurs, nous l'avons déjà souvent abordée.

1. Les lecteurs du *Littoral de la France* sont depuis longtemps familiarisés avec tous les termes de marine. Voir, tome Ier.

Nous savons également qu'à l'époque où Riquet étudiait le plan de son travail, il hésitait entre plusieurs débouquements sur la Méditerranée.

L'étang de Thau finit par être choisi. L'isthme des Onglous qui le sépare de la mer reçut la tranchée fermant l'entrée du canal; deux belles jetées en pierre la maintiennent et un feu la signale.

Battu par tous les vents, aride, desséché, à moins qu'une lame ne le vienne envahir, l'isthme des Onglous ne s'élève que de très peu au-dessus des flots.

Allongée entre l'étang et la mer, la frêle barrière sablonneuse ne dépasse guère *cinquante centimètres* d'altitude sur plusieurs points !

Très médiocre en largeur, elle laisse parfois à peine la place exigée pour l'établissement de la voie ferrée qui la traverse !

Les trains y semblent bloqués de tous côtés par une effrayante inondation et les vagues viennent, çà et là, briser contre le mince remblai soutenant les rails.

La maison du garde-pilote du Canal, la gare de la station, créée par la Compagnie du Midi, et quelques cabanes de pêcheurs occupent l'isthme, véritable retraite de cénobites, peu propre à développer les pensées riantes, si des centres d'habitations très actifs, très affairés, ne se rencontraient à proximité.

Car l'étang de Thau (le lac, devrait-on dire) est devenu le grand facteur de la prospérité des villes et des bourgs établis sur ses rives.

L'histoire se recommence toujours, a-t-on écrit, non sans raison. Elle se recommence ici, où, dans les temps antiques, la navigation était fort animée. La ville de Cette n'existait pas. Tous les ports de la contrée occupaient la rive nord ou occidentale du *Taphron* [1], constamment sillonné par les bâtiments marchands, qui y jouissaient d'un calme relatif.

Relatif est bien le mot, car, du côté oriental, vers la mer, l'étang n'a qu'un abri sérieux, mais insuffisant : la montagne *Saint-Clair* ou de Cette. Au nord, les collines sont insignifiantes, et, à l'ouest, les vents ne rencontrent pas de grands obstacles.

1. Nom ancien de l'étang de Thau.

Il en résulte que le lac offrant une surface d'environ 8,000 hectares[1], subit l'influence des mauvais temps marins, comme celle des *sautes* brusques du vent du nord-ouest. Les naufrages n'y sont pas rares et plus d'une catastrophe y a laissé de nombreux souvenirs.

Malgré tout, les marins phéniciens, puis les Grecs, les Romains, le fréquentèrent, comme ils fréquentaient les autres étangs littoraux désignés sous le nom d' « Étangs des Volkes », parce que les Volkes arécomiques dominaient le pays.

Les traces de ces passages ne sont pas effacées. Ne trouve-t-on pas une petite rivière, la *Pallas*, qui vient tomber dans l'ancien *Taphron*, à *Mesca* ou *Mesua*, maintenant Mèze? Le nom du cours d'eau rappelle un temple dédié à *Pallas Athénè*, dont on peut encore reconnaître plusieurs vestiges, et les ruines d'un château sont attribuées aux Phocéens, fondateurs de Marseille. Ce dernier fait n'est pas absolument hors de doute.

Charles le Chauve rattacha Mèze au diocèse d'Agde (843). Cependant, les invasions successives avaient si lourdement pesé sur le pays que la ville florissante ne tarda pas à tomber au rang de simple bourgade.

De ce temps les ruines de l'abbaye de Valmagne sont les témoins, ainsi que le cloître et sa fontaine.

Soudain, avec les premières années du siècle, le commerce des vins prit un rapide, un extraordinaire développement. Mèze en bénéficia. Véritable petite ville ne comptant pas moins de huit mille habitants, elle exporta non seulement du vin, mais des liqueurs, de la chaux, du sel, de la tonnellerie, du soufre, du bois. Les registres de la douane constatent une sortie de *plus de deux cent mille tonneaux* dans une seule de ces dernières années.

Bâtie à l'extrémité de deux petites vallées qui la séparent des coteaux voisins, Mèze occupe le milieu de la rive occidentale de l'étang. Bien des probabilités se réunissent pour la désigner comme une île rattachée à la terre ferme, et c'est de cette manière que, généralement, on interprète le passage de Pomponius Méla, où elle est désignée.

1. 20 kilomètres de long sur 2 à 6 kilomètres de large.

Le *Polygium* d'Aviénus se retrouve aussi dans le petit port de Bouzigues, distant de 5 à 6 kilomètres, au nord de Mèze. La fortune de cette localité a suivi les mêmes proportions. Ses pêcheurs sont infatigables; ils explorent les étangs et la mer avec assez de ténacité pour faire rendre à leur travail un produit chiffré par plusieurs centaines de mille francs.

Un mouvement tout aussi propice a répondu à l'activité de Marseillan, joli port situé au sud-ouest de l'étang. Il ne se recommande pas d'une très antique origine; mais peut-être n'est-il pas téméraire de procéder par analogie, et de trouver dans son nom la *preuve* qu'une colonie massaliote lui a donné naissance.

La culture d'un sol fertile, poussée jusqu'à ses dernières limites, est la véritable cause initiale du développement des ports de l'étang de Thau. Les fléaux de la vigne ont failli anéantir cette fortune; mais, alors, une branche nouvelle de commerce a été créée.

Le vin obtenu par l'emploi des *raisins secs* est devenu l'occasion d'un chiffre très important d'affaires. Sur les quais, dans les chais[1], on ne voit que chargements arrivant de Grèce ou d'Italie.

A coup sûr, il ne faudrait pas espérer en obtenir des vins toniques ou délicats; mais, quand la boisson ainsi fabriquée est vendue sous *son nom réel* et que le public s'en accommode, l'observateur doit applaudir à l'industrie du négociant assez habile pour conjurer une crise où pouvait sombrer son commerce.

L'étang n'a pas une grande profondeur; mais, salé comme la Méditerranée, il lui emprunte une admirable nuance bleue qui contribue à donner à sa vaste surface une limpidité brillante.

Environ vers le milieu de cette surface, un jet puissant d'eau très douce s'élève : c'est la *fontaine d'Abysse*, liée certainement au système hydrographique qui, des rives du lac, fait sourdre tant d'autres fontaines, froides ou chaudes, minéralisées ou non.

Avant peu, nous en verrons un beau spécimen à Balaruc.

Cependant, embarquons-nous sur le canal creusé pour mettre l'étang en rapport direct avec Cette : notre surprise augmentera.

Car, si rapide, si inattendue que puisse avoir été la renais-

1. On n'a pas oublié que, dans tout le Midi, ce mot désigne les caves ou celliers.

sance des ports placés immédiatement sur le lac, elle s'efface devant la fortune inouïe d'une ville toute moderne, dont la situation ne promettait pas un tel succès.

Nous allons donc constater les fruits d'une énergie tenace arrivant envers et contre tout à la réalisation de ses rêves les plus hardis.

Si cette opulence n'offre pas de défaut appréciable, elle nous fera oublier plus d'un mécompte patriotique, en nous rassurant sur l'avenir de notre commerce maritime.



Tonneliers de Marseillan.

CHAPITRE XXIII

CETTE

Vue du large, CETTE rappelle le premier aspect d'Alger.

Comme notre belle *capitale* africaine, la jeune ville groupe ses maisons blanches sur une montagne escarpée et domine, du haut d'un môle magnifique, les flots que, fièrement, sillonnent ses navires.

L'une des passes franchies, les quais, les bassins excitent l'attention par leur mouvement constant. Le repos y semble inconnu. Les barques de pêche viennent se ranger près des petits navires caboteurs français ou étrangers, les beaux longs-courriers près des gigantesques Transatlantiques et des bateaux de plaisance.

La navigation des canaux entre pour une part dans cette animation, et le chemin de fer, à son tour, apporte un fort contingent d'activité.

La gare cettoise, point d'intersection des Compagnies du Midi et de Paris-Lyon-Méditerranée, se trouve constamment débordée; les trains ont beau se succéder nombreux, les chariots, les camions, parcourir les quais sans relâche, toujours quelque retard se produit, suite inévitable d'un encombrement heureux, car il est le gage de la prospérité commerciale du pays.

Pourtant, des plaintes se font jour. Le ralentissement des transactions serait trop réel... Nous verrons bien au cours de notre exploration si ces plaintes sont fondées.

Comme ville maritime, Cette est d'origine très moderne; mais son nom ne viendrait rien moins que du langage phénicien, adouci en passant par la bouche des Grecs. Pour une fois, l'étymologie réunit toutes les opinions; il semble impossible en effet de supposer que les premiers navigateurs méditerranéens passèrent devant la montagne Saint-Clair sans la remarquer.

Expansion rocheuse, dominant de 166 mètres l'isthme plat et sablonneux des Onglous, elle devenait un point de repère très précieux pour les marins engagés dans le redoutable golfe de Lyon.

Kittim, Chettim ou *Setim* désignerait une côte élevée et *boisée*. La montagne était encore couverte de pins au commencement du dix-septième siècle. Le poète des *Côtes maritimes*, Aviénus, appelle le promontoire Saint-Clair *Setius* et le représente chargé d'une forêt de pins.

Dans les descriptions de Ptolémée et de Strabon, la forme primitive (?) altérée est devenue *Sigion*. Pour éclaircir le débat, les archéologues se sont mis à l'œuvre, ils ont fouillé la montagne. Leurs peines furent récompensées par la découverte de médailles portant le mot *Setiv*, ce qui, d'après les plus savantes interprétations, signifierait : *Setion Volcarum*, autrement dit la station ou le lieu *volke* de *Setim :* le peuple volke (ou volce) étant maître du pays.

Plusieurs autres fouilles amenèrent à la surface du sol des débris de constructions, des lampes, des tombeaux, des preuves de l'existence de citernes, des mosaïques, des urnes. Néanmoins, beaucoup d'auteurs pensent que ces débris ne sont pas assez nombreux pour permettre de conclure à l'existence d'une ville antique. L'opinion contraire se peut soutenir avec la même vraisemblance, rien ne prouvant que des fouilles suivies sur tous les points de la montagne (fouilles impossibles depuis l'extension de la ville) n'auraient pas amené des découvertes importantes.

Malte-Brun affirme, d'après le témoignage de Velleius Paterculus, que les Romains établirent, en l'année 115 avant Jésus-Christ, la *colonia Setia*, au nord de la presqu'île. En tout cas, une charte de Louis le Débonnaire (822) prouverait la possession, à cette époque, de la presqu'île par l'abbaye d'Aniane [1]. Le nom des seigneurs changea souvent. Vers la fin du douzième siècle, c'étaient les moines de Saint-Ruff ; en 1247, c'était l'évêque d'Agde et, au seizième siècle, un Montmorency.

A vrai dire, on s'intéresse davantage à la ville moderne. Cette

1. Arrondissement de Montpellier et à 30 kilomètres de cette ville. L'abbaye avait été fondée par Benoît, fils d'Aigulph, comte de Maguelone, au huitième siècle. Ce monastère est devenu une maison de détention pour hommes.

(par respect pour le nom d'origine, on devrait écrire *Sette* ou mieux *Sète*) doit son existence à Colbert. Le grand ministre reprenait l'idée d'un autre grand et clairvoyant ministre, Sully, qui, frappé des causes de dépérissement du commerce maritime languedocien, avait voulu obtenir des États de la province l'argent nécessaire à la création d'un port nouveau.

Les États repoussèrent la demande (1596), mais bientôt le mal s'aggrava. Les lagunes littorales s'ensablaient, leurs graus se fermaient ou variaient de situation, sous la double influence des apports fluviaux et des tempêtes. Enfin, le cruel fléau des incursions barbaresques n'épargnait pas plus la côte des Étangs que toutes les autres parties du rivage méditerranéen français.

Le chevalier de Clerville, maréchal de camp, était alors commissaire général des fortifications du royaume ; il reçut ordre de parcourir les rivages du Languedoc, afin de déterminer le meilleur emplacement où un port eût chance de réussir.

Clerville ne s'en rapportera pas à sa seule expérience. Il s'adjoignit deux ingénieurs : Régnier Yanse, un Hollandais, et César Darcous, que l'on s'accordait à estimer très aptes pour bien élucider une pareille entreprise.

La position de la montagne Saint-Clair réunit les suffrages des commissaires. Leurs idées avaient du bon, certainement, mais il ne fut pas tenu un compte sérieux des apports incessants du Rhône, apports ne montant pas, pour Cette, à un total annuel inférieur à *cent mille mètres cubes !*

Là, cependant, était la cause d'une décadence possible et très rapide de la nouvelle station maritime.

On l'oublia, ou on la négligea, ou bien encore les études ne furent pas suffisantes, puisque, dans le courant de l'été de 1666, toutes choses réglées par le ministre, la première pierre des travaux à exécuter fut posée en présence d'une foule enthousiaste.

Le contentement dura peu : les obstacles naturels ruinèrent tout de suite les prévisions optimistes de Clerville et de ses collaborateurs. Le problème s'offrait sous deux faces malheureuses : ou le port devait être dragué sans relâche, ou il ne serait pas un abri calme pour la marine ; la configuration des côtes, les courants et les sables se tournant forcément contre sa sécurité.

Fallait-il donc abandonner le projet, à peine en voie d'exécution ?

Non. Il advint pour le port nouveau ce qu'il arrive pour les enfants chétifs, maladifs, objets d'une sollicitude beaucoup plus attentive encore que celle dont on entoure de robustes nourrissons.

Les mécomptes, les dépenses, les travaux de tout genre se multiplièrent, sans lasser la patience générale.

Tour à tour, Riquet, puis Vauban, furent appelés au secours de Cette.

Le premier établit une jetée nouvelle, dite *de Frontignan*, parce qu'elle est dans la direction de cet ancien port.

Elle complétait, avec la *jetée de Saint-Louis*, construite par Clerville, l'endiguement du passage artificiel créé au pied de la montagne.

Vauban émit un autre système. Il préconisa l'établissement de môles éloignés de la terre ferme, afin qu'ils ne pussent gêner, mais, au contraire, favoriser l'action des courants sur le creusement naturel des chenaux.

L'ingénieur du port de La Nouvelle, Niquet, entra dans cet ordre d'idées. Par malheur, le résultat n'ayant pas été tel qu'on l'attendait, le découragement porta à reprendre les premiers plans, sans, d'ailleurs, en obtenir aucune amélioration.

Alors, très résolument, un grand sacrifice fut consenti et le plan de Vauban reçut une entière application.

De 1821 à 1840, un môle superbe vint émerger en avant des jetées, sous la protection (du côté large) de blocs énormes que l'on croirait devoir être immuables à la place assignée... Immuables ! Les flots se chargent de montrer combien leur fureur se joue de pareilles barrières !

Roulée, renversée par les grosses mers, on doit surveiller avec soin cette armature, impuissante à rendre plus calme le passage des chenaux.

Lorsque le vent souffle du large et que les lames assiègent le môle, il y a danger à affronter le chenal de l'ouest, car le navire pourrait être jeté contre les parois verticales des musoirs ronds du môle, ou contre les roches de la montagne.

Pilotes et ingénieurs sont unanimes à prévoir, dans ce cas,

un sinistre presque inévitable ! Le passage oriental est meilleur, mais seulement pour les navires de fort tonnage, de membrure solide.

Aussi, quand la tempête fait rage, voit-on nombre de bâtiments chercher un abri dans la rade de La Franqui et y attendre le retour du calme.

Les aventureux poursuivent leur route, mais chaque année compte plus d'un naufrage, parfois, hélas ! « corps et biens ».

L'expérience ne date pas d'hier ; elle se répète constamment et pourtant La Franqui n'est encore qu'une station balnéaire, alors que Cette, le second de nos ports sur la Méditerranée, obtient une préférence marquée.

Cette n'a rien négligé pour atteindre ce résultat. Sa préoccupation unique a toujours été de concentrer chez elle un mouvement commercial si bien compris qu'il fût difficile, même impossible de les lui enlever.

Rien n'a coûté pour cela. De vastes et profonds bassins ont été creusés, des canaux conduisent dans toutes les directions. Par celui du Midi, la voie navigable débouche sur l'Océan ; par le canal de Beaucaire, elle communique avec le Rhône ; par le *canal des Étangs* et les nombreux embranchements qui y sont soudés, les lagunes littorales participent à l'animation de la ville.

Sans sortir de Cette, on peut effectuer un véritable voyage sur des quais présentant un parcours de *douze kilomètres !* où sont installés des consulats de tous pays. Les produits du monde entier y sont apportés et, bientôt, par la voie ferrée, dispersés dans toutes les directions.

Le temps est loin où l'industrie de Cette se bornait à la salaison du maquereau et de la sardine. Ses sécheries de poisson et ses fabriques de conserves ont pris une singulière extension, aidée par le voisinage des marais salants bordant la côte entière, depuis Agde et au delà.

L'importation comprend les denrées coloniales, le blé, les huiles, les laines, les cotons, les cuirs : on ne saurait tout nombrer !

L'exportation envoie du sel, des verts-de-gris, des eaux-de-vie, des liqueurs, des vins.

Se souvient-on que, dans un des grands *airs* d'une œuvre musicale célèbre, il est question d'une « ...rumeur légère », d'un « petit bruit rasant la terre », puis, soudain, « s'enflant, grandissant » ?

La « rumeur » prétend que les traditions dont, au dire des écrivains anciens, Béziers se faisait honneur pour la fabrication de ses vins, n'ont pas trouvé, à Cette, beaucoup d'imitateurs. Même, on ajoute que le désir de placer son commerce vinicole au premier rang a souvent entraîné bien loin la jeune cité !

A cela, ne peut-elle répondre que les « rumeurs » remontent très haut dans la nuit des temps, puisque les écrivains dont il est question accusent *la généralité* des commerçants de la contrée de s'appliquer vraiment trop à corriger les désastres de mauvaises récoltes ?

Et ces commerçants n'avaient pas pour excuse de se trouver aux prises avec *l'oïdium*, *le phylloxera, la pyrale, le mildew, l'antrachnose*, en un mot, avec l'armée, chaque jour renforcée, des parasites de la vigne.

Voilà l'ombre fâcheuse au tableau présentant, dès l'abord, une situation prospère.

Mais il faut savoir faire la part des exagérations jalouses que la prodigieuse fortune de Cette a soulevées.

Quoi, une ville condamnée par la nature à ne pouvoir permettre un établissement durable, et cependant parvenue, en un délai extrêmement court, au sommet d'une situation des plus enviables ! Quoi, chacun de ses défauts semblerait presque avoir aidé à sa prospérité ! Quoi, elle est peut-être, aujourd'hui, la plus riche cité du Languedoc !

Nous ne savons si cette dernière assertion est fondée, mais on peut avancer que la ville tient bien le premier rang dans la contrée, pour l'industrie et pour l'animation.

La critique n'oublie qu'une chose : mettre en ligne de compte le labeur patient, l'énergie, l'intelligence vive et pratique des habitants.

Les Cettois ne reculent devant aucun des sacrifices qui peuvent tourner à l'avantage de leur ville : les travaux importants, décidés pour l'amélioration des passes et du tirant d'eau, en témoignent. Les coûteux dragages sont poursuivis avec persévérance.

Ils sont nécessaires ? Eh bien ! on les exécutera. Qu'importe la pesanteur du fardeau, si le moyen de le soutenir et de le rendre fructueux est trouvé !

La situation maritime pourrait être meilleure? D'accord, mais s'il est possible de la faire accepter; mieux, de la faire rechercher! pourquoi s'en plaindre? Le plus simple est de continuer à travailler sans se départir d'une surveillance rigoureuse, capable tout au moins d'amortir les chocs fâcheux.

Ce n'est pas en se lamentant ou en marchant mollement au danger qu'on arrive à le conjurer, mais bien en le mesurant avec fermeté, en le saisissant corps à corps, en ne lui donnant pas l'avantage de la surprise.

Certes, quand il s'agit de lutter contre la mer, les surprises malheureuses entrent pour une grande part dans les plus minutieuses prévisions. Néanmoins, si l'on est prêt toujours à les réparer, la plaie ouverte ne s'étend guère et les Cettois n'en sont pas à se souvenir que la « Sagesse des nations » proclame l'axiome suivant :

« Plaie d'argent n'est pas mortelle. » « Dans certains cas », eût dû ajouter la même « Sagesse », surtout en ce qui concerne les catastrophes maritimes !

Nos rivages les connaissent, ces tempêtes où périssent un si grand nombre de nos marins. De grands efforts sont constamment tentés pour conjurer le péril ; mais là s'arrête le pouvoir de l'homme, et les meilleures conditions d'un port ne sauraient promettre une sécurité complète.

Le grand port de l'Hérault a donc raison de ne point se décourager et, tout au contraire, de travailler avec une invincible opiniâtreté. Le passé lui a donné trop de gages pour qu'il n'ait pas foi en l'avenir.

Jeune et exclusivement vouée au négoce, la ville de Cette n'a rien d'attrayant pour les savants occupés du passé : elle n'a pas de monuments ; on ne la recommande pas même aux artistes.

C'est une pure exagération, puisque l'on oublie la belle toile de Vernet représentant le port cettois.

Et n'est-ce pas un magnifique coup d'œil, un paysage superbe que l'on découvre du haut de la montagne Saint-Clair ?

Cette dernière a perdu sa couronne verdoyante de pins.

Montmorency, en 1622, fit abattre la forêt pour la remplacer par une citadelle ; il avait raison, par rapport à la défense de la côte, mais au point de vue pittoresque, on enlevait à Cette un grand attrait.

Telles que sont les lignes du tableau, on n'en prend pas moins un grand plaisir à les contempler.

Élevée de 166 mètres, la montagne, très abrupte, domine l'étang de Thau, petite mer intérieure, et la Méditerranée, qui vient battre souvent avec furie les dernières roches écroulées à ses pieds.

Une vaste étendue de côtes se déroule, entrecoupée d'étangs et de marais salants. Les clochers des petites villes, éparses sur les rives de l'ancien Taphron, paraissent au milieu des arbres, en tranchant sur la fraîcheur de champs bien cultivés. Les eaux bleues sont traversées par la levée du Canal du Midi et des barques les explorent en tous sens.

Du côté du large, des navires cinglent vers l'entrée du port, des pêcheurs se livrent à leur rude travail et, si un beau soleil d'été l'anime de tout son éclat, une foule de baigneurs se répandra sur le sable fin des grèves.

Le môle est également envahi, car la *Société nautique de Cette* [1] a organisé des régates, spectacle toujours nouveau, toujours suivi par une population passionnée pour les choses de la mer.

La scène s'anime de plus en plus : un paquebot transatlantique [2] est signalé ; dans un instant, il franchira les passes, majestueux, tranquille, comme s'il venait d'accomplir un simple voyage de plaisance.

Des passagers arrivent de Marseille, de Nice, de Gênes, d'Alger, d'Oran, de Barcelone.

Un bruit semblable à celui d'une forte houle se mêle aux échos de l'espace : c'est la ville qui travaille, la ville aux maisons blanches, couvrant la montagne et bordant les quais, les bassins où s'agite sa laborieuse population.

Maintenant, deux lignes noires, enveloppées de nuages de fumée, s'allongent comme des serpents sans fin sur le mince

1. Président, M. Ch. Winberg ; secrétaire, M. Jansen ; trésorier, M. Gautier.

2. Cette est l'une des stations importantes de la Compagnie transatlantique.

cordon de sable séparant à droite et à gauche la Méditerranée des étangs : c'est le chemin de fer portant à l'ouest et à l'orient les envois de la ville.

L'horizon est accentué, au sud, par le cap d'Agde et le pic Saint-Loup ; vers l'est, les contours des montagnes maritimes de la Provence reposent de la tristesse des rives plates des étangs.

A bon droit, Cette peut être fière d'une situation territoriale qui, après lui avoir donné la prospérité commerciale, lui offre le moyen de se délasser de son labeur quotidien, par la contemplation d'un paysage vraiment splendide.

Et quand, après avoir vu se presser de toutes parts les mâts des navires, quand, après avoir pensé au nombre des obstacles vaincus, ses regards s'arrêtent sur les jetées, sur le môle, un sentiment de légitime orgueil gonflera son cœur, puisque les sacrifices accomplis reçoivent leur récompense, puisque l'avenir est assuré, autant qu'œuvre humaine peut le faire durable et prospère.



L'avant d'une barque.

CHAPITRE XXIV

FRONTIGNAN. — BALARUC-LES-BAINS. — LE CHEMIN DE FER ENTRE LA CÔTE ET LES ÉTANGS

De nouveau, la voie ferrée passe sur le faible cordon sablonneux établi au-devant des étangs par les alluvions du Rhône et par l'action incessante des flots, aidés (peut-être ?) par le soulèvement lent, mais continu, du fond de la mer.

L'impression déjà éprouvée, au moment de la traversée de l'isthme des Onglous, se renouvelle plus vive encore.

Un peu après que l'on a quitté Cette, la route est réduite à ses deux lignes de rails. Sans beaucoup de frais d'imagination, volontiers on se croirait emporté sur un radeau, car, à perte de vue, on ne distingue que les lagunes et la mer. On croirait pouvoir toucher de la main les barques occupées à la pêche.

De distance en distance, une levée plantée d'arbres annonce le parcours d'un canal. Au loin, tout au loin et se confondant avec l'horizon, moutonnent des monticules, ramifications des derniers contreforts des Cévennes.

En dépit de leur immense utilité, les chemins de fer ne passent pas et ne passeront jamais pour donner à un tableau le moindre élément pittoresque. Sauf de rares exceptions, ils détruisent l'harmonie d'un paysage ; mais ici, on leur doit de n'être pas envahi par une involontaire tristesse : la vie, le mouvement, grâce à cette hardie entreprise, circulant de nouveau dans une contrée qui semblait destinée à l'abandon le plus complet.

Car le temps est loin où la petite ville dont nous approchons concentrait chez elle la presque totalité du commerce du Languedoc, où elle possédait une flottille importante, où elle était en possession d'un siège d'Amirauté.

Frontignan a perdu sa prépondérance et, de nos jours, une

perte encore mille fois plus cruelle, puisqu'elle frappe la source même de son existence, est venue l'accabler.

Ses vignobles, dont la réputation avait pénétré dans le monde entier, ont été la proie du phylloxera. On replante avec courage, avec obstination, mais parviendra-t-on à récolter de nouveau ce vin, au parfum suave, qui devenait plus délicieux à mesure qu'il vieillissait et qui n'était altéré par aucun transport, soit maritime, soit terrestre?

Frontignan, l'ancien *Frons Stagni* ou *Forum Domitii*, est situé sur le bord de l'étang d'*Ingril*, qui a pris son nom et communique : vers le sud, avec l'étang de Thau; vers le nord, avec les étangs de *Vic*, de *Peyreblanque*, des *Moures*, de l'*Arnel*, du *Prévost*, ces quatre derniers réunis sous le nom d'étang de *Maguelone;* enfin, avec les étangs de *Palavas*, de *Pérols*, de *Manguio*.

Mais, autrefois, la ville possédait un passage, un *grau* direct sur la mer, qui n'est pas éloignée de plus de 3 kilomètres. Une telle position assurait à la cité romaine, et lui garda, pendant plusieurs siècles, une importance qui allait toujours grandissant. Au douzième siècle, Frontignan, défendu par une véritable citadelle, excitait bien des convoitises. Deux cents ans après, soit que la citadelle eût été mal pourvue de soldats, soit que des intelligences eussent livré la place, un chef de bandes s'y établit,

Il serait plus que pénible de redire à chaque page toutes les vicissitudes dont notre malheureux pays souffrit pendant si longtemps. Invasions, guerre des Albigeois, guerre de Cent ans, guerre des Bourguignons et des Armagnacs, guerre entre protestants et catholiques, invasions barbaresques : Frontignan n'échappa à aucun de ces maux.

Sous le puissant gouvernement de Richelieu, la paix commença à réparer les ruines; ce fut alors que la ville obtint un *siège d'Amirauté*. Elle ne profita pas beaucoup de cette faveur; l'ensablement des passages vers la mer gagnant chaque année, la communication se trouva bientôt totalement fermée. Par suite le négoce de Montpellier et de cette partie du Languedoc fut gravement atteint.

De plus, les fièvres y étaient cruellement meurtrières, à cause du voisinage de tant d'eaux sans courant.

Des préoccupations légitimes, surexcitées, devaient naître le Canal du Midi et le port de Cette.

Éclatèrent ensuite de terribles maladies épidémiques, frappant la population avec une telle force que, souvent, faute de bras, les morts restaient privés de sépulture ! !

Frontignan aurait été condamné à l'abandon, si ses vignobles ne l'eussent sauvé.

Propre et bien bâtie, la ville a tracé de beaux boulevards plantés d'arbres, où se rencontrent encore des restes de fortifications. Le plus intéressant de ces débris attient à l'église, monument de grand caractère, surmonté d'un clocher carré, crénelé. Il continue la série de ces églises-citadelles, curieuses à plus d'un titre, puisque leurs murailles sont intimement liées à l'histoire militaire du pays et que leurs voûtes retentirent bien souvent des appels des soldats, mêlés aux prières de femmes terrifiées par l'angoisse.

L'hôtel de ville ne saurait non plus être passé sous silence.

La gare ne reçoit pas maintenant en grand nombre les précieux tonneaux que Frontignan expédiait autrefois chaque année, mais la replantation active des vignobles permet d'espérer en l'avenir. Le sel et l'exploitation de quelques carrières sont les principaux éléments du commerce actuel.

La ville revendique pour sien un nom que Montpellier lui dispute.

Sébastien Bourdon serait né à Frontignan, en 1616. Montpellier, du moins, possède l'une de ses plus belles œuvres : *Saint Pierre précipitant à terre Simon le Magicien.* Personne n'a passé, au Louvre, devant une autre toile de Bourdon, *le Crucifiement de saint Pierre*, sans admirer la fougue géniale de l'artiste. S'il lui manque une correction assez grande pour prendre place parmi les maîtres, l'imagination ne l'abandonna pas et se doublait d'une originalité bien rare.

Après avoir été poursuivre sa carrière en Suède, où il fut nommé « premier peintre » par la reine Christine, Sébastien Bourdon revint à Paris, où ce titre, joint à celui de l'un des fondateurs de l'Académie de peinture, assurait à ses œuvres un accueil aussi fructueux que flatteur. Il mourut, jeune encore, trop tôt pour pouvoir donner la mesure exacte, complète, de son talent (1671).

A une faible distance de Frontignan, dans une petite baie placée à l'extrémité nord-ouest de l'étang de Thau, jaillissent les sources chaudes de Balaruc-les-Bains.

Rome connaissait leur efficacité, puisque, lors des fouilles opérées en 1863, on retrouva des vestiges d'aqueduc, une piscine ainsi que des tuyaux de conduite en plomb, des vases, des médailles.

Nul peuple, à un plus haut degré que les Romains, ne chercha à utiliser l'emploi des eaux minérales. Partout où pénétrèrent les légions, on peut avoir la certitude de rencontrer de semblables débris autour des fontaines jouissant de propriétés thérapeutiques.

Le plaisir du bain y était bien pour quelque chose, mais les préoccupations médicales n'en souffraient pas, au contraire.

Le nouveau bourg de Balaruc est groupé autour des sources, sur le bord de l'étang. Les eaux, d'une température variant entre 45 et 50 degrés, ont une saveur salée et piquante; des bulles de gaz azote et de gaz acide carbonique s'en dégagent continuellement avec la vapeur.

Limpides et onctueuses, elles déposent dans leurs bassins un sédiment rougeâtre, décelant la présence du fer. Les chimistes les rangent dans le groupe des eaux chlorurées, bromurées, sodiques, très efficaces en boissons, en bains, en douches, contre plusieurs maladies redoutables.

Un établissement fort bien aménagé reçoit les malades; dans un hospice civil et militaire, les indigents sont traités gratuitement.

Les environs de Balaruc ne présentent pas grand intérêt. La vaste nappe de l'étang brille au sud, et, vers l'orient, la montagne de Cette paraît d'autant plus élevée qu'elle domine, nous le savons, un pays plat, à peu près dépourvu de relief.

Une belle route ombragée conduit à Montpellier; mais nous devons reprendre le chemin qui conduit à la mer; car, vers le milieu du voyage, nous trouverons l'emplacement d'une pauvre cité disparue, d'un vieil évêché et d'un port, anciennement célèbres.

Grands débris devant lesquels on ne peut passer avec indifférence.

CHAPITRE XXV

MAGUELONE. — PALAVAS. — LATTES

Plus on avance vers le nord-est, plus la surface des étangs prend un aspect triste, monotone. Leur fond, constamment exhaussé, ne permettrait pas une navigation active. L'époque où la culture pourra s'en emparer n'est pas très éloignée; plusieurs points déjà atterris ont changé la physionomie ancienne du pays, et plus d'une dénomination ne se comprendrait pas, si des documents authentiques ne fournissaient des preuves irréfutables.

Telle, par exemple, la qualification d' « île » appliquée à MAGUELONE.

Maguelone ? on répète ce nom avec quelque surprise. Nous lisons trop peu, nous Français, l'histoire de notre pays. Ses légendes, sa littérature romanesque, nous sont de beaucoup plus familières, et les souvenirs éveillés nous représentent des personnages de convention, mais populaires encore, tant le poète qui les a chantés leur donne un relief plein de charme sympathique.

Pierre de Provence et la belle Maguelone, fille du roi de Naples ne font pas autorité près de bon nombre de savants ; ils n'en ont pas moins existé et leurs actes pesèrent sur la destinée de ce petit coin de terre. Seulement, avec la liberté permise aux poètes, les deux époux ne sont pas présentés dans le milieu où ils vécurent.

Retournons vers les siècles écoulés, car, bien avant l'époque où Pierre de Provence et sa femme entrent en scène, l'île de Maguelone était connue.

L'érudition des archéologues, comme celle des linguistes, s'est exercée sur l'origine du nom de l'île. Doit-on y trouver une racine celtique ? Le dérivé d'un mot grec ? L'altération d'un mot latin ?

Faut-il le rattacher à une tradition pieuse : l'arrivée en Provence de *Marie de Magdala*, accompagnée de sa sœur Marthe et de son frère Lazare ?

Chacune de ces opinions peut se soutenir avec quelque vraisemblance, sans, pour cela, revêtir le cachet immuable de l'authenticité.

Mais, ce qu'il demeure impossible de révoquer en doute, c'est la position insulaire de Maguelone. Le géologue trouve dans son sol une origine volcanique et, très évidemment, les bandes de terrain qui le relient aujourd'hui au continent sont le produit des alluvions incessantes, agents transformateurs de la zone littorale.

Un premier résultat de ces apports fut la création de l'isthme sablonneux fermant la route de la mer.

Où retrouver le fameux mouillage qui permit à Wamba, roi des Wisigoths, d'*assiéger la ville par mer ?*

Pour que Maguelone obtînt les honneurs d'un siège, il lui fallait bien avoir une grande importance. Réellement, cette importance existait, puisque l'îlot commandait la côte et mettait ses possesseurs à même de lever un tribut sur le commerce entier du pays.

La première invasion wisigothe n'avait eu garde de négliger une position stratégique aussi avantageuse et quand Wamba bloqua Maguelone, c'était pour étouffer une révolte de *la ville* contre son autorité. L'évêque Gumildus, ayant pris part à la révolte, fut vaincu et conduit à Tolède. Car, depuis longtemps, la ville insulaire possédait un *évêché*, pourvu d'une *cathédrale* et d'un chapitre. Le premier prélat, affirme la pieuse légende de Marie de Magdala, fut *Simon le Lépreux*, compagnon de Lazare et de ses sœurs.

Maguelone avait donc tout pour elle : suprématie religieuse, suprématie de position et suprématie civile. Ses administrateurs prenaient le titre de *comtes*.

Vraisemblablement, l'îlot n'avait pas été plus négligé par les premiers maîtres du pays : Phéniciens, Grecs ou Romains, que par les Wisigoths ; mais, avec les Sarrasins, son prestige grandit rapidement.

Ces écumeurs de la Méditerranée ne se contentaient pas de

dominer en Espagne, ils rêvaient un immense empire et s'établissaient, en attendant, sur le Midi entier de la France. Maguelone présentait un point favorable, se rattachant facilement à leurs possessions espagnoles; un port de premier ordre, pour le temps, y fut créé.

Les Sarrasins en profitèrent largement, trop largement, puisque le Languedoc, avec le reste des côtes françaises, souffrit mille incursions désolantes. On ne parlait plus qu'avec une terreur profonde du *Port-Sarrasin*, et l'audace de ses occupants croissait en raison de l'impunité acquise.

Mais Charles-Martel résolut de combattre les envahisseurs, et c'en fut fait de leur puissance.

Pendant plusieurs années, ils n'essuyèrent que des revers. La célèbre bataille de Poitiers les écrasa, et, successivement, toutes les villes tombées en leur pouvoir furent reprises.

Maguelone, cependant, paya bien cher sa délivrance. Une destruction impitoyable ne laissa subsister que la cathédrale, encore fut-elle un peu mutilée.

Le port marchand, qui était devenu un très riche entrepôt, se trouva comblé et le commerce en désapprit la route. L'île entière, réduite à ses propres ressources, ne pouvait plus faire subsister sa population, qui l'abandonna. L'évêque, le chapitre et le comte se réfugièrent sur la terre ferme.

Montpellier n'existait pas encore. Le comte de Maguelone choisit pour résidence une ancienne station romaine, construite sur la voie Domitienne et appelée SUBSTANTION, contraction des mots latins *Sexta statio,* ou encore *Sextantio*. La voie elle-même a porté, en dernier lieu, le nom de *chemin de la monnaie*, en patois languedocien : *cami de la mounèda*, traduction populaire informe de l'appellation latine, *via munita*, voie fortifiée ou voie militaire.

Qui donc avait choisi ce lieu désert : l'évêque ou le comte de Maguelone ?

Le comte, très probablement, et l'évêque le suivit pour se mettre sous la protection d'une place forte. Sans doute, tous deux représentèrent-ils aux fils et aux petits-fils de Charles-Martel le dommage énorme qui leur avait été causé, car ils parti-

cipèrent aux libéralités de Pépin le Bref, de Charlemagne et de Louis le Débonnaire.

Trois siècles durant, le siège épiscopal resta fixé à Substantion, mais en 1038, l'évêque Arnaud obtint une bulle qui replaçait l'administration ecclésiastique à Maguelone.

Ce n'était pas une mince affaire que de relever l'île de l'abandon où elle se trouvait et de la purger complètement du contact des pirates méditerranéens, qui en faisaient une de leurs retraites favorites.

Mais l'évêque Arnaud était à la fois homme de cœur et de tête. Avant tout, il songea à préserver Maguelone de nouvelles incursions sarrasines.

Quant à y rappeler le commerce, cela devenait très difficile, car un autre centre marchand s'était formé : celui de Lattes, à peu de distance. Tout bien pesé, on travailla à combler l'ancien passage de la mer et à creuser un port nouveau plus commode. Une jetée, munie de ponts pour l'écoulement des eaux, fut élevée sur l'étang, afin de relier Maguelone au bourg de Villeneuve où, plus d'une fois, les évêques avaient trouvé un refuge.

Arnaud prit si bien ses mesures que l'île ne tarda pas à recouvrer un merveilleux éclat, à redevenir un point très fréquenté. Moins de cinquante ans plus tard, s'accomplissait un événement qui allait joindre le nom du vieil évêché restauré à l'histoire même du Saint-Siège.

Le pape Grégoire VII venait de quitter Rome, chassé par l'empereur d'Allemagne, Henri IV, et la chrétienté entière frémissait d'un pareil attentat. L'écho en toucha si vivement l'âme du comte de Maguelone qu'il prit une résolution extraordinaire.

Se souvenant qu'il était arrière-neveu de saint Benoît d'Aniane, Pierre de Maguelone, d'accord avec sa femme Almodis, sœur des comtes de Toulouse et de Saint-Gilles, « donna tous ses biens à Dieu et à l'Église romaine » (27 avril 1085). Il constituait ainsi un nouveau « Patrimoine de Saint-Pierre [1] ».

Grégoire VII mourut avant d'avoir pu remercier les deux

1. Nous puisons une partie de nos renseignements dans une très remarquable brochure intitulée *Réconciliation de l'église de Maguelone* et due à la collaboration de MM. Ricard, secrétaire de la Société archéologique de Montpellier, et Frédéric Fabrège, propriétaire actuel de l'île. Les deux collaborateurs avaient été aidés dans leur travail par le regretté M. A. Germain.

époux. Son successeur, Urbain II, l'ardent promoteur de la première croisade, accepta le don offert, assura Maguelone de sa protection directe, lui garantit ses libertés, mais il délégua tous ses pouvoirs spirituels et temporels aux évêques, se réservant seulement « une suzeraineté morale, dans l'intérêt de la justice et de la paix ».

Le pontife visita Maguelone au retour du célèbre concile de Clermont. Il accorda à l'église nouvelle le titre de « fille aînée de Rome » et la dota de plusieurs autres faveurs spirituelles. Urbain resta cinq jours entiers dans l'île, frayant, en quelque sorte, la route à ses successeurs.

Gélase II y arriva en 1118 ; il venait, *par mer*, de Saint-Gilles (Gard). Suger, l'illustre ministre de Louis le Gros, écrivant la *Vie* du roi, parle du voyage du pape et de Maguelone qu'il avait vue. Sa surprise fut grande de rencontrer, disait-il « une île « étroite dans laquelle il ne reste autour de l'évêque et de ses « clercs qu'une suite peu nombreuse, humble, isolée, pauvre et « qui, pourtant, forme *une cité* bien fortifiée contre les attaques « des Sarrasins, qui sans cesse courent les mers ».

Suger devait être exact dans sa description, puisque plus tard, lors de l'arrivée du pape Alexandre III (1162), forcé de quitter Rome et cherchant un abri dans Maguelone, une partie de la suite du Pontife prit habitation sur la terre ferme, les dépendances de l'évêché se trouvant trop exiguës pour recevoir un tel surcroît de population.

Cette circonstance n'empêche pas Bernard de Trévies ou de Tréviez, chanoine du chapitre épiscopal de Maguelone (écrivant en 1178), de célébrer le port, qu'il continue à appeler *Port-Sarrasin*, et de le représenter comme ayant reconquis les relations les plus fructueuses avec les autres ports de la Méditerranée.

Tout cela peut se justifier, car les évêques, de par la donation de Pierre de Maguelone et d'Almodis, n'en étaient pas réduits à la seule possession de l'île. Leurs domaines sur le continent s'étendaient au loin ; ils y ajoutèrent le comté de Melgueil [1].

C'est Bernard de Tréviez qui a composé le poème en l'honneur

1. Aujourd'hui Mauguio, au sud de Montpellier.

de *Pierre de Provence et de la belle Maguelone, fille du roi de Naples*, pour garder le souvenir des deux généreux époux.

L'histoire de l'île présente nombre de faits du plus grand intérêt : affranchissement des serfs, émancipation des communes, fondation d'un hospice, création d'écoles, construction de ponts, creusement de ports, protection constante accordée au commerce international. Cette protection fut poussée si loin que l'on vit, au treizième siècle, l'évêque Bérenger de Frédol laisser frapper des monnaies à l'effigie de Mahomet, action réprimandée par le pape Clément IV. Mais, avec M. Lenthéric, il faut remarquer que « les Sarrasins n'étaient pas seulement des pirates, ils étaient encore les plus hardis et les plus actifs commerçants de la Méditerranée ».

L'évêque Bérenger n'avait donc pas absolument tort de favoriser à ce point les relations de ses sujets avec les uniques intermédiaires du trafic de la Méditerranée entière.

La considération inspirée par plusieurs des prélats de Maguelone fut si grande que, souvent, ils durent accepter de trancher des différends entre les seigneurs. Ainsi, l'évêque Galtier réconcilie Guillem VI, de Montpellier, avec Bernard IV, de Mergueil. Jean de Montlaur sert de médiateur entre Guillem VII et Bernard Pelet, époux de Béatrix de Mergueil.

Guillem VII fut reconnaissant envers le négociateur. Il le désigna pour tuteur de son fils, Guillem VIII.

La découverte des statuts dressés, en 1331, pour la Communauté maguelonaise, a mis à néant beaucoup d'erreurs longtemps répandues. La charité n'était pas un vain mot dans la petite île. L'étranger, qu'il fût juif, musulman ou *lépreux*, était reçu avec humanité ; tolérance bien remarquable si l'on se rappelle l'exécration vouée aux deux premières catégories de ces voyageurs et la terreur profonde inspirée par la troisième.

N'est-ce pas une recommandation touchante que celle faite « *d'avoir, à Maguelone, un bon serviteur, frère, donal, clerc ou autre, pour le service de quiconque y jouira de l'hospitalité. Il sera discret, doux, modeste. Sachant discerner les personnes et s'accommoder de leurs exigences, s'attachant à paraître affectueux et dévoué, affable de visage et de paroles, de manière à*

séduire doublement les hôtes par sa politesse et sa charité, pour que nos visiteurs se puissent louer de la réception. »

En même temps, les chanoines se livraient à un travail intellectuel de l'ordre le plus élevé.

Devant de pareilles preuves, on ne peut s'étonner que Maguelone ait prospéré pendant cinq siècles entiers ; mais plusieurs causes allaient provoquer une seconde décadence, irrémédiable, cette fois.

Montpellier, acheté au dixième siècle par les évêques de Maguelone [1], avait grandi, absorbant le commerce de la région. L'îlot était de plus en plus délaissé, le fond de son étang n'offrant plus de facilités à la navigation. Le séjour en devenait malsain, les habitants le désertèrent. Un moment arriva où la population fut réduite au chiffre de *treize personnes !*

Dans ce nombre, il y avait un capitaine, *deux soldats* et trois hommes de service.

Le chapitre de la cathédrale n'avait plus qu'un chanoine et six prêtres.

La naissance du protestantisme aggrava encore la situation. Il fallait désormais au siège épiscopal une sphère moins limitée. François Ier en jugea ainsi, lors d'une visite à Maguelone, et, cédant aux sollicitations qui le pressaient, il se mit d'accord avec le pape Paul III pour le transfèrement de l'évêché à Montpellier (1536).

Dès lors, tout fut dit pour Maguelone, quoiqu'elle conservât le privilège des sépultures dont le pape Urbain II l'avait honorée.

Les guerres suscitées par les dissensions religieuses eurent un déplorable effet sur l'île. Fortifiée, elle offrait un abri aux révoltés, qui s'en emparèrent et n'en purent être complètement chassés avant le règne de Louis XIII. Pour éviter un nouveau retour offensif, tout, sauf l'*église*, tomba démantelé !!...

A neuf siècles de distance, Maguelone éprouvait de nouveau le sort que Charles-Martel lui avait fait subir.

Serait-il possible, de nos jours, d'indiquer avec certitude

1. Les évêques avaient acheté non seulement Montpellier, mais Montpelliéret bourg voisin. Ils cédèrent le premier aux Guillem et gardèrent le second dans leu juridiction. On croit que les habitants de Maguelone, chassés par les Sarrasin avaient fondé ces deux bourgs.

l'emplacement du célèbre *Port-Sarrasin?* Où désigner le lieu d'arrivée et de départ des pontifes, choisissant « le grau de Maguelone, parce qu'ils se trouvaient plus libres dans l'île que chez les princes étrangers ou rivaux » ?

Ce port, « principal débouché de la France sur la Méditerranée avant la fondation d'Aigues-Mortes, par saint Louis, et l'acquisition de Marseille, par Louis XI », est maintenant enseveli sous les sables avec les débris des fortifications, avec les vestiges de l'occupation romaine.

Le vandalisme a passé par là. Au moment du creusement du *Canal des Étangs* (1708), les constructeurs jugèrent qu'ils pouvaient user de la « carrière » offerte par les ruines amoncelées ! !

Combien d'autres destructions du même genre dans nos provinces ! Pour n'en citer qu'un exemple typique, la ruine de Sucinio, au pays de Rhuys[1], privant la Bretagne de l'un de ses plus curieux châteaux féodaux...

Une fois encore, la vieille cathédrale échappa en partie, non que l'on se fût fait scrupule de la respecter; mais les murailles, la forteresse, le monastère, le cloître, ayant subi une destruction à peu près entière, leurs matériaux se trouvaient sous la main, sans imposer aucune autre peine que le transport. Heureusement, il n'y eut pas *nécessité* de continuer l'œuvre de mort et la pauvre église put survivre aux splendeurs passées !

En 1720, le 17 décembre, Maguelone recevait une visite bien inattendue : celle de Méhémet-Effendi, envoyé par le sultan Ahmed III en France pour resserrer les liens d'amitié existant entre les deux États[2].

« La cour de Versailles tint à éblouir le ministre ottoman par une réception fastueuse et ordonna de lui témoigner les plus grands égards.

« Pendant une longue année, le régent, le cardinal Dubois, le maréchal de Villeroi, gouverneur de Louis XV, les Intendants de province, le promenèrent de fête en fête, lui accordant à peine quelques heures de trêve pendant les haltes de la route.

« La plus grande étape fut à Maguelone. La petite île qu'il ne nomma pas

1. Voir, tome III, chapitre xviii.

2. Nous empruntons les détails qui suivent à une savante et curieuse brochure intitulée : *Lorient en Languedoc*, publié à Montpellier en 1874, par M. de la Pijardière, archiviste du département de l'Hérault.

et où il fit sa longue quarantaine à son arrivée en France n'est autre, en effet, que cette célèbre Maguelone détruite depuis dix siècles comme le dernier refuge des Sarrasins. Le savant historien de Maguelone, M. A. Germain, n'a eu garde de laisser échapper cette coïncidence. Il nous a montré la civilisation moderne rouvrant à l'Orient les portes de la France, sur le même sol d'où il avait été si violemment expulsé :

« *Singulière destinée, remarquablement féconde en contrastes. L'antique Maguelone avait été détruite par Charles-Martel, pour avoir servi d'asile aux Sarrasins, et la nouvelle servait, au contraire, à héberger, de par le gouvernement de Louis XV, un envoyé de la Porte Ottomane, officiellement reconnu comme tel. Ce simple rapprochement en dit plus, à lui seul, que de longs commentaires, car il témoigne du progrès social réalisé en Europe, du huitième au dix-huitième siècle.* »

« Plus tard, lorsque la Porte Ottomane voulut revenir aux bonnes relations que son premier ambassadeur avait établies avec la France, ce fut au fils de Méhémet-Effendi que l'on s'adressa (1741). Saïd-Pacha, plus instruit que son père, connaissait notre langue et la parlait bien. Aussi prit-il un véritable plaisir à revoir les lieux qu'il avait connus jeune et qu'il retrouva aussi hospitaliers que précédemment. »

Au cours de son voyage, l'ambassadeur turc s'arrêta (sur le littoral languedocien) à Cette, à Maguelone, à Agde, à Béziers,

La relation qu'il en a écrite est extrêmement intéressante, mais ne concorde plus avec la description qu'il donne de l'ancienne Maguelone, où il trouva « une église à demi ruinée, et une masure au milieu d'étangs infects ».

Vendue à la fin du dernier siècle, Maguelone est entrée dans une phase de repos et de protection. Il était temps. Des troupeaux parquaient au milieu de la vieille cathédrale dévastée[1] !!...

La porte d'entrée, assez étroite, est ornée de sculptures en marbre très curieuses et d'une belle inscription due au chanoine Bernard de Tréviez, l'auteur du poème *Pierre de Provence*[2].

A l'intérieur, une première chose frappe, c'est le soin avec lequel on a restauré les tombeaux dont elle possédait un si grand nombre.

1. L'église de Maguelone a été *réconciliée* le lundi 14 juin 1875, au milieu d'un immense concours de personnes heureuses de voir revivre les grands souvenirs de leur pays.

2. Voici cette inscription :

« Ad portum vite sitientes quique venite.
« Has intrado fores, vestros componite mores.
« Huc intrans ora, tua semper crimina plora.
« Quidquid peccatur, lacrimarum fonte lavatur. »

Plusieurs d'entre eux doivent remonter à l'époque mérovingienne : leur forme caractéristique le prouve. Ils subirent la ruine ordonnée par Charles-Martel, virent la restauration de l'édifice au onzième siècle, partagèrent la seconde période d'oubli et, aujourd'hui, se retrouvent frustes, massifs, comme pour témoigner des événements dont l'île fut le théâtre.

Trois des autels remontent à une haute antiquité. Le principal reçut la consécration des mains du pape Alexandre III (1163).

Le style roman domine dans l'ensemble de l'édifice qui, extérieurement, présentait des murailles fort épaisses et des contreforts saillants, base des mâchicoulis détruits. Une seule des tours élevée sur le transept nord, subsiste.

Une verdure épaisse envahit presque entièrement ces murailles et les plantations des jardins créés sur l'îlot empêchent de distinguer d'un coup d'œil l'aspect de la citadelle, car la cathédrale maguelonaise était bien une citadelle pourvue de tous les moyens de résistance alors en usage, et, à son sujet, une réflexion se fait jour :

En somme, la position ne dut jamais être très forte et l'espace était bien mesuré pour une ville populeuse, dont l'enceinte militaire venait encore rétrécir l'espace habitable.

On accède dans l'île par une route conquise sur les sables d'alluvion, entre l'étang et la mer. Des vignes plantées de tous côtés reposent un peu les yeux fatigués par la réverbération du soleil. Bientôt, de beaux jardins se montrent, entourant la cathédrale restaurée et contrastant délicieusement avec les eaux limoneuses des lagunes, dormant de trois côtés, avec les flots d'un bleu doré que la Méditerranée étend vers l'est.

Une ferme touche à deux petits bâtiments portant les désignations d' « hôpital » et de « bibliothèque ». Le travail intelligent, bien conduit, met en valeur un sol ingrat.

Que demander de plus ?

Maguelone, dont le nom a retenti, célèbre pendant plusieurs siècles, a recouvré tout ce qu'il était possible de lui rendre.

Le respect veille sur ses ruines, et l'îlot abandonné deviendra avant peu une riche campagne, au milieu de laquelle la tristesse invincible dégagée par les souvenirs des luttes humaines s'éclairera des promesses d'un avenir heureux.

Nous voici parvenus à l'embouchure du *Lez*, le petit cours d'eau baignant la colline où s'élève Montpellier. Pour employer l'expression languedocienne, nous arrivons au Grau de Palavas.

Mais n'avons-nous pas, sans nous en apercevoir, franchi la limite d'un autre pays ? Les villas que nous regrettions un peu sur la plage de Sérignan, sont, ici, agglomérées presque avec profusion. Elles affectent des formes toutes pimpantes. Leurs toitures, leurs murailles éclatent, pareilles à des fleurs étranges, sous un badigeon coloré des nuances les plus crues.

Le bon goût n'a rien à voir avec ces constructions : cependant pourquoi les critiquer sévèrement ? Elles font la fortune d'un vaillant petit port de pêche où, chaque été, on accourt prendre les bains de mer. Un chemin de fer conduit de la place de l'Esplanade (à Montpellier), au grau de Palavas, devenu pendant quelques semaines le rendez-vous préféré de la population, non seulement de la ville, mais des environs.

Rien, d'ailleurs, de vraiment pittoresque, si ce n'est une sorte de petit bassin appelé des « quatre canaux », parce que le canal des Étangs, l'embouchure du Lez et les graus donnant accès vers la mer et l'étang de Vic-Maguelone s'y rencontrent. Les ponts ainsi que les portes d'écluse et de flot (ces dernières pour remédier aux caprices du petit fleuve) formant une gracieuse rade en miniature.

Plus loin, les toits rouges de Palavas tranchent sur la monotonie des sables et des lagunes à demi comblées.

Remontons le *Lez*, cours d'eau qui serait regardé comme insignifiant, s'il n'avait cette fortune de baigner une des plus belles, une des plus intéressantes villes de France, et d'avoir contribué, depuis longtemps, à sa prospérité.

Sur la route, nous rencontrerons un port bien oublié, quoique son nom soit inséparable de celui de toute cette partie du Languedoc où il permettait un négoce des plus actifs.

Lattes, ce port disparu sous les alluvions, possédait, à l'époque romaine, un château bâti entre les deux bras du Lez, dans le voisinage des étangs. On l'appelait *Castellum Latara*, d'où vint *Lates*, transformé, depuis environ un siècle, en celui de *Lattes*[1].

1. Ces transformations sont fréquentes et se continuent de nos jours; ainsi *Nismes* est devenu *Nîmes*; *Melgueil*, *Mauguio*; *Rheims*, *Reims*, etc.

Liberté aux étymologistes de trouver, dans ce mot, une origine celtique parfaitement appropriée au bourg : *La-ar*, *terrain humide ;* ou une naissance romaine : *Area lata*, *contrée étendue en plaine*, par opposition avec la colline occupée depuis par Montpellier.

Du château romain ou de la ville latine, on ne sait pas grand'-chose. On doute même s'il n'y a pas confusion entre *Castellum Latara*, placé sur le Lez, et un autre château désigné par Pomponius Méla sous le nom de Latera. Une tradition veut que la station du Lez ait eu assez d'importance pour voir célébrer des fêtes en l'honneur de la déesse *Palès*, protectrice des bergers et des troupeaux.

Plusieurs fois restauré, ce castellum disparut au dix-septième siècle. On ne le connaissait plus alors que sous le nom de *Tour de la berline*, c'est-à-dire, en latin du moyen âge, *Tour de la pendaison :* une petite garnison de soldats l'occupait[1].

L'histoire authentique de Lattes commence à l'époque où Charles-Martel ruina Maguelone, pour en débusquer complètement les Sarrasins. L'évêque et le comte de la petite île s'étant retirés à Substantion, les marchands du pays se trouvèrent dans un grand embarras pour continuer leur négoce.

Ils cherchèrent un endroit assez éloigné de la mer, afin que les incursions des pirates pussent être prévenues et, cependant, assez voisin du rivage, pour que l'importation comme l'exportation des marchandises y fût facile.

Le château de Lattes offrait ces conditions de sécurité. Les négociants languedociens bâtirent des magasins, canalisèrent le *Lez-vieil,* auquel ils donnèrent le nom de *Roubine des marchands* et, pour en empêcher l'ensablement ou le desséchement, établirent sur le cours du *Lez-Escapal* une digue ou *passière*, aujourd'hui détruite. Quant à la Roubine, elle n'a été comblée que vers 1820 : ses traces sont encore visibles.

Une seconde digue, appelée *digue plombde* (en idiome languedocien, *paissière plombabe*) fut construite à la bifurcation du Lez, pour maintenir dans le canal un fort volume d'eau.

1. M. l'abbé Maurel, auteur d'un fort intéressant travail sur *Guillem VI, seigneur de Montpellier*, a bien voulu nous donner des notes historiques concernant Lattes, dont il est le curé. Nous le prions de recevoir l'expression de notre vive gratitude.

Par ce moyen, les habitants de Lattes communiquaient librement avec la mer, sans avoir à s'inquiéter des révolutions subies par les graus, que les sables formaient ou déplaçaient.

Néanmoins, la Roubine restait un pauvre moyen de navigation, car son tirant d'eau, offrant à peine *un mètre*, obligeait à se servir de bateaux plats appelés *allèges* (en idiome languedocien, *léougeos*) pour transporter ou expédier les marchandises. De plus, la diffusion en était précaire. On y remédia par la création d'unc route empierrée longeant le Lez, qui aboutissait au pied d'un fort situé à quatre ou cinq kilomètres plus loin. Des entrepôts y furent établis, ainsi que sur un autre point de la montagne, devenu un second centre de population appelé la *Vlafère* ou *Vallis feræ, Vallée de la foire*, à cause des transactions qui s'y opéraient. On créa, de plus, des marchés sur la hauteur du *mons Petrosus* (le *Peyrou* moderne, à Montpellier) (985).

Maguelone avait contribué à l'agrandissement de Lattes, et Lattes venait de fonder Montpellier, fille robuste par rapport à sa mère, qui déclina rapidement.

En 1140, Guillem VI, seigneur de Montpellier, prévoyant qu'il pourrait avoir à se défendre contre les habitants de sa ville principale, voulut fortifier Lattes. Un accord intervint entre lui et l'évêque de Maguelone. Moyennant la fondation d'une chapelle, des murailles purent s'élever ; on les franchissait par *quatre* portes dites de *Saint-Laurent*, de *Montpellier*, *Vineuse* et du *Port*. L'emplacement des trois dernières a été reconnu ; quant à la première, elle devait se trouver près de l'église dont elle avait emprunté le vocable, et sur la voie de communication de Lattes à Pérols : la station du chemin de fer de Montpellier à Palavas occupe aujourd'hui ce terrain.

La prévoyance de Guillem VI ne fut pas vaine, puisqu'il dut, au mois de mars 1141, se renfermer à Lattes et y rester deux années entières. Il ne recouvra Montpellier que par le secours des Génois et des Pisans, celui du comte de Barcelone, Raymond-Bérenger, et aussi par l'influence du pape Innocent II. Guillem avait achevé la construction de l'église, dédiée à Notre-Dame. Depuis lors, il ne fut plus question de l'église Saint-Laurent, ruinée ou englobée dans les bâtiments nouveaux.

De ceux-ci, il ne reste plus que l'abside, fort remarquable,

l'absidiole du côté gauche et un fragment de celle du côté droit. Les boulets avaient renversé le reste en 1562, lorsque protestants et catholiques luttaient les uns contre les autres.

Cent trente années plus tard, le chapitre de la cathédrale de Montpellier, héritier des droits et des devoirs de la cathédrale et du chapitre de Maguelone, fit bâtir la petite nef sans caractère que l'on voit aujourd'hui.

Des mains des héritiers de Guillem VI, la seigneurie de Lattes passa à celle de Jacques, roi d'Aragon, fils de Marie de Montpellier, dernière représentante de sa maison. Le monarque accorda plusieurs privilèges aux habitants.

Philippe le Bel l'acheta en 1350. Elle fut souvent mise en gage par les successeurs du roi de France : c'est ainsi que le maréchal de Montmorency en fut un moment détenteur. Cependant, le commerce de Lattes avait beaucoup perdu depuis la création du port d'Aigues-Mortes et l'octroi des privilèges accordés à cette ville par saint Louis et ses successeurs.

Lattes combattit avec énergie pour son existence, mais ne put obtenir gain de cause complet.

En même temps, les alluvions du rivage rendant la navigation plus précaire, il fallut bien se résigner.

Le château romain, la ville florissante, n'existent plus. Sur leur territoire où, avant le Concordat, existaient six ou sept paroisses, on ne rencontre qu'un bourg aux habitations dispersées, avec quelques maisons groupées autour de la mairie, de l'école, du presbytère et de l'église, une des plus anciennes du diocèse.

Des bosquets touffus empêchent d'apprécier, tout d'abord, cette dernière, mais leur verdure cache également les ruines, et donne un air de calme heureux à ce coin de terre, jadis si actif, si mouvementé.

Les vastes prairies voisines, les belles plantations des routes achèvent de dissiper toute impression triste.

Dans le travail agricole, Lattes a trouvé une source nouvelle d'aisance, et les pêcheurs, qui forment une partie de sa population, n'ont pas oublié qu'ils descendent de marins infatigables.

Nous pouvons donc, sans un regret, nous acheminer vers la ville opulente née des efforts accomplis par Lattes pour conserver sa prépondérance.

CHAPITRE XXVI

MONTPELLIER MODERNE

En arrière de l'une des deux baies creusant la côte septentrionale du golfe du Lion, une colline s'élève. Sa hauteur est modeste : à peine plus de cinquante mètres. Cependant, elle se trouve si heureusement orientée qu'un horizon splendide vient l'entourer à miracle et qu'elle domine tout le littoral méditerranéen, des premières cimes des Pyrénées aux premiers sommets des Alpes ! Nous sommes sur le *Peyrou*, la fameuse promenade montpelliéraine, dessinée au point culminant de la ville, et l'enchantement commence.

Vers le sud, un ruban mobile, chatoyant, d'un bleu brillant comme le ciel, annonce la mer repliée autour des sables du rivage.

Les flots plus lourds des étangs laissent surgir une masse grise, au milieu d'arbres verts : c'est Maguelone et sa cathédrale antique.

C'est aussi le réseau ininterrompu de canaux, de lagunes, de rivières, de marais, découpant les courbes de la plage.

Vers le soleil levant, dans la légère brume matinale, les contours arrondis du *mont Ventoux*[1] livrent aux nuages leur poussière rocheuse, que nulle forêt ne protège plus.

Après eux, vers le nord et vers l'ouest, la chaîne des *Cévennes* se ramifie de tous côtés, puis semble brusquement se terminer à la montagne *Saint-Clair*, de Cette, la riche ville moderne ; au pic *Saint-Loup*, près d'Agde, la ville grecque.

Et, si l'air a conservé sa pureté, sa transparence habituelle, le manteau neigeux du *Canigou*[2] se détachera nettement, majestueusement, pour fermer la route vers l'occident.

1. Dans le département de Vaucluse. Ramification la plus avancée des Alpes.

2. Dans les Pyrénées-Orientales.

Malgré son immense étendue, rien de heurté, rien de mesquin dans la toile triomphante. Ses campagnes sont fertiles, ombragées ; ses villages, bien exposés, ne pourraient compter le nombre de leurs maisons de plaisance ; ses jardins renferment la flore du monde entier ; ses vergers, les arbres fruitiers les plus variés.

Ce n'était pas assez encore. Le travail de l'homme ajoute, chose rare, une note gracieuse à l'ensemble.

Blanches et sveltes, les arcanes d'un long aqueduc[1] serpentent à travers les prairies. Elles viennent déverser leurs eaux dans un bassin que couronne un dôme soutenu par de charmantes colonnes corinthiennes. Des plantes aquatiques, disposées avec goût, couvrent le sommet du bassin.

Le pourtour entier de la colline soutient une élégante balustrade, qui permet de se pénétrer des moindres détails du paysage, sans courir le risque de rouler dans la vallée profonde[2]. Des parterres encombrés de fleurs, des pelouses ornées de groupes sculptés, des arbres en bosquets, une belle statue équestre de Louis XIV et, pour porte d'entrée, un superbe arc de triomphe.

Telle est la promenade du Peyrou, qualifiée de « merveille » par Montpellier. Loin de songer à contester cet enthousiasme, on le partage pleinement. Le souvenir ne l'affaiblit pas. Il reste plutôt dans la mémoire comme un des meilleurs du voyage et, souvent, il se représentera brillant, vivace, car les choses vraiment belles ne peuvent rien perdre pour avoir été soumises au calme froid de la réflexion.

On a parfois accusé Montpellier de garder des rues sombres et tortueuses. En vérité, ce n'est pas un grand mal, quand les préceptes de l'hygiène sont bien observés. Sous ce rapport, la ville mérite des louanges complètes. Elle n'oublie pas que son École de médecine fut célèbre dans le monde entier et elle en met les leçons en pratique.

Aussi, peut-on sans crainte s'égarer à travers le labyrinthe des vieilles ruelles. Toutes sont propres, bien tenues comme les

1. Il a 14 kilomètres de longueur et amène à Montpellier les eaux potables, nécessaires à la population.

2. Deux beaux et larges escaliers, dont les rampes se relient à l'aqueduc, permettent de descendre dans la campagne par ce côté escarpé.

voies modernes. Les maisons peuvent y être lézardées, elles n'offrent jamais la lèpre hideuse de l'incurie. Ce soin, autant que le climat, a dû influer sur la réputation de salubrité de la ville, réputation justifiée et qui en fait une station hivernale d'autant plus fréquentée que la population, au type agréable, qui y circule, porte sur sa physionomie un air gracieux, aimable, très sympathique aux étrangers.

Montpellier captive dès le premier instant; mais, comme on accourt d'abord au Peyrou, il serait à craindre que, bientôt, l'impression favorable se dissipât : tout au contraire, les sujets de grand intérêt abondent.

La *Place Neuve* conserve encore une maison où s'assemblaient les États de Languedoc, lorsque Montpellier avait l'honneur de les recevoir. Jadis la fontaine dite des *Licornes* s'y élevait; mais on l'a reconstruite sur la place de la *Canourgue*. Elle fut commandée en l'honneur du maréchal de Castries, vainqueur à Klostercamp, cette bataille sauvée par le dévouement héroïque du chevalier d'Assas[1].

C'est un compatriote du chevalier, Journet, qui a sculpté la jolie statue de Cybèle, ornant la fontaine de la place de la Préfecture, et un Marseillais, Antoine, a composé le groupe des Trois Grâces, édifié sur la place du Théâtre.

Une autre belle promenade, l'Esplanade, a reçu une statue élevée par le département à la mémoire d'Édouard Adam, le savant chimiste, qui trouva un moyen pratique pour changer heureusement l'incommode et coûteux appareil de distillation avant lui d'un usage universel. La fortune de l'Hérault y gagna considérablement et la reconnaissance publique se traduisit par cette statue de bronze[2].

Henri IV avait été reçu avec joie par Montpellier. Le roi témoigna sa gratitude en fondant le *Jardin des plantes*, qui, ainsi, se trouva être le plus ancien de tous les jardins d'étude français.

Admirablement aménagé, on y jouit de l'ombrage d'arbres magnifiques de toutes essences, indigènes et exotiques. Les élèves de l'École botanique y rencontrent un vaste champ d'application complété par une École forestière, une École de

1. Né au Vigan (Gard) qui lui a élevé une statue.
2. Œuvre de Vital-Dubray.

naturalisation des plantes, une École pour la culture de la vigne, une autre pour celle des arbres fruitiers. Ces divers enseignements sont répartis dans l'espace dit *Jardin du Roi*, qui contient encore un précieux herbier.

Le *Jardin de la Reine* offre de ravissantes promenades, et la *Montagne*, avec ses merveilleuses plantations, invite à un repos délicieux.

Dans l'une des allées, une plaque de marbre blanc, aujourd'hui disparue, a passé fort longtemps pour recouvrir la sépulture de Narcissa, fille adoptive d'Arthur Young, le poète des *Nuits;* mais c'était là une pure légende [1].

De ses anciennes fortifications, Montpellier ne conserve que des débris de murailles, deux portes, celles de la *Blanquerie* et des *Carmes*, relativement modernes, car elles datent du dix-huitième siècle.

La tour de l'*Observatoire* est en ruine, mais la *Tour des Pins*, restaurée, élève encore fièrement sa plate-forme, où se balancent les tiges de *deux pins véritables*. Dans les premières années de ce siècle, il y en avait encore quatre ; les racines des deux derniers s'enfoncent dans une couche de terre, qui n'atteint guère moins de 3 mètres de profondeur.

C'est une des curiosités montpelliéraines que la présence d'arbres végétant, vigoureux, au sommet de la vieille tour ; on éprouve une sorte de révolte contre le témoignage de ses yeux, mais il faut se rendre à l'évidence.

Au commencement du siècle présent, cette tour, devenue propriété de la famille Tisson, fut acquise par les religieuses bénédictines de la Congrégation de Saint-Maur, dite *Dames-Noires ;* elles y installèrent un pensionnat de jeunes filles.

A quelle époque eut-on l'idée d'apporter de la terre végétale sur la tour et d'y faire des plantations ? Probablement dès l'origine de l'édifice : la tradition voulant que toute cette partie de la ville fût ombragée par des pins. Ces arbres étaient d'une espèce très vivace, très résistante ; on en trouve quelques sujets au Jardin des plantes (qui est tout voisin) et on en cultive encore

1. Démontrée en 1852 par M. Eugène Thomas, archiviste du département de l'Hérault, dans une brochure intitulée *Narcissa ou la fille d'Young.*

dans les pépinières de Lattes. Quand on veut parler, dans la ville, de la constitution d'une personne, on dit « c'est du bois de Montpellier ».

Une couche d'asphalte entoure maintenant le pied des pins de la tour, afin d'éviter les dégradations qui pourraient atteindre les admirables collections d'archives départementales installées dans le vieux bâtiment, aujourd'hui isolé au milieu d'un joli parterre.

L'histoire entière de Montpellier y est représentée depuis la fondation de la ville. Une série de manuscrits précieux fait pendant à une série de sceaux princiers et épiscopaux ; on croirait ces derniers façonnés d'hier, tellement les liens de soie auxquels ils attiennent ont conservé leurs couleurs inaltérées.

La tour renferme aussi la célèbre *armoire dorée,* où les consuls de la ville renfermaient leurs archives. Quatre serrures y étaient pratiquées, et les clefs confiées à quatre des magistrats municipaux, dont la présence devenait forcément obligatoire, lorsque la recherche d'un document était nécessaire.

Près de l'armoire, les costumes des valets des consuls, vêtements galonnés d'or et portant, brodés sur la doublure, les noms de chacun des hommes qui les endossaient.

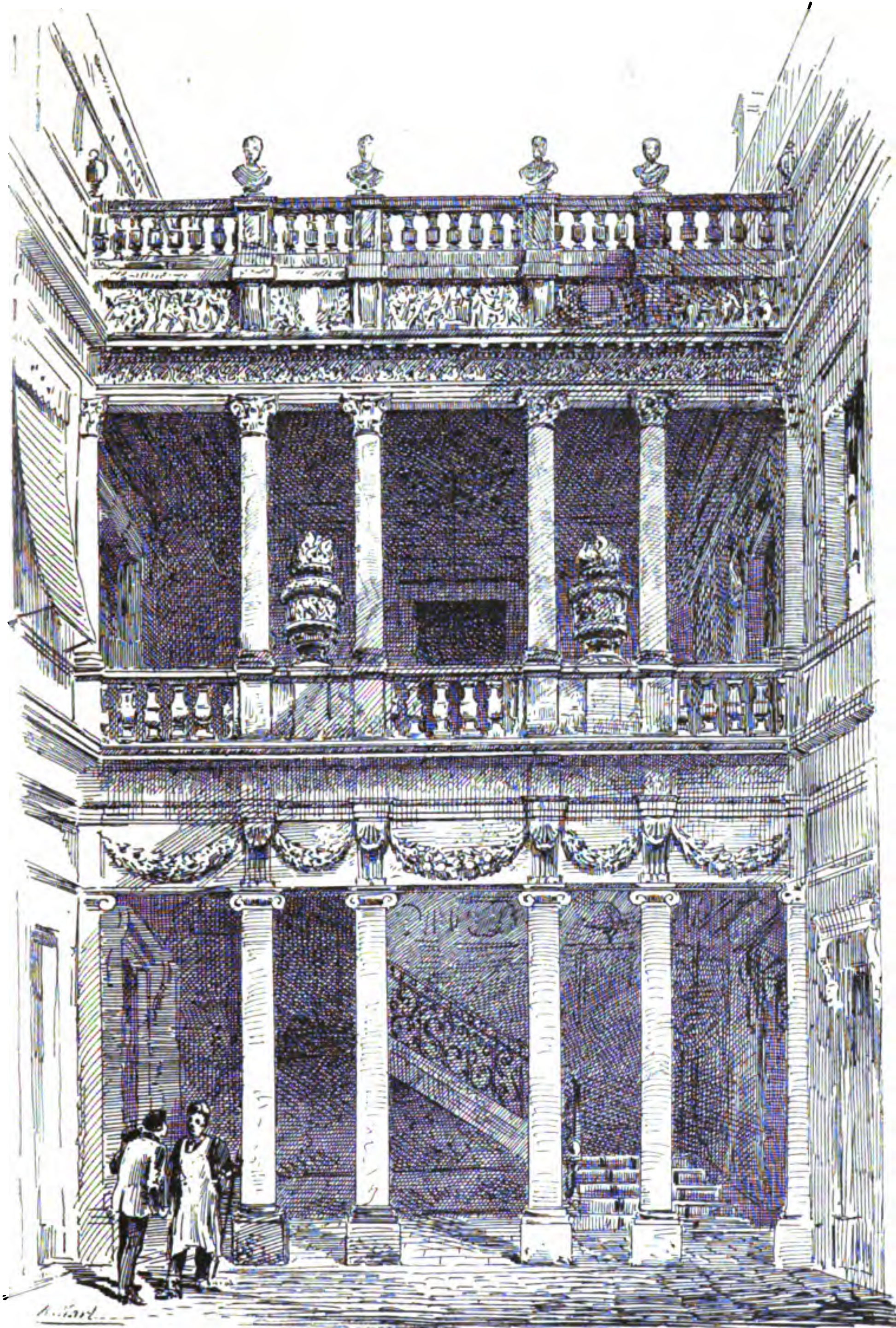
Ces hommes formaient une belle garde aux magistrats municipaux, qui, eux, étaient habillés d'une longue robe rouge et coiffés d'un large chaperon de velours noir.

Des miniatures et des aquarelles les représentent ainsi vêtus. Au bas de chaque figurine sont tracés les noms, avec la date de l'année où les consuls exerçaient leurs fonctions, et, vraiment, tous ont fort grand air, tous semblent pénétrés des responsabilités qui leur incombaient.

On s'arrache difficilement à la contemplation de ces trésors, où plus d'une découverte inattendue a été faite, où beaucoup d'autres, sans doute, se feront encore.

Dans une ville toujours préoccupée de progrès intellectuels, une large part devait être faite aux choses de l'esprit. On s'en aperçoit en parcourant la bibliothèque municipale, fort riche, fort bien disposée pour le travail et se complétant chaque jour de toutes les publications sérieuses.

L'École de médecine possède des collections merveilleuses, non pas seulement spéciales, ainsi que son nom l'indique, mais



MONTPELLIER. — ESCALIER D'UN HÔTEL PARTICULIER, RUE JACQUES-CŒUR

littéraires et artistiques : la Bible du pape Jean XXII, la correspondance de la reine Christine de Suède, des dessins originaux de peintres nés dans le Midi de la France, entre autres un magnifique, signé d'Hyacinthe Rigaud, le grand artiste perpignanais, et toute une seconde belle collection (de dessins également), donnée par un artiste montpelliérain, XAVIER ATGER.

L'École de médecine, dont la fondation remonte aux Arabes (si habiles, estimait-on, dans l'art de guérir), occupe, depuis la fin du dernier siècle, l'ancien palais épiscopal qui, lui-même, avait pris possession d'un couvent de Bénédictins.

Cette École ressemble à un véritable musée, avec son appartement de prélat conservé dans le style du temps, ses bustes et ses statues des illustrations médicales montpelliéraines, ses portraits de tous les professeurs qui passèrent chez elle depuis 1239. Parmi les portraits on remarque ceux de Rabelais et de son ami Rondelet, de Rondelet qui devait figurer dans les œuvres du père de *Gargantua* et de *Pantagruel,* sous le nom de *Rondibilis.*

Le musée porte le nom de son fondateur : FABRE. Montpellier peut à bon droit s'en enorgueillir, car cette active et intelligente initiative l'a doté d'une série superbe d'œuvres authentiques, signées des plus grands noms de peintres et de sculpteurs. Près d'eux, quelques artistes modernes, et c'est le plus bel éloge que l'on en puisse faire, ne se trouvent pas déplacés.

Sans être des plus remarquables, les monuments religieux de Montpellier se présentent assez bien.

La cathédrale, dédiée à saint Pierre (vocable de la cathédrale de Maguelone dépossédée), est précédée d'un porche soutenu par deux gros piliers cylindriques, terminés en cônes et surmontés d'une boule ou sphère[1]. Ces piliers soutiennent une voûte ornée de quatre pendentifs, mais contribuent à donner au porche son aspect grêle et bizarre.

Fondé vers la fin du quatorzième siècle, par le pape Urbain V ; détruit à demi, moins de deux siècles plus tard et, en dernier lieu, trop *restauré,* ainsi qu'en témoigne fâcheusement sa toiture polychrome, le vieil édifice a pourtant gardé une nef de majes-

1. Cette disposition est semblable, si nous ne nous trompons, à celle du porche de la cathédrale de Saint-Flour.

tueuse apparence, mais pauvre d'ornementation. Ainsi, le chef-d'œuvre de SÉBASTIEN BOURDON, toile représentant la *Chute de Simon le Magicien*, est placé sans cadre sur une muraille !

Dans une chapelle latérale, on admire un ravissant morceau de sculpture : une Vierge en marbre blanc, à l'expression pleine de douceur et de suavité.

Notre-Dame des Tables, plusieurs fois détruite, occupe l'ancienne collégiale des Jésuites. La fondation de cette église remonte à l'origine même de Montpellier, et la statue qui y était vénérée : *l'Antique Majesté, la Vierge de l'orfèvre*, figure dans les armes de la ville [1].

Ainsi que la plupart des cités du Midi, Montpellier possède des associations religieuses dont les membres, appelés *Pénitents*, revêtent, en certaines occasions, un costume spécial et suivent un règlement déterminé. Le bleu, le blanc, le noir, le gris sont les couleurs le plus généralement adoptées par eux. Chacune de ces confréries (ou à peu près) possède une chapelle. Les *Pénitents bleus* montpelliérains ont la leur. Elle est ornée d'un christ colossal en marbre, dont les confrères sont très fiers, avec raison.

Le Palais de justice a été bâti, il y a quarante ans, sur l'emplacement du palais seigneurial de la ville, et dans le goût grec que nos architectes ne peuvent pas abandonner, paraît-il. Néanmoins, on doit l'avouer, le riche péristyle corinthien est d'un fort bel effet, avec son fronton sculpté et les deux statues représentant des célébrités du pays : Cambacérès, né à Montpellier, le cardinal de Fleury, né à Lodève.

On est loin d'avoir épuisé tout ce que Montpellier renferme de digne de fixer l'attention. Les vieilles maisons y sont encore nombreuses. Plusieurs d'entre elles, bien simples à l'extérieur, possèdent des cours et des escaliers de l'effet le plus ornemental. Beaucoup de rues, construites sur les pentes de la colline où s'élève la ville, rappellent des souvenirs ou instructifs ou captivants par leur originalité.

1. Un très substantiel petit livre intitulé : *Histoire du culte et des miracles de Notre-Dame des Tables*, a été publié à Montpellier en 1885. Il porte la signature de L. GUIRAUD. On y trouve un grand nombre de renseignements historiques où nous puiserons bientôt.

Dans la rue des *Esquilles*, un vieux puits fournit un piquant commentaire sur les « droits seigneuriaux » de jadis. Ce puits appartenait aux chanoines de Maguelone et, pour empêcher que l'on y prît de l'eau sans acquitter la petite redevance obligatoire, un système de clochettes réveillait la vigilance des gardiens.

Jean-Jacques Rousseau habita le numéro 26 de la rue *Basse* à laquelle on vient de donner son nom.

La rue *Bona-Nioch* (bonne nuit) maintenant rue Donat, voisine du Peyrou, rappelle un trait de mœurs du quatorzième siècle, qui prouve un étrange désarroi dans l'administration de la police de la ville.

Fatigués des méfaits dont ils souffraient de la part d'étudiants attirés à Montpellier par la renommée de l'Université, les habitants projetèrent de cerner une troupe de ces turbulents jeunes gens. Ils y réussirent et, maîtres de la situation, ils imposèrent aux prisonniers le devoir de prononcer cette phrase : « *Diou vous doune bona nueg,* » « Dieu vous donne bonne nuit ! »

L'accent suffit pour permettre de discerner les étudiants montpelliérains de leurs condisciples étrangers. Les premiers furent relâchés, non sans une admonestation, mais les derniers durent subir la mort. Tous tombèrent massacrés !

Échappons à l'obsession produite par ce triste souvenir, en parcourant la ville moderne. Son port sur le Lez, dit *Port Juvénal*, facilitait beaucoup le commerce ; mais l'établissement du chemin de fer provoqua la construction de tout un nouveau quartier, dont les maisons élégantes ne sont pas trop marquées au coin du goût du jour.

Il provoqua également une recrudescence dans le commerce et dans l'industrie, déjà si actifs. La crise vinicole a pesé sur cette activité, mais la richesse de la campagne montpelliéraine n'a pas été complètement atteinte. Les vignobles se reconstituent et les grains, le sel, les huiles, les fruits secs, les laines brutes ou manufacturées, la soie, le chanvre, les bestiaux, les marbres, la pierre, les cuirs, les bougies, les cotonnades, les fonderies de cuivre et de fer, les chais et les distilleries occupent un monde nombreux d'ouvriers agricoles et urbains.

En même temps, comme aux jours d'autrefois, la vie intellectuelle n'a rien perdu de son intensité. Les écoles montpelliéraines

ont su garder leur grande renommée et les sociétés savantes, littéraires, artistiques se montrent dignes du but qu'elles poursuivent.

Au vrai sens des mots, Montpellier est une riche, une grande, une belle, une intelligente ville, que l'on parcourt avec un intérêt profond, que l'on quitte avec un regret sincère, que l'on reverrait avec joie.

N'a-t-elle pas, pour se faire aimer, les trois puissants attraits : situation splendide, annales curieuses, activité intellectuelle et physique ?

Depuis sa fondation, Montpellier a été une des villes les plus célèbres de France. Son ambition est de conserver ce rang. La voix publique ne le lui enlèvera pas.



Mulet languedocien, avec harnais de parade.

CHAPITRE XXVII

MAUGUIO ET SON ÉTANG. — A TRAVERS LES LAGUNES LITTORALES

La mer est tout près : dix kilomètres à peine et nous allons entrer dans un réseau de petites dunes, de canaux, d'étangs, de marais salants, qui vont nous préparer au dédale des embouchures du Rhône.

En nous dirigeant vers la côte, le MAS d'ENCIVADE nous arrêtera un moment. Très souvent, ce Mas a été représenté comme l'ancien château de Lattes, dont il ne fut jamais qu'une sorte de métairie annexe.

Pierre d'Aragon l'habita ; son fils, Jayme Ier, le *Conquistador*, en fit présent, avec les prairies avoisinantes, à JEAN CIVATE. Depuis lors, le domaine porta le nom d'*Encivade*, contradiction des mots *senior* (seigneur) et Civate, devenu, par le temps, *civade*. Probablement, la dernière appellation prévalut de cette circonstance que les terres exploitées produisaient beaucoup de céréales surtout de l'*avoine : civade* en languedocien, terme présentant, par conséquent, une analogie complète avec le nom oublié du propriétaire.

Oublié n'est peut-être pas le mot, car, il y a peu de temps encore, le pont conduisant au Mas était appelé *Pont-Méjan*, sans doute du prénom du seigneur Civate, et une partie de l'étang de Pérols prenait celui d'Étang-Méjan [1].

Tout en favorisant Jean Civate, le roi Jacques avait conservé aux habitants de Lattes le privilège de faire paître leurs troupeaux dans les prairies royales, depuis le 11 novembre de chaque année jusqu'au 2 février suivant. Ce privilège fut cause de plu-

1. Ce pouvait encore signifier *Étang du milieu*, Stagnum Medianum, devenu Meojanum, puis Mejanum. Le territoire du domaine s'appelle encore *les Méjans*, sur le plan cadastral.

sieurs procès, gagnés d'ailleurs constamment par les habitants de Lattes.

Elle a conservé un aspect noble et fier, l'entrée de ce domaine, et le pont qui y donne accès a été construit à peu près sur le modèle du vieux pont en pierre, démoli voilà vingt-cinq ans.

On aime à se figurer le CONQUISTADOR venant, avec une nombreuse troupe de seigneurs et de pages, se reposer dans cette métairie, où il se trouvait plus libre que dans son château-fort de Lattes.

Mais le cliquetis des armures, le pas pesant des chevaux bardés de fer, ne s'entendent plus au bord du Lez. Ce que l'on voit, ce qui console entièrement des mécomptes de l'imagination, c'est l'activité agricole du pays. Tout le possible est fait ou bien près de l'être.

PÉROLS, où nous arrivons, exploite des marais salants très productifs. La grande lagune qui s'étend au sud et à l'ouest a pris le nom de cette localité. Un petit bourrelet de dunes la sépare de la Méditerranée et une très mince langue de terre, traversée par le canal du Lez, la distingue des étangs de l'*Arnel* et du *Prévot*, plus connus sous le nom d'*étang de Maguelone*.

Sur sa berge, une souree minérale s'échappe, en dégageant de grosses bulles gazeuses qui ont dû lui donner son nom : *le Bouillidou ;* elle paraît, en effet, *bouillir*.

La partie orientale de l'*étang de Pérols* confine à l'étang d'*Or* ou de *Mauguio*, plus que triple en superficie et recevant deux ou trois cours d'eau. Sur nombre de points, la barrière sablonneuse, formant la plage marine, n'a pas *deux cents mètres de largeur* et, encore, est-elle traversée par le *canal des Étangs !* Ce dernier, creusé pour remédier au comblement des lagunes littorales, relie l'étang de Thau et, par conséquent, le *canal du Midi* au *canal de Beaucaire*, en empruntant, près d'Aigues-Mortes, le canal *de la Radelle* [1].

On ne saurait dire qu'un tel tableau soit vraiment pittoresque, mais il possède un autre attrait : celui de faire admirer les ressources de l'intelligence humaine, combattant victorieusement des obstacles en apparence insurmontables.

1. Ce canal de jonction est long d'environ *neuf kilomètres*. Le *canal des Étangs* a une longueur de plus de 38 kilomètres.

Il faut lire les plaintes des habitants, exposant comment, sous la double action des apports des rivières et de la mer, les graus, ou passages, se fermaient brusquement pour se rouvrir ensuite moins profonds, ou pour se frayer un passage plus éloigné. La *Robine des Marchands* (de Montpellier) fut un premier remède au mal, pour cette partie du littoral languedocien. Cependant, la navigation devenant de plus en plus difficile sur les nombreux étangs, un canal fut creusé (1708) à travers le rivage même de la mer, c'est-à-dire sur le bourrelet sablonneux séparant les étangs de la Méditerranée. Non seulement ce canal contribua à assainir le pays, mais, jusqu'à la création du chemin de fer, il donnait lieu à un grand mouvement d'exportation ou d'importation, et les voyageurs y étaient nombreux.

Aujourd'hui, bien que peu de nos voies navigables soient en exploitation prospère, il n'en faut pas moins rappeler leur passé, les services qu'elles ont rendus, et souhaiter que l'avenir leur redonne la prospérité.

Le bourg de MAUGUIO, bâti à l'extrémité nord-est de l'étang qui prend son nom, est un chef-lieu de canton peuplé de cinq mille habitants environ... Rang et population modestes pour un ancien *comté*, placé parmi les premiers de la contrée, à cause de son origine.

Il avait eu pour fondateurs les comtes de Maguelone-Substantion...

Charles-Martel, nous l'avons vu, détruisit le *Port-Sarrasin* pour refouler davantage le peuple arabe du Midi de la France. Il en résulta que l'évêque et le comte de Maguelone se virent obligés de chercher un établissement nouveau. Leur choix se fixa sur la sixième station romaine de la Voie Domitienne, et la jeune ville, nous le savons, en prit le nom de SUBSTANTION.

Ses comtes, toutefois, ne tardèrent pas à souhaiter une situation plus favorable à leurs intérêts : probablement un mariage ou une acquisition la leur offrit. Toujours est-il qu'au bout de peu d'années on les voit descendre dans la plaine, sur le bord de l'un des étangs, en un lieu portant le nom latin de *Mercurium* ou *Mercorium*, parce que les Romains l'avaient habité. Du nom primitif l'usage fit *Melgorium*, traduit en français par le mot *Melgueil*, devenu *Mauguio* dans les temps modernes.

Le voisinage immédiat de la mer paraissait suffisamment profitable aux comtes de Maguelone-Substantion-Melgueil, pour annihiler certains désavantages. Sans cela ils n'eussent pas aliéné la plus belle partie de leur domaine à un vassal, le brave chevalier Guillem Ier. C'est Bernard de Melgueil qui conclut ce traité.

On comprend facilement que la prospérité toujours croissante de Montpellier dut, plus d'une fois, faire regretter une telle transaction, et la dynastie de Guillem, malgré ses alliances avec la descendance de Bernard, fut souvent obligée de combattre son suzerain, car il faut se rappeler que les seigneurs montpelliérains devaient hommage aux seigneurs de Melgueil, pour les terres qui leur avaient été concédées.

Cette situation dura jusqu'en 1085, époque où la donation de Pierre de Maguelone et d'Almodis, sa femme, fit passer, non seulement l'île de Maguelone, mais Melgueil, sous l'autorité immédiate du pape. Pour surveiller l'exercice de leurs droits, les pontifes romains déléguèrent les évêques de Maguelone ; puis un accord eut lieu entre les prélats et Innocent III. Moyennant une redevance annuelle, le comté de Melgueil appartint désormais à l'évêché qui, de la sorte, se trouva, pendant un certain temps, avoir double suzeraineté sur Montpellier.

On comprend maintenant pourquoi Blanche de Castille mit en œuvre toute sa fine diplomatie pour concilier l'évêque de Maguelone aux intérêts de la couronne française.

Les comtes de Melgueil battaient monnaie. On retrouve bon nombre de donations posthumes, traduites sur les testaments en *sous melguoriens*. Nous avons vu Jacques Ier, fils de Marie de Montpellier, consacrer « cinq mille » de ces sous au creusement du port de la future ville de Port-Vendres.

Mauguio, jadis Melgueil, n'a rien gardé de son origine. C'est un bourg tout battant *neuf*, industrieux et agréable. Le sel, les vignes, les distilleries l'occupent et sont pour lui une source d'aisance.

Traversons le *canal de Lunel*[1], creusé pour mettre en rapport la ville dont il a pris le nom, avec le rivage de la mer, par le *canal de la Radelle* et le *canal des Étangs*.

1. Long de près de 12 kilomètres.

L'entreprise était plus que justifiée. LUNEL, jadis siège d'une vieille baronnie confisquée par Philippe le Bel (1295) et privée, par Richelieu, de ses fortifications, se consolait aisément de sa déchéance, par la richesse de sa belle campagne. Oliviers, mûriers et nombre d'autres fruitiers l'ombragent. Les produits agricoles y sont en abondance. La soie en fait partie; mais, entre tous, les vins avaient procuré à la ville une renommée universelle : on les plaçait près des vins délicieux de Frontignan.

Ils se récolteront de nouveau en abondance.... du moins peut-on l'espérer, la reconstitution des vignobles faisant de très rapides progrès.

Nous franchissons la limite du département de l'*Hérault* pour entrer dans celui du *Gard*, qui profile son extrémité méridionale en une étroite bande maritime de 20 kilomètres environ de longueur. AIGUES-MORTES va nous apparaître et, plus loin, vers le nord-est, sur le *canal de Beaucaire*, en face d'Arles (quand à vol d'oiseau on regarde une carte), SAINT-GILLES, l'ancien port des premières croisades, nous conviera à ne point l'oublier.

Le Gard nous réserve donc de bien intéressantes stations, même si nous avons le courage de délaisser Nîmes, la ville romaine !

Toutefois, force est bien de le dire, le premier abord déconcerte, car :

« Les étangs, les marais qui environnent la cité de saint Louis semblent présenter un enchevêtrement confus et tout à fait arbitraire. Il n'en est rien, et on peut grouper ces différents bassins en trois zones parfaitement distinctes, orientées suivant la direction de la plage et correspondant à trois déplacements nettement déterminés du rivage de la mer. Mais ces déplacements sont tous antérieurs à l'époque des croisades; et il est absolument certain et démontré, aujourd'hui, que la plage actuelle n'a que très peu varié depuis l'origine de notre ère. » (M. LENTHÉRIC.)

M. di Pietro, à qui l'on doit en grande partie les lumières répandues sur cette question, écrit :

« Lorsque le Rhône eut, par l'effet de ses dépôts, prolongé son embouchure, lorsque son cours, contenu par les chaussées qu'on éleva pour prévenir les inondations, eut acquis plus de rapidité, il arriva que les sédiments que le fleuve entraînait furent jetés plus avant dans la mer, et, dès lors, le courant d'est les a portés au delà de la côte d'Aigues-Mortes (les ensablements du port de Cette en sont la preuve). Le changement de direction dans

le mouvement des dépôts du Rhône avait dû s'opérer avant le siècle de saint Louis. A cette époque, la mer était déjà resserrée dans ses limites actuelles et la ville se trouvait, comme aujourd'hui, située à environ 4 kilomètres du rivage[1]. »

Le Rhône et la mer ont lutté ensemble. Les connaissances profondes en géologie ne sont pas nécessaires pour discerner et la nature du terrain et les causes qui l'ont rendu marécageux, troués par les étangs, envahis par les sables mouvants. Les eaux douces finirent par triompher, ou plutôt leurs apports continuels, apport se chiffrant par millions de mètres cubes sédimenteux jetés sur les rivages. La violence des courants fluviaux y aida, violence dont on ne saurait se faire une image exacte, si l'on n'a traversé le pays au moment des crues hivernales, ou de la fonte des neiges sur les montagnes, ou encore après de fortes pluies. Un seul exemple.

Le *Gard* est formé par la réunion du *Gardon d'Alais* et du *Gardon d'Anduze*. Si l'on remonte à la source de ce dernier, la longueur totale de la rivière est de 137 kilomètres et elle jaillit d'une hauteur de *mille trente-sept mètres*[2]. De ce point à sa jonction avec le Rhône, entre Aramon et Beaucaire, le pays, très accidenté, présente des montagnettes élevées de *quatre à cinq cents mètres*. Soudain, cette élévation n'est plus que de *cinq mètres* au lieu où la rivière débouche dans le fleuve.

Se figure-t-on un cours d'eau roulant, avec de pareilles différences de niveau, sur un espace restreint, des flots subitement grossis ! !

Hier, c'était un humble ruisselet, très facilement guéable en maints endroits. Aujourd'hui, c'est un épouvantable torrent, large souvent de 4 kilomètres et continuant son œuvre dévastatrice, car il menace de faire de la belle plaine qu'il baigne une *Crau* nouvelle, autrement dit un amoncellement de cailloux de près de 2 kilomètres de largeur ! !

Par leurs poids, les cailloux résistent encore un peu à l'entraînement ; mais le limon poursuit sa course, le Rhône le reçoit, le mêle à son propre limon, à celui que charrient ses autres

1. Citation empruntée à Malte-Brun.
2. Près du bourg de *Rousses* (Lozère).

affluents, puis, impétueusement, il le rejette dans la Méditerranée.

A leur tour, les courants marins repoussent ces détritus, qui viennent encombrer les plages, refoulant peu à peu les petits ruisseaux obligés de s'étaler en mares ou marais, et, par suite, d'opposer à la mer une barrière toujours de plus en plus puissante.

Le premier cordon littoral est formé.

Il s'en formera d'autres par les mêmes causes, et les phénomènes ordinaires, déjà observés sur de nombreuses plages, se suivront dans un ordre en quelque sorte immuable, pour aboutir à la période où l'homme, par son travail, aura rendu vraiment habitable et fécond un sol ingrat, enveloppé d'une atmosphère pestilentielle.

Tous ces phénomènes, nous les reverrons à Aigues-Mortes, mais, en même temps, nous les retrouverons liés à une prospérité bien extraordinaire pour une époque où la période insalubre se trouvait en pleine vigueur.

Aujourd'hui, cette prospérité semble renaître.... Hâtons-nous d'aller le constater.



Engins de pêche.

CHAPITRE XXVIII

AIGUES-MORTES

A perte de vue, une plaine horizontale, basse, où miroitent les nappes stagnantes des marais, les lignes plus claires du tracé des canaux, le blanc jaunâtre des dunes frangées, çà et là, par une coloration d'un bleu vif.

Des routes à l'aspect spongieux ; la végétation maigre, rabougrie, particulière à un sol saturé d'eau saumâtre ; quelques arbres chétifs, des ruines et, enveloppant la contrée, un silence profond, à peine troublé par les cris rauques des oiseaux marins.

L'homme habiterait-il cette campagne morne et, sans doute, insalubre ? Non, il doit la traverser en hâte et n'y faire quelques étapes que pour récolter, le moment venu, l'unique produit possible : le sel...

. . . .

Cependant, voici qu'une silhouette énorme tranche, à la fois, sur le ciel azuré et sur la terre grisâtre. De hautes murailles, des portes flanquées de tours épaisses deviennent visibles. Leur masse colossale ne va-t-elle pas s'effondrer dans le sol ou se disperser dans les nuages, car l'œil est devenu le point de la réfraction de la lumière sur une immense étendue humide...

Le mirage n'existe pas. Une ville fortifiée est devant nous. Telle les ingénieurs du treizième siècle l'élevèrent, telle nous la voyons, imposante, noble, fière dans sa majesté déchue.

Le temps a passé sur ses murailles, sur ses tours, sur ses portes, les effleurant à peine et comme pénétré des souvenirs qu'elles rappellent. Louis IX, le roi saint, le vrai chevalier, le guerrier doux et fort, pourrait rentrer dans la cité fondée par lui. Joinville, l'inimitable, le disert chroniqueur ; Guy de Foulques,

le vaillant soldat, le pontife austère[1] ; toute l'armée accompagnant le souverain aux rivages d'Égypte pourraient revivre, ils retrouveraient la grandiose station créée afin de ménager au roi un point d'appui sur la côte où l'influence des seigneurs (à peu près indépendants) aurait pu entraver, soit le départ, soit le retour.

Mais, si la ville a gardé sa couronne murale, si elle s'offre toujours superbe aux regards étonnés de cette vision du passé, la contrée même a subi le plus favorable des changements. Car, tout à l'heure, nous y arrivions en hiver, alors que, les travaux agricoles terminés, la campagne recouvre beaucoup de sa physionomie d'autrefois. Revenons-y en été... Sa population est répandue dans les vignobles plantés à profusion sur les dunes, sur la lisière des marais et des étangs, partout où, jadis, la végétation sauvage restait maîtresse du terrain.

Et l'on assiste à ce spectacle consolant d'un pays renaissant à la santé, à la fortune, par le travail énergique, intelligent.

Aigues-Mortes conserve ses souvenirs si beaux, si inoubliables, mais elle n'apparaît plus à travers la brume de tristesse que sa position territoriale et son nom même semblaient faire surgir devant les yeux du voyageur.

Recouvrera-t-elle donc toute sa prospérité, un instant si brillante ? Entrons et nous le saurons peut-être.

Ce n'est pas sans émotion que l'on pénètre dans Aigues-Mortes. Les voûtes des portes crénelées, les tours grandioses avertissent que les siècles écoulés se mêleront, à chaque pas, avec l'heure présente et que, vainement, on essayerait d'en distraire la pensée.

Aussi bien, ne parlent-ils pas d'hommes et de choses ayant profondément marqué leur empreinte dans notre histoire ?

Comme cité, Aigues-Mortes date de 1248, mais, depuis des siècles, sa situation était connue. Elle offrait, en effet, la possibilité d'un bon mouillage maritime, l'un des meilleurs, encore aujourd'hui, sauf celui de La Franqui, de la côte entière du golfe du Lion.

1. Guy de Foulques avait été le secrétaire de saint Louis. Devenu veuf, il embrassa l'état ecclésiastique et, après avoir occupé plusieurs évêchés, fut élu pape sous le nom de Clément IV.

Charles-Martel avait refoulé vers l'Espagne le flot de l'invasion sarrasine, cependant les incursions arabes étaient toujours à craindre. Peu d'années se passaient calmes pour les populations de notre littoral méditerranéen. Charlemagne, digne continuateur de l'œuvre de son aïeul, s'attacha à protéger nos rivages.

Aigues-Mortes fut du nombre des points signalés à sa sollicitude et une tour nommée *Métafère* ou *Matafère* s'éleva près d'une abbaye portant l'appellation caractéristique de Psalmodi[1].

Par deux fois, la tour fut impuissante à préserver l'abbaye contre les invasions. Mais, chaque fois, les religieux relevèrent leur demeure, bientôt une des plus florissantes du pays.

La marche des phénomènes naturels allait augmenter son importance. La cité de Saint-Gilles, placée sur le Rhône, voyait son port s'ensabler et les marchands génois ou pisans chercher un mouillage moins défectueux.

Aigues-Mortes s'offrait, ou plutôt les graus permettaient, à travers les lagunes du rivage, d'aborder jusqu'à la ville : le commerce n'hésita pas.

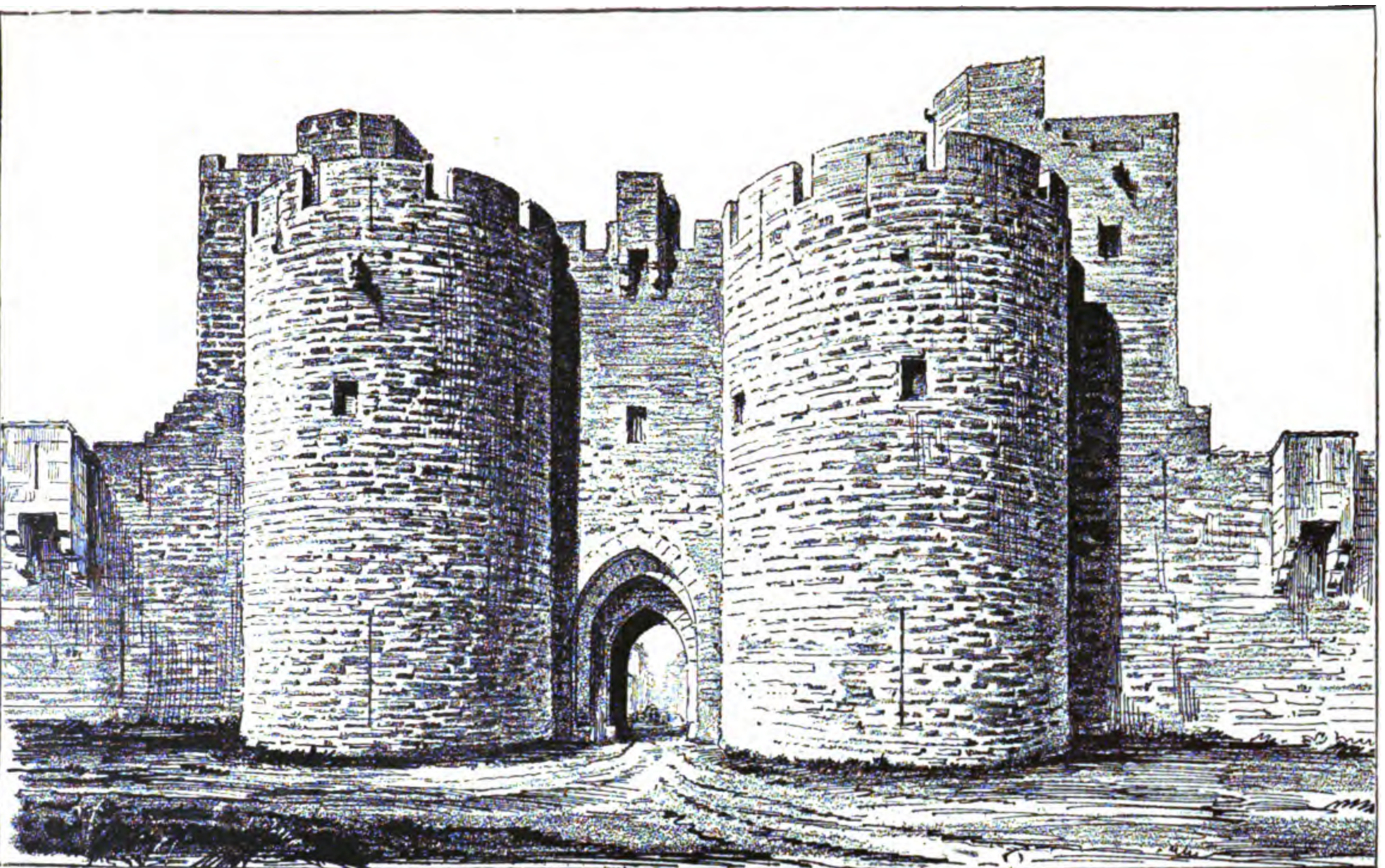
Des travaux persévérants ont révélé les documents authentiques prouvant que, bien avant saint Louis, les graus aigues-mortais recevaient des navires venus des ports commerciaux de la Méditerranée presque tout entière.

Probablement, les abbés de Psalmodi, seigneurs de la ville naissante, s'étaient-ils déjà préoccupés de son avenir. Néanmoins, on peut douter que, jamais, ils fussent arrivés à lui donner l'essor auquel bientôt elle allait arriver.

Louis IX, malade, venait de faire le vœu de prendre la croix. Rétabli, il se mit en devoir de tenir sa promesse. Mais une grande difficulté le préoccupa.

Le régime féodal lui donnait bien droit de suzeraineté sur les ports méditerranéens ; cependant, rien ne pouvait lui assurer que ses vassaux ne profiteraient pas de sa longue absence pour se rendre plus indépendants et, par suite, n'entraveraient pas son retour. C'eût été au moins imprudent que de s'en fier absolument à la bonne volonté des comtes de Toulouse, maîtres des

1. C'était une abbaye de Bénédictins. Elle prit son nom, dit la tradition, du chant des psaumes que les religieux n'interrompaient jamais, soit de jour, soit de nuit.



AIGUES-MORTES. — PORTE DE LA REINE

ports d'Agde et de Saint-Gilles; du roi d'Aragon, maître du port de Montpellier; du vicomte de Narbonne, maître du vieux golfe intérieur romain; du comte de Provence, maître de Marseille.

Tout pesé et étudié, Louis songea au port placé sous l'autorité de Raymond, abbé de Psalmodi. Les négociations aussitôt entamées aboutirent. En échange de terres qu'il possédait près de Sommières [1], le roi devint seigneur de toute la contrée d'Aigues-Mortes.

Les travaux nécessités pour mettre la ville en état de défense et pour améliorer son mouillage furent poussés avec rapidité. Commencés en 1246, ils permettaient aux croisés de s'embarquer peu après le milieu de l'année 1248.

C'est le 25 août (date de sa future fête) que saint Louis monta sur le navire marseillais *la Monnaie*, suivi d'un millier d'autres bâtiments portant les trente-six mille hommes de son armée.

Au retour, après des alternatives de gloire et de revers, après une captivité où il sut se faire respecter et admirer de tous, le roi eut le déplaisir de ne pouvoir aborder à son port d'Aigues-Mortes. La tempête l'en repoussa : il lui fallut débarquer à Hyères.

La ville aimée ne fut pourtant pas oubliée et lorsque, poussé par sa foi, il résolut d'entreprendre une expédition nouvelle, c'est encore d'Aigues-Mortes qu'il partit (1270), mais pour ne plus revenir!

Saint Louis n'avait cessé de protéger la cité qu'il venait, en fait, de créer. Des lettres patentes accordaient aux habitants les plus enviés des privilèges : franchises de taille, d'impôts, de réquisitions, d'emprunts, de péages quelconques, de droits sur les propriétés, de la gabelle, cette taxe odieuse aux populations, et de droits sur les marchandises importées ou exportées.

Une foire annuelle, établie à Aigues-Mortes, devenait un véritable lieu de refuge pour les étrangers, qui ne pouvaient y être appréhendés, si graves que fussent les motifs de l'autorité judiciaire à leur égard.

Le service militaire ne pesait pas davantage aux Aigues-Mor-

1. A 28 kilomètres à l'ouest de Nîmes, sur la limite du département de l'Hérault.

tais. Ils n'y étaient astreints que pour quarante jours et, sans leur volonté, on ne pouvait les diriger sur aucun pays situé en dehors de la ligne passant, depuis la côte nord-est de l'étang de Thau, par Nîmes et Uzès, jusqu'à la rive droite du Rhône.

Chaque année, ils élisaient quatre consuls, lesquels tenaient sous leur juridiction le *clavaire* ou trésorier de la ville et les membres de la communauté aigues-mortaise. Aux consuls, encore, revenait la présentation à la sanction royale du choix des agents qui, dans les ports étrangers, s'occupaient des intérêts des habitants. Aux consuls, toujours, le droit de convoquer la milice urbaine et le guet, de statuer sur les débats particuliers que la population leur soumettait, et de prescrire les impôts exigés par les besoins de la ville.

Les comptes d'une gestion aussi étendue n'étaient justiciables que de l'examen des consuls nommés l'année suivante. Un seul frein à l'exercice de cette gestion : l'intervalle de dix ans était prescrit entre chaque réélection du même consul.

Les droits royaux avaient pour soutien, à Aigues-Mortes, un *viguier* ou *vicaire*, représentant direct de la couronne, un bailli et un juge. Les revenus provenaient des taxes réservées par le roi sur les fours et moulins, sur la vente et l'achat des viandes de boucherie, sur le commerce de la poissonnerie, enfin, sur le pesage ou le mesurage des marchandises.

Toutes ces faveurs furent maintenues par les successeurs de saint Louis, qui poussèrent au comble la protection accordée à Aigues-Mortes en ordonnant que son port serait le *seul* du Languedoc entier où les navires auraient le droit de commercer. Le motif d'une telle mesure, en somme des plus arbitraires, se comprend facilement. L'autorité royale n'était pas près d'en avoir fini avec la féodalité et il fallait, par les moyens les plus radicaux, endiguer la turbulence des seigneurs.

La Méditerranée entière se chargea de navires à destination d'Aigues-Mortes et le trésor royal en profita dans une large mesure ; mais il est facile de s'imaginer à quel point les autres villes maritimes languedociennes épuisèrent d'efforts pour combattre une prépondérance destructive de leur commerce et, par suite, de leur vie propre.

Pendant près de quatre siècles, Aigues-Mortes supporta sans

faiblir le choc des intérêts coalisés contre elle. Néanmoins, la décadence venait, irrésistible. Déjà, sous Philippe le Hardi, la ville était tellement insalubre que l'on craignait d'en voir tous les habitants émigrer.

Il n'y a pas encore de longues années, « la fièvre y tenait ses assises printanières, faisant cinq ou six victimes par jour » (Vigne-Malbois).

Les graus s'ensablant, la marine ne trouvait plus d'abri sur un rivage exposé aux caprices de la mer et aux coups de main des pirates barbaresques. En même temps, le pays, très insalubre, le devenait plus encore, par suite des inondations du Rhône, dont un des premiers effets était de compromettre l'existence de magnifiques salines, source de richesse pour les habitants.

François I[er] écouta ces plaintes.

Un travail énorme fut entrepris. On détourna le bras droit du Rhône (le *petit Rhône*) et on lui donna une autre embouchure dans le *Grau neuf*. La sécurité maritime parut, dès lors, être redevenue assez grande pour que Charles-Quint n'hésitât point à venir, sur ses *galères*, à Aigues-Mortes, où François I[er] et la reine Éléonore (sœur de l'empereur) vinrent de leur côté le recevoir (juillet 1530).

L'entrevue fut brillante et les *Annales de Toulouse* en donnent une piquante relation, mais la ville ne retira rien de durable du passage du roi.

Le possible avait été fait, surtout si l'on tient compte de l'état des finances du royaume et, malheureusement, les guerres civiles allaient détourner l'attention des travaux pacifiques. Pendant ces guerres, les catholiques trouvaient derrière les remparts d'Aigues-Mortes un sûr asile ; mais, en 1575, les protestants réussirent à s'en emparer par stratagème et la ville resta en leurs mains jusqu'à l'avènement d'Henri IV.

Ce monarque eut bien le désir de rendre à l'ancien port toute sa prospérité passée ; néanmoins, les travaux ne purent même être commencés. La montagne de Cette semblait promettre un avenir florissant pour le port qu'elle protégerait, et la ville de saint Louis dut se résigner à languir, sans commerce, sans industrie, au milieu des sables, des vases, des eaux croupissantes qui

ne tardèrent pas à transformer sa campagne en marais particulièrement pestilentiels.

L'insalubrité d'Aigues-Mortes, trop connue depuis des siècles, augmenta dans des proportions effrayantes. La ville fût devenue un second Brouage [1], si, en 1725, on n'avait repris les plans autrefois proposés.

Un canal, dit de la *Grande Robine*, passa à travers l'étang du *Repausset* pour venir aboutir au *Grau-du-Roi*. Depuis, encore, le *canal de la Radelle*, embranché sur la *Robine*, fit communiquer ce dernier avec les canaux de *Lunel* et des *Etangs;* enfin, le canal de *Bourgidou* (créé par saint Louis), amélioré, établit les communications entre le canal de *Beaucaire* et celui de *Silvéréal*.

Ce dernier commence à la bifurcation de *Rhône mort* et du *Petit Rhône* (bras droit du fleuve). Long d'un peu plus de 8 kilomètres, il contribue au drainage d'une plaine marécageuse et, par le *canal de Peccais*, créé pour protéger l'exploitation des belles salines portant ce nom, il joint le *Bourgidou*.

La campagne entière prend la physionomie d'un vaste damier dont chaque case est fermée par une ligne navigable.

Ces travaux, éminemment utiles, donnèrent un fort bon résultat et, si le pays n'en devint pas beaucoup plus pittoresque, du moins y gagna-t-il assez en salubrité pour que le triste rapport des décès, opposé à celui des naissances, suivit une marche moins anormale.

Reboul, le poète nimois, parlait déjà plutôt du passé que du présent, quand il écrivait, voici un demi-siècle :

> Aigue-Morte aux vingt tours, la cité poitrinaire.

Seulement, alors, on ne pouvait pas prévoir pour la contrée un regain de prospérité, en dehors des salines, puisque le commerce, préférant le port de Cette, avait désappris la route d'Aigues-Mortes. Même, on estimait la ville très heureuse d'avoir à ses portes une aussi considérable exploitation de marais salants, désormais garantie par des canaux de canalisation.

Les salines aigues-mortaises sont les plus anciennes, peut-être, de la France entière et parmi elles, les salines appelées de *Pec-*

1. Voir, tome IV, *De La Rochelle à Hendaye*, chapitre XII.

çais, exploitées depuis nombre de siècles, sont en possession d'une renommée universelle. Leur produit devait former une fructueuse branche du domaine acquis par saint Louis ; mais, temporairement et pour favoriser le port d'Aigues-Mortes, le roi les exempta du droit de *gabelle*.

Nous savons combien, particulièrement sur nos côtes ouest et sud-ouest, cet impôt, si productif pour le trésor royal, était odieux aux populations, quelles révoltes il excita et quelles répressions, souvent aussi peu justifiées que terribles, furent exercées [1].

Dès le onzième siècle, la gabelle était établie dans le Midi. Plus tard, Philippe IV ne respecta pas les exemptions accordées par son aïeul à Aigues-Mortes ; aussi, lorsque le commerce maritime de la ville déclina, lorsque, coup sur coup, les eaux du Rhône envahirent les salines, la misère grandit-elle avec l'insalubrité.

De nos jours, les salines aigues-mortaises ont recouvré leur réputation ; elles occupent un monde nombreux d'ouvriers et, à l'époque de la saunaison, répandent une grande animation dans la contrée.

Un mot à propos des salines méridionales ne sera pas inutile ici.

Sur tout le littoral méditerranéen, l'exploitation saunière, mettant à profit la température estivale, se contente de creuser des bassins rectangulaires peu profonds, sans les munir de divers petits canaux, non plus que des plateaux, ou *œillets*, usités dans l'ouest [2]. L'eau de mer y est introduite d'un seul coup et l'ardeur des rayons solaires fait le reste. Quand l'évaporation est jugée suffisante, le sel, recueilli, subit les diverses manipulations obligées, soit pour le préserver jusqu'au moment de la vente, soit pour l'épurer, soit pour le broyer, afin de le réduire à l'état de « sel fin ».

Aigues-Mortes possédait ainsi, sur son territoire, une grande source de travail pour ses habitants ; mais un malheur public

1. Voir, tome III, chapitre GUÉRANDE, et tome IV, chapitres LA ROCHELLE, BROUAGE.

2. Voir, tome III, chapitre GUÉRANDE, où les marais salants de l'ouest sont minutieusement décrits.

allait lui fournir une autre branche de négoce. Partout les vignobles périssaient : crus célèbres et crus ordinaires menaçaient de disparaître entièrement, les remèdes préconisés échouant pour la plupart.

L'idée vint alors de planter les sables en vignes qui, par la nature du sol, se trouveraient, croyait-on à l'abri des ravages du fléau. Encore faut-il, cependant, que les sables présentent une grande ténuité, sinon le phylloxera trace, entre leurs grains plus grossiers, ses galeries dévastatrices. On le sait trop en Vendée, par exemple, dans l'île de Ré, dans l'île d'Oléron, dans les Landes [1].

Probablement, les sables de la contrée d'Aigues-Mortes se trouvèrent-ils dans les meilleures conditions, car en peu de temps des vignobles très robustes les couvrirent.

Certainement, nous ne voulons pas dire que les vins aigues-mortais soient près de figurer au sommet de l'échelle commerciale vinicole, mais ce sont des vins très suffisants pour la consommation courante, et on s'y habitue sans aucune peine.

La culture de la vigne fut acquise à cette campagne, jusqu'alors si déshéritée. La fortune des habitants suivit une marche ascendante ; telle propriété, jadis vendue un prix minime, *bien au-dessus, encore, de la valeur qu'on lui attribuait,* ne pourrait être acquise, aujourd'hui, sinon pour une somme *décuple* de la première estimation !

De ces nouvelles cultures, résulte un changement très appréciable dans l'aspect de la plaine. Elle n'a pas encore perdu toute sa tristesse, mais elle se transforme par le progrès des plantations, en harmonie déjà réelle avec les débris des anciennes forêts...

En effet, si surprenante que l'assertion puisse paraître, des forêts couvraient, aux siècles reculés, les terrains transformés, depuis, en marais ou en dunes. Les noms persistants de certaines parties : *Silve Réal*, *Silve Godesque, les Pinédes* [2], prouvent que les plantations y prospéraient.

1. Voir, tome III, chapitre ILE DE NOIRMOUTIERS, et tome IV, les chapitres sur les ILES DE RÉ ET D'OLERON, sur les LANDES, etc.

2. *Sylva Regalis*, *Sylva gothica*, *Pinèdes*, sont des noms empruntés : le dernier à la nature des arbres (des pins maritimes), les autres, à l'occupation des *Goths* et aux droits du *domaine royale.*

De nouveau, l'homme fut son propre ennemi. La végétation disparut et des essais, dernièrement tentés, ont manqué par suite de mauvais vouloir. L'ignorance finira par être vaincue, mais ce ne sera pas sans peine, car peu comprennent le bien général, et se résignent à attendre un long espace d'années avant de rien retirer des sacrifices utiles.

Puis les conditions climatériques rendent plus difficiles ces reboisements : les jeunes pins résistant mal à l'action desséchante du soleil. Néanmoins, répétons-le à satiété, les plantations seront reprises au fur et à mesure que l'ignorance reculera devant une meilleure entente des intérêts généraux, cause et récompense des intérêts particuliers.

Sous le rapport agricole, Aigues-Mortes peut donc compter voir sa fortune s'accroître; sous le rapport maritime, une amélioration notable est devenue le point d'espérances peut-être des mieux fondées, et que nous apprécierons sur le littoral même, après avoir fait le tour des remparts de la ville.

L'enceinte forme un parallélogramme de murailles, hautes d'environ 11 mètres, couvrant une longueur de 546 mètres et une largeur de 332 mètres. Leur partie inférieure est trouée de meurtrières. Entre les créneaux, sont ménagés de nouvelles ouvertures et des trous carrés qui, sans doute, furent pratiqués après l'invention du canon. De larges escaliers, construits à ciel ouvert, mènent au sommet des remparts.

Quinze tours sont à demi engagés dans les murailles. Celles qui défendent les grands côtés se renflent à l'extérieur et restent carrées à l'intérieur de la ville. Les tours des petits côtés affectent une autre disposition. Carrées à leur base, elles se terminent en pans octogones. L'opinion générale leur donne une origine moins ancienne que celle des premières.

Les portes au nombre de neuf, sont flanquées de tours ogivales munies, chacune, de la chambre alors indispensable aux manœuvres des herses.

Le château ou donjon s'élève à l'intérieur de la ligne fortifiée et dans son angle septentrional. Mais, de toute cette œuvre imposante, les plus intéressantes parties sont la *Porte de la Reine* et la *Tour de Constance*.

La première donne accès sur le côté oriental de la campagne,

et directement, en quelque sorte, sur la Camargue [1]. Elle se présente sombre, énorme et, comme à l'époque où elle fut élevée, prête à subir, sans en être atteinte, les attaques les plus furieuses.

Ainsi que l'ensemble entier des fortifications d'Aigues-Mortes, la *Porte de la Reine* date du règne de Philippe le Hardi, fils de saint Louis.

Au roi croisé remonte la construction de la *Tour de Constance*, située à l'extérieur de la ligne des murailles et des anciens fossés, sur lesquels deux arceaux furent jetés pour établir une communication avec le reste de la place.

« La Tour de Constance offre le type sévère de la fortification européenne du onzième au treizième siècle ; les remparts, au contraire, sont une véritable réminiscence de l'Orient. » (M. Lenthéric.)

Il est facile de comprendre cette sorte de contradiction. Saint Louis avait bâti une tour destinée à protéger le départ de son armée et des pèlerins. Ses ingénieurs ne pouvaient que reproduire le type alors usité en France. Mais Philippe le Hardi et ses chevaliers rentraient dans leur patrie après un long séjour en Orient, où ils avaient pu admirer les citadelles élevées par les premiers croisés à Ascalon, à Césarée, à Antioche et autres villes conquises. Dès lors, un souvenir de ces expéditions était tout indiqué.

Bocanegra, l'architecte militaire génois, s'y conforma ou suivit les ordres de Philippe, il n'importe, la ville de saint Louis garda un reflet de la pensée religieuse qui avait guidé son fondateur : sauf les arceaux dont elle fut flanquée, la *Tour de Constance* resta ce qu'elle avait été au premier jour.

Bâtie sur l'emplacement de la *Tour Matafère*, édifiée par Charlemagne, elle se dresse, toute ronde, à 30 mètres de hauteur, développant une circonférence de 66 mètres et portant jusqu'à 6 *mètres* l'épaisseur de ses murs.

Deux salles superposées divisent sa masse. Voûtées en arceaux, éclairées seulement par des meurtrières étroites et une ouverture circulaire pratiquée au milieu de chacune d'elles, ces

1. Qui dépend du delta du Rhône et fait partie du département des Bouches-du Rhône.

salles ont une grande physionomie. La chambre supérieure est entourée d'une sorte de chemin de ronde, relié à l'escalier de près de 200 marches qui conduit à la plate-forme. Une petite tourelle surmonte l'angle de cette terrasse ; elle pouvait, à la fois, servir de chambre de *guette* aux soldats et aux gardiens du phare : un feu étant jadis allumé dans la cage de fer placée au-dessus de la tourelle.

A la hauteur où l'on est parvenu, le pays entier se dessine sous le regard, semblable, nous le savons, à un damier dont chaque case serait tracée par la ligne enchevêtrée de canaux drainant le sol marécageux.

Avant l'introduction de la vigne dans cette étendue plate, une morne tristesse pesait sur elle.

Les étangs, les marais, les sables, la végétation grêle et glauque, parlaient d'abandon, de mort prochaine.

Aujourd'hui que la culture règne dans la plus grande partie du terrain disponible, le mouvement et la vie renaissent, les brumes pestilentielles se font rares, et l'œil, et l'oreille, surpris, distinguent, vers le nord-ouest, une trépidation appréciable : celle causée par le passage des trains de chemin de fer, en même temps que la colonne de fumée éparpillée au loin par les lourdes locomotives.

Un tel contraste rend plus saisissante encore l'impression reçue. Tout à l'heure, le vent de mer, apportant le souffle du large, ne semblait-il pas parler des grandes choses, trop oubliées, accomplies sur ce rivage !

La ville avec sa ceinture de murs et de tours, attendait peut-être que les fanfares de l'armée croisée éveillassent encore ses échos !

Cependant, les chevaliers couverts de pesantes armures ne pousseront plus leurs palefrois bardés de fer sous ces portes, dont la herse a disparu, dont les fossés sont comblés.

Les échauguettes ne reçoivent plus leurs soldats de garde et le fanal ne brille plus sur la *Tour de Constance*.

Les nefs, au pavillon armorié, ne suivent plus la route, maintenant ensablée, du *Canal-Vieil* et du *Grau-Louis*.

Mais, ici à nos pieds, nous distinguons, tout près de l'humble église paroissiale, la statue du fondateur de la ville : c'est le

dernier hommage du présent au passé, le tribut de gratitude payé au souverain qui avait foi en l'avenir de son œuvre.

Le vent de mer a cessé de souffler; le bleu des flots se confond avec le noir de la nuit... Soudain, le panache rouge d'étincelles d'un train en marche resplendit, et la fière *Tour de Constance* elle-même a tressailli.

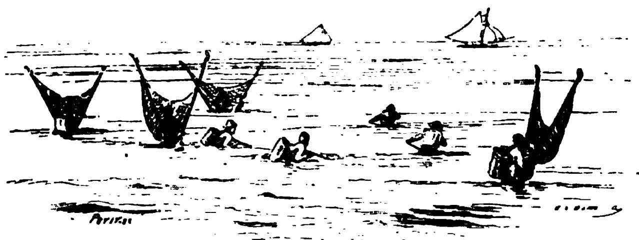
C'est que, si le passé mérite un souvenir profond, l'avenir appelle notre plus active sollicitude.

Saurons-nous ne rien négliger pour le préparer? Grave question, à laquelle on voudrait répondre par une affirmation complète. Du moins, donnons un instant aux projets qui pourraient influer si heureusement sur la navigation du golfe d'Aigues-Mortes. Là, peut-être, trouverons-nous de sérieux motifs d'espoir, non seulement pour notre marine, mais pour une branche de l'industrie du département depuis longtemps très éprouvée.

Il faudra revenir dans la ville de saint Louis; ce n'est donc pas un adieu, mais un « au revoir » que nous disons à Aigues-Mortes.

Qui sait? Le revoir apportera peut-être avec lui une espérance plus vive.

Il est si bon de croire que l'espérance peut devenir une consolante réalité!...



CHAPITRE XXIX

LE GRAU-DU-ROI

Depuis le Grau de Palavas, le rivage décrit, en remontant vers le nord, un enfoncement dont la partie orientale est occupée par le territoire d'Aigues-Mortes. Trois étangs littoraux s'y dessinent. Le plus éloigné de la côte s'appellent *Étang de la ville et du Roi;* il confine, par sa pointe nord, à Aigues-Mortes. Celui qui le suit, moins considérable, se nomme *Étang du Repau* et le troisième, ouvrant sur la mer, porte la désignation d'*Étang du Repausset*. L'extrémité méridionale du golfe est protégée par la saillie dite *Pointe de l'Espiguette*.

Le plus ordinairement, la mer se montre d'un calme relatif dans cette baie naturelle et, alors que les tempêtes causées par les vents du sud-est fondent furieusement sur Cette, sur Agde, sur la Nouvelle, les navires, les barques, trouvent un refuge au Grau-du-Roi, petit port formé à l'embouchure de l'*étang du Repausset*. Son entrée regarde le *Grau de Palavas,* situé vis-à-vis, sur la côte occidentale du golfe. Une ligne idéale les relie tous deux.

Le Grau-du-Roi date de 1585. Il s'appela, d'abord, *Grau des Consuls* et remédiait à l'ensablement des graus *Louis* et du *Canal-Vieil*. Plus tard, Henri IV ayant témoigné le désir de s'occuper d'Aigues-Mortes, son nom fut donné au nouveau passage ; mais les projets furent ajournés jusqu'en 1725, époque où les travaux demandés pour l'assainissement de la campagne et la préservation des salines ne purent être plus longtemps différés. On appela le grau amélioré « *du roi* », en l'honneur de Louis XV, alors régnant.

Deux môles le maintiennent contre les mouvements de terrains ; sa plus grande largeur est de 60 mètres, sa profondeur

dépasse 3 mètres et son entrée ne présentant aucune difficulté particulière, la petite navigation y trouve toute la sécurité désirable.

Le Grau-du-Roi est le seul port du département du Gard dont le littoral, rappelons-le, n'a pas un développement de beaucoup supérieur à 20 kilomètres.

Un centre de pêche a choisi ce point d'établissement et a pris son nom de celui du passage maritime.

La population y augmente rapidement; car, pendant l'été, nombre de baigneurs l'envahissent, réclamant, il va de soi, les installations et les facilités d'approvisionnement nécessaires.

Une quarantaine de bateaux appartiennent aux pêcheurs du Grau-du-Roi; mais, en fait, cette petite flottille grossit journellement, soit par suite des mauvais temps si fréquents dans le golfe du Lion, soit à l'époque du passage des bancs de poissons.

Le thon, la sardine, le maquereau, l'anchois, appellent nombre de bateaux gênois ou espagnols. Les barques du port de Cette y relâchent fréquemment, comme celles des autres petites stations maritimes de l'Hérault. Enfin, les pêcheurs des Saintes-Maries, privés d'abri sur leur plage, située au sud de la Grande Camargue, et à l'extrémité de la rive gauche du *Petit Rhône*, regardent en quelque sorte le Grau-du Roi comme leur port d'attache.

Aussi n'est-il pas rare en été, de compter dans le bourg plus d'un millier de pêcheurs indigènes ou étrangers: le port étant regardé comme l'un des refuges de la Méditerranée.

Ce n'est pas seulement de nos jours qu'on l'apprécie. Aigues-Mortes, espérant faire revivre son négoce maritime, voulut souvent essayer de faire prévaloir l'idée d'améliorations qui eussent pu déterminer un mouvement maritime bientôt très accentué.

Mais la ville délaissée avait à combattre l'influence de Cette et de Marseille. Il lui fut impossible de la vaincre.

Néanmoins, les projets alors formés entrent, en quelque sorte, dans une phase nouvelle, et il ne serait pas extraordinaire que, l'idée faisant son chemin, le Grau-du-Roi devînt un port florissant.

Ce que l'on ignore trop, en France, c'est la source à laquelle l'Angleterre puise, pour ses navires, un fret de sortie toujours assuré. Les produits manufacturés ne sont pas, à beaucoup près,

les seuls agents de la constance de ce fret. L'exploitation de la houille y entre pour une très large part.

« L'Angleterre regarde à bon droit la flotte charbonnière de Newcastle comme le point de départ de sa puissance maritime, c'est la principale école de ses marins et le commerce de la houille a pu être appelé avec raison « le père et le protecteur de la marine britannique [1]. »

« Ainsi donc, au point de vue commercial, l'exportation houillère, si elle pouvait être organisée chez nous sur une vaste échelle, procurerait à notre marine marchande, comme elle le fait en Angleterre, un fret de sortie à peu près constant. Or, on sait que l'un des principaux obstacles qu'elle rencontre pour soutenir la concurrence anglaise est précisément la rareté du fret de sortie; à part ses fers, ses céréales, ses vins, dont la production traverse maintenant une crise dont on ne prévoit pas encore la fin, la France n'expédie guère que des produits manufacturés, marchandises légères pour la plupart.

« De toutes les matières lourdes, la houille est celle qui rend les plus grands services à la navigation britannique ; c'est le transport de ce combustible qui permet aux navires anglais de faire des trajets considérables pour aller chercher un fret de retour. C'est ainsi que des navires chargés de charbons, arrivent sur divers points de la Méditerranée et y prennent des marchandises qu'ils amènent dans nos ports, même à Marseille, à des prix auxquels les nôtres ne peuvent descendre, forcés qu'ils sont de compenser par l'élévation du fret de retour l'absence du fret d'aller.

« Tout navire anglais, en quête de chargement, est certain d'en trouver à Newcastle, à Sunderland, à Cardiff et dans vingt autres ports du Royaume-Uni. Il peut y prendre, pour l'Inde, du fret à 40 ou 50 francs la tonne, et se contenter, au retour d'un fret de 60 ou 70 francs, tandis que le navire français parti sur lest pour la même destination, n'y peut charger, au retour pour couvrir ses dépenses, à moins de 100 ou 110 francs.

. . . .

« Qu'on nous donne la houille à bon marché, disait un de nos armateurs, alors nous pourrons prendre de la marchandise légère comme chargement complémentaire, et nos manufacturés, dont le prix de revient n'est que de quelques centièmes plus chers que celui des produits britanniques similaires rachèteraient ce désavantage par l'infériorité du prix de transport. »

Nous sommes généralement, nous Français, si peu au courant des affaires de notre pays que beaucoup d'entre nous s'écrieront :

« Exporter de la houille, mais nous n'en possédons pas assez pour notre propre consommation ? »

1. Page 129 de la *Région du Bas-Rhône*, par M. Lenthéric. C'est à ce travail, intéressant au premier chef, que nous empruntons et les citations insérées dans le présent chapitre et l'idée qui y prédomine. Combien sa propagation serait utile, et, surtout, combien fructueux serait le projet qu'il expose et semble rendre praticable ! Par malheur, les obstacles sont nombreux et nous devons les présenter avec la même impartialité.

La réponse est vraie, en ce qui concerne le rayon de certains de nos départements. Encore, néanmoins, pourrait-on prouver que des causes multiples établissent seules cette situation ; mais contentons-nous de prendre les choses comme elles sont.

Trois zones d'exploitation houillère existent en France. La première, celle du Nord, ne suffisant pas à la double consommation exigée par le climat et par l'industrie, se trouve hors de cause.

La zone du Centre alimente la consommation locale ; il ne serait, *pour le moment,* guère possible de lui demander davantage.

Mais tout autre est la condition de la zone méridionale. En Provence, l'extraction houillère date de très loin ; dans le Languedoc, le bassin charbonnier du Gard, bien reconnu, bien mesuré, présente une admirable richesse, dix fois suffisante pour rassurer les prévisions les plus pessimistes. Depuis quelques années, l'exploitation a suivi une marche ascendante régulière.

Les plaintes pourtant sont unanimes. Y peut-on répondre favorablement ? Oui.

« L'industrie de la houille dans le département du Gard remonte, sans aucun doute, à une haute antiquité. Ce n'est toutefois que dans notre siècle, vers l'année 1825, que le marché s'est agrandi et que la création de nouvelles voies de communication et le développement de toutes les industries ont augmenté le nombre et la nature des débouchés. Aujourd'hui la houille du Gard, transportée à Cette et à Marseille, fait une concurrence sérieuse aux charbons anglais; et on peut prévoir le jour où, plus heureuse que les charbons du nord en présence des charbons belges, elle pourra approvisionner une grande partie des marchés de la Méditerranée. »

Car, chose importante à constater, les bassins houillers anglais sont tous à proximité de la mer.

« .... Ceux de la Tyne, du nord et du sud au pays de Galles, de la Clyde, de l'Ayrshire, du Fifeshire et du Lothian, confinent à la mer, et leurs produits peuvent être conduits directement aux navires, en cheminant au sein même des exploitations charbonnières. Les moins favorisés, ceux du Lancashire, ne sont qu'à 36 kilomètres du port ; et pour racheter cette infériorité relative, *qui serait considérée chez nous comme une condition excellente et bien supérieure à toutes celles que nous possédons*, on y voit des exploitations tellement perfectionnées comme voies de communication qu'un canal souterrain pénètre dans les mines jusqu'au débouché des galeries, de sorte que le charbon, au sortir du taillis, est chargé sur les bateaux qui le transportent vers la mer d'Irlande par le canal de Manchester à Liverpool. »

Ainsi donc, en Angleterre, rien n'est mis en oubli pour obtenir une extraction houillère continue et facilement transportable.

De plus, les tarifs de chemin de fer sont réduits jusqu'à l'infini pour tous les genres de matière première.

L'exemple est bon à suivre.

Les mines de houille du Gard ne sont pas, sous le rapport de la proximité de la mer, aussi heureuses que les mines anglaises ; cependant la distance n'a rien de trop désavantageux et promptement, avec des améliorations de voies de communication et de tarifs de chemin de fer, on arriverait à provoquer une surabondance de production exerçant la meilleure influence sur le bien-être local comme sur notre marine.

En effet, il ne suffirait pas de provoquer cette surabondance, il faudrait en assurer la prompte, l'avantageuse dispersion.

« .... Les charbons du Gard, après avoir satisfait à toutes les demandes locales, constituent un excédent considérable qui peut devenir un élément de fret important pour l'exploitation maritime....

« .... Car ils ne peuvent remonter le cours supérieur de la vallée du Rhône, qui appartient aux charbons de la Loire; encore moins venir faire concurrence au cœur et dans le Nord de la France aux charbons anglais et allemands. Il faut donc de deux choses l'une, ou qu'on laisse enfouie, en pure perte, dans le sol, une partie de ses richesses minérales, ou qu'on utilise le superflu de la production en l'exportant par un port aussi voisin que possible du carreau des mines, et qui jouera sur notre littoral le même rôle que les ports de Newcastle, de Cardiff, de Sunderland, sur les côtes d'Angleterre....

« Ce port ne peut être qu'Aigues-Mortes. Il présente sur Cette et Marseille un premier avantage, le plus grand peut-être, lorsqu'il s'agit des transports de la houille, celui de la proximité. Il en résulte, tout d'abord, une économie d'autant plus appréciable que le bénéfice de la vente sur une tonne de charbon est très peu élevé. Mais une des maisons qui semblent devoir recommander Aigues-Mortes d'une manière toute spéciale, c'est la possibilité d'y établir dans d'excellentes conditions toutes les installations nécessaires pour une très large exportation de matières lourdes et encombrantes. Ni Marseille, ni Cette, riches, très peuplées, absorbées par des opérations de transit toujours croissantes, et dont les quais sont déjà trop étroits pour la manutention de denrées de toutes sortes, ne sauraient être de grands ports exclusivement charbonniers. L'espace manque et il faut pouvoir tailler en plein drap pour installer des voies de garage et des appareils de chargement et de déchargement comme on en voit à Swansea, à Cardiff, à Newcastle, à Sunderland, où les wagons conduisent le charbon, quelques heures après son extraction, sur les écoutilles mêmes du navire exportateur, de

telle sorte que le plus grand steamer à hélice reçoit une cargaison de près de 1 200 tonnes en moins de quatre heures. »

Ce ne sont pas les lecteurs du *Littoral de la France* qui douteront de l'activité du marché anglais. Partout, sur la ligne des rivages déjà explorés, ils ont vu la marine marchande anglaise à l'œuvre. Partout, le commerce d'exportation français est en train, si l'on n'y avise, de passer aux mains des importateurs de charbon anglais.

Saint-Nazaire reçoit des bateaux de Cardiff, accomplissant *vingt-sept voyages par année* [1]. Ils arrivent bondés de charbon et repartent chargés, de produits alimentaires principalement.

Tonnay-Charente [2] reçoit surtout des navires anglais, organisés pour le même trafic, et ainsi de suite.

Déjà, à propos de cette dernière ville, nous exprimions notre étonnement de ne pas voir le commerce français imiter nos rivaux. Pourquoi nos navires ne partent-ils pas chargés des produits dont la vente est assurée et ne reviennent-ils pas lestés de houille, puisque le marché est toujours en peine de se procurer ce combustible ?

Néanmoins, il y a mieux à faire. Demandons-nous comment agiraient nos rivaux, s'ils pouvaient disposer des bassins houillers français. Et, puisque nous sommes à Aigues-Mortes, répondons seulement pour Aigues-Mortes.

Eh bien ! le doute n'existe même pas.

Depuis longtemps le golfe d'Aigues-Mortes, sa rade foraine bien abritée et sa plage au relief stable seraient utilisés, car ils permettent une magnifique, une absolument complète installation.

Les canaux s'y ramifient *dans toutes les directions ;* quelques travaux relativement peu importants de creusage et un bassin d'élargissement satisferaient les plus grandes exigences.

Des voies de fer, disposées sur les rives, permettraient aux bateaux charbonniers la rapidité des moindres manœuvres. A volonté, ils viendraient jusque sur les murs de la ville prendre la houille et, au retour, ils déchargeraient :

1. Voir, *Côtes Vendéennes*, chapitre SAINT-NAZAIRE.
2. Voir, *Côtes Gasconnes*, chapitre TONNAY-CHARENTE.

« .... Le fret tout spécial aux navires exportateurs de charbon : le minerai de fer. Le développement de nos industries métallurgiques est, en effet, lié à celui de nos houillères. Les établissements de forges et de fonderies viennent tout naturellement à proximité des lieux de production du combustible minéral dont ils absorbent une si grande quantité. Mais le minerai convenable se trouve rarement à pied d'œuvre. La fabrication de l'acier fondu, qui tend de plus en plus à se substituer au fer pour le plus grand outillage de nos railways et les formidables engins de notre flotte exigent d'ailleurs, aujourd'hui, des minerais spéciaux d'une richesse bien supérieure à celle dont on s'était contenté jusqu'à présent.

« Le département du Gard, en particulier, qui possède 15 hauts fourneaux, ne peut être alimenté par la production des minerais indigènes. Ces minerais sont assez pauvres, ne contiennent qu'une proportion de métal de 20 à 30 p. 100 et ne peuvent être utilisés que si on les mélange avec des minerais supérieurs : car les lits de fusion des hauts fourneaux doivent présenter une teneur en fer de 35 à 45 p. 100 en moyenne. Il est donc nécessaire d'avoir recours à des minerais étrangers beaucoup plus riches; et on va les chercher assez loin dans les Pyrénées, en Espagne, à l'île d'Elbe et surtout en Afrique, où les magnifiques gisements de Mokta-el-Halid, près de Bône, présentent près de 17 millions de tonnes d'affleurement, contenant 67 p. 100 environ de fer admirablement disposés pour l'embarquement, à l'embouchure de la Seybouse, et pouvant alimenter largement tous les hauts fourneaux du littoral de la vallée du Rhône et du centre de la France.

« La question du transport, si importante pour le charbon, ne l'est pas moins pour le minerai, et il est évident qu'un échange peut et doit tout naturellement s'établir entre les navires exportateurs de houille qui deviendraient, à leur retour, des navires importateurs de minerais de fer. »

Bornons là les citations. Ce n'est pas, répétons-le, aux lecteurs du *Littoral de la France* que besoin il y a de parler longuement des questions intéressant l'avenir du pays.

Celle dont nous venons de nous entretenir peut compter parmi les plus pressantes à examiner. La solution heureuse de divers problèmes menaçants en serait très probablement le résultat.

Alors, avec une recrudescence, un relèvement de notre industrie et de notre commerce, coïncideraient la prospérité de notre marine et le bien-être pour tout un monde qui, attaché aux choses de la mer, trouverait l'emploi de sa force, de son énergie, une meilleure et moins aléatoire rémunération de son travail que la seule occupation de la pêche.

Alors, aussi, le petit bourg du Grau-du-Roi ne tarderait pas à croître en importance, comme Aigues-Mortes à recouvrer son animation d'autrefois.

Certainement, les barques de pêche ne délaisseraient pas, pour cela, leur travail; mais leurs équipages, assurés en quelque sorte de ne pas subir de longues « mauvaises saisons », ne s'obstineraient plus à draguer d'une manière si fatale les fonds marins.

Par suite, le repeuplement de ces fonds serait protégé et la pêche redeviendrait fructueuse.

Car tout se tient, tout s'enchaîne; faisons donc de notre mieux pour que cet enchaînement inévitable ne se constitue jamais aux dépens du bien de notre cher pays.

De travaux persévérants, nous avons vu ressortir la certitude que la place d'Aigues-Mortes n'a pas varié depuis les temps historiques et qu'il faut reléguer dans le domaine de l'imagination l'opinion présentant la ville de saint Louis comme baignée, au treizième siècle, par les flots de la mer.

Nombre de documents prouvent la situation topographique d'Aigues-Mortes au delà d'étangs littoraux, situation qui valut justement à la ville la triste dénomination sous laquelle on la plaça. Les salines avaient fait, longtemps avant les croisades, l'objet de réglementations fiscales. On retrouve les traces du canal Vieil et du grau Louis, par lesquels saint Louis, leur créateur ou leur améliorateur, quitta Aigues-Mortes et gagna la mer.

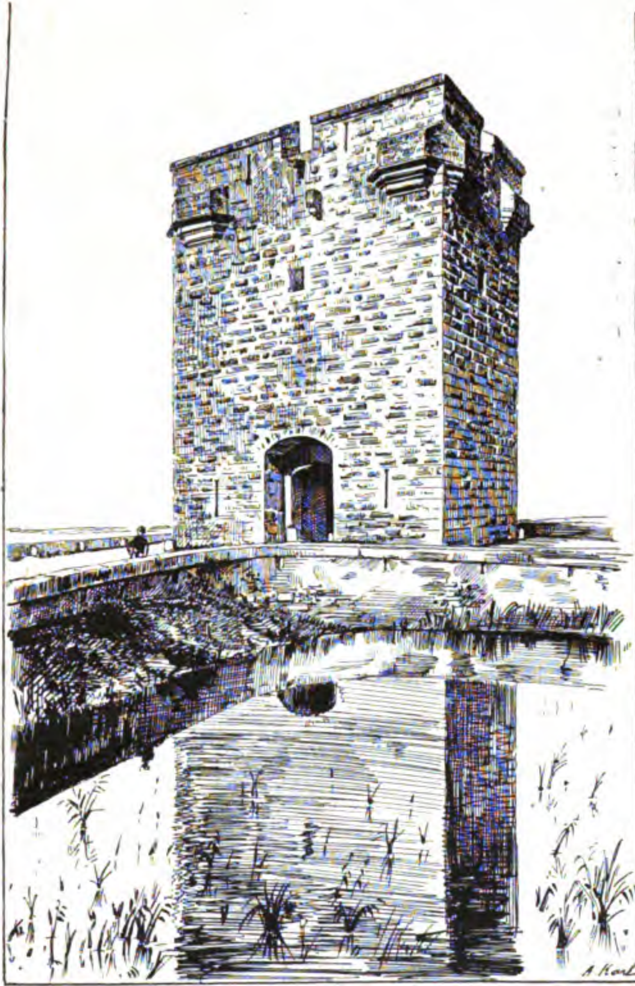
De même, on retrouve quelques vestiges d'une digue ou *peyrade*, dans l'étang du *Repausset,* maintenant envahi peu à peu par la culture ; cette digue protégeait la navigation à travers la lagune. On comprend très bien, dès lors, que les chenaux anciens pussent permettre l'arrivée des navires jusque sous les murailles de la ville, où des anneaux de fer se trouvaient scellés pour l'amarrage.

Si jamais se réalisent les projets destinés à faire du Grau-du Roi l'avant-port d'un grand centre d'exportation houillère, Aigues-Mortes, dans une certaine mesure, retrouvera ses conditions maritimes d'autrefois. C'est-à-dire que la lagune, cause première de sa fortune évanouie, offrira les facilités de transformation destinées à assurer une navigation et un négoce très actifs.

La houille, jointe à l'exploitation des salines et au développement de la culture de la vigne, achèverait d'établir une prospérité durable...

Puissent tous ces souhaits ne pas se dissiper vainement !

Revenons vers Aigues-Mortes, non pas seulement pour la saluer d'un nouveau regard sympathique, mais pour prendre la route d'une autre ville, bien éloignée du littoral, à la vérité, et



Près Aigues-Mortes. — La tour Carbonnière.

qu'il est, pourtant, impossible de ne pas traverser, au moins rapidement.

Nîmes a trop rayonné sur cette partie de la France, elle garde trop de monuments précieux encore, malgré des destructions criminelles, qu'il y aurait presque faute à ne pas lui donner quelques-unes des heures consacrées au voyage.

Nous revoyons maintenant la superbe couronne murale d'Aigues-Mortes.

Les yeux ont peine à se détacher de cette admirable *porte de la Reine*, de cette fière *tour de Constance*, parlant si éloquemment des splendeurs de leur origine, des tristesses qui suivirent et prêtes toujours à former comme un lien mystérieux entre ce passé, brillant ou sombre, et l'avenir, de nouveau plein de promesses.

C'est bien en quittant Aigues-Mortes que, plus vif, se fait jour le regret de ne pouvoir prolonger certaines des stations du voyage.

Elle est si puissante la pensée éveillée par les grands souvenirs ; elle est si vraie la poésie née des jours où tout un monde, nouveau en quelque sorte, se formait au contact de la vie orientale !

La cité de saint Louis éveille cette pensée, jette en l'esprit cette vibrante poésie, dont on gardera jalousement l'impression à la fois forte et mélancolique, le reflet grandiose et doux.

A une faible distance d'Aigues-Mortes, sur une chaussée élevée au milieu des marais, la *Tour Carbonnière*, percée d'une double ogive pour le passage de la route, est le dernier reste des ouvrages destinés à défendre les approches d'Aigues-Mortes. Elle resta en possession de ce rôle jusqu'en 1810, époque où la ville la reçut en toute propriété. Mais peut-être fut-elle considérée comme un présent onéreux ; du moins, neuf ans plus tard, Aigues-Mortes l'offrait à l'Administration du génie qui, elle, accepta le don et le garde avec soin.

Un moment, la pauvre tour faillit être démolie : elle échappa au danger (1825). En 1858, alerte nouvelle.

Les exigences de la guerre réclament trop souvent des sacrifices de genre tout opposé pour que l'on ne mentionne pas avec un plaisir particulier ce fait tout à l'honneur du « Comité des fortifications ».

La ferme de *Psalmodi,* voisine de la *Tour Carbonnière*, garde encore des vestiges de l'abbaye Bénédictine fondée, au septième siècle, sur le monticule qu'elle occupe.

Alors, le Rhône débordait souvent et, envahissant les marais qui entouraient l'abbaye, donnait à cette dernière une physionomie insulaire conservée par les chartes du moyen âge.

On trouve, en effet, dans plusieurs de ces monuments, le terrain abbatial désigné sous le nom d'*Insula Psalmodia* ou *Isle Psalmodi*. D'autres chartes l'appellent oncore *Isle de la Méditerranée* et, certainement, la dénomination pouvait sembler véritable, quand les eaux du fleuve, couvrant le pays, allaient se confondre de toutes parts avec celles de la Méditerranée.

Une fois, en 1840, l'inondation se montra aussi violente que dans les siècles écoulés. Le Rhône rompit ses digues et vint battre les murailles d'Aigues-Mortes !

A peine eut-on le temps de fermer les portes. Leur épaisseur et celle des murs préserva la ville ; mais, pendant plusieurs jours, Aigues-Mortes eût pu, elle aussi, s'appeler « île de la Méditerranée », car de très forts bateaux vinrent accoster les remparts tout comme de simples quais !

La population fut ainsi préservée de la famine.

Et voilà comment, par un brusque retour des choses du passé, sont, à chaque instant, renversées les incrédulités de l'heure présente.



Attendant l'arrivée des barques.

CHAPITRE XXX

NIMES ANCIENNE ET MODERNE

Tout le luxe moderne allié à de précieuses ruines antiques ; tout le mouvement d'une véritable grande ville côtoyant de délicieuses retraites, où l'ombrage de vieux arbres, la fraîcheur d'eaux courantes, font oublier l'élévation parfois trop grande de la température : telle est l'impression produite par le premier instant de séjour à NîMES.

Bientôt, les regrets surgissent en foule et l'imagination, surexcitée, cherche à reconstituer l'aspect de la ville romaine aux jours de sa merveilleuse splendeur.

La *Tour Magne* devait porter plus haut sa masse imposante. Les *Bains* voyaient accourir une foule empressée de se plonger dans leurs eaux, sourdant si pures de la montagne. Le *Temple de Diane* attirait les fervents du culte de la fière déesse. Les *Arènes* colossales appelaient dans leur enceinte immense les amateurs des jeux du cirque, c'est-à-dire la population entière. La *Maison carrée* n'avait subi aucune injure et, un peu partout, des arcs de triomphe, des portes superbes, des statues témoignaient, à la fois, du goût comme de l'opulence des vainqueurs.

Aujourd'hui, rien ne se présente intact, rien qui ne parle trop éloquemment des destructions sauvages tour à tour commises par les envahisseurs du pays.

Bien avant l'ère romaine, les Phéniciens, les Ibères, les Phocéens, les Celtes, les Volkes, les Arvernes, s'étaient succédé dans la contrée. Les Carthaginois passèrent, semblables à une trombe puissante.

Rome vint ensuite ; sous son influence tout se transforma, les mœurs, les coutumes, les goûts. Une ville magnifique réclama l'art des plus renommés sculpteurs, peintres et architectes.

Ainsi que Narbonne, Nîmes avait séduit ses maîtres, elle en obtint les faveurs les plus enviées et prit le titre de *colonie*, placée sous le patronage d'*Auguste*.

Mais, plus terribles que tous les fléaux naturels réunis, les invasions fondirent sur la riche cité.

Quatre siècles auparavant, les Cimbres et les Teutons avaient, en quelque sorte, ouvert la marche dévastatrice.

Nîmes respira après les victoires de Marius, puis oublia danger ; mais, au commencement du cinquième siècle de notre ère, l'orage se reforma : il devait durer près de six cents années!!

Les Vandales arrivent, puis les Visigoths. Clovis, un moment, arrête ces derniers.

Les Ostrogoths profitent de la mort du grand roi franc pour s'établir solidement, jusqu'au jour où les Sarrasins se répandent en nuées cruelles. Charles Martel les bat. Cependant, les envahisseurs asiatiques reviennent toujours plus nombreux et c'est Nîmes qui, définitivement, les chasse et se place sous la protection de Pépin le Bref.

Maintenant elle respirerait! Illusion bientôt déçue.

Charlemagne n'avait pas eu tort de verser des larmes en songeant à ce que deviendrait, après lui, l'empire laborieusement fondé, car il devinait la faiblesse de ses successeurs et, déjà, sur la Seine, paraissaient les barques des Northmen.

Elles devaient poursuivre jusqu'aux rivages les plus éloignés leurs apparitions terribles. On les vit jeter l'ancre sur le littoral du pays nîmois et leurs équipages ne manquèrent pas d'y exercer leurs habituels ravages et leurs cruautés. Moins d'un demi-siècle plus tard, les Hongrois arrivaient, couvrant de sang, de ruines, chacune de leurs étapes ! !

Comment, après tant d'horribles secousses, comment, après les interminables guerres civiles qui suivirent, Nîmes put-elle garder le moindre vestige de son opulence évanouie ?

Peut-être faut-il attribuer à l'exceptionnelle solidité des constructions romaines l'existence de ces grandioses débris.

Quoi qu'il en soit, Nîmes, plus heureuse que Narbonne, plus heureuse qu'Arles, l'ancienne *Rome des Gaules*, peut encore se montrer fière d'un joyau relativement intact : *la Maison carrée*, fleuron de sa couronne monumentale.

Combien elle devait être belle à l'heure où, achevée, elle reçut, pour la première fois, l'approbation admirative des raffinés du goût romain. Ils reconnaissaient dans la grâce des proportions, dans le choix des ornements, une réminiscence triomphante de l'art de la Grèce, asservie, mais instruisant encore ses dominateurs.

Puis, quand les Arènes ouvrirent, elles aussi, pour la première fois, leurs vastes vestibules, leurs larges escaliers (au nombre de quatre), leurs trente-cinq rangées de gradins et que, dans l'immense enceinte de l'amphithéâtre, les gladiateurs firent résonner leurs armes, des cris d'enthousiasme éclatèrent. On pouvait se consoler de l'exil, Rome renaissait pour les nobles patriciens, pour les chevaliers indolents qui eussent redouté une blessure au visage, pour les matrones hautaines, pour les riches et insolents affranchis, pour la plèbe turbulente.

La civilisation romaine, avec ses recherches, ses raffinements, ses mollesses, conduisant aux plus odieuses cruautés, couvrait les germes de décadence profonde qui devait rendre presque facile l'œuvre de la barbarie.

Maintenant, le temps a passé, un respect intelligent entoure les ruines que l'on s'efforce de conserver; mais toutes ne se trouvent pas dans le milieu le plus favorable pour faire valoir leur beauté.

Quel dommage que la Maison carrée, ce pur joyau, ne soit pas entourée d'arbres touffus, d'un vaste jardin, au lieu de ces maisons modernes sans style, sans originalité.

Quel dommage que les Arènes ne puissent découper leur masse colossale sur le ciel d'une campagne immense.

Cela étant impossible, le premier des monuments a, du moins, reçu une destination en rapport avec son mérite architectural.

D'habitation patricienne, de villa, ou de temple qu'il a été, il est devenu un Musée de sculpture antique, et on y a rassemblé une grande partie des débris de toute sorte trouvés dans les fouilles : sarcophages, inscriptions, bustes, statuettes, amphores, mosaïques. Depuis peu, il possède également une statue, la plus belle que l'on ait jusqu'ici découverte à Nîmes [1].

1. Découverte il y a une douzaine d'années, rue Pavée, centre de la ville ancienne, à deux mètres de profondeur, niveau actuel de la Nîmes romaine. M. Lenthéric a publié une remarquable petite brochure sur la *Vénus de Nîmes*.

On travaillait à creuser une tranchée, quand la pioche des terrassiers rencontra un amas de petits blocs en marbre, jugés d'abord sans valeur; ils allaient être détruits lorsque, par bonheur, on se ravisa et une reconstitution fut tentée : travail difficile, délicat, les fragments étant au nombre de *cent trois*. Néanmoins, la réussite a été complète.

Sauf le bras droit mutilé, la statue, patiemment reconstituée, présente un type tout de grâce et de charme, avec une nuance d'afféterie justifiant bien le nom qui lui a été donné de *Vénus*. Les meilleures appréciations font remonter la date de son exécution au troisième, sinon au quatrième siècle de notre ère, et, s'il est possible d'y reconnaître « plus d'habileté de main, de savoir pratique et de procédé, qu'une véritable inspiration », nous ajouterons également que, « malgré tout, c'est une œuvre charmante de l'époque gréco-latine, due à un ciseau plus grec que romain et d'autant plus précieuse pour la ville de Nîmes, que son Musée en est à peu près dépourvu ». (M. Lenthéric.)

Pendant longtemps, les *Arènes* furent occupées par les chevaliers nîmois, qui y trouvaient une forte retraite et s'y groupèrent en un corps distinct du reste de la population.

Vers 1809, on commença à déblayer l'énorme construction. Il y fallut beaucoup d'argent et de temps; mais, aujourd'hui, il est possible d'en visiter toutes les parties.

L'architecte qui l'avait élevée sut donner satisfaction aux exigences de la hiérarchie romaine. Chaque classe de spectateurs a son escalier, son vestibule, ses gradins, où l'on pouvait circuler commodément. Le sol de la scène était disposé non seulement pour les combats de gladiateurs, mais pour lès naumachies, luttes navales, bientôt dégénérées en hideuses exécutions de prisonniers ou d'esclaves qui, placés dans des bateaux mus par un mécanisme ingénieux, voyaient soudain s'en écarter le fond et trouvaient la mort au milieu des eaux versées par des aqueducs monumentaux.

L'historien grec Dion Cassius affirme que la vue d'une de ces épouvantables scènes fournit à Néron l'idée de faire ainsi périr sa mère Agrippine.

Néron fut un monstre, assurément; mais il est hors de doute (le contraire, d'ailleurs, eût été étrange) que les jeux sanglants

des Arènes contribuèrent pour une très large part à la corruption et à la décadence du peuple romain.

On a répété que des combats d'animaux avaient lieu dans les Arènes nîmoises. L'affirmation est loin d'être prouvée et, comme à Arles, on n'y retrouve ni les réduits destinés aux fauves, ni les cachots où les prisonniers attendaient leur sort.

C'était assez des luttes meurtrières entre gladiateurs et des naumachies et, très probablement, s'il y eut des combats de bêtes féroces, ce fut à l'état d'exception.

Avec empressement, on fuit ces réminiscences pénibles pour courir à la *Fontaine*, jardin délicieux, créé autour de la source qui donna son nom à la ville.

Plusieurs siècles, en effet, avant la conquête romaine, les habitants de la contrée entouraient d'un culte religieux une très abondante source, coulant, limpide cascatelle, au pied d'une colline élevée. On ne lui attribuait rien moins qu'une origine sacrée : le dieu *Nemausus* avait fait jaillir ces eaux et les douait de vertus curatives souveraines.

La conquête n'affaiblit pas ces croyances, prouvées par les offrandes sans nombre jetées dans la Fontaine : monnaies diverses, bagues, pierres gravées, vases, *ex-voto*[1].

Ces traditions restèrent assez vivaces pour primer le souvenir des bienfaits des empereurs *divinisés*, cependant, par la plus insigne, la plus basse des flatteries : le nom moderne de Nîmes n'est autre que celui, à peine altéré, du dieu Nemausus.

Toutefois, au fur et à mesure que la ville grandissait, force était de songer à rendre plus assurée la distribution des eaux ; les Romains, grands amateurs du séjour des bains et des thermes, n'hésitèrent pas.

Une canalisation fut entreprise ; elle amenait à Nîmes la belle source d'*Eure*, captée dans la charmante vallée d'Uzès, autre ville celtique. Pour le passage de l'Eure, s'éleva l'aqueduc improprement appelé *Pont du Gard*[2], merveilleuse construction,

1. L'un d'eux, en bronze, porte l'inscription suivante : *Deo Nemavso Valeria Pracilla.*

2. On le voit près de REMOULINS (Gard), arrondissement d'Uzès, à 20 kilomètres de Nîmes. C'est le Gardon d'Anduze qui coule sous cette admirable construction, longue de 41 kilomètres et haute de plus de 80 mètres.

debout encore après dix-huit siècles écoulés, et digne du *Curateur perpétuel des Eaux*, c'est-à-dire d'Agrippa, gendre d'Auguste, à qui plusieurs monuments du même genre valurent ce surnom pittoresque.

En 1844, auprès de la citadelle, on découvrit le bassin où tombait la source amenée par l'aqueduc et d'où elle était distribuée dans la ville.

Les *Thermes* romains furent découverts au dix-huitième siècle lors des derniers aménagements du jardin dessiné autour des canaux de la fontaine primitive. Ils étaient situés près de la colline supportant la *Tour Magne*.



Nîmes. — Porte d'Auguste.

Sans doute celle-ci remplaça un simple poste d'observation édifié par les Celtes ; mais elle dut promptement devenir un véritable *castrum* : les substructions et les débris de murailles qui l'entourent portent au moins à le croire. Ruinée dans sa partie supérieure, elle est encore haute de près de 30 mètres et se divise en trois étages, placés en retraite l'un au-dessus de l'autre. Un escalier, construit il y a une quarantaine d'années, permet d'accéder à son sommet ; cependant, il est inutile d'accomplir cette ascension fatigante : les rampes disposées sur le penchant du coteau offrant sans peine aucune la possibilité d'embrasser le panorama de la ville.

Ainsi que Rome, dont les empereurs l'aimèrent tant, Nîmes se présente appuyée sur sept collines; mais, à l'inverse de son antique et glorieuse tutrice, elle se déploie au milieu d'une riche plaine dont la fécondité n'est jamais lassée. Le travail industriel s'y allie au travail agricole. Les céréales, les fruits, les légumes, les vins en sont les principales productions. Par malheur, là, ainsi que dans tous nos vignobles, le phylloxera a passé, mais on espère le vaincre. La soie est aussi une des branches du commerce nîmois et, du milieu du feuillage des arbres, émergent des cheminées d'usines.

Et, si la vue de cette activité industrielle encore grande, quoique diminuée, importune les yeux des poètes, ils peuvent s'égarer sur les beaux ombrages de la Fontaine; sur les débris du *Temple de Diane*[1], extrêmement intéressants, malgré leur ruine lamentable; sur les statues, parmi lesquelles on distinguera celle de Reboul, le boulanger-poète nîmois; sur les clochers de la ville; sur la silhouette des Arènes... En un mot, sur un tableau magnifique ayant pour fond le bleu intense du ciel; pour cadre, pour lumière, les rayons d'or du soleil, roi de cette superbe contrée.

Force est bien de l'avouer, après une visite à la *Tour Magne*, à la *Fontaine*, aux *Arènes*, à la *Maison carrée*, le reste des monuments de Nîmes sollicite peu l'attention. La porte d'Auguste, édifiée sur l'ancienne *Via Domitia*, est cependant assez belle, avec ses deux grandes arches en plein cintre, flanquées d'arcades plus petites, et la jolie corniche courant tout autour de son sommet.

L'ancienne *porte couverte*, appelée ensuite *porte de France*, est beaucoup moins remarquable.

Mais l'intérêt se réveille devant la *Fontaine de l'Esplanade*, ciselée par Pradier, qui lui a donné toute la grâce, toute la souplesse, toute la délicate recherche de son génie. La statue de la ville de Nîmes, placée sur la vasque supérieure, est un morceau charmant, quoique les proportions en soient colossales. Les statues symboliques du Rhône, des fontaines de Nîmes et d'Eure,

1. Rien n'est moins prouvé que la vérité de cette dénomination, mais, à défaut d'autre, force est de l'employer.

n'ont rien de la banalité trop inhérente à ces sortes de sujets. Les dimensions des vasques, leurs piliers cannelés, les ornements répandus à profusion dans un mélange harmonieux, contribuent à faire de l'ensemble une œuvre de premier ordre, reléguant bien loin derrière elle les monuments similaires.

En face de cette belle fontaine s'élèvent : d'un côté, les inévitables colonnades et fronton de style grec décorant le Palais de justice; de l'autre côté, une église moderne brillant surtout par le manque de proportions.

Un joli parterre a été orné d'une statue de l'empereur Antonin qui aima beaucoup et protégea la ville, dont sa famille était originaire.

La vieille cathédrale, dédiée à saint Castor, remonte à l'introduction même du catholicisme dans la ville (par saint Baudile et saint Honneste). C'est une sorte de macédoine architectonique où les traces du goût romain se mêlent aux styles byzantin et gothique. Elle fut, croit-on, élevée sur les ruines d'un temple païen. La frise décorant la façade est surtout remarquable.

A l'intérieur, on trouve les tombeaux de deux prélats d'un mérite bien différent : le cardinal de Bernis, ambassadeur, poète et membre de l'Académie française; Fléchier qui, lui aussi, fut de l'Académie, mais a laissé dans Nîmes le souvenir aimé d'un caractère conciliateur, à une époque où les esprits s'exaltaient et rêvaient de guerre civile.

Personne n'oublie que Fléchier a pris rang immédiatement après Bossuet comme le plus remarquable de nos maîtres de la chaire. Ses oraisons funèbres, si elles ne furent pas toujours d'une pensée très élevée, restent des modèles d'un style noble et plein d'harmonie.

On visite l'église Saint-Paul pour les belles fresques dues à Hippolyte et à Paul Flandrin. Puis, on s'enferme avec une véritable joie dans la Bibliothèque nîmoise où nombre de manuscrits précieux et de livres rares occuperaient bien des jours, si on voulait les feuilleter tous.

Enfin, avec plaisir encore, on constate que les *embellissements* de Nîmes ne sont pas de mauvais goût et que de larges voies ombragées trouent les vieux quartiers sombres et tortueux. Plus d'une maison d'autrefois a gardé sa curieuse façade.

CHAPITRE XXXI

NIMES DANS L'HISTOIRE. — SES HOMMES CÉLÈBRES

Dans les couches du terrain situé au pied des collines méridionales de Nîmes, le géologue retrouve la preuve que la mer, à une époque relativement récente, vint battre ces mêmes collines, derniers contreforts de la chaîne des Cévennes.

Peu à peu, ensuite, la plaine s'abaisse ; les alluvions en forment une grande partie, continuée, dès lors, par les marais et les étangs littoraux. Cette circonstance valut aux Volkes ou Volces, dominateurs des Ibères, le surnom d'*arécomiques : Volces du pays plat,* par opposition aux *Volces tectosages,* répandus, depuis Toulouse, dans le pays montagneux.

Le culte de nos ancêtres pour les forêts et pour les eaux valut à l'emplacement de la ville future ses premiers habitants et son nom[1].

L'influence de Marseille, avant tout commerçante, décida les Volces à s'opposer au passage d'Annibal ; ils furent vaincus. Toutefois, la défaite ne leur tint pas trop au cœur, puisque l'histoire les montre toujours dociles à l'impulsion marseillaise et se soumettant volontairement au proconsul Domitius.

Ce que la ville consacrée au dieu Nemausus devint sous les Romains, ses ruines magnifiques le disent assez haut. Jules César, Auguste et les Antonins l'aimèrent et la comblèrent de faveurs.

Constantin le Grand eut plus de prédilection pour Arles. Nîmes s'en ressentit : la décadence commença ; elle devait être complète et rapide, lorsque le torrent des peuples du Nord passa et repassa sur la malheureuse ville.

1. *Nemos*, en celte : *forêt.*

Seuls, les Visigoths la traitèrent avec assez de douceur. Ils s'y retranchèrent fortement et les Arènes, ou plutôt l'Amphithéâtre, devint leur citadelle, par l'adjonction de deux grandes tours qui le dominaient.

En fait, Nîmes ne commença à respirer qu'en 752, époque où Ansemond, chef de la ligue formée par les habitants pour résister aux Maures, demanda la protection de Pépin le Bref. Le fondateur de la dynastie carlovingienne érigea en comté le pays de Nîmes et d'Uzès et le donna à un de ses leudes, Radulfe.

Après Charlemagne, les comtes nîmois imitèrent les autres seigneurs investis, comme eux, de fiefs royaux. Ils se déclarèrent *héréditaires ;* mais le pays ne s'aperçut pas que cette modification dans le régime successoral de ses chefs lui fut particulièrement avantageux.

Les Normands et les Hongrois le ravagèrent de la plus impitoyable façon et il lui fallut arriver à l'année 956, pour avoir un vaillant défenseur.

Ce fut le vicomte Bernard II, d'Albi, époux de Cécile, dernière héritière de Nîmes. Leurs descendants acquirent une grande célébrité sous le nom de Trencavel et possédèrent Béziers, Carcassonne, ainsi que plusieurs autres fiefs importants.

Depuis Bernard II, le pays perdit le titre de comté, ce qui, alors, ne signifiait pas grand'chose, car on voyait de bien petits comtes auprès de très puissants vicomtes et barons.

Vers le premier tiers du douzième siècle, la vicomté de Nîmes forma l'apanage d'un fils cadet de Bernard IV. Un demi-siècle après (1185), elle était vendue par Bernard-Athon VI au célèbre comte de Toulouse, Raymond V. Les possessions de ce dernier comprenaient déjà tout le pays de Saint-Gilles. Il eut, avec Nîmes, une superbe extension de domaine.

Malheureusement pour les seigneurs de Toulouse, ils s'engagèrent dans les luttes religieuses albigeoises, et Simon de Montfort, leur vainqueur, obtint le *Nemosez ;* mais, après la mort du fameux guerrier, son successeur offrit à saint Louis la remise entière du pays, que le roi déclara uni à la couronne de France. Depuis, il ne changea plus de maître.

Néanmoins, la domination des comtes de Toulouse avait été utile à Nîmes. Son commerce, développé à merveille, la mettait

en relations avec la Provence tout entière et Arles en particulier. En même temps, ses institutions municipales s'organisèrent, mais en gardant une forte nuance des lois et des coutumes romaines.

On y retrouve bien le consulat, ainsi que dans les autres villes du Midi (1177); seulement, s'il est possible de s'exprimer de la sorte, on l'y retrouve *à deux degrés*. Le consulat des nobles réunis en corps, sous le nom de *chevaliers des Arènes*, parce que le monument antique leur était confié, qu'ils l'habitaient et le regardaient comme un château-fort, ce dont leur sceau particulier témoigne : *Sigillum consulum nobilium castri arenarum.*

Les bourgeois et le reste de la population nommaient les consuls de la ville. Ces magistrats possédaient également un sceau portant la devise suivante : *Sigillum civitatis Nemausi.*

Parfois, cependant, il fallait bien qu'une solution intervînt quand l'intérêt des deux classes était en jeu. On employait alors une autre formule consécrative de la mesure adoptée, mais en laissant le pas aux chevaliers des Arènes : *Consules castri arenarum et civitas Nemausi.*

Les élections, d'ailleurs, n'avaient rien de la précision déjà constatée à Montpellier, par exemple. Tout bonnement, le peuple s'assemblait au son d'une trompe et, avec plus ou moins de calme, chargeait cinq citoyens, par quartier de la cité, de nommer, ainsi qu'ils le jugeraient à propos, les consuls de la bourgeoisie, au nombre de quatre.

Les chevaliers des Arènes, de leur côté, nommaient également quatre des leurs pour remplir la charge si estimée.

Bien loin d'être une sinécure honorifique, le consulat donnait à qui se trouvait investi les droits les plus étendus : acquisition et défense des propriétés communales ; entretien des fortifications et des voies de communication ; levée des impôts applicables aux besoins de la ville ; soin de surveiller les enfants mineurs, par la nomination de tuteurs et de curateurs ; garde de testaments ; police de la ville et surveillance des mœurs publiques ; droit de conférer le rang de bourgeoisie aux étrangers. Pour la première de ces attributions, les consuls nîmois se faisaient aider des *banniers*, officiers subalternes, laissés à leur propre choix. Pour la seconde charge, ils élisaient des *voyers*, qui les représentaient.

Naturellement, ces droits et privilèges, fort enviés, étaient défendus avec ardeur. Le *viguier*, ou représentant du comte Raymond VI, l'apprit à ses dépens, quand il eut la funeste idée de vouloir modifier les attributions des consuls. Les Nîmois envahirent sa maison et, dans leur fureur, n'hésitèrent pas à le mettre à mort.

Pour combler la mesure, ils décidèrent que les fonctions du viguier défunt feraient, dorénavant, partie de la charge des consuls (1207).

Le comte Raymond n'osa ou ne voulut pas entrer en lutte avec ses sujets. D'ailleurs, un grand péril allait bientôt fondre sur le pays.

Les Albigeois étant entrés en révolte ouverte contre la couronne, Philippe-Auguste chargea son fils, depuis Louis VIII, de les châtier. La répression fut complète et le comte Raymond VII dut s'avouer vaincu. Nîmes songea bien, un moment, à fermer ses portes, mais la raison lui montra le chemin à suivre. Les chevaliers des Arènes n'hésitèrent pas davantage, et Louis VIII fut reçu par eux en souverain aimé, obéi.

Toutefois, cette soumission volontaire n'empêcha pas le roi de prendre quelques précautions contre des sujets trop remuants. Les privilèges de la communauté nîmoise furent réduits, en particulier, ceux des chevaliers des Arènes, sans doute parce que, maîtres d'une véritable forteresse, ils pouvaient devenir trop dangereux ; peu après, leur consulat disparut (1226-1236). Saint Louis le rétablit lorsque, tout occupé de préparer les deux croisades de son règne, il vint à Nîmes, non seulement pour y assurer la paix, mais pour surveiller les travaux ordonnés à Aigues-Mortes (1248-1254).

Philippe le Hardi ne jugea pas à propos de confirmer tous les privilèges accordés par son père aux Nîmois. Le suffrage populaire fut aboli, et neuf *échelles*, c'est-à-dire neuf catégories d'habitants, conservèrent seules le droit d'élire les consuls.

Peut-être cette diminution de privilèges allait-elle provoquer une nouvelle révolte, mais une large compensation fut donnée à Nîmes. Une colonie de marchands italiens, spécialement autorisée et protégée par le roi, vint s'y installer, apportant avec elles plusieurs industries. Plus tard, cette protection fut l'occasion de

l'établissement d'une cour ou tribunal commercial désigné sous le nom de *Conventions royaux*.

Le négoce de la ville devint sur-le-champ très florissant, si florissant que les Nîmois, pour remédier aux lenteurs des transports, imaginèrent de creuser un canal mettant en communication directe leur ville avec la mer (Malte-Brun).

La fabrication de toiles et d'étoffes en laine occupait principalement l'industrie nîmoise ; trois foires, dont une durant huit jours entiers, attiraient les trafiquants pour les approvisionnements de vins réputés et de blé aussi très renommé.

Cette progression commerciale compensait un peu les malheurs du temps, au premier rang desquels Nîmes mettait toutes les restrictions apportées à ces libertés municipales.

Philippe VI ne ménagea guère ces restrictions. Les ducs d'Anjou et de Berry, gouverneurs du Languedoc sous Charles V et Charles VI, les ménagèrent moins encore. Il n'y eut plus que quatre consuls « tirés au sort parmi seize citoyens, désignés par les consuls sortants et par vingt-quatre membres du conseil de la ville ». Le consulat des Arènes fut et demeura supprimé.

A tous ces changements qui blessaient profondément leur amour-propre et restreignaient leurs droits municipaux, se joignaient des impôts écrasants, nécessités par la guerre.

Nîmes ne put y résister longtemps : le commerce s'affaiblit et la population commença à décroître. Une révolte suivit, bientôt renforcée par celle des paysans organisés en bandes appelées *des tuchins* ou *des coquins*.

Hélas ! les guerres civiles n'ont jamais porté remède au mal : milices bourgeoises et milices campagnardes se vengèrent, mais ne tardèrent pas à être écrasées, à subir des représailles dont la cruauté amena Nîmes à prendre le parti d'Isabeau de Bavière.

L'excuse de la ville se trouvait dans les souffrances que l'administration impitoyable du duc de Berry lui avait fait subir. Et puis, à cette époque, l'idée d'une Patrie grande, unie, forte, ne se concevait pas.

Jeanne d'Arc n'était pas encore montée sur le bûcher pour affirmer sa foi en cette noble et généreuse idée, pour la léguer comme fruit de son sacrifice à ses concitoyens, enfin frappés de l'extraordinaire grandeur d'un tel héroïsme.

Charles VII, alors dauphin, mit le siège devant Nîmes et y entra au bout de quelques jours, renversant ses murailles et la traitant en vaincue. Plus tard, cependant, « le pauvre roi de Bourges » trouva dans la ville, redevenue fidèle, une aide constante, active. Il l'en récompensa en lui rendant ses consuls et en lui accordant plusieurs privilèges.

Louis XI, zélé pour tout ce qui touchait à la prospérité du royaume, n'oublia pas Nîmes. Il ajouta même, selon l'usage du temps, quelques droits nouveaux aux anciens droits de la cité, entre autres celui de ne rendre les habitants justiciables d'aucuns juges que des leurs et de ne pouvoir être emprisonnés pour dettes.

C'était là une bien grande, une bien enviée faveur, car les mille contradictions auxquelles donnait lieu le régime féodal, rendaient trop souvent des plus précaires la situation des marchands qui cherchaient à étendre le cercle de leur négoce.

Louis XI avait dû garder un excellent souvenir des productions naturelles au sol nîmois, car, lorsqu'il tomba malade et qu'il cherchait les moyens de prolonger son existence, on le vit s'aviser d'un bien étrange remède, celui de faire « venir quatorze charges de mulet de blé de Nîmes, espérant qu'il lui rendrait la santé ». (MALTE-BRUN.)

Les « dons de Cérès » furent impuissants à remplir le but souhaité.

Charles VIII succéda à son père et se lança étourdiment dans l'aventure de la conquête du royaume de Naples, au grand préjudice du repos, de la fortune de la France.

Louis XII, malgré ses qualités, ne sut pas se préserver davantage des résolutions hasardeuses, et François I[er] combla la mesure en « perdant tout, fors l'honneur ».

Ce fut après sa captivité de Madrid que le roi-chevalier visita Nîmes. Venu à Aigues-Mortes pour recevoir son « magnanime » beau-frère, l'empereur Charles-Quint, François ne manqua pas de chercher un adoucissement à cette entrevue pénible, quoique sa fierté lui interdît de la faire paraître.

Nîmes offrit l'occasion espérée. Le souverain y rentra avec sa seconde femme, la reine Éléonore (sœur de l'empereur) et ses trois fils. Des présents magnifiques leur furent offerts.

La vieille ville romaine ne pouvait manquer d'impressionner beaucoup François, fort lettré, on le sait; aussi passa-t-il une bonne partie de son temps à visiter les Arènes et à lire les inscriptions qui s'y trouvaient.

Cette attention soutenue porta les consuls à faire exécuter un plan en relief de l'amphithéâtre romain et voici comment, d'après les historiens du temps, en eurent lieu la reproduction et la remise au roi.

Des fouilles, pratiquées pour l'extension de la ville, avaient fait découvrir un grand nombre de médailles, originairement frappées par les habitants de *Nemausus*, en l'honneur de la victoire d'Actium et de l'arrivée parmi eux d'une légion, base de la future colonie romaine. Ces médailles portent d'un côté les effigies d'Auguste et de son gendre Agrippa, organisateur de la colonie. L'inscription : *Imp. p. p. divi. f.* (*Imperatori, patri patriæ, divi filio*) accompagne le relief des figures.

Au revers, un crocodile est représenté enchaîné au pied d'un palmier. Des banderoles et une couronne civique pendent des branches de l'arbre : la légende *col. nem.* (*Colonia Nemausensis*) termine la composition, allégorie transparente et de l'admiration de la colonie et du souvenir (peut-être terrifiant) gardé par les légionnaires de la conquête de l'Égypte, où, dans les eaux bleues du Nil, les crocodiles devaient fourmiller beaucoup plus qu'à notre époque.

Mais les traditions et les souvenirs s'effacent trop souvent. Au seizième siècle, la signification de la médaille nîmoise était perdue, ce qui n'empêcha pas les consuls de vouloir le faire représenter sur le plan de l'amphithéâtre offert à François Ier. En conséquence et par leur ordre, l'artiste en orfèvrerie figura, sur le milieu du sol des Arènes, « *un colovre attaché, avec une chaîne au col, à un arbre de palme, et un chapeau de laurier audict palme* ».

L'œuvre achevée, les magistrats nîmois partirent pour la cour. Le roi les accueillit très favorablement et, « s'esmerveillant fort des emblèmes », il voulut en avoir l'explication.

Grand embarras des consuls; mais l'un d'eux, Antoine Arlier, plus « subtil », ou ayant une meilleure dose de présence d'esprit, s'avisa de répondre que, selon toute vraisemblance, c'étaient là

les armes anciennes de la ville, les mots abrégés *col. nem.* devant, à coup sûr, signifier « *coluber nemausensis* », c'est-à-dire la « *couleuvre de Nemausus* », car, autrefois, le Rhône ou même la Fontaine sacrée du dieu Nemausus, avait pu recéler un pareil animal.

Tout instruit qu'il fût, le roi ne repoussa pas l'explication et il ne se trouva près de lui aucun archéologue pour en démontrer l'erreur. Aussi estima-t-il bon que Nîmes reprît cet « antique blason », passant très volontiers condamnation sur les armes que, de son propre mouvement, il lui avait données : « *un taureau passant sur champ de gueules* ».

C'est ainsi que la ville garde, avec ses monuments romains, l'emblème dédié aux fondateurs de sa gloire.

François paya le présent de Nîmes en érigeant chez elle une Université et un *Collège des arts* (1539). Reconnaissants, les Nîmois donnèrent à une de leurs places le nom de *Salamandre,* allusion aux armes personnelles du roi, et y élevèrent une colonne surmontée de ces mêmes armes, avec une inscription flatteuse.

Cette colonne fut renversée à la fin du dernier siècle ; mais les débris en sont maintenant au Musée de la ville.

Comme son père, Henri II favorisa Nîmes et le dota d'un *Présidial* (1552)...

Mais des jours de terreur et de sang allaient commencer, des jours dont il vaut mieux ne pas rappeler les affreux épisodes. Le règne de Henri IV apporta un peu de paix ; les manufactures, qui avaient la soie pour principal élément, prospérèrent ; l'imprimerie, établie en 1579 par les consuls, ne chômait pas ; le *Collège des arts* fut organisé et compta plusieurs professeurs célèbres.

La révolte du duc de Rohan comprenait tout. Louis XIII pouvait tirer vengeance des Nîmois, ralliés au duc ; il pardonna et la paix sembla être de nouveau assurée. Trêve peu durable ! Un voile sombre couvre Nîmes pendant plusieurs années.

Il faut arriver au dix-huitième siècle pour voir le commerce et l'industrie reprendre leur activité, jusqu'à la Révolution.

De nos jours, on peut croire à la ferme volonté de Nîmes de se distinguer surtout dans les travaux de la paix.

Rien ne lui manque. Son territoire est fertile, sa position très bonne. L'établissement du chemin de fer a beaucoup contribué au développement de ses ressources, et si jamais la création d'un port charbonnier à Aigues-Mortes se réalise, la prospérité du commerce nîmois prendra encore un grand accroissement.

Bien améliorée maintenant, au point de vue de l'hygiène, ce dont elle avait grand besoin, car plus de trente « pestes » la désolèrent (de 1347 à 1589), Nîmes, devenue une grande et belle ville moderne, renfermant une curieuse cité, ne peut presque rien désirer qu'il ne lui soit possible d'obtenir.

Nîmes compte plusieurs hommes célèbres. Un des premiers fut le brillant orateur du barreau de la Rome impériale, Domitius Afer, qui eut la gloire de compter Quintilien au nombre de ses élèves. Mais le caractère de Domitius ne fut pas à la hauteur de ses talents, et Tacite a sévèrement flétri la faiblesse craintive qui le porta à flatter des empereurs tels que Tibère, Claude et Caligula. Né seize ans avant l'ère chrétienne, il mourut cinquante-neuf ans après qu'elle fut commencée.

L'empereur Antonin a une statue dans Nîmes, où il serait né, d'après les vers gravés sur le socle de son monument. En tout cas, l'illustre famille dont il sortait était d'origine nîmoise et il prouva beaucoup d'affection à la ville.

Peu de personnes pourraient répondre d'une manière satisfaisante, si on leur demandait le nom de l'auteur du *Trésor de la langue française, tant ancienne que moderne*, le premier dictionnaire français connu ; mais la réponse serait prompte, unanime, pour ainsi dire, à l'égard du nom de l'importateur du tabac en Europe. Près de trois siècles ont passé, bien d'autres, sans nul doute, passeront et la *nicotine* témoignera qu'elle fut importée en France par Jean Nicot, seigneur de Villemain, le secrétaire du roi Henri II, l'ambassadeur, en Portugal, du roi François II (1560).

Il ne nous appartient pas d'apprécier le rôle politique de Paul Rabaut-Saint-Étienne à la Convention ; mais nous ne pouvons oublier que de travaux sérieux résulterait la preuve qu'il a, le premier, découvert et employé la vaccine. Le seul doute est de savoir si la découverte n'est pas due à son père, portant le même prénom que lui, et mort en 1795. Or, il est bon de se

souvenir que Jenner ne proclama pas ses idées *avant l'année* 1796.

Jacques Saurin (1677-1750) a été bien jugé, quand on l'a appelé « le premier des orateurs protestants » et que l'on a ainsi défini son talent : « éloquence pittoresque et saisissante, parfois élevée au sublime, mais abusant de l'érudition et de la forme didactique ».

Nîmes revendique pour sien Xavier Sigalon, réclamé par Uzès. En tout cas, il faut déplorer la perte prématurée de ce peintre, au talent si originale, si vraiment grand et hardi. Le musée nîmois possède l'une des plus belles toiles de Sigalon : *Locuste essayant ses poisons*. Quant à sa grandiose copie du *Jugement dernier*, de Michel-Ange, c'est à l'École des Beaux-Arts de Paris qu'il faut aller l'admirer (1790-1837).

La profession de Jean Reboul ne semblait pas l'avoir préparé au plus délicat des travaux intellectuels, la poésie, dans laquelle pourtant il se distingua avec un véritable éclat. Beaucoup de pièces de vers du poète-boulanger sont consacrées à son pays natal, mais il est surtout connu et sa mémoire survivra, gardée par ce petit chef-d'œuvre de grâce, de sensibilité profonde, universellement connu et intitulé : *L'ange et l'enfant*.

Nîmes a élevé une statue à Reboul. Elle est placée dans le beau jardin de la Fontaine et l'un des bas-reliefs reproduit nécessairement la pièce la plus connue de l'écrivain. Mais ni la statue ni le socle ne portent la trace d'une inspiration vraie (1796-1864).

Il faut encore citer les travaux archéologiques estimés de Pelet.

Il faudrait également citer les noms du général Donnadieu et de M. Guizot ; mais la carrière du premier prête à la controverse et celle du second est trop intimement mêlée à la politique moderne pour que le *Littoral de la France* sorte de la réserve qu'il s'est imposée sur ces sujets.

Prenons maintenant congé de Nîmes ; trop longtemps nous nous sommes éloignés du bord de la mer, mais eût-il été possible de passer aussi près de la ville antique sans lui donner une heure ?

CHAPITRE XXXII

SAINT-GILLES-DU-GARD

Quelques auteurs donnent à Aigues-Mortes le nom ancien de *Rhodanusia,* parfois également appliqué à la ville de Saint-Gilles, à cause de sa proximité du Rhône, anciennement appelé *Rhodanus;* mais, avec plus de probabilités, cette appellation appartiendrait à Saint-Montan, faubourg de Beaucaire, si célèbre par sa foire annuelle de la Madeleine, connue du monde entier.

Il ne faut pas oublier, cependant, que des inscriptions grecques ont été trouvées à Saint-Gilles-Héraclée, et que certaines dénominations, encore usitées, comme celle de *Scamandre* par exemple, donnée à un étang tout voisin, paraissent confirmer l'opinion à peu près admise maintenant.

Sans doute, même, n'y aurait-il pas grande témérité à penser que le patron de la ville moderne rechercha, pour y établir son ermitage, un emplacement vers lequel le portaient des souvenirs, des traditions de famille.

Car saint Gilles était Athénien, issu des anciens rois de la Grèce. Il se nommait *Ægidius,* et, né vers le milieu du septième siècle, il se distingua bientôt par une piété si grande, que, très jeune encore, il se voua à l'existence monastique et passa en Gaule pour se livrer à une solitude complète.

Après un court séjour à Arles, il se réfugie en un lieu escarpé des bords du Gardon, et y rencontre un compatriote, saint Vérédème, plus tard appelé à l'évêché d'Avignon. Gilles, alors, pour fuir davantage l'attention du monde, se retire dans une grotte voisine du Rhône et située au milieu de forêts, maintenant disparues.

Plus tard, le roi wisigoth Wamba, maître du sud-ouest de la Gaule, découvrait l'humble anachorète et fondait pour lui une abbaye richement dotée. Saint Gilles accepta, mais voulut offrir

au pape Benoît II les dons qu'il venait de recevoir. Une bulle, datée du 20 avril 685, agrée l'offrande et place l'abbaye sous la juridiction immédiate du Saint-Siège.

La future ville était fondée. Ainsi que nombre d'autres, elle prit naissance autour de l'abbaye, d'abord ravagée par les Sarrasins, mais bientôt relevée, grâce aux largesses de Charles-Martel.

Saint Gilles mourut le 1er septembre 721 et, durant un espace de huit cent dix-sept années, son œuvre prospéra. Le dernier abbé fut Jean-Théodore de Clermont.

En 1538, le pape Paul III sécularisait le monastère et lui donnait rang de Collégiale ; mais il y avait longtemps déjà que la ville portant son nom avait perdu le rang brillant occupé pendant une grande partie du moyen âge.

Le Rhône, alors, faisait la fortune de Saint-Gilles. La branche occidentale, connue maintenant sous le nom de *Petit-Rhône,* formait, au sud de la ville et près de l'abbaye, un bassin sûr et vaste où les négociants de la Méditerranée entière adressaient leurs navires.

L'immense mouvement causé par les croisades, puis les pèlerinages innombrables en Terre Sainte qui suivirent, augmentèrent encore de beaucoup la fortune de la cité. Elle devint un point préféré de départ ou d'arrivée pour les pèlerins. Souvent les papes, aux prises avec mille difficultés causées par les empiétements de l'Allemagne, cherchèrent un refuge en France et débarquèrent à Saint-Gilles ; ainsi firent Gélase II, en 1118, et Innocent II, en 1130. Louis VII y aborda, après la seconde croisade (1148).

Saint Louis aurait volontiers choisi ce port comme point d'embarquement de son armée. Il en fut empêché par ce fait que les comtes de Toulouse avaient des droits sur la ville.

L'un d'eux, Raymond IV, y était né. Héros, parmi tant de héros, de la première croisade, il n'avait pas voulu, par vénération pour le fondateur de l'abbaye et par affection pour sa ville natale, porter d'autre nom que celui de *comte de Saint-Gilles ;* depuis, ce titre figurait dans tous les actes de ses descendants.

Plus tard, les guerres contre les Albigeois avaient changé les dispositions de ces grands vassaux, et Louis IX ne pouvait

compter, à Saint-Gilles, sur une sécurité entière. Il choisit une dépendance de Psalmodi, et lui accorda les plus grands privilèges. Mais si préjudiciable que menaçât de devenir la rivalité d'Aigues-Mortes, elle n'eût pas trop préoccupé Saint-Gilles, en possession de la faveur publique, par suite du pèlerinage célèbre né autour du tombeau de son saint patron.

On y accourait de tous les points de l'Europe. Robert le Pieux y était venu. Plus tard, en 1094, le pape Urbain II ; en 1170, c'était le puissant comte Philippe de Flandre.

En 1326, dans un traité conclu par le roi Charles le Bel avec les Flamands, on remarquait « l'obligation pour les habitants de Courtray et de Bruges, d'envoyer 300 *pèlerins* à Saint-Gilles ».

Les routes de terre comme celle de la mer contribuaient donc à la prospérité de la ville. Bientôt, pourtant, cette dernière voie allait manquer. Le Rhône comblait davantage, chaque année, la rade naturelle de l'ancienne Héraclée. Les grands navires furent obligés de renoncer à cette escale et les petits, à leur tour, en désapprirent le chemin obstrué par les sables.

Avec son commerce, dont bénéficia Aigues-Mortes, Saint-Gilles perdait sa vitalité, mais un dernier malheur allait mettre le comble à cette ruine. Les guerres civiles du seizième siècle eurent un contre-coup terrible sur la pauvre ville, qui subit, dit Ménard, le savant historien de Nîmes, un ravage étonnant.

On s'en aperçoit trop dès les premiers pas faits dans la ville moderne. Vainement, dans une certaine mesure, le canal de Beaucaire supplée-t-il l'ancien port ; vainement une station de chemin de fer a-t-elle été créée dans son faubourg, on n'y retrouve plus la vaste enceinte où s'élevaient près de l'abbaye :

> « *Sept* paroisses distinctes, un couvent de Trinitaires pour la rédemption des captifs, un hôpital pour les lépreux, une maison des chevaliers du Temple, un grand prieuré de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, le premier fondé en Europe et le plus considérable de la langue de Provence. »

Mais une merveille sculpturale et un chef-d'œuvre d'architecture attestent la splendeur de la fortune évanouie de Saint-Gilles.

La merveille, c'est la façade, divisée en trois portails, de l'église abbatiale.

Les moindres détails se présentent ou gracieux, ou nobles, ou imposants ou touchants. Les nombreuses scènes, empruntées à l'Ancien et au Nouveau Testament, se déroulent, étincelantes de vie, dans une ordonnance sereine, et des statues semblent ponctuer les points principaux de l'œuvre prodigieuse devant laquelle s'efface la renommée d'œuvres similaires, bien éloignées d'atteindre à sa splendeur, à sa perfection.

Deux souvenirs historiques se lient à la façade de l'église de Saint-Gilles. C'est agenouillé devant elle que Raymond VI, comte de Toulouse, subit la pénitence publique à laquelle il s'était soumis.

L'autre souvenir se retrouve sur l'une des colonnes du porche. On y voit, gravée par une pointe d'acier, la silhouette du roi saint Louis, revêtu d'une cotte de mailles, couronne en tête, et portant dans la main le sceptre surmonté de la fleur de lis.

Le nom de Joinville est gravé près de cette silhouette et la tradition fait honneur à l'historien du roi de cette curieuse *gravure*. En tout cas, les caractères de la signature appartiennent bien à l'époque.

Fondée en 1116, l'église de Saint-Gilles occupait l'emplacement de trois chapelles, dont l'une, dédiée à saint Pierre, avait été bâtie par le fondateur de l'abbaye.

Elle ne mesurait pas moins de 94 mètres de longueur, sur 25^{m},50 de hauteur. Ruinée au seizième siècle, elle n'occupe plus qu'une partie de son emplacement primitif; une rue est ménagée entre le chœur actuel et le chœur ancien, aux vestiges grandioses Une grille enclôt ces débris, des arbres, des arbustes croissent autour d'eux et une belle statue de la Vierge les domine.

Sans peine, on reconnaît le plan du chevet de l'édifice. Des tronçons de colonnes en dessinent les nombreuses chapelles ; les cénotaphes y sont nombreux et l'un des escaliers conduisant aux tribunes subsiste encore. C'est le chef-d'œuvre architectural connu dans le monde artistique sous le nom de *Vis de Saint-Gilles*.

Bien difficile, en effet, doit être la coupe de ces pierres si exactement, si finement juxtaposées et formant une voûte d'une si parfaite élégance. Pourquoi faut-il que, dans ses luttes criminelles, l'homme s'attaque non seulement à lui-même, mais aux manifestations les plus glorieuses de son intelligence? Devant les

ruines à chaque pas rencontrées, la colère envahit l'esprit et on voudrait pouvoir punir ces Vandales qui n'avaient pas pour eux l'excuse d'une complète ignorance.

Sous l'église actuelle, correspondant aux deux tiers de l'église primitive, on trouve une crypte des plus remarquables. Deux escaliers, avec rampes d'accès en pente douce, y conduisent. Les voûtes, surbaissées, avec arêtes richement dentelées, reposent sur des massifs piliers ornés, tandis que les fenêtres cintrées marquent six arcades ou entre-colonnements.

L'arcade centrale, toute simple et d'un caractère très sévère, ne présente pas trace d'ornementation, au contraire des autres si bien décorées. Sous cette arcade a été découvert le tombeau de saint Gilles. Une chapelle rappelant les confessions des basiliques romaines a été creusée dans sa cavité ; un pavé de mosaïque y a été placé et une belle grille l'entoure. A la tête, un autel antique et, plus loin, un puits, tristement célèbre dans l'histoire des fatales guerres d'il y a trois siècles, font de la crypte un lieu vraiment impressionnant, que l'on ne pourra jamais oublier.

Saint-Gilles possède encore un autre spécimen de l'architecture romane : une maison dont le style marque la fin du douzième siècle, ou, au plus tard, le commencement du treizième.

Deux étages surmontent un rez-de-chaussée très élevé et percé d'une grande ouverture centrale, ainsi que de deux ouvertures latérales très étroites. Un cordon moulé, orné d'une frise présentant des imbrications en losange, des colonnettes avec base et chapiteau sculptés, des trilobes, des rosaces variées ornent les deux étages.

A l'intérieur, une cheminée mérite de fixer l'attention des visiteurs.

Prosper Mérimée, le premier, signala cette maison, classée depuis parmi les monuments historiques : décision heureuse, sans laquelle rien ne fût resté de ce précieux modèle d'architecture au moyen âge.

Une tradition généralement admise veut que le pape Clément IV soit né dans la « Maison romane ». Son nom était Guido Fulcodi ou Guy de Foulques. Sa carrière toucha à toutes les conditions humaines, car il fut successivement soldat, jurisconsulte, secré-

taire de saint Louis, époux et père de famille, veuf, prêtre, chanoine, archidiacre, évêque, cardinal et pape.

Jamais existence ne fut plus digne dans ces divers états. Les villes du Puy, d'abord, et de Narbonne, ensuite, s'honorent d'avoir eu Guy de Foulques pour prélat.

Le passage suivant d'une lettre qu'il écrivait à Louis IX prouve combien le pape se souvenait de sa condition primitive de secrétaire du roi et savait l'apprécier.

« ... Autrefois nous vous appelions notre Maître : rien de plus juste et de plus agréable à notre cœur. Vous fûtes, en même temps, notre Ami ; rien de plus vrai et de plus flatteur pour nous. Maintenant que la Divine Miséricorde nous a élevé, Elle seule, au faîte du trône apostolique, nous vous donnons un nom plus doux. Vous êtes notre Fils, et ce nom rend mieux que tous les autres la douceur de la dilection que nous ressentons pour votre auguste personne. »

Né vers 1200, Guy de Foulques, devenu le pape Clément IV, mourut à Viterbe, en 1268, sans avoir revu Rome en qualité de Pontife. Son tombeau est orné d'une longue et très flatteuse épitaphe. Des démarches ont été commencées pour en obtenir le transport à Saint-Gilles.

Après les jours de commerce actif du moyen âge, où une population de plus de trente mille personnes l'habitait ; après la perte de son port, de son hôtel des monnaies, de son abbaye, de son prieuré de l'Ordre de Malte, de la cour souveraine tenue par les comtes de Toulouse, Saint-Gilles avait néanmoins recouvré une véritable aisance, suite de la culture de son important vignoble. Les clos occupaient un très vaste plateau et les pentes de quelques collines ; ils donnaient des vins rouges très corsés, très colorés, bons surtout pour l'exportation. Aussi, lors du creusement du canal d'Aigues-Mortes à Beaucaire, avait-on ménagé devant la ville un spacieux bassin, lequel, pendant longtemps, se trouva constamment encombré de barques venues pour charger les tonneaux du vin renommé.

Le phylloxera a fait à Saint-Gilles sa funeste apparition et le bassin est aujourd'hui désert ! Espérons que l'énergie déployée par les laborieux vignerons remédiera au mal si profond.

La ville a gardé la plus grande partie de ses rues étroites et tortueuses ; elle s'étage en partie sur un petit monticule, puis

descend jusqu'au bord du canal et du *Petit Rhône* que l'on traverse sur un pont de bateaux.

Désormais, le pays va changer une fois de plus d'aspect. Nous sommes sur la limite de cette île si curieuse, appelée CAMARGUE, où l'on ne saurait dire précisément ce qui y domine, de la terre ferme ou des eaux.

La limite orientale du département du Gard est la ligne de démarcation du Languedoc avec la Provence.

Nous disons « au revoir » au premier qui, pendant une aussi longue route, nous a tenus en haleine par les grands souvenirs du passé, la constatation des ressources du présent et des promesses de l'avenir.

L'espoir est devenu plus vif encore dans nos cœurs. Il faudrait, certainement, un effort prolongé, mais, au fond, peu considérable, vu les résultats à obtenir, pour relever notre commerce, notre industrie, notre marine sur toute cette partie du littoral méditerranéen.

Et quand la persévérance formerait, à elle seule, le meilleur de nos instruments de conquête, négligerions-nous de la soutenir, tenace, ardente ?

Non, cela n'est pas possible ! Il y va pour nous d'un intérêt trop grand, ou plutôt trop vital.

Nous ne pouvons rester au-dessous de ce que firent nos ancêtres, alors que nous possédons des moyens d'action infiniment supérieurs.

Nos ennemis sont nombreux, et ne se laissent pas détourner du but qu'ils se sont donné : notre ruine !

Soit ! prenons de l'exemple tout ce qui est bien et ne nous détournons pas, non plus, de notre tâche.

Le succès est à ce prix... Prix vraiment minime, puisqu'il doit produire, en même temps que la fortune de la Patrie, notre richesse, notre durable prospérité.

CHAPITRE XXXIII

LES DIVERSES BRANCHES OCCIDENTALES DU RHONE. — LA GRANDE ET LA PETITE CAMARGUE. — LES MAS. — LE MAS D'ALBARON LES MANADAS ET LEURS GARDIENS

Lorsque le Rhône entre dans le département portant le nom de ses *Bouches* nombreuses, il a déjà accompli une course de 870 kilomètres. 85 autres lui restent à parcourir avant son entrée dans la Méditerranée.

Jaillissant du mont Furka (Valais), à une altitude de *dix-huit cents mètres* où les Anciens plaçaient les « colonnes du Soleil » et les « portes de l'Éternelle Nuit », ses eaux, avant d'arriver à la dernière partie de leur cours, ont franchi la pente énorme représentée par les différences de niveau d'étiage atteignant jusqu'à *neuf cent cinquante-quatre millimètres par kilomètre*, près de Seyssel; 564 millimètres à Lyon; 737 millimètres au Pont-Saint-Esprit; 150 à 180 millimètres depuis Arles.

Il est facile de comprendre que cette pente, rapprochée de l'immense appoint fourni par de nombreux et importants affluents[1], fait, en réalité, du superbe fleuve, un torrent à la course vertigineuse, aux crues subites et particulièrement redoutables.

Dans cette course, il emporte les érosions arrachées aux montagnes, à son lit, à ses rives et toutes celles que lui jettent ses tributaires... Mais voici atténuée la rapidité de ses eaux. Moins de 100 kilomètres de terres leur restent à baigner et la pente qu'elles doivent franchir n'excède pas 20 mètres. Un calme relatif commence donc pour elles et ce calme a favorisé, depuis les

1. On sait que les principaux affluents du Rhône *français* sont les belles rivières la Saône, l'Ain, l'Isère, puis la Drôme, l'Ardèche, la Du ance, le Gard, etc.

temps les plus reculés, le dépôt des sables, des limons allongeant, chaque année, les embouchures, fortifiant, chaque jour, le bourrelet alluvionnel des rivages du golfe du Lion.

A quelle époque se formèrent les premiers terrains de la future île appelée CAMARGUE? On ne saurait le préciser, mais des observations constantes, pleinement justifiées par les résultats qu'il est possible de suivre pour ainsi dire pas à pas, permettent d'assigner la date des temps historiques.

Tout d'abord, le Rhône avait pénétré dans un large golfe, où les alluvions semblaient disparaître. Il n'en était rien, pourtant : les flots marins opposant l'épaisseur de leur masse à cette dispersion, les *troubles*[1] durent se déposer et, l'action du temps aidant, finirent par émerger, dévenant à leur tour un obstacle pour le fleuve qui les avait charriés.

Probablement causèrent-ils la division du cours du grand torrent; ce qui reste hors de contestation, c'est leur influence sur les diverses branches, vagabondes, on peut ainsi les qualifier, jusqu'au moment où la science des ingénieurs entreprit de les maintenir dans des bornes déterminées.

Actuellement, le Rhône se divise un peu en avant d'Arles, entre le faubourg de *Trinquetaille* et le village de *Fourques* (Gard). Ses deux bras enserrent la GRANDE CAMARGUE, mais se subdivisent eux-mêmes en plusieurs autres branches.

Le *Grand Rhône*, seul navigable, coule à l'est, après avoir formé le *Vieux Rhône*, souvent à demi tari et se perdant, par nombre de fissures, au milieu des étangs et des marais limoneux de la grande île camarguaise.

Le bras occidental porte le nom de *Petit Rhône*. Détourné de son cours primitif, au moment où l'on voulut préserver Aigues-Mortes et ses salines des inondations ruineuses, ses eaux, rejetées un peu vers l'est, vinrent couper la partie sud occidentale de l'île, partie connue, sous le nom de *Petite Camargue*.

Le bras desséché séparait cette portion de terrain insulaire des étangs aigues-mortais. On le désigne sous l'appellation de *Rhône Mort* et il serait absolument atterri ou desséché, si on ne l'avait canalisé.

1. Ou limons.

Il est maintenant dénommé canal de *Silvéréal*, en souvenir de la forêt royale existant jadis dans ces lieux déshérités.

Car, malheureusement, il faut le répéter une fois de plus, l'incurie de l'homme, tout autant que les éléments naturels, a causé une grande partie du mal.

Les beaux vieux arbres des forêts, drainant le sol, attirant, par leurs racines, par leur vaste cime, les vapeurs bienfaisantes,



Camarguais.

remplissaient le double rôle de contribuer à l'absorption des eaux stagnantes sur un terrain plat et d'empêcher ces mêmes terrains de perdre, sous l'action trop vive du soleil, les principes féconds déposés par la végétation.

Mais l'homme ne tint pas compte des termes du problème de vie ou de mort, il envia seulement le bénéfice immédiat et les forêts tombèrent, comme toutes tomberaient demain si, enfin, on ne s'était ravisé... bien tard, hélas !

Les reboisements sont pratiqués à grands frais sur les croupes

des montagnes. Dans un certain laps de temps, ils contribueront à modifier le régime torrentiel de nombre de fleuves et de rivières ; mais les rivages languedociens et provençaux devront avoir plus de patience. Leurs sables, leurs limons saumâtres, leur climat, ne se prêtent pas à une prompte reconstitution de l'antique et salutaire cordon forestier.

Voilà pourquoi, pendant bien des années encore, l'aspect de la Camargue ne se modifiera pas sensiblement. Toutefois, on se tromperait de bien étrange façon en prenant au pied de la lettre la signification presque toujours donnée à son nom.

Les *soixante-dix mille hectares* formant la plaine camarguaise sont loin d'être un désert, bien que le quart à peine de leur surface soit cultivé. Des agglomérations populeuses, connues sous la dénomination de *mas*, renferment de riches paysans, vivant dans une grande aisance et non pas sordidement, comme on serait porté à le penser

Le principal revenu provient de l'élevage du cheval, du bœuf, du mouton. Les propriétaires, peu nombreux, qui se partagent l'île, préfèrent de beaucoup l'élevage à la culture. D'abord les animaux trouvent dans ces terrains saturés de sel une nourriture naturelle, dispensant de presque tous frais d'exploitation similaire ; ensuite on possède des chasses et des pêches fructueuses autant qu'agréables.

Néanmoins, par la force seule des choses, la culture envahit la Camargue, où le sol présente en plusieurs endroits une épaisseur d'humus extraordinaire. Des champs, fertiles en blé, remplacent les steppes. Des prairies poussent verdoyantes, des vignobles se montrent bien entretenus.

Tout ceci est vrai pour la *Grande* Camargue ; la *Petite* se transforme, mais plus lentement, elle est à peu près inhabitée, sauf par des bergers nomades.

La différence capitale existant entre la *Crau*, que nous visiterons bientôt, et la Carmague, c'est l'absence, dans cette dernière, de dépôts pierreux. Le sol y est absolument formé des vases du Rhône et son degré de fertilité est en raison même de l'épaisseur du limon. Des soins constants augmentent nécessairement la production, aussi le temps n'est peut-être pas éloigné où toutes les parties cultivables seront défrichées.

La construction de bonnes routes aide beaucoup à ce résultat. Du nord au sud, de l'est à l'ouest, on parcourt maintenant sans peine la Camargue, et ce n'est que très volontairement qu'il puisse arriver de s'égarer au milieu de l'infini réseau d'étangs, de canaux de drainage, de marais et de digues occupant la plus grande partie de l'île.

Par bonheur, les *mazets*, autrement dit les petites stations rurales moins importantes que les *mas*, sont assez multipliés. Souvent ils consistent en un moulin à vent ou en un abri primitif destiné aux gardiens des *manades* (en provençal : *manados*), ou troupes de bœufs et de chevaux plus qu'à demi sauvages, provenant, selon l'opinion commune, d'animaux amenés de l'Orient par les Sarrasins, si longtemps maîtres du pays.

On les voit, paissant en grandes troupes, jusque dans les marais; les chevaux, généralement blancs, petits, vifs, extrêmement agiles, courent, bondissent, se poursuivent et se montrent rebelles envers les dompteurs, tout comme on représente leurs congénères des *pampas* de l'Amérique.

Les taureaux camarguais, petits, aux longues cornes pointues, à l'œil fauve et rouge, se tiennent toujours le mufle au vent et, ne redoutant point les terrains à demi inondés; ils pourraient être pris pour des buffles, auxquels leur pelage, généralement noir, les fait encore davantage ressembler.

Ce n'est point une sinécure champêtre que l'emploi de gardien de *manados*. Il y faut une grande résistance à la fatigue, une adresse, une intrépidité de chaque instant. Aussi la plupart de ces gardiens figurent-ils avantageusement dans les fastes de la tauromachie. Leur réputation bien établie les rend très populaires dans la région où ils se produisent et où leurs exploits font l'objet de commentaires passionnés à l'égal de ceux dont les Espagnols sont prodigues envers leurs toréadors fameux.

Infatigables, on voit ces émules des célèbres *gauchos* américains gouverner, avec une admirable aisance, leurs troupes indomptées. Montés sur des chevaux dressés à grand'peine, ils vont, viennent, parcourant d'immenses espaces, sans se soucier plus des intempéries de l'hiver que du brûlant soleil d'été.

Leurs chiens, sortes de griffons semblables à des oursons, les secondent à merveille.

Plusieurs fois par an, il s'agit de marquer au chiffre du propriétaire les différentes troupes de chevaux ou de taureaux. C'est alors l'occasion de fêtes très en vogue, appelées *ferrades* ou *ferrados*, car les animaux reçoivent l'empreinte d'un fer chaud.

Les divers épisodes des *ferrades* sont suivis avec ardeur et ils ne laissent pas que de présenter des périls réels, chevaux ou taureaux à peu près sauvages se laissant rarement approcher volontiers. Les gardiens, dans ces luttes surtout, gagnent leur réputation d'adresse et de courage, à coup sûr très méritée.

D'autres gardiens conduisent de grands troupeaux de moutons, et ici, de même que dans les Landes, le voyageur s'étonne de voir un animal au pied sensible à l'humidité, tel que le mouton, vaguer à travers les espaces mouillés sans pourtant s'en porter plus mal.

Peut-être l'eau saumâtre de la région n'exerce-t-elle sur lui aucune influence fâcheuse. Peut-être, aussi, une sélection attentive finit-elle par modifier les dispositions physiques primitives du bon *porte-laine.*

Et puis on voit le résultat sans être à même de savoir de quel prix il a été payé.

Par exemple, en vain un poète florianesque s'efforcerait de rencontrer, dans l'île tout entière, un type de berger rappelant si peu que ce soit le tendre Némorin, ou un type de bergère digne de figurer près de la charmante Estelle. Pour cette dernière, il est vrai, la raison est péremptoire : les femmes ne sont pas et ne pourraient guère être promues à la *dignité* de gardiennes de troupeaux qui doivent parcourir un vaste rayon de terrain, où la surveillance, comme la marche, est trop souvent des plus difficiles.

Quant aux pâtres, on les prendrait, de loin, pour des moines en promenade, à cause de leurs longues pelisses en laine brune, agrémentées par des capuchons bien nécessaires contre les rafales du vent.

Ce serait à croire que le créateur des « bergerades » ne visita jamais les exploitations rurales de son pays. Nous disons bien « son pays », Florian étant né à Sauve, dans l'arrondissement du Vigan (Gard), où l'on peut voir son château, ainsi que plusieurs

vestiges du moyen âge et de l'époque romaine. Or la distance n'est pas très considérable entre Sauve et la Camargue.

Il ne faudrait cependant pas supposer qu'une exploration de la grande terre insulaire, formée par les dépôts du Rhône, soit composée seulement d'une succession de tableaux, ou sauvages, ou tristes, ou surtout monotones.

Plusieurs des *Mas* que l'on rencontre sont fort intéressants, au double point de vue des mœurs rurales et des souvenirs historiques attachés à leur situation.

Entre tous, le MAS D'ALBARON est l'un des plus célèbres. Pierre II, roi d'Aragon (époux de Marie de Montpellier), y séjourna parfois. On retrouve dans l'une des cours des vestiges de sculptures qui mériteraient d'être relevés et conservés dans un musée.

Le Mas d'Albaron touche la rive gauche du Petit Rhône, qu'il commandait sur ce point. Aussi sa possession fut-elle souvent disputée avec acharnement.

C'est au soir, après la journée faite, que l'on doit visiter un Mas, si l'on veut se rendre un compte exact de l'animation régnant dans ces centres de labeur rural.

Tout un monde d'ouvriers des champs rentre affamé, fatigué; mais ni la faim ni la fatigue n'empêchent les conversations d'aller bon train, les interpellations joviales de se croiser dans un gai tumulte. Ne faut-il pas que chacun donne des nouvelles de son travail spécial ?

Celui-ci arrive des prairies, où il a, soit fauché, soit fané le fourrage qui servira aux jours de l'hiver prochain. Celui-là vient des champs de blé ; il a labouré la terre, ou semé, ou récolté les céréales.

Tel autre a aidé aux défrichements, tel aux plantations... Les femmes, bien entendu, ne sont pas restées inactives, mais ont pris une large part aux travaux de la petite colonie. Maintenant, elles s'occupent du repas du soir, non sans mêler leurs voix au bourdonnement commun de la ruche.

Et, sans peine, on comprend que ces agglomérations de travailleurs puissent vivre, puissent prospérer loin des grands centres. Rien d'essentiel ne leur manque. Elles ont l'espace, une sorte de liberté illimitée, et leurs instincts sociaux sont suffisamment satisfaits.

Veulent-elles, pour quelques heures, se mêler à l'existence des villes, la route est bientôt franchie ; mais la nostalgie des étendues immenses ne tarde guère à poindre : aussi, avec plaisir reprend-on la direction du mas où, si le travail est plus riche, il s'exécute dans un milieu à la fois plus intime et moins parcimonieusement mesuré.

Les rues, bordées de maisons sombres, de sauraient plaire longtemps à des yeux habitués au mirage de la plaine sans bornes aux couleurs brillantes ou doucement fondues d'un ciel largement ouvert devant eux.

Certes, il ne faudrait pas demander à tous les cultivateurs si la poésie vraie qui les entoure parle beaucoup à leur esprit.

Elle ne s'en dégage pas moins, cette poésie réelle et forte, de l'amour du paysan pour le sol péniblement conquis, de la noblesse native qu'il y recouvre, de l'empressement avec lequel il retourne vers lui.

Non, tous ne sauraient comprendre la vérité de l'exclamation célèbre des *Géorgiques* sur le bonheur des agriculteurs ; mais tous tiennent par des racines profondes, mystérieuses à cette nature dont, mieux que personne, ils subissent l'influence triomphante, dont les harmonies sublimes les ont profondément pénétrés.

Aussi n'y a-t-il pas une seule contrée au monde, si déshéritée qu'elle soit en apparence, qui ne possède un secret attrait pour la plupart de ses enfants.

Et quand, avec les préjugés dont il a été imbu, le voyageur passe dans ce pays, la surprise l'envahit et, bientôt, il est amené à reconnaître la possibilité de vivre heureux là même où, croyait-on, ne pouvait se rencontrer que le pire des exils.

Ne nous éloignons pas, dira-t-on, plus qu'il ne semble permis, du sujet de ce chapitre ? En réalité, nous n'en sommes pas sortis, tellement il est vaste, plein d'imprévu.

Demander, par exemple, à un habitant de nos départements du nord ou de l'est son opinion sur la Camargue, ce serait très fréquemment s'exposer à entendre les plus étranges récits. De même en est-il pour ce qui concerne les landes de Bretagne ou de la Guyenne.

Voilà pourquoi le *Littoral de la France* s'est attaché à donner

un reflet de ce côté des mœurs du Midi et à montrer le célèbre *désert* camarguais tel qu'il se présente : avec son habitat plein de rudesse, mais, aussi, avec un présent plein de promesses pour l'avenir, promesses déjà en partie réalisées.

Que faudrait-il pour que le sol de la Camargue devînt une autre vallée du Nil, admirablement riche et féconde ? Nous le saurons sans doute en nous dirigeant bientôt vers le PORT-SAINT-LOUIS, récemment créé vis-à-vis de PORT-DE-BOUC, sur le golfe de Fos.

Mais, auparavant, nous devons achever notre exploration de la grande île du Rhône.



Mulet portant les issaris.

CHAPITRE XXXIV

L'ÉTANG DE VALCARÈS. — LES SAINTES-MARIES. — LE LITTORAL JUSQU'AUX EMBOUCHURES ACTUELLES DU RHONE

Des innombrables étangs occupant une grande partie de la Camargue, celui qui appelle le plus l'attention est le *Valcarès*. Si on l'isole des lagunes voisines, sa forme est celle d'un ovale à peu près régulier, placé entre le grand et le petit Rhône, au sud des marécages dits de la *Grand'Mar*. Toutefois, il est bien difficile de ne pas regarder comme faisant réellement corps avec lui les étangs de *Mouro*, de *Fournelet*, de *Malagrey, Impérial,* du *Lion*, de *Galabert*, nappes d'eau plus ou moins profondes communiquant entre elles et n'offrant souvent d'autres séparations que des îlots ou sablonneux ou limoneux. En comprenant ces lacunes avec la première, l'étang de Valcarès présente une longueur égale environ à sa largeur, soit 15 kilomètres, et sa surface donne une étendue de 12 000 hectares.

Un cordon de petites dunes de sable le sépare de la mer ; ces dunes sont loin d'atteindre aux proportions des véritables *montagnes* qui envahissent le littoral de la Guyenne. Elles ne dépassent guère 1 mètre et se laissent déchirer par les *asours*, chenaux précaires, établissant la communication entre l'étang et la Méditerranée.

Mais, au commencement de notre ère, le delta du Rhône, beaucoup moins développé, offrait une autre physionomie, et la limite de la mer se rapprochait davantage de la pointe de l'île camarguaise.

« Le Valcarès, qui n'est plus qu'une grande mare, où croupit sans écoulement une eau saumâtre et impure, communiquait alors librement avec la mer et devait assez ressembler à notre bassin d'Arcachon, situé au nord de la plaine des Landes.

« Pline le naturaliste parle d'une peuplade du nom d'Anatiliens, *regio Anatiliorum*, qui habitait cette zone extrême de la Provence ; et, bien qu'on soit réduit à de simples conjectures sur l'emplacement et même sur la réalité de la ville d'*Anatilia*, mentionnée par quelques géographes, il est assez probable qu'un ou plusieurs centres de population ont existé sur le bord du Valcarès. Sous la vase du marécage moderne on a trouvé, à plusieurs reprises, des poteries variées et quelques médailles du haut et du bas Empire, des pierres de grand appareil, de nombreuses jarres funéraires de fabrication hispano-grecque et qui portent tous les caractères de l'époque gallo-romaine. Une exploration récente a même permis de reconnaître sur la rive orientale de l'étang une très grande quantité d'amphores plus ou moins intactes, à moitié enfouies dans la vase, amoncelées à côté de blocs de pierre de taille régulièrement alignés, comme si un navire chargé de produits céramiques avait coulé en cet endroit le long du quai antique. Sur la rive septentrionale de l'étang, on a trouvé disséminés des vestiges du même genre et surtout de ces tuiles à rebord si communes dans les habitations romaines, des fragments de mosaïque et des substructions en maçonnerie assez considérables, pour que les pierres aient pu être utilisées comme matériaux de construction dans un pays de sable et de marais, qui en est, par sa nature, absolument dépourvu.

« Quelques bras, aujourd'hui atterris, du Rhône, débouchaient autrefois dans le golfe du Valcarès. Là devait finir la navigation maritime et commencer la navigation rhodanienne. Sur ces rives, désertes depuis quinze siècles, se trouvaient des constructions importantes, des entrepôts, peut-être même de véritables quais ; et il n'est peut-être pas, dès lors, trop téméraire d'y placer la ville un peu problématique d'Anatilia, qui aurait été la première station des navires à destination des *emporia* d'Arles, de Vienne, de Lyon et du centre de la Gaule. »

Le silence a remplacé l'animation des jours anciens ; mais il est loin de régner constamment. Le cri des oiseaux de mer et de passage se mêle à celui d'oiseaux domestiques nombreux, à celui des bœufs, paissant l'herbe salée des îlots, sur les rives desquels ils abordent à la nage. D'ailleurs, leur instinct les prévient des orages ou des crues du Rhône et on les voit souvent, sans motif apparent, déserter le lieu choisi, pour se réfugier en un asile plus sûr.

Ils traversent alors, en longues files, les canaux vaseux et ne se laissent jamais surprendre par le danger. Ces émigrations soudaines sont des plus curieuses, à condition de ne pas se trouver sur leur passage.

En approchant vers la mer, le pays change. Les oasis des mas se font extrêmement rares et, bientôt, les marais envahissent l'espace monotone, triste, plat.

Parfois, en compensation, le ciel se teint de nuances grises,

violettes ou roses d'une infinie délicatesse ; le rythme mélancolique du flot marin apporte avec lui un écho de la plus exquise douceur. Puis, c'est un chien de berger, courant à toute vitesse pour rallier son troupeau, c'est un animal sauvage traversant d'un bond le sentier.

En un mot, c'est toujours la vie, avec une sensation étrange de liberté qui ne tarde guère à donner du charme aux vastes steppes, car pendant un instant les préoccupations ont fui bien loin, emportées par le calme reposant de la solitude.

Une silhouette s'accuse « sur la mer lointaine et clapoteuse, comme un vaisseau qui cingle vers le rivage [1] ».

Aux jours lointains où les Massaliotes trafiquaient sur ce rivage, les pilotes de leurs navires eussent peut-être reconnu, dans cette silhouette, le temple de Diane d'Éphèse, gardienne du littoral colonisé par leur puissante ville.

Mais, du temple antique, ni l'emplacement exact, ni les derniers débris ne sauraient être déterminés ; en revanche, le pèlerin provençal et languedocien se dirige sans hésitation vers la belle église-forteresse, dans laquelle il honorera les SAINTES, les TROIS MARIES, les humbles solitaires dont le nom est resté à ce coin éloigné de la Camargue.

Deux fois par an, le 24 mai et le 22 octobre, l'affluence est grande aux SAINTES-MARIES. On ne reconnaîtrait plus le petit bourg tranquille dont on a pu dire :

> C'est un vrai désert : la misère et la tristesse envahissent ce malheureux pays et ce serait le lieu du monde le moins visité et le moins digne de l'être, si l'on ne s'y sentait invinciblement attiré par la pieuse tradition que dix-huit siècles n'ont pas altérée. Les Saintes, comme on les appelle vulgairement, ne sont qu'une agglomération désordonnée de maisons étriquées et de cabanes informes de l'aspect le plus pitoyable. Ni arbres, ni jardins, ni campagne, ni rues, ni places, ni marché, ni port, rien qu'une église fortifiée, entamée déjà par le temps. »

Pour tout dire, le portrait, sauf en ce qui concerne l'église, n'est plus d'une rigoureuse exactitude.

On peut compter jusqu'à deux véritables rues dans le bourg, sans parler des ruelles, d'une ou deux places et d'un hôtel de

1. FRÉDÉRIC MISTRAL : *Mireïo*, chant X.

ville, tout flambant neuf, en ciment moulé, affectant, fort mal à la vérité, des airs de petit castel.

En revanche, le port est toujours un mythe. Les conditions naturelles du rivage ne permettant pas un établissement sérieux.

Le bourg de Notre-Dame-de-la-Mer, ou les Saintes-Maries, est à moins de 2 kilomètres du côté gauche de l'embouchure du *Petit Rhône*, embouchure connue sous le nom de *grau d'Orgon.* Ce grau sépare les deux Camargues. A partir de sa pointe extrême, le littoral s'arrondit en une courbe élégante, que termine la *pointe de Beauduc*, limite occidentale des lagunes du *Vieux Rhône.*

Malheureusement, la courbe entière ne renferme rien que des dunes sablonneuses, jouets du vent. A peine si de maigres broussailles les recouvrent çà et là, et les *asours*, ou *graus* d'écoulement des marais, compromettent encore leur peu de stabilité.

Néanmoins, les pêcheurs des Saintes-Maries ne se rebutent pas. Ils prennent leur parti des difficultés de leur plage et élisent, comme lieu de stationnement, le Grau-du-Roi où nous les avons vus arriver en grand nombre : leurs barques drainant sans cesse le fond du golfe.

En été, une colonie de citadins s'installe dans le bourg, pour prendre les bains de mer le long des dunes au sable fin.

Mais on ne viendrait pas de très loin donner quelques heures aux Saintes-Maries, si l'église-forteresse ne méritait, entre toutes les églises du golfe du Lion, une étude, une attention spéciales.

Il se présente merveilleusement bien sur le sol plat et sans pierre, le vieil édifice dont la fondation remonte à l'origine même de l'apparition du christianisme dans les Gaules.

Les Sarrasins détruisirent le monument primitif. Un prince, dont le nom est resté inconnu, fit bâtir (dixième siècle) une église nouvelle et lui donna la forme d'une citadelle, afin de la mettre à couvert des invasions des pirates.

En même temps, il élevait des maisons que les habitants de cette partie de la Camargue n'hésitèrent pas à venir occuper : un refuge, au besoin, leur étant assuré dans l'église.

En peu de temps, une petite ville se trouva créée. Son nom ancien fut *Notre-Dame-de-la-Barque*, en l'honneur de la tradition qui regarde ce rivage comme le lieu d'arrivée, en Gaule, des :

« ... saintes femmes Marie-Magdeleine, Marie-Jacobé, Marie-Salomé, Marthe et son frère Lazare, ainsi que de plusieurs autres disciples du Sauveur, jetés, par leurs persécuteurs, dans un vaisseau dépourvu de voiles, de rames, de vivres... Des fugitifs, Marie-Jacobé et Marie-Salomé restèrent seules, avec leur servante Sara, dans la Camargue, où elles vécurent et moururent saintement... »

La tradition est gardée par les armes de la petite ville, représentant un navire désemparé où deux femmes sont debout. La légende est : *Navis in pelago.*

Même si le voyage à travers la Camargue avait paru trop fatigant, l'église-citadelle des Saintes-Maries (dépendant autrefois de l'abbaye Saint-Pierre-de-Montmajour, près Arles) offrirait un large dédommagement, car elle possède une physionomie toute particulière, toute spéciale, bien propre à laisser dans l'esprit une inoubliable impression.

Assez vaste, l'édifice se compose d'une nef à cinq grandes travées, dessinant à peine un rudiment d'ogive ; pas de bas côtés, la voûte romane pleine, les baies rares et percées seulement du côté de la mer. Le chœur, auquel on accède par deux rampes, est élevé sur une crypte, et cette disposition donnerait au maître-autel, s'il avait plus d'ampleur, une véritable majesté. L'abside se termine en voûte de four, éclairée par une unique petite baie, les autres ayant été aveuglées.

Vers le milieu de la nef, en avant de la crypte, un puits couvert rappelle, avec de moindres dimensions, celui que l'on voit dans l'église Saint-Similien, à Nantes.

La source alimentant ce puits jaillit, dit la tradition, à la prière des saintes Maries, sur un sol où il ne s'était jamais rencontré d'eau douce et potable.

La crypte, fermée par une grille, remonte très évidemment à une antiquité reculée. Son aspect ne rappelle en rien un art consommé, mais bien l'appropriation rudimentaire d'une grotte naturelle, et c'est ainsi que la représente la tradition, en lui assignant l'honneur d'avoir été la retraite des saintes femmes.

Cette appropriation date de l'année 1448, où, sur l'ordre de René d'Anjou, roi de Sicile et de Jérusalem, comte de Provence, des fouilles furent exécutées dans la grotte : elles amenèrent la découverte d'ossements humains, symétriquement placés. La

voix générale, unie à la vénération séculaire dont ce lieu était l'objet, n'hésita pas à proclamer que l'on était en présence des reliques des saintes Maries, et qu'elles devaient être transportées dans une chapelle ménagée au-dessus du chœur.

Jadis dédiée à saint Michel, cette chapelle n'est pas la moindre des particularités intéressantes du monument. On y pénètre par un petit escalier, pratiqué dans une tourelle et conduisant sur les créneaux de l'église.

Deux châsses (en bois de cyprès), contenant les reliques, y sont placées, avec divers objets précieux dus à la libéralité du roi René. Le tout occupe, vis-à-vis de l'autel, un grand placard, dont le fond intérieur, muni de volets, est situé immédiatement au-dessus du chœur de l'église. Aux époques de fête, le 24 mai et le 22 octobre les volets s'ouvrent et un système de poulies permet de faire, descendrel entement, sans secousses, les châsses sur l'autel disposé pour les recevoir.

C'est alors un enthousiasme indescriptible dans la foule arrivée depuis le matin et impatiente d'assister à la cérémonie.

Les cris, les exclamations, les prières, les adjurations, les souhaits se croisent, se heurtent, toujours plus ardents. On se presse, on se porte vers les reliques, et, à plus d'un moment, on pourrait se croire au milieu de la population napolitaine, avide d'acclamer le miracle de saint Janvier.

Lorsque la foule est écoulée, lorsque les derniers bruits se sont éteints, l'heure est propice pour faire le tour de l'église, en suivant le chemin ménagé le long de ses créneaux et de ses mâchicoulis.

Combien de fois les habitants cherchèrent-ils un abri derrière les sévères et sombres murailles du monument !

Et lui-même, ce monument, ne recouvre-t-il pas les vestiges de l'époque où une foi, une civilisation nouvelles, allaient prendre la place d'une foi, d'une civilisation séculaires !

Quelles pensées surgissent, lorsqu'on rapproche de leurs résultats des causes si humbles en apparence !

Puis, bientôt, les graves souvenirs se fondent dans l'harmonie qui enveloppe la contrée.

La splendeur du ciel et de la mer a tout enveloppé de rayons étincelants : les steppes et la petite bourgade perdue à leurs

confins, l'église-forteresse, aux murs imprégnés d'exhalaisons marines ; les étangs, les sables, la terre grise, les flots du Rhône coulant rapidement pour se perdre au loin dans les vagues bleues..... La nuit seule, une de ces nuits profondes succédant aux journées brûlantes, peut arracher à la contemplation d'un pareil tableau.

A présent, le mieux est de prendre place sur une barque de pêche pour éviter un long détour et gagner le nouveau port Saint-Louis.

La côte se montre couverte par les marais salants, par les étangs continuant le *Valcarès* et par ceux de *Beauduc*, de *Faraman*, de *Giraud*, au milieu desquels s'épanche le *vieux Rhône*.

Cette partie de la Camargue forme deux véritables terrains insulaires, désignés sous les noms d'*île du Plan du Bourg* et *Grand Plan du Bourg*. La branche orientale du Rhône les sépare, branche présentant, sur la mer, trois ramifications appelées *grau du Ponant* (ou de l'Ouest : elle limite le côté oriental de l'*île du Plan du Bourg*), *grau du Milieu* et *grau du Levant*, celui-ci ouvrant directement dans le *golfe de Fos*.

Toutes les terres comprises entre ces étangs, ces marais et le fleuve sont fréquemment inondées ; chaque année, une nouvelle bande de limon ou de sable vient s'y ajouter, continuant l'œuvre des siècles.

Des digues puissantes s'efforcent de régulariser le cours du Rhône ; mais leur action est-elle aussi bienfaisante que, généralement, on se sent porté à le croire ?

Les travaux immenses exécutés au port Saint-Louis seront, sans doute, une réponse à cette question si controversée. En tout cas, nous assisterons à une sorte de réveil de l'intérêt public, en ce qui concerne notre marine marchande.

Le spectacle est assez rare sur le littoral français pour mériter une attention particulière.

CHAPITRE XXXV

LE PORT SAINT-LOUIS-DU-RHONE

Ce n'est pas de nos jours seulement que la navigation du Rhône a préoccupé notre marine marchande. Les Massaliotes, colonisateurs du rivage provençal ou languedocien, avaient déjà à lutter contre les obstacles provenant de la *barre* du fleuve, et le chargement comme le déchargement des cargaisons destinées au centre de la Gaule devaient le plus souvent s'effectuer dans de très mauvaises conditions, en face des embouchures inabordables du Rhône.

Bientôt, une fois arrivés à Fos et dans les environs, nous retrouverons les vestiges du canal que MARIUS, le triomphateur des Cimbres et des Teutons, fit creuser pour établir une communication stable, facile, entre la mer et le fleuve. L'œuvre ne fut pas protégée avec le soin qu'elle méritait. Les tourmentes de la chute de l'empire romain contribuèrent trop, il est vrai, à cette ruine : aussi le mal prit des proportions énormes. .

Le commerce d'Arles déclinant chaque jour, force fut bien de chercher un remède. Colbert entendit les plaintes des riverains du Bas-Rhône et chargea Vauban d'étudier les moyens d'assurer la navigation (1665).

« Vauban fut vivement impressionné par la hauteur de la barre, l'oblitération des passes, l'instabilité du lit et les variations des bras du fleuve. « *Les embouchures sont et seront toujours incorrigibles*, » déclara-t-il au retour de sa mission. Il conseillait de les abandonner à elles-mêmes, d'ouvrir un bras artificiel au Rhône d'Arles, et de diriger ce bras sur le golfe de *Fos*, un peu à l'est de l'ancienne ouverture du canal de Marius.

« C'était, en somme, une seconde édition de l'œuvre romaine.

« Tel fut aussi l'avis d'un marin très expérimenté, BARRAS DE LAPENNE, capitaine des galères du roi, qui fut envoyé en 1682 à Arles, par le marquis de Seignelay, ministre de la marine.

« Les embouchures du Rhône, écrivait-il dans son *Portulan de la mer Méditerranée*, sont aujourd'hui dans le même état qu'elles étaient lorsque Marius entreprit de faire la fosse de son nom qu'on a laissé combler. Le commerce d'Arles a beaucoup diminué par le danger et la difficulté qu'il y a de passer à l'embouchure, où les petits bâtiments sont souvent retardés *deux ou trois mois*, et où les vaisseaux de charge les plus petits ne peuvent plus passer. Les embouchures seront toujours impraticables ; toutes les dépenses qu'on y pourrait faire n'aboutiraient à rien ou deviendraient en peu de temps inutiles ; et, puisque les Romains, qui étaient les maîtres des arts et des sciences, n'ont pu en surmonter les dangers, et que, pour faciliter la navigation du Rhône, ils avaient été contraints de les abandonner et de faire ce fossé si célèbre et si renommé, il faut les imiter et ouvrir de nouveau ce canal, ou en faire un autre pour conduire les bâtiments à *Fos* ou dans le *Port-de-Bouc* même, ce qui serait encore le meilleur[1]. »

L'avis était sage ; on ne renonça cependant pas à l'entreprise déclarée impossible. Une circonstance, d'ailleurs, raviva les espérances des ingénieurs.

En 1712, un petit canal, appelé de *Lones*, fut creusé pour ruiner l'industrie des faux sauniers ; il permettait d'inonder d'eau douce les marais de contrebande. Ce canal devint, par suite d'une crue violente et subite du Rhône, la *grande embouchure* de ce fleuve.

« Il ne la quitta plus, et tous les efforts tentés pour le faire rentrer dans son ancien lit furent inutiles. La direction de la grande branche du Rhône était désormais changée ; un courant énergique s'établit dans le nouveau bras et la hauteur de la barre fut immédiatement abaissée. En 1785, les navires de mer y passaient à pleine charge sans trop de difficultés. Les anathèmes de Vauban et de Barras de Lapenne contre les embouchures furent oubliés, et on ne songea plus qu'à accommoder la navigation à la nouvelle porte que le Rhône s'était ouverte à lui-même. »

L'amélioration dura peu, les mêmes causes produisirent les mêmes effets, et, de nouveau, il fallut songer à assurer la sécurité de la navigation. En 1802, Napoléon décrétait le creusement d'un canal entre Arles et Port-de-Bouc (au sud-est du golfe de Fos). La guerre et mille vicissitudes entravèrent l'œuvre, qui ne fut pas inaugurée avant 1835.

Ce canal était très suffisant pour l'époque, et ses berges, longues

1. M. Lenthéric. *La région du Bas-Rhône*, page 210.

de 47 kilomètres, eussent vu passer une nombreuse batellerie, si, bientôt, la grande révolution apportée dans le régime commercial, par l'établissement des chemins de fer, n'allait le rendre presque inutile avant, pour ainsi dire, d'être livré à la navigation.

Toutefois, remarquons-le, il a exercé et il exerce toujours une grande influence sur la situation hygiénique du pays qu'il traverse.

La carte nous montre ce pays entièrement coupé par des marais et des étangs, autrefois pestilentiels. Le canal d'*Arles à Bouc* draine ces terres d'alluvions, produit des apports du Rhône, et, peu à peu, les rend susceptibles de culture.

Pour être plus modeste, à première vue, ce rôle n'en est pas moins essentiellement important et empêcherait de regretter les dépenses de la création du canal, qui contribuera, elle aussi, à assurer l'avenir d'une œuvre nouvelle : le port établi à l'embouchure du grand Rhône.

Sur l'emplacement choisi pour le nouveau port, on voyait une tour appelée « de Saint-Louis » ; elle venait, après nombre d'autres, signaler l'entrée du fleuve qui, allongeant son lit à raison d'une quarantaine de mètres par année, rendait absolument indispensables ces sémaphores primitifs.

L'usage des tours à l'entrée des fleuves n'était pas nouveau. Les Marseillais en construisirent plusieurs, lorsqu'ils devinrent maîtres des embouchures du Rhône. Seulement, avec la progression des rives, force était d'abandonner successivement les premières tours et d'en bâtir de nouvelles aux endroits devenus plus favorables.

Ce fait explique pourquoi, de chaque côté du Rhône, on trouve espacées les tours de *Maulégat*, de *Saint-Arcier*, de *Parade*, de *Belvare*, de *Mondovi*, de *Vassale*, de *Grau*, de *Tampan*, de *Saint-Genest*, de *Saint-Louis*.

Cette dernière a été élevée en 1737, date surprenante pour bon nombre de personnes, qui s'imaginent voir dans la tour, à cause de son nom probablement, une création du pieux roi Louis IX. C'est à la fois faire erreur, en ce qui concerne le régime des embouchures du Rhône, comme en ce qui a trait aux diverses péripéties ayant accompagné le départ de chacune des deux expéditions du dernier souverain croisé.

Malgré son vocable, la tour Saint-Louis n'a jamais été qu'un amer[1], élevé comme signal à l'entrée du fleuve capricieux. Seulement, vieille d'un siècle et demi, elle n'indiquait déjà plus le chenal, reporté à *six kilomètres au delà* de sa base.

Mais le travail des eaux du Rhône avait eu pour résultat la projection d'une bande sablonneuse, sous l'abri de laquelle un estuaire calme, avec deux bons mouillages, s'était formé ; on l'appela *golfe de Fos*, du nom du bourg important situé au sommet de sa côte orientale.

La pensée vint d'utiliser ensemble et l'isthme de sable du Rhône et le golfe de Fos. Il suffirait, pour cela, de creuser un canal qui, supprimant le péril de la barre du chenal naturel, mettrait en communication directe le Rhône et la Méditerranée. M. Hippolyte Peut se consacra à cette œuvre avec une énergie et une intelligence admirables.

C'était, on doit l'avouer, une entreprise passablement hasardeuse que celle de fonder de toutes pièces une ville et un port avec l'outillage nécessaire, au milieu de terres spongieuses, de marais croupissants, exposés, malgré les digues du fleuve, aux inondations encore très fréquentes.

La question, néanmoins, réunit vite le suffrage de la région entière du Rhône, et l'Algérie entra dans ce concert approbateur. On trouvait, avec raison, un grand avantage à placer la navigation au long cours en contact immédiat avec la batellerie du fleuve, qui distribuerait ensuite à peu de frais ses cargaisons vers toutes les directions, en attendant qu'une ligne ferrée permît un surcroît de relations promptes, faciles.

Alors on assista à ce spectacle captivant d'une ville surgissant de toutes pièces, dans une situation en apparence impossible, ce qui n'empêcha nullement le plan projeté de prendre corps.

Le premier travail fut la création du *canal Saint-Louis*, autorisée en 1863 et arrivée à bonne fin en 1871. Elle a été très justement qualifiée de la manière suivante :

« Au point de vue de l'art de l'ingénieur, c'est une des œuvres les plus remarquables des temps modernes. »

1. Voir *Côtes Normandes*, chapitre : Phares de la Hève, pour l'explication de ce terme de marine.

Du côté du Rhône, à 600 mètres de la tour Saint-Louis, le canal s'amorce sur une sorte de baie, large de plus de 500 mètres et longue de près de 15 kilomètres, avec des profondeurs variant de 7 à 10 mètres, sans offrir un courant fâcheux. Il y a donc en cet endroit un véritable bassin naturel, pouvant recevoir presque tous les bâtiments de fort tonnage, habitués du port de Marseille.

Le canal n'atteint pas une longueur de 4 kilomètres, son tirant normal est de 6 mètres. Il ouvre sur la mer au moyen de deux jetées, longues, la première de 1 800 mètres, la seconde de 500, pénétrant jusqu'aux fonds naturels de plus de 6 mètres et pouvant, s'il est nécessaire, joindre de plus grandes profondeurs. La largeur entre ces jetées constitue un avant-port, susceptible, en cas de besoin, de donner une passe supérieure à 200 mètres.

Bien entendu que les facilités de transbordement et d'évolutions ont été prévues. Des quais longent le canal et consolident la rive gauche du fleuve; un bassin, offrant plus de 12 hectares de surface utile, permet aux grands bateaux destinés à la navigation du Rhône tous les virements, tous les évitages. Enfin, comme il y avait à redouter une différence de niveau entre les débouquements du canal, une magnifique écluse, construite entre la tour Saint-Louis et la Méditerranée, donne 170 mètres de longueur constante, chiffre plus que suffisant pour les navires du fleuve.

Une dernière circonstance heureuse fut constatée : les ensablements restèrent de beaucoup au-dessous des prévisions et, par conséquent, ne menacent pas d'être dangereux.

La fortune du nouveau port ne se trouvait cependant pas assurée, et la ville tracée sur les plans ne se développait pas. Il lui manquait, supposa-t-on, un complément de communications faciles : un chemin de fer, aujourd'hui en pleine exploitation, fut ce complément indispensable.

L'inauguration en a eu lieu le 21 mars 1887 et le président de la *Compagnie du port Saint-Louis-du-Rhône*, car tout le travail effectué est l'œuvre d'une compagnie spéciale, le président n'a pas manqué, comme c'était son devoir, de donner les chiffres extrêmes correspondant aux diverses questions venant sur-le-champ à la pensée.

En cinq ans, la population est montée de 900 à 1 200 habitants ; les droits de douane produisaient à peine *dix mille francs* en 1880 ; six années après, ils ont atteint la somme de *soixante mille francs*. Les bois, les minerais, le pétrole, sont les principaux éléments du trafic.

La ligne ferrée nouvelle est fort bien organisée, avec une gare spéciale pour le triage des marchandises, et tous les engins nécessaires à la prompte manipulation.

Maintenant, il ne s'agit plus (cette condition, à la vérité, est la principale) que de faire adopter le port nouveau par le commerce maritime.

Lyon et Arles, surtout, en attendent beaucoup. Marseille a sans doute d'autres idées et un moment, dit-on, cette ville jalousa très fort Saint-Louis-du-Rhône.

L'avenir seul peut à la fois apaiser les ferments de rivalité et prouver la valeur de la création, sur laquelle, au début, ont miroité les plus brillantes espérances.

Avec la même facilité, on passa de l'espoir au découragement absolu ; on racontait, avec force détails terrifiants, le lourd tribut levé sur les ouvriers de Saint-Louis par les fièvres doublement pernicieuses des terres d'alluvion et des marécages chaque jour remués. On décrivait la jeune ville restant stationnaire, alors que son cimetière devait être agrandi !

Oui, malheureusement, des travaux de ce genre sont une cause très sérieuse de mortalité. Peut-être, cependant, le tableau a-t-il reçu des couleurs fâcheuses très intentionnelles, car, aujourd'hui, on peut parler du passé avec de nombreux employés, des ingénieurs ayant habité Saint-Louis pendant plusieurs années de suite et au moment même où les terrassements étaient en pleine vigueur.

Certes, personne ne nie qu'un tel séjour fût alors très agréable, mais, non plus, les chantiers ne sont représentés comme ayant exhalé sans relâche des miasmes mortels.

Parmi les mille causes influant sur la santé des travailleurs, le manque de soins hygiéniques reste, personne ne l'ignore, la plus meurtrière, et ce ne sont pas toujours les intéressés qui montrent un grand empressement à s'en inquiéter, au contraire !

Actuellement, Saint-Louis-du-Rhône entre, nous l'espérons, dans une meilleure phase d'existence.

Pour premier progrès, les baraques défectueuses où logeaient les travailleurs vont faire place à des maisons bien construites. Déjà depuis longtemps un hôtel reçoit les voyageurs : puissent-ils devenir très nombreux, car leur arrivée serait le signal de la prospérité de la ville !

La voie de fer, qui relie Saint-Louis au réseau de la ligne de Paris-Lyon-Méditerranée, commence à Arles ; tout de suite, elle franchit deux petits tunnels pratiqués dans les roches dures formant le sous-sol du quartier des Mouleyres ; elle passe devant le vieux cimetière des Aliscamps et se dirige vers les terres d'alluvions dites *Plan du Bourg*. Un nouvel obstacle se présente bientôt : le canal d'Arles à Port-de-Bouc, traversé au moyen d'un pont métallique de près de 15 mètres de volée.

Six stations ont été établies sur un parcours total de *quarante et un kilomètres ;* deux d'entre elles, la *Porcelette* et l'*Eysselle,* sont en pleins marais, désignés sous les noms de l'*Escale* et du *Malebarge ;* d'ailleurs, en avançant vers la mer, quand on ne rencontre pas de marais proprement dits, ce sont des *salins*, dont la vue égaye peu le voyage.

Néanmoins, elle n'est pas dépourvue d'originalité, cette route parcourue très lentement, au moyen de trains *omnibus*. Les populations agricoles laissent leur travail pour venir se convaincre que le pays n'est plus une lande fangeuse, abandonnée à elle-même. Les femmes, portant le gracieux petit bonnet arlésien, causent entre elles et plus d'un gardien de *manada* oublie un instant sa troupe sauvage pour échanger quelques mots, soit avec un voyageur, soit avec les campagnards postés aux abords des gares.

Pendant ce temps, les chevaux blancs et les taureaux noirs camarguais s'ébrouent, surpris, du milieu des touffes d'*anganes* [1]. Ils hument longuement les vapeurs du charbon de terre, reculent devant le panache de fumée de la locomotive et disparaissent, effrayés, quand le sifflet strident les pénètre comme le retentissement d'un coup de fouet vigoureux.

1. Sorte de jonc poussant en touffes dans les eaux stagnantes du pays.

Les chiens, semblables à des oursons, partagent ce vertige et en délaissent leurs fonctions; mais bientôt tout rentrera dans l'ordre : chevaux, taureaux, chiens, s'habitueront à la vue, au bruit effrayant, et le touriste ne se doutera pas qu'il aperçoit les fameuses *manadas*, autrefois maîtresses souveraines des solitudes de la Camargue.

Au fur et à mesure que l'on approche de la mer, le pays devient plus triste. La campagne entière semble s'effondrer et sous les marais et sous les salines.

Enfin apparaît la tour Saint-Louis. Avec elle deviennent visibles les premières maisons, l'hôtel, la mâture de quelques navires.

Quittons le train devant la gare maritime ou de triage, située à une petite distance de la ville, avançons-nous jusqu'à l'extrémité de la plus longue des jetées et demandons-nous quel sera l'avenir du port.

A ne voir que la surface des choses, on ne doutera pas d'une réussite complète. L'outillage, les dimensions des quais, du bassin, du canal, laissent très peu à désirer et se plieront facilement à toutes les exigences qui pourront se produire.

Mais sera-t-il en butte à des exigences déraisonnables, ce magnifique travail conçu avec tant d'énergie, mené, en dépit des obstacles, jusqu'à l'achèvement ?

Il faut avoir foi en sa destinée et ne pas se laisser influencer par des rivalités ardentes.

Ce n'est cependant pas après un long voyage sur nos côtes que, facilement, on cède à l'enthousiasme.

Hélas ! tout au contraire : une pénible crainte assiège sans relâche l'esprit. Néanmoins, l'espoir ne s'évanouit pas entièrement.

Nous ne serons pas toujours emportés dans un tourbillon de préoccupations fiévreuses, et le moment viendra où, revenus de nombre d'illusions, nous finirons par comprendre quel intérêt immense se lie étroitement à notre marine marchande.

Serait-il possible que la France continuât à décliner sous ce rapport? La France, si favorisée par sa situation, par les qualités natives de ses populations maritimes!

Le port Saint-Louis-du-Rhône peut devenir un excellent auxiliaire, un complément heureux du commerce lyonnais et arlésien.

Désormais, les bateaux du fleuve n'ont plus à redouter le péril des embouchures : le canal transversal nouveau leur ouvre un accès facile dans le golfe abrité de Fos et les conduit en plein Rhône, d'où, sans peine, ils peuvent remonter vers les escales définitives.

Grâce à Saint-Louis-du-Rhône, Arles surtout peut reprendre une bonne place dans le négoce maritime.

Au surplus, il nous semble utile de résumer ce que nous avons entendu dire à Cette, à Lyon, à Arles, à Marseille, tant sur la pensée de la création d'un port à Saint-Louis que le rôle probable de ce port.

Le canal Saint-Louis a été creusé pour permettre aux navires d'entrer dans le Rhône et d'en sortir par tous les temps, tournant ainsi les difficultés et les dangers de l'embouchure. C'est la solution que l'on a adoptée pour l'amélioration des bouches du fleuve, après la tentative infructueuse faite, de 1852 à 1856, pour résoudre le problème au moyen d'un endiguement.

Avec raison, on pensa que le Rhône, une fois accessible à la navigation maritime, il serait nécessaire d'avoir dans sa région basse un port destiné à mettre en contact les navires avec la batellerie fluviale chargée de la dispersion des cargaisons.

Arles, tout natuellement, aspirait à redevenir le grand port du Rhône. Dans ce but, elle lutta énergiquement contre la création de Saint-Louis, se doutant, sans l'avouer, des difficultés que la navigation maritime rencontrerait pour remonter le Rhône.

En aval d'Arles, le fleuve coule sur un banc de poudingue dur, extrêmement étendu ; ce banc n'est autre que le prolongement de la Crau. En certains endroits, lorsque le Rhône est très bas, le tirant d'eau n'y est pas de plus de 2^{m}. 50.

Le creusement d'un chenal dans ce fond eût exigé des dépenses considérables et, certainement, il aurait occasionné des perturbations dans le régime du Rhône.

Voilà pourquoi l'établissement du port du Bas-Rhône à Saint-Louis fut décidé. Au canal de jonction, on ajouta un bassin d'opérations et des murs de quais accostables pour les grands navires, quais offrant un développement de 1,100 mètres.

Au reste, l'idée d'un canal à Saint-Louis est vieille de plus de quarante ans. A cette époque, l'industrie des transports était

encore dans l'enfance. C'était toujours « le bon temps » des diligences et des camions. On commençait à peine la construction des grandes lignes de chemin de fer.

Les bateaux du Rhône constituaient alors un des moyens de transport les plus rapides qu'on eût jamais connus : les voyageurs prenaient la voie du fleuve de préférence à toute autre. Par suite, on attribuait justement, à l'amélioration des embouchures, la plus grande importance au point de vue des intérêts commerciaux.

« Lever la barrière des embouchures, écrivait M. l'ingénieur Surell en 1847 (à l'occasion du projet qu'il avait présenté pour l'amélioration de ces mêmes embouchures), introduire dans le Rhône les bâtiments de 200 tonnes, élever Arles à la hauteur d'un port de mer véritable, serait, non pour cette ville seulement, mais pour tout le bassin du Rhône, pour tout le commerce de France, une conquête d'un tel prix qu'on ne s'étonne pas de voir depuis plusieurs siècles les efforts des populations et des gouvernements attachés avec opiniâtreté à la poursuite de cette entreprise. »

Les choses avaient bien changé lorsque, en 1871, le canal Saint-Louis fut ouvert à la navigation. Les chemins de fer effectuant les transports plus rapidement, avec plus de régularité et à des prix bien inférieurs à ceux que faisaient payer les bateaux à vapeur, les chemins de fer avaient tué la navigation et la Compagnie générale de navigation du Rhône parvenait à peine à se soutenir, malgré les plus strictes économies dans son service. Du reste, elle avait toujours le même matériel, elle suivait toujours les mêmes errements.

Le fret, c'est-à-dire le prix du transport sur mer, était à un taux très élevé. Grâce à l'abondance relative de ce fret, les navires n'auraient accepté de transporter des marchandises à Saint-Louis, ou de venir y en prendre, qu'à la condition d'être payés 2 francs ou 2 fr. 50 par tonne plus cher que pour Marseille.

Aucun navire n'allait à Saint-Louis. La Compagnie générale de navigation du Rhône faisait encore à Arles ces transbordements. Les bateaux du Rhône s'arrêtaient dans le port de cette ville, et c'est là que s'effectuait le transbordement des marchandises entre ces bateaux et les chalands, que des bateaux à vapeur remorquaient entre Marseille et Arles.

Le port Saint-Louis n'était utilisé par ces remorqueurs et ces chalands que comme une embouchure artificielle et aussi comme port de relâche, dans lequel séjournaient ces bateaux, lorsque, venant d'Arles, et se présentant dans le golfe, ils ne trouvaient pas la mer praticable.

Mais les conditions de transport sur mer se sont elles-mêmes profondément modifiées. Les prix ont baissé de plus de 30 pour 100 et le fret est devenu rare. Aujourd'hui, les bateaux à vapeur vont chercher le fret partout où il existe et l'acceptent pour toute destination. *Les prix sont les mêmes, désormais, pour Saint-Louis ou pour Marseille.*

En 1881, la Compagnie générale de navigation du Rhône a transféré son agence, ses magasins, son outillage de transbordement d'Arles à Saint-Louis, et les chalands remorqués ne sont plus employés. La Compagnie peut ainsi mieux utiliser, pour ses transports sur mer, les temps favorables et son matériel. Par ce moyen, elle a obtenu plus de régularité dans son service.

Des navires viennent aujourd'hui à Saint-Louis prendre ou décharger des marchandises. Le mouvement du port, nul en 1871, a été, en 1886, de 142 600 tonnes, ainsi divisé : navires, 347 200 tonnes ; chalands venant de Marseille ou s'y rendant, 95 400 tonnes. Le mouvement fluvial a produit 153 900 tonnes et le total donne 296 500 tonnes.

Au point de vue des entrées et des sorties, le mouvement maritime se divise : entrées, 81 200 tonnes ; sorties, 61 400 tonnes.

Les principales marchandises importées se présentent par ordre d'importance : céréales, 40 000 tonnes ; vins, 20 000 ; semoule, 5 000 ; soufre, 4 000 ; drogueries, savons, 4 000 ; huiles, graines, 3 000 ; raisins secs, 3 000.

Le fret de sortie se décompose de la manière suivante : chaux et ciments, 23 000 tonnes ; drogueries, épiceries, huiles, 14 000 ; fer, tôles, métaux, 11 500 ; fûts vides, 8 800 ; soudes, 5 500 ; papiers, 1 100 ; vins, 200.

Jusqu'en 1887, le port Saint-Louis resta isolé, ne disposant, pour ses communications avec l'intérieur, que de la voie du fleuve et d'un chemin vicinal non empierré, aboutissant à Arles. Les communications par le Rhône s'opéraient, et s'opèrent

encore, au moyen d'un bateau à vapeur qui part d'Arles à six ou sept heures, suivant la saison, tous les jours (excepté le jeudi et le dimanche), arrive à Saint-Louis vers onze heures, pour en repartir à midi et demi afin de rentrer à Arles vers cinq heures : la distance est de 42 kilomètres.

De telle sorte que, pour aller à Saint-Louis, il fallait se rendre à Arles, et, *si l'on devait rester plus d'une heure et demie à Saint-Louis, force était de passer une nouvelle nuit* dans cet localité. On avait donc la perspective d'un voyage de deux jours !

Il y avait plus : le service du bateau à vapeur était interrompu lors des hautes eaux et, quelquefois, par les grands vents. Le port Saint-Louis se trouvait donc inabordable, en fait, et on ne doit pas s'étonner que, jusqu'à ces derniers temps, il soit resté inconnu des négociants, et, en particulier, des négociants marseillais.

Dans de telles conditions, il ne pouvait recevoir que des marchandises non soumises, lors du débarquement, aux vérifications, aux reconnaissances de douane, ou bien encore les marchandises dont la vérification et la reconnaissance avaient été faites à Marseille.

Un pareil isolement entravait de la façon la plus sérieuse le développement normal de Saint-Louis.

Mais, un chemin de fer a été établi, à titre d'*intérêt général*, par une compagnie qui s'appelle *Compagnie nouvelle d'Arles à Saint-Louis-du-Rhône*.

La concession en est faite *sans subvention ni garantie d'intérêts;* il est exploité par la Compagnie des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée et a été construit à voie normale.

Par le fait de cette création, la concurrence est devenue plus directe entre la navigation du Rhône et le chemin de fer.

En passant par Saint-Louis, les marchandises, en provenance ou à destination de l'intérieur, ont à parcourir 46 kilomètres *de moins* sur le chemin de fer, qu'en passant par Marseille. Mais cet avantage est plus apparent que réel. En effet, les marchandises qui prennent la voie de Saint-Louis sont transportées, sur chemin de fer, aux conditions des tarifs spéciaux, et ceux-ci sont les mêmes pour Saint-Louis que pour Marseille.

La Compagnie de navigation du Rhône tient ses tarifs à 10 pour 100 au-dessous de ceux du chemin de fer ; à cette condition seulement, elle trouve des marchandises à transporter, car le service du chemin de fer est plus régulier, mieux assuré.

Admettons que, pour lutter contre elle, la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée abaisse ses tarifs ; la réduction ne sera jamais bien considérable, car la Compagnie de navigation n'a pas, sur les prix actuels, un bénéfice tel qu'elle puisse diminuer notablement ses prix. Donc la réduction ne paraît pas devoir être assez grande pour attirer des marchandises qui pénètrent aujourd'hui dans l'intérieur par la voie de Gênes et par les voies du Nord. Elle n'aurait d'autre effet que de détourner de Marseille une partie du transit qui passe par ce port.

Marseille reçoit actuellement, par année, 4 300 000 tonnes de marchandises : importation et exportation réunies. Le transit général n'est que de 600 000 tonnes, dont 100 000 sont distraites par le travail international.

Sur les 4 300 000 tonnes passant annuellement par le port, il n'y en a donc que 600 000 échangées directement entre la navigation et le chemin de fer. Les 3 700 000 tonnes restant passent par les usines ou par les entrepôts de la ville, destinées qu'elles sont à l'industrie et au commerce locaux.

Marseille *n'est pas un port de transit*, contrairement à l'opinion généralement reçue. C'est un port industriel et commercial, ressemblant bien plus aux grands ports de l'Angleterre qu'à celui d'Anvers, avec lequel on se plaît trop souvent à le comparer, bien qu'ils n'aient entre eux aucune analogie.

Sur les 3 400 000 tonnes passant annuellement par Anvers, on en compte 2 500 000 de transit. A Marseille, la proportion entre le tonnage commercial et le tonnage de transit augmenta considérablement dans ces dernières années. Le transit atteignit *plus* de 1 200 000 tonnes en 1880, alors que le mouvement total du port était de 4 218 260.

Depuis, il n'a fait que décroître, pour tomber à 617 000 tonnes en 1886, année pendant laquelle le tonnage général d'importation et d'exportation a été de *plus de quatre millions deux cent mille tonnes.*

Saint-Louis, en tout cas, ne peut donc que détourner de

Marseille une partie des 600 000 tonnes constituant son transit général, transit portant sur les minerais, les céréales, les laines, les cotons, les pétroles, les soies, les thés, le brai, les fontes, les houilles, les chaux et ciments, les sucres, le matériel de chemin de fer, les bois, les machines, les pierres, etc.

De tout cela, Saint-Louis prendrait à peine 200 000 tonnes.

Or, Marseille luttera pour conserver son transit, auxiliaire puissant pour ses opérations commerciales. On ne permettra pas qu'une compagnie de chemin de fer vienne, par le jeu de ses tarifs, modifier à son gré, et selon ses caprices, la situation d'une place aussi importante, douée d'une vitalité commerciale aussi grande, jeter la perturbation dans l'industrie et le commerce du premier port de la France et, par suite, dans toute la région.

Saint-Louis n'obtiendra donc qu'une faible part des 600 000 tonnes, et il en sera ainsi tant que la voie navigable de la vallée du Rhône ne sera pas meilleure qu'elle ne l'est aujourd'hui.

« Mais, toute voie navigable que l'on créera dans la vallée du « Rhône devra aboutir à Marseille, ou, pour mieux dire, devra « partir de Marseille.

« Saint-Louis paraît, en conséquence, voué au rôle modeste « d'auxiliaire du port de Marseille et, dans l'intérêt de notre « pays, il faut désirer qu'il en soit ainsi, car, en divisant notre « outillage maritime et commercial, on ne fera qu'amoindrir la « prépondérance commerciale de la France dans la Méditerranée. « Pour lutter contre les nations voisines, notre pays a besoin de « grouper, de combiner sagement tous ses efforts : toute division « équivaudrait à un gaspillage. »

En revanche, le port Saint-Louis peut être avantageusement utilisé par certaines industries.

Mais son isolement, et, il faut bien le dire, les inconvénients de son climat, demeureront longtemps encore un obstacle à l'établissement d'industries dans le pays.

Tel est l'exposé de toutes les objections.

Il serait donc impossible de préjuger de l'avenir du port nouveau ; cependant, le jour de l'inauguration du chemin de fer, des discours très chaleureux, très optimistes ont été prononcés, adjurant Marseille de se montrer bienveillante pour la jeune

ville; félicitant Arles de l'appui qu'elle a donné ; montrant à Lyon tout l'avantage que son commerce tirera du port nouveau.

Maintenant, les actes vont-ils succéder aux paroles ? Et les plus particulièrement intéressées au succès de l'entreprise sauront-elles en apprécier le mérite ? Mieux vaut croire à la réalisation de tous les vœux.

La ville de Saint-Louis n'existe que d'hier ; on ne saurait lui demander raisonnablement des preuves d'une vitalité robuste, exubérante.

Plus d'un bon juge lui accorde le germe de cette vitalité ; cela suffit pour que nous subissions moins l'influence des craintes élevées sur l'avenir du port nouveau.

Ce port répond-il à un besoin réel? Une sage entente peut-elle asseoir définitivement son rôle dans l'avenir.

Une affirmation positive nous la fait espérer, et cela rassérène l'heure actuelle.

Ah ! si les vœux pouvaient avoir une influence quelconque sur l'avenir, combien avec ardeur, avec persévérance, tous les lecteurs du *Littoral de la France* en feraient, nous n'en doutons pas, pour assurer la prospérité complète de notre Patrie !

Remontons le cours du Rhône pour gagner Arles qui, pendant plusieurs siècles, rayonna sur toute cette région. Le fier blason de la vieille cité gréco-romaine flottant, un peu partout, sur le grand golfe languedocien, fut même l'origine (pensent quelques chroniqueurs) de la dénomination que reçut cette partie de la Méditerranée : *Golfe du Lion.*



CHAPITRE XXXVI

ARLES ANTIQUE

Que de souvenirs évoque la vue des innombrables débris épars sur le sol de cette ville antique !

Tous les récits concernant sa grandeur, sa renommée, se trouvent en quelque sorte confirmés, et, loin d'estimer exagérées les appréciations de la plupart des historiens, on arrive à les adopter pleinement, c'est-à-dire à penser qu'une ville si riche en magnifiques ruines dut avoir une importance hors ligne.

Arles posséda, en effet, cette importance, et la conserva très longtemps. Aussi, pour expliquer sa prodigieuse fortune, voulut-on reculer bien loin dans les siècles la date de sa fondation.

Anibert, savant arlésien, n'assignait pas à cette date moins de *quinze cents ans avant* Jésus-Christ. Par conséquent, Arles eût existé *sept cents ans* avant Rome, *neuf cents ans* avant Marseille. Après tout, si l'affirmation est un peu pompeuse, qui pourrait la contredire ? Dans l'un et l'autre cas, les preuves font défaut.

Il y a plus, le témoignage d'autorités considérables manque à Arles, dont le nom ne paraît ni dans Polybe, ni dans Tite-Live, ni dans Plutarque, tous trois précis, et on pourrait ajouter minutieux, en ce qui regarde leurs travaux. Par compensation, il est vrai, Strabon, Pomponius Méla et César parlent expressément d'Arles. Le conquérant des Gaules fit contruire dans cette ville *douze vaisseaux* destinés à activer les opérations du siège de Marseille. La circonstance est relevée par Anibert, qui, montrant les soldats de César occupés au siège, accorde aux ouvriers arlésiens l'*honneur* de la construction navale.

Une discussion sur l'origine de la ville ne pouvant être absolument résolue devient oiseuse. Il en est de même de l'explication donnée en ce qui concerne son nom.

Faut-il y voir la trace de l'accomplissement d'une sorte de vœu, consistant en l'érection d'un autel élevé à Diane d'Éphèse, la divinité protectrice des Phocéens ?

Faut-il y retrouver, soit la signification du caractère belliqueux des habitants, appelés enfants ou *Peuple de Mars*, soit une preuve de la vanité naïve de ces mêmes habitants, voulant rattacher leur existence au mythe du Dieu de la guerre ?

Il serait au moins téméraire de décider. D'ailleurs, de toutes les définitions proposées, aucune ne satisfait comme celle qui rattache de nom d'Arles à la langue celtique : *ar-lath*, lieu humide, et, certainement, si les marais ne manquent pas aujourd'hui à la campagne arlésienne, ils devaient être plus considérables encore aux temps historiques où le Rhône, épanchant librement ses flots, formait sous les murs de la ville un vaste estuaire.

Aviénus, le poète géographe des *Côtes maritimes*, désigne Arles comme « *la mamelle* » de toute cette région paludéenne, mais si admirablement fertile qu'elle avait mérité le titre de « grenier de l'armée romaine ».

Cependant, de l'occupation grecque à peine subsiste-t-il quelques traces, et encore faut-il les rechercher dans le langage ou dans les jeux athlétiques et les danses :

« ... cette farandole, par exemple, que nous voyons déjà sur les vases antiques, et qui, inventée par Thésée, selon quelques érudits, pour imiter les détours du Labyrinthe, emporte encore aujourd'hui, à travers les rues des villes provinciales, des chaînes de vingt, de cinquante, de cent jeunes gens des deux sexes, se repliant, se déroulant, formant mille dessins variés, au son des tambours et des tambourins ». (MALTE-BRUN.)

L'occupation romaine commença, et Arles devint aussitôt une des colonies préférées, la seconde en date. La première avait été Narbonne.

Anibert fait cette réflexion très juste qu'une bourgade n'eût pas été favorisée par l'établissement d'une colonie, et il en infère qu'Arles était, à l'époque de César le colonisateur, une ville considérable. Chose hors de doute, elle reçut les vétérans de la sixième légion et devint la *Colonia Julia Paterna*.

Tout de suite, la ville se trouva en possession de la faveur de

ses nouveaux maîtres ; des monuments magnifiques s'y élevèrent ; sa population s'accrut rapidement, et bientôt ARELATA fut souvent désignée sous le surnom de la *Rome des Gaules*.

Avec Constantin, sa fortune augmenta encore. Le grand empereur aima Arles au point, dit-on, de songer un instant à la choisir pour capitale de ses Etats. Cette allégation n'est pas hors de doute, mais un exemple du bon vouloir du prince envers la ville est prouvé par l'ordre qu'il donna à l'impératrice Fausta, sa femme, de se rendre à Arles pour y attendre le moment où elle deviendrait mère.

Déjà, Constantin avait fait bâtir une église et un palais ; ce dernier portait le nom de la résidence des empereurs à Constantinople, *Trollia*[1]. De plus, un pont avait été jeté au-dessus du fleuve pour donner à la demeure princière, ainsi qu'au reste de la ville, un accès commode sur la rive droite du Rhône.

Cependant, l'empereur eût pu éprouver une certaine répulsion pour la cité où Maximilien, son beau-père, avait essayé de le faire assassiner. Il oublia ce triste épisode de sa vie souveraine ; toujours bienveillant envers Arles, il lui donna son nom (*Constantina*) et voulut y faire tenir un grand Concile, le premier de ceux qui devaient être convoqués dans les régions occidentales de son vaste empire (314).

A cette époque, Arles était depuis longtemps chrétienne ; saint Trophime, que la tradition donne pour compagnon de voyage à saint Lazare, aux saintes Maries et à quelques autres disciples de Jésus-Christ, avait évangélisé la vieille ville celtique.

Les successeurs du grand empereur n'eurent pas moins de bienveillance envers Arles, dont la suprématie en Gaule était assez reconnue pour que CONSTANTIN, simple soldat appelé au trône par les légions de la Grande-Bretagne, crût avoir assuré le rang qu'il venait d'usurper, en s'établissant (407) dans la ville aimée de son glorieux homonyme, Constantin le Grand.

L'usurpateur ne manquait pas de talents. Il remporta plus d'une victoire sur le faible Honorius, le véritable empereur, qui finit par reconnaître pour son collègue ce redoutable adversaire.

1. Nom traduit par le mot de : *la Trouille*.

Mais il se ravisa et Arles dut soutenir un siège à la suite duquel Constantin, vaincu, fut mis à mort (411).

Honorius ne garda pas rancune à Arles ; il désigna même cette ville pour lieu de réunion des sept provinces des Gaules (418), « à cause de l'excellence de sa position maritime ».

L'édit impérial est très curieux à lire, tellement il s'exprime en termes pompeux sur une cité « où l'on peut arriver de toutes les parties du monde et par tous les moyens », soit que l'on emprunte la voie maritime, celle du fleuve ou celle de la terre.

A cette époque, Honorius avait déjà lutté contre l'invasion des peuples barbares du Nord ; trois fois il avait vu Rome envahie, pillée, et, vaincu, s'était réfugié à Ravenne. Il ne respira qu'après la mort d'Alaric Ier, roi des Wisigoths; d'ailleurs, une fois à Arles, il put espérer que tout danger serait désormais conjuré.

Une splendeur inouïe était alors le partage de la « Rome des Gaules ». Tout le luxe, toute la recherche des maîtres du monde, éclataient dans ses monuments.

Ses Arènes pouvaient rivaliser avec les plus vastes, les plus magnifiques de celles que les Romains avaient construites ; elles étaient témoins non seulement des jeux sanglants des gladiateurs, mais retentissaient des luttes contre les animaux féroces.

Son théâtre, chef-d'œuvre de grâce élégante, était peuplé de statues, merveilles de l'art, dont on ne se lasse pas d'admirer les débris.

Son Forum attirait la foule, avide d'entendre les rhéteurs ou les hommes publics célèbres. Son hippodrome était animé par la course des chars et des chevaux appartenant à de riches citoyens.

Pour comble de recherche, un obélisque, taillé à grands frais sur le type des monolithes d'Égypte[1], ornait le centre de la piste établie pour les jeux.

Des arcs de triomphe se dressaient, superbes, aux endroits où leur belle silhouette pouvait le mieux faire valoir ses contours.

Des temples riches, nombreux, étaient dédiés aux principales

1. L'obélisque d'Arles est en granit de l'Estérel (chaîne de montagnes du département du Var, située entre Cannes et Fréjus), c'est le seul exemple que l'on connaisse d'une imitation des obélisques égyptiens.

divinités de l'Olympe. Le palais de Trollia, résidence impériale, offrait une grande richesse d'ornementation en marbres de prix et en peintures. Des palais particuliers s'élevaient autour du palais du souverain, comme pour lui servir de défense ou de garde d'honneur.

Des thermes, aménagés avec le soin que les Romains mettaient à ce genre de construction, ne manquaient jamais de clients disposés à y passer la plus grande partie de leur journée.

Dans l'acception complète du mot, Arles justifiait son surnom de *Rome des Gaules*, et, quand le premier flot de l'armée des peuples du Nord vint battre ses murailles, ce fut bien une Rome nouvelle que les Barbares purent croire assiéger encore.

Hélas! l'analogie se continue, saisissante, car, après la tempête terrible, une ruine désolée devint son partage : pas un seul de ses nombreux monuments ne devait subsister intact pour témoigner du génie de ceux qui les avaient élevés.

Puis, au moment où la malheureuse ville, devenue capitale d'un comté, espérait recouvrer le repos, une autre invasion s'abattit sur elle. Les Sarrasins, maîtres de la plus grande partie du midi de la Gaule, l'assiégèrent et s'y établirent solidement. Comme à Nîmes, ils jugèrent excellente la position offerte par l'amphithéâtre, et s'y retranchèrent en bâtissant, pour renforcer cette citadelle, des tours appuyées sur les arcades de ses murs.

Néanmoins, la fortune lui sourit de nouveau.

Charles le Chauve venait d'être couronné roi d'Italie. Pour sauvegarder le passage entre la France et son nouveau royaume, il créa Boson (comte d'Autun, son beau-frère) duc de Milan, lui octroyant de plus des droits fort étendus et le titre de gouverneur général de France et d'Italie.

Boson ne trouva pas ce don à la hauteur de son mérite. Estimant que, maître comme il l'était d'une partie du Milanais et du Piémont, de la Provence, du Dauphiné, de la Savoie jusqu'à Genève, du comtat Venaissin, de la principauté d'Orange, d'une bonne partie du Lyonnais, de la Franche-Comté et de la Bourgogne, il pouvait lui, Boson, commander en roi ; il sut habilement contraindre Hermengarde, fille de l'empereur Louis II d'Allemagne, la plus opulente héritière d'Europe, à devenir sa seconde femme.

Alors, certain du prestige que lui donnait une alliance, il assembla (879) à Montaille[1] ses principaux vassaux et se fit proclamer *roi de Provence* ou de la *Bourgogne cisjurane*, car le nouveau royaume porta indifféremment ces deux noms.

Aussi brave soldat que diplomate fin et délié, Boson sut se maintenir indépendant jusqu'à sa mort, arrivée en 889.

Arles était l'une des villes les plus importantes du royaume de Provence.

Bientôt le rang suprême allait lui échoir. Rodolphe Welf, souverain de la *Bourgogne transjurane*, réunit sous son sceptre les anciens États de Boson, et à l'ensemble de ses possessions donna le nom de *Royaume des Deux Bourgognes* ou *Royaume d'Arles* (933).

L'ancienne ville de Constantin pouvait tout espérer désormais d'une pareille fortune : mais l'Europe était agitée par de grandes convulsions politiques.

Rodolphe III, dit *le Fainéant*, petit-fils du fondateur du royaume, monté sur le trône en 993, ne tarda guère à trouver sa couronne bien pesante : des troubles, des révoltes, le menaçant continuellement. Cependant il régna jusqu'en 1032, année de sa mort, et, n'ayant pas d'enfants, il légua son héritage au roi de Germanie (plus tard empereur d'Allemagne), Conrad II *le Salique*.

C'était, en même temps, léguer la guerre au royaume d'Arles, convoité, à la fois, par les souverains français et par les comtes de Provence. Le dernier monarque d'Arles, monarque plutôt en titre, sans grand pouvoir, fut l'empereur Frédéric II, prince habile, sans scrupules, dont on se souvient surtout pour la manière originale avec laquelle il tenait ses engagements.

Ayant fait vœu de se croiser, Frédéric retarda longtemps l'exécution de sa promesse. Enfin, obligé d'en terminer, il passa en Palestine, mais les négociations lui plurent de préférence aux combats, et, riche, il négocia à prix d'or avec le sultan Meleddin la cession de Jérusalem, où il se fit couronner comme successeur de l'héroïque Godefroy de Bouillon !... Exploit payé, d'ailleurs, par l'excommunication.

1. Hameau du département de la Drôme, canton d'Hauterives; on y voit les ruines du château fort de Boson.

En fait, Arles, pendant plus d'un siècle, se vit érigée en république.

Charles d'Anjou, frère de saint Louis, comte de Provence[1], fit passer la ville (1251) sous son autorité ; mais alors la lutte entre les trois puissantes maisons de Toulouse, de Provence et d'Aragon reprit avec violence.

Les rois d'Aragon, néanmoins, obtinrent souvent le suffrage des Arlésiens. Parmi eux, Alphonse III fit plusieurs séjours à Arles, qu'il aimait et où il donnait des fêtes brillantes.

Néanmoins, les empereurs d'Allemagne gardaient une sorte de suzeraineté sur la ville, et l'un d'eux, Charles IV, voulut encore s'y faire couronner « *roi d'Arles* ». Probablement reconnut-il l'inanité d'un titre sans pouvoir, car, la cérémonie à peine terminée, il abdiquait tous ses droits quelconques en faveur du roi de France, Charles V.

Cette abdication changeait quelque peu le régime administratif de la ville où, jusque-là, la suzeraineté des empereurs résidait surtout dans l'apparence.

L'évêque d'Arles[2] exerçait une autorité plus réelle, de même que les comtes de Provence ; mais la ville avait su profiter habilement de l'opposition d'intérêts si différents et, en fait, nous venons de le voir, elle se trouvait constituée en république municipale.

Dès le douzième siècle, elle élisait des consuls, au nombre de quatre : plus tard, elle en eut huit, et douze en dernier lieu.

Une modification dans le régime municipal établi faillit compromettre la liberté dont Arles jouissait.

Vers les premières années du treizième siècle, sa sécurité parut menacée. Les dissensions se succédaient avec rapidité, et, pour créer un contrepoids salutaire, l'élection d'un magistrat supérieur (sorte de podestat comme en avaient les villes italiennes) fut décidée. La première condition pour exercer cette charge était de ne pas appartenir à Arles ; le juge chargé de représenter le podestat devait également être étranger.

Cependant, la ville craignant de voir promptement annihiler

1. Par sa femme Béatrix, fille et héritière du comte Raymond-Bérenger. On sait que Marguerite, femme de Saint-Louis, était sœur de Béatrix.

2. Arles a gardé son évêché jusqu'à la Révolution.

son influence particulière, voulait avoir un nouveau magistrat, pris en dehors des consuls, afin de lui soumettre tous les cas dont la solution donnée par le podestat ne paraissait pas conforme aux intérêts des plaideurs. Elle obtint cette faveur.

A cette époque, Arles était riche et puissante par son commerce. Le Rhône baignait toujours ses murailles ; elle avait une marine nombreuse qui parcourait la Méditerranée entière et entretenait avec les cités du littoral des relations fructueuses.

Ces relations, comme il est facile de le comprendre, avaient surtout lieu avec Marseille, et ce fut encore avec Marseille qu'Arles se ligua pour résister à Charles d'Anjou.

Non seulement ce prince était détesté pour son caractère cruel; mais, de plus, il voulait restreindre les libertés accordées à la Provence par ses anciens comtes. Les principales villes résistèrent ; Aix, capitale de la province, fit cause commune avec Arles et Marseille.

Charles vainquit la coalition ; cette victoire fut comme le signal de la décadence pour l'ancienne ville celte, qui y perdit sa prépondérance politique. Par bonheur, sa prospérité commerciale subsista longtemps encore, grâce au Rhône qui permettait l'arrivage des bâtiments étrangers.

Ce n'est pas, il faut d'ailleurs le remarquer expressément, que cette navigation ne présentât beaucoup de difficultés. Les conditions de l'estuaire maritime du fleuve allaient toujours en se modifiant. Le grand travail des dépôts allongeait sans cesse l'île de la Camargue, ajoutait de nouveaux bancs de sable aux sables existants, et, subitement, soit sous l'action des pluies, soit sous celle des grosses mers et des vents, ou enfin d'un trouble accidentel aux embouchures, les flots du Rhône se répandaient avec impétuosité hors de leur lit.

Nombre de documents témoignent des embarras éprouvés et du désir que l'on avait d'y remédier.

Ainsi que de nos jours, les navires se trouvaient fréquemment exposés à rester surpris entre la barre du fleuve et une mer furieuse, dans la position la plus compromise, la plus dangereuse.

Il fallait se résoudre à opérer *en mer* des transbordements toujours périlleux, et les *allèges*, nom bien trouvé pour ces

sortes de bateaux, recevaient les cargaisons et les distribuaient à Arles ou à toute autre destination sur les rives du Rhône.

Malgré un état si précaire et en somme si onéreux, la navigation restait florissante. La fameuse foire de Beaucaire n'y contribuait pas peu.

Cette foire était alors au nombre des plus renommées de l'Europe (de nos jours seulement elle a décliné). Pendant six semaines entières, elle constituait un immense marché, où, pour ainsi dire, l'univers commercial accourait. Il en résultait un mouvement extraordinaire qui se faisait ressentir tout le reste de l'année, car il fallait et se préparer à cette grande époque et tenir les obligations qu'on y avait contractées.

Dans une très large mesure, Arles, profitant de cette activité, essayait de neutraliser les dangers présentés par l'entrée du Rhône. Du reste, si occupée qu'elle fût de sauvegarder son commerce, elle ne perdait pas de vue ses devoirs envers la Patrie commune et, à une époque où plusieurs villes l'oublièrent, Arles se souvint toujours que, désormais, la France avait droit à son entière fidélité.

Elle le prouva, lorsque Charles-Quint envoya sous ses murs don Alphonse d'Alvaros. Sans se troubler, elle prépara une défense énergique et, dès les premières hostilités, le général espagnol comprit que le mieux était de ne pas s'obstiner à une attaque dont le résultat était au moins problématique.

Les guerres civiles du seizième siècle ne pouvaient manquer d'avoir un écho dans la population arlésienne ; mais, dès que Henri IV eut abjuré le protestantisme, la vieille cité se plaça sous son obéissance.

Arles se mêla un peu aux troubles qui suivirent la révolte des calvinistes ; néanmoins, elle n'hésita nullement à reconnaître l'autorité de Louis XIII et à implorer le pardon du monarque, lors de son entrée solennelle (1622).

De même, elle obéit sans retard à Louis XIV, après certaines échauffourées qui avaient signalé la nomination des consuls. Pour punir la ville, le Roi-Soleil se réserva d'abord l'élection des magistrats municipaux ; ensuite, il ordonna que les canons garnissant les murailles arlésiennes fussent envoyés à Marseille, pour prendre place sur le fort Saint-Jean (1660).

Ce dernier ordre était bien humiliant! Arles l'exécuta pourtant sans murmure et y ajouta encore un don de 75 000 livres, bien justifié par le plaisir que lui causait la présence du monarque.

Ce souvenir, probablement autant que le désir de célébrer les victoires du grand règne, influa sur l'érection, en 1676, d'un *soleil*, armes parlantes, au sommet de l'obélisque découvert trois siècles auparavant parmi les ruines romaines.

Les membres de l'Académie, fondée à Arles par le roi, devaient être pour quelque chose dans cette flatterie au résultat bizarre : le soleil faisant piteuse mine sur le monolithe égyptien. Qu'importait?

La ville se plongeait toujours plus profondément dans une sorte d'indifférence oisive, commune, il est vrai, à la majorité de la noblesse provençale, si l'on admet les affirmations du célèbre *prophète* Michel de Nostredame, flagellant rudement les vices de ses compatriotes.

A Arles, toutefois, cette indifférence eut un résultat heureux pour la tranquillité publique. La fin du dernier siècle et le commencement de celui-ci ne virent pas les cruels excès, trop fréquents, trop nombreux dans les autres villes importantes du Midi.

Avec l'ère moderne, la décadence commerciale s'accentua; elle semblait devoir être complète après la construction des digues du Rhône, lorsque l'établissement du chemin de fer ranima la ville.

Aujourd'hui, Arles ne saurait prétendre à une grande importance, mais la richesse est revenue, ainsi que nous allons le constater en parcourant la ville moderne, si attrayante sous l'apparence fruste due aux innombrables ruine éparses sur son sol.

Seul, un esprit frivole pourrait ne pas être frappé de ce contraste qui formera l'un des meilleurs souvenirs du voyage accompli sur le littoral entier de la France.

CHAPITRE XXXVII

ARLES MODERNE. — SES MONUMENTS

Véritable dédale de rues tortueuses, enchevêtrées, Arles, de prime abord, séduit peu, car sa position territoriale n'a rien de particulièrement remarquable.

Sauf les rives du Rhône, la campagne entière n'est guère autre chose qu'un vaste marais, à demi desséché, reste des lagunes où les navires arrivaient directement de la mer.

Mais on s'aventure dans le sombre labyrinthe... Aussitôt l'intérêt le plus vif germe et augmente constamment. Serait-il possible de passer avec indifférence devant ces ruines merveilleuses devant ces monuments légués par les premiers siècles chrétiens, par le moyen âge, par la Renaissance!

A chaque instant, un nouveau sujet d'étude se présente, sujet d'autant plus attrayant qu'on ne le voit pas froidement classé dans les interminables salles d'un musée, mais bien surgissant au détour de la première rue venue, au fond de l'angle formé par deux habitations des plus ordinaires, ou occupant tout un côté de carrefour.

A la lettre, on peut dire d'Arles que son enceinte est un vaste musée en plein air, offrant, avec les séductions du passé toute l'illusion de la réalité, car sa population féminine a gardé une noblesse de démarche, une fierté, une grâce de physionomie célèbres. Elle ne cède peut-être le pas qu'aux Agathoises.

Le costume, mais surtout la coiffure des Arlésiennes ne contribue pas peu à leur renommée de beauté : coiffure originale, composée d'un minuscule bonnet de tulle ou de mousseline rejeté bien à l'extrémité du chignon. Un large ruban noir, orné de dentelles, cache entièrement les côtés du bonnet, dont le fond seul, petite tache blanche, apparaît derrière la tête noyé dans

les ondes d'une chevelure noire, disposée de manière à donner la sensation d'une extraordinaire opulence. Rien de charmant comme ces épais et larges bandeaux de cheveux roulés, encadrant un visage au teint mat, aux traits fins, aux yeux noirs, profonds.



Arlésienne en coiffe du matin.

Malheureusement, à Arles, comme à Agde, on regrette l'introduction, dans le costume primitif, des superfluités et du clinquant modernes. Il faut voir des portraits vieux de vingt à trente ans, pour bien se rendre compte de l'harmonie régnant jadis dans la toilette d'une Arlésienne, harmonie qui doublait et faisait valoir les dons naturels.

Mais la simplicité et l'harmonie sont justement les antipodes du goût actuel.

Un des grands attraits de la ville d'Arles, c'est le contraste de son animation avec l'aspect d'abandon offert par plusieurs de ses quartiers.

Le commerce est pour une bonne part dans cette animation. Arles est l'entrepôt naturel des produits de la Camargue et de la Crau, qu'elle distribue au loin. En même temps, l'établissement des ponts pour la voie ferrée constitue la ville tête de ligne de la navigation à voile sur le Rhône, navigation bien déchue, mais apportant quand même à Trinquetaille, le faubourg arlésien et le centre de son industrie maritime ou territoriale, un petit contingent de travail.

La création du Port-Saint-Louis, désormais relié à Arles et par le chemin de fer et par le canal, augmentera, il faut l'espérer, les ressources de la population arlésienne. Plus que toute autre, la ville est intéressée à voir grandir ce nouveau centre maritime, dont la prospérité influerait si heureusement sur son commerce et son industrie.

On croyait avoir épuisé à Nîmes ses facultés admiratives, et voici que l'on trouve à Arles des sujets beaucoup plus intéressants encore, surtout plus variés. L'histoire entière de la *Rome des Gaules* se déroule sous les yeux attentifs et charmés.

Près du Rhône, pas une habitation moderne qui ne conserve un vestige, soit du superbe palais de Constantin, soit des palais élevés par les riches patriciens.

Une partie des murailles romaines est encore visible, le long du côté oriental de la cité. Des débris d'aqueducs, de ponts, de portes ont été retrouvés.

Peu de rues sont privées de fragments empruntés à un temple ou à une maison antique.

Sur la *place des Hommes* ou du *Forum*, deux colonnes en granit, de beau style corinthien, soutiennent un débris de corniche. Seraient-ce les ruines d'un péristyle ou celles de la façade des *Thermes?*

La place entière, avec ses maisons, couvre d'ailleurs des substructions romaines.

En face de l'ancienne cathédrale et de l'hôtel de ville, un obé-

lisque, découvert au quatorzième siècle, marque l'emplacement central d'un vaste cirque. La commission des monuments historiques en a la sauvegarde, car il est regardé comme le seul monolithe de ce genre, exécuté, hors de l'Égypte, sur les plans des célèbres *aiguilles* du pays des Pharaons.

Le *Théâtre* était construit tout près des Arènes ; moins favorisé que celui d'Orange (Vaucluse), la ruine y règne triomphante. Une porte, des arcades, deux colonnes surmontées de leurs chapiteaux, un pavé en marbre, quelques gradins circulaires, indiquent cependant les emplacements réservés à la scène et aux spectateurs, dont le nombre pouvait, croit-on, monter à seize mille. Ce théâtre devait être orné avec le plus grand luxe, car ses décombres ont fourni la merveilleuse Vénus, type de beauté parfaite entre toutes, sauvée de l'oubli en 1651 et offerte à Louis XIV en 1683.

Les *Arènes*, ou plutôt l'*Amphitheâtre* est un splendide et colossal monument, surpassant en intérêt celui de Nîmes. Car, ici, on ne peut douter de la véracité des historiens, racontant les odieux combats où paraissaient des bêtes féroces, amenées à grands frais de toutes les parties de l'Empire.

Les réduits affectés aux fauves, ainsi que les prisons où l'on jetait les malheureux destinés à leur servir de pâture, existent toujours.

En vérité, on applaudit si quelque moraliste affirme l'étroite corrélation existant entre la décadence de l'Empire romain et l'introduction de ces épouvantables *jeux* dans les amphithéâtres. La cruauté s'allie bien à l'abaissement des mœurs, et un peuple touche de près à sa perte, quand le sens moral commence à lui faire à ce point défaut.

Tibère-Néron [1], l'un des principaux colonisateurs de la ville d'Arles, bâtit, suppose-t-on, l'amphithéâtre. Il le voulut grand autant que magnifique et son but fut atteint. Mais le géant de pierre n'est pas parvenu intact jusqu'à nous. Les Barbares du Nord commencèrent sa ruine, continuée par les Sarrasins qui, agissant comme ils l'avaient fait à Nîmes, établirent dans l'immense enceinte un camp retranché, défendu par plusieurs tours. Deux de ces tours existent encore.

1. Père du Tibère, dont le nom est devenu synonyme de cruauté et de dégradation morale.

Après l'expulsion des Sarrasins, on jugea que l'amphithéâtre pouvait, en effet, être utilisé, mais d'une manière plus pacifique et, toujours comme à Nîmes, un quartier y fut créé; ce n'est pas avant 1825 que le gigantesque édifice se trouva débarrassé de toute construction parasite. Depuis, il a été restauré et souvent il a vu des courses de taureaux, malgré les louables efforts de la *Société protectrice des animaux* pour obtenir l'interdiction de ces jeux barbares, fréquemment fatals, quoi qu'on en puisse dire, pour les toréadors. Nombre d'accidents le prouvent.

L'ancienne église gothique de Sainte-Anne a reçu le Musée, extrêmement riche en spécimens de sculptures antiques et de différentes autres époques. On y peut, en quelque sorte, suivre les progrès, la découverte et la renaissance de ce grand art, l'une des plus suprêmes expressions du génie humain, quand il garde sa noblesse et son autorité natives.

Les tombeaux romains et chrétiens sont nombreux. Tous, ou à peu près, mériteraient une étude attentive. Les bas-reliefs ne se comptent pas et plusieurs statues, bien que mutilées, sont néanmoins superbes.

La tête de la Diane pourrait rivaliser avec celle de la célèbre Vénus; une *Médée* est de l'effet le plus saisissant. Quant aux autels antiques, ils sont, eux aussi, nombreux et intéressants.

Et quelles découvertes, si le sol de la vieille ville d'Arles était méthodiquement interrogé! Par ce que l'on possède, on peut juger du résultat certain. Cela vaudrait au moins les surmoulages attendus de la fouille du temple de Delphes.

Quand donc viendra l'heure où nous serons, avant tout, Français d'abord, puis bons appréciateurs des trésors de la France?

Mansard concourut à la construction de l'hôtel de ville, en ayant approuvé les plans. Le principal défaut de cet édifice est de se trouver trop resserré et d'avoir pour point de comparaison la belle ordonnance extérieure de la vieille cathédrale. A part cela, il se présente assez bien avec sa tour de l'horloge, que termine une élégante petite coupole, et ses deux façades, où sont enchâssés les médaillons des premiers rois d'Arles.

Mais on s'y arrête à peine, le portail de la basilique sollicite trop le regard et la renommée de son cloître ajoute à cette impatience.

La fondation de l'église primatiale remonte à la première année du septième siècle. L'opinion commune veut qu'elle se soit élevée sur les ruines d'un prétoire romain. Saint Virgile, son constructeur, la dédia à saint Étienne, premier martyr de la foi catholique ; mais, plus tard, elle fut placée sous le vocable de saint Trophime, premier évêque d'Arles, compagnon de Lazare et des saintes Maries.

Si l'on n'avait vu la façade de Saint-Gilles du Rhône, le portail de Saint-Trophime passerait pour l'un des plus beaux que l'on puisse admirer.

Une colonne en granit sépare les deux portes qui y sont ménagées ; placées en retrait fort accusé, ces portes sont surmontées d'une superbe arcade cintrée. Un fronton surbaissé repose sur une corniche que soutiennent des consoles sculptées, représentant alternativement des figures ou des feuillages. Dans des niches, les statues de saint Trophime et des quatre évangélistes apparaissent drapées dans le style du douzième siècle.

Le reste de la façade présente un drame compliqué, où l'austérité religieuse se mêle à la fantaisie d'une riche imagination. L'ensemble a revêtu cette teinte sombre, patine des siècles, qui ajoute tant de charme aux productions de l'art gothique. En pénétrant dans l'église, on s'attend à trouver une nef répondant aux beautés de la façade ; mais l'attente est déçue. Très peu de chose, sinon la chaire formée de fragments de marbres antiques, une *Mise au tombeau* et quelques sépultures anciennes, mérite de retenir les yeux.

Toute la magnificence de Saint-Trophime réside en son portail et en son cloître, superbe monument où les diverses phases de l'architecture se rencontrent. Ici, la pureté du plein cintre a été respectée ; plus loin, elle a été altérée, puis vient le trait net de l'arc un peu exagéré, continué par la grâce parfaite de l'ogive. Telle galerie offre une profusion de sculptures remarquables : statues, colonnettes, chapiteaux. Telle autre, plus simple, n'a pas reçu toute l'ornementation que devait comporter le plan primitif.

On croyait, en entrant, voir une preuve nouvelle de ce que le ciseau de l'artiste peut demander au granit : erreur. Le cloître a pour matière première un beau marbre gris, taillé en colonnes,

en chapiteaux et en plaques de revêtement. L'influence du voisinage de tant de ruines antiques est visible. On sent que, tour à tour, les artistes se sont inspirés de l'art gréco-romain, de l'art byzantin et des règles imposées par le style gothique.

Le monument entier a pour lui un aspect harmonieux, dont le regard reste frappé. Néanmoins, il ne fait pas oublier son rival, le superbe cloître d'Elne [1], moins connu, mais qui justifierait à lui seul un voyage en Roussillon.

Il serait superflu d'ajouter que, depuis longtemps, la belle ordonnance du cloître Saint-Trophime a été popularisée d'une manière à laquelle, certes, ses constructeurs ne pouvaient s'attendre. Il apparaît, en effet, dans un des tableaux de *Robert le Diable*, opéra singulièrement favorisé comme décoration, puisque, déjà, on y avait introduit la copie de la remarquable croix du cimetière de Graville-Sainte-Honorine [2].

Peut-être, après tout, les artistes qui donnaient à leurs travaux, dans nos cathédrales et dans nos abbayes, un si frappant reflet de la foi dont ils étaient animés, eussent-ils médiocrement goûté ce genre d'illustrations.

Les autres églises d'Arles ont subi des *restaurations* trop complètes pour qu'il soit facile d'y retrouver des traces nombreuses de leur état antérieur. Ainsi, *Notre-Dame la Major*, très vieille basilique construite sur les ruines d'un temple dédié à Cybèle, n'a guère conservé qu'une partie de ses premiers gros murs.

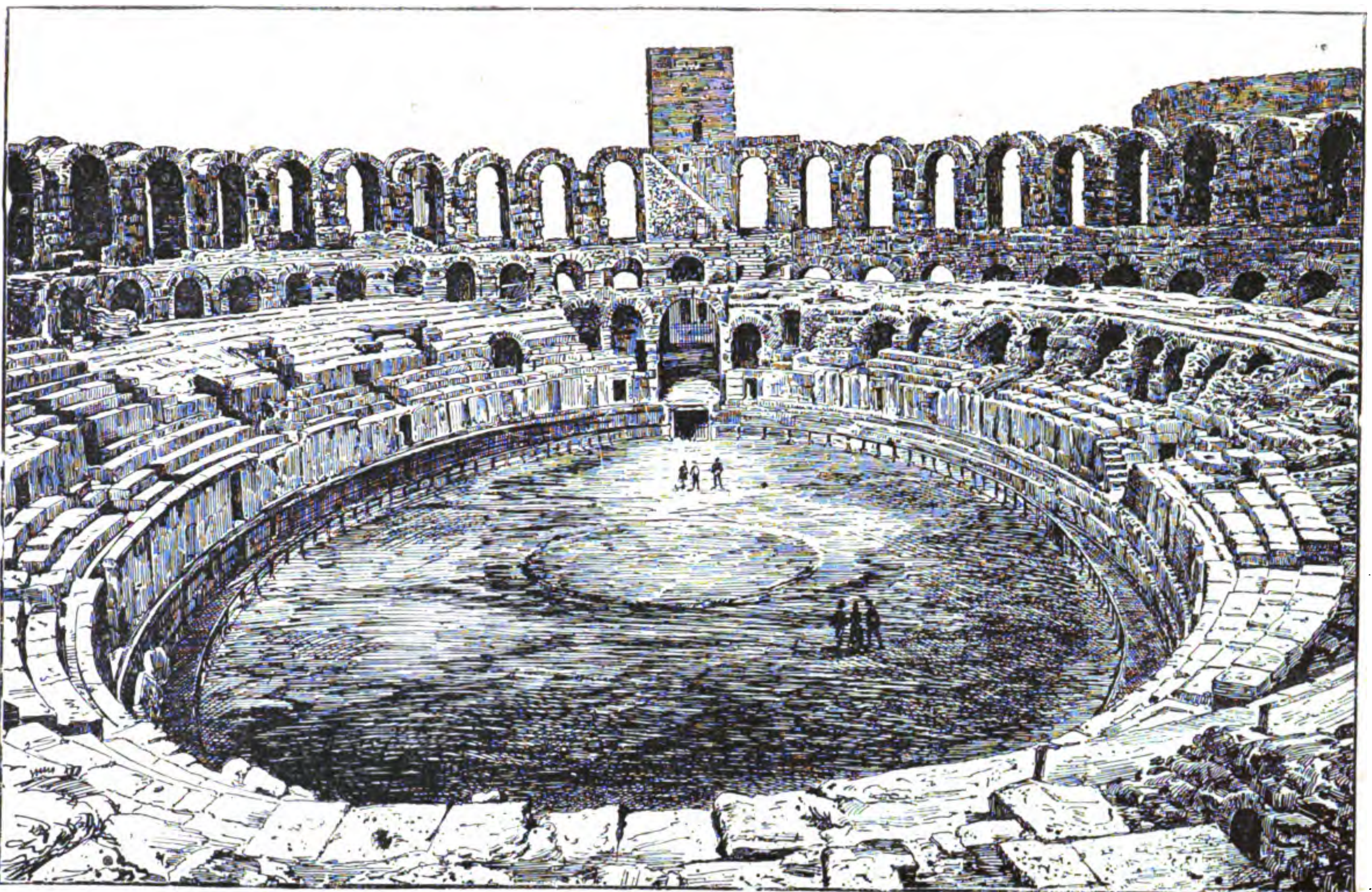
L'église abbatiale de *Saint-Césaire*, remontant au sixième siècle, garde encore deux chapelles.

Quant à *Notre-Dame de l'Assomption*, elle a été transformée en maison particulière, où l'on retrouve une belle voûte gothique et plusieurs arceaux.

La vieille ville patricienne d'Arles s'étendait, nous le savons, sur la rive gauche du Rhône. Ce fut encore le même emplacement que choisirent les familles nobles de l'époque de la Renaissance, pour édifier les beaux hôtels où elles fixèrent leur demeure. Plusieurs d'entre ceux-ci existent toujours. L'un est décoré d'une charmante frise sculptée ; l'autre, de colonnes gra-

1. Chapitre VI du présent volume.

2. Voir le volume : *Côtes normandes*.



ARLES. — VUE INTÉRIEURE DES ARÈNES

cieuses; celui-ci présentera une façade originale, celui-là une ornementation simple et riche à la fois.

D'ailleurs, en dehors de ces habitations aristocratiques, nombre de maisons offrent quelques détails curieux, et contribuent à rendre aussi agréable que longue, coïncidence fort rare, une promenade dans le labyrinthe tortueux des rues arlésiennes.

Mais, ce n'est pas tout, la ville possède un cimetière, remontant vraisemblablement à son origine même et qui, pendant des siècles, a été l'objet d'une vénération universelle.

Les *Aliscamps*, autrement dit les *Champs-Élysées* arlésiens, occupent une vaste étendue de terrain où se pressaient des tombeaux de toutes les époques, et où ceux des premières années de l'ère chrétienne étaient réputés renfermer des martyrs.

Les riverains du Rhône, en particulier, tenaient le sol des Aliscamps pour une *terre sainte* par excellence. Ils voulaient y reposer et y faire reposer ceux qui leur étaient chers. De cette pensée pieuse naquit une coutume étrange, dont on aurait peine à admettre l'existence, si une foule de traditions irrécusables ne la prouvaient.

Lorsqu'il y avait impossibilité, pour une famille, à conduire elle-même à Arles le corps du parent qu'elle désirait faire enterrer dans les Aliscamps, un tonneau enduit de résine était préparé; on y enfermait le défunt et, comme s'il eût dû solliciter de Caron, le cupide batelier du Styx, un prompt passage, une pièce de monnaie proportionnée en valeur à son rang accompagnait sa dépouille mortelle[1].

Le Rhône recevait ensuite les tonneaux, alors abandonnés à son courant, que les Arlésiens, bien au fait de la coutume, ne manquaient pas de surveiller. Les corps étaient relevés de leur tombeau flottant et une sépulture convenable leur était assignée.

Malheur aux misérables qui se fussent emparés de l'argent et ne l'eussent pas consacré selon le vœu du mort ou de sa famille : une punition terrifiante les aurait accablés, et vainement auraient-ils cherché à dissimuler leur profanation.

1. On a voulu assimiler cette coutume à celle des riverains du Gange, qui abandonnent au fleuve les cadavres de leurs proches ; mais la différence est grande, puisque le Gange doit garder ces dépouilles, laissées en pâture aux caïmans; tout au contraire, on enlevait au Rhône son dépôt bientôt placé aux Aliscamps.

Parfois, des mariniers railleurs avaient essayé cette chose impossible.

La mort insultée, l'argent enlevé, ils avaient voulu rejeter dans le Rhône la preuve de leur crime odieux ; mais toujours ils étaient suivis par l'esquif funèbre, invulnérable aux tentatives de destruction !

Ainsi traqués, force leur était de rendre le dépôt arraché et, à peine la restitution faite, le tombeau provisoire reprenait sa route vers Arles !

On juge combien ces récits donnaient lieu aux interprétations les plus fantasques, et combien de légendes, ou sombres ou radieuses, en sont sorties.

Plusieurs fois, l'antique nécropole servit de citadelle aux maîtres d'Arles. Les Sarrasins s'y fortifièrent et il fallut une bataille acharnée pour les en chasser.

Aujourd'hui, les *Aliscamps,* relégués au rang de simple promenade publique, ne bénéficient pas même d'un respectueux souvenir. Laissée presque à l'abandon, cette longue avenue, plantée d'ormeaux, prend un aspect de saisissante tristesse, comme si, de nouveau, la main des Barbares l'avait bouleversée. Deux ou trois portes ont été ménagées dans la clôture, et des cheminées d'usines jettent sur les arbres leurs flots de fumée âcre !

Pourtant, le vieux cimetière est peut-être la note la plus pittoresque d'Arles tout entière, qui devrait veiller sur lui avec soin et l'entretenir avec une artistique intelligence.

Mais, si la plupart des sépulcres n'avaient été taillés en plein granit, depuis longtemps il n'en resterait plus trace. A peine retrouve-t-on encore quelques-uns des cercueils en plomb que l'on y déposait.

Près de la grille intérieure, coupant en deux la nécropole, s'élève le tombeau en forme de chapelle de la famille des PORCELETS, un nom arlésien illustre, en dépit de sa vulgarité, et auquel se rattache une légende des plus bizarres.

Dans la nuit des siècles vivait, à Arles, une châtelaine dure et orgueilleuse, tellement orgueilleuse qu'elle maudissait les pauvres et souhaitait ne leur pas voir d'enfants.

Mais, un jour, parmi les mendiants ainsi repoussés, se trouva

une *fée* qui, très justement, reprocha à la dame son mauvais cœur et lui jeta une malédiction. Aussi arriva-t-il que la triste *ensorcelée* devint mère de *neuf* enfants nés le même jour, à la même heure que neuf petits porcelets naissaient dans l'étable du château !

Le peuple, se rappelant la prédiction de la pauvresse-fée, donna le surnom de *porcelet* à chacun des petits seigneurs, et, bientôt le nom patronymique disparut devant le sobriquet railleur.

La famille, au reste, ne tarda pas à le porter glorieusement et, par suite, à s'en honorer : on retrouve les *Porcelets* en maintes circonstances où leur dévouement, leur courage, leurs vertus forcent l'admiration de tous.

Un Porcelet prend, dans une occasion terrible, la place de Richard Cœur de Lion et se fait tuer pour lui.

Lorsque les cruautés et la mauvaise politique de Charles d'Anjou, compromettant la situation de ce prince dans le royaume de Naples, amènent l'effroyable massacre des *Vêpres siciliennes*, un Porcelet est épargné, le peuple opprimé ayant appris à honorer, à respecter sa justice, sa bonté.

Puis, au moment où Charles d'Anjou veut tirer vengeance de Pierre d'Aragon, son compétiteur, un Porcelet se souvient que le triste frère de saint Louis est son souverain, et il se présente pour prendre place parmi les champions français.

Ce n'est pas avant la fin du siècle dernier que la branche directe de l'illustre famille arlésienne s'est éteinte. Un de ses derniers descendants était, en 1741, gouverneur-lieutenant général de Belle-Ile[1], qui le regarde encore comme un de ses bienfaiteurs. Le petit-fils de cet homme de bien était en garnison dans l'île bretonne, quand éclatèrent les événements de la fin du dix-huitième siècle.

La sépulture des Aliscamps garde à son fronton les armes parlantes de la famille, et il va sans dire que maintes broderies ont été ajoutées à la légende, issue probablement de ces mêmes armes.

L'église *Saint-Honorat*, en ruine avant d'avoir été complètement achevée, occupe le fond de l'avenue funèbre. L'humidité

1. Voir volume : *Côtes vendéennes*.

continue l'œuvre de dévastation, et presque chaque pas heurte contre un cercueil brisé, contre des ossements abandonnés.

En vérité, les Aliscamps ayant pris rang parmi les monuments que doit protéger la commission des beaux-arts, un peu de protection *effective* serait nécessaire. De son côté, la ville devrait être jalouse d'un passé vénéré et, pour première preuve de goût, de respect, elle devrait exproprier les usines et les chantiers mis inconsidérément en possession du privilège de passage dans l'antique cimetière...

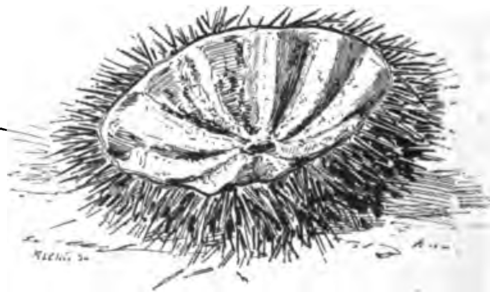
Hélas! après tout, les morts sont bien obligés de céder la place aux vivants, qui, désormais, vont avec la rapidité de leurs prédécesseurs.

Un chemin de fer ne passe-t-il pas devant la grille extérieure des Aliscamps? Pour un peu, les rails se fussent étendus à travers les tombeaux des premiers chrétiens d'Arles.

Il n'en a rien été, mais la destruction complète menace toujours. Espérons que la commission des monuments historiques saura la conjurer.

Profond dans sa mélancolie est le charme que fait éprouver une longue promenade aux Aliscamps. Elle ne sera pas oubliée, quand bien même des souvenirs, d'abord plus vivaces, auraient depuis longtemps échappé à la mémoire.

Car il est salutaire et doux le respect accordé à ceux qui nous ont frayé la route du présent. Puissions-nous, à notre tour, obtenir que nos luttes, nos travaux soient l'objet d'une parole reconnaissante de nos successeurs. Mais comment l'obtiendrons-nous, cette parole, si nous ne donnons pas l'exemple que nous souhaitons imposer?



Orsin (intérieur).

CHAPITRE XXXVIII

AUX ENVIRONS D'ARLES. — LES CANAUX. — ADAM DE CRAPONNE MONTMAJOUR

Les ensablements, les vases, les inondations et les difficultés d'entrée du Rhône ont toujours préoccupé Arles, qui voyait décroître de plus en plus l'importance de sa navigation.

La création d'un nouveau canal fut décidée, et, en 1834, on inaugura la voie d'eau qui rejoint Arles à Port-de-Bouc, petite ville située à l'embouchure de l'étang de Berre, dans le golfe de Fos.

Le parcours en est de quarante-sept kilomètres. Non seulement ce canal offrait un moyen de transport très économique, tant pour les matériaux de construction que pour les produits du sol et de la mer; mais, de plus, il draine la zone de marais qu'il traverse ; par suite, il a contribué à assainir le pays.

Pendant quelques années, le mouvement y a été assez actif. Le chemin de fer a changé cette situation et l'on ne voit plus guère passer de bateaux sur le canal d'Arles à Bouc. Heureux encore que l'on ne songe pas à l'abandonner complètement !

Il serait inutile de rappeler ce que, si souvent, nous avons dit sur le rôle des canaux. Contentons-nous donc de déplorer qu'on n'étudie pas mieux ce rôle, car il résoudrait favorablement, nous persistons à le croire, plus d'un fâcheux problème économique.

Un autre canal, nous le savons, peut avoir une excellente influence sur le commerce d'Arles, c'est celui du Port-Saint-Louis-du-Rhône, appelé, dans la pensée de ses créateurs, à desservir, à vivifier toute la contrée. En sera-t-il ainsi ? Il faut le souhaiter, sans fonder sur ses vœux trop d'espérance.

Un dernier canal, vieux aujourd'hui de trois siècles, envoie l'un de ses bras tomber dans le Rhône, au-dessus d'Arles. Le but

de sa construction a été de joindre les eaux de la Durance à celles du grand fleuve, pour fertiliser l'immense plaine, chargée de cailloux roulés, nommée *la Crau d'Arles,* et dans laquelle nous entrerons tout à l'heure.

Plus de quinze mille hectares d'un sol réputé infertile a recouvré, par l'irrigation, une grande fécondité.

La prise d'eau est établie dans les roches de Pic-Béraud, non loin d'Aix en Provence. Son bras principal, long de 90 kilomètres, vient aboutir au-dessus d'Arles, tandis que l'autre a son embouchure à Istres, sur l'étang de Berre, la petite mer intérieure du département.

Les autres ramifications de ce canal sont nombreuses et répondent au plan de l'ingénieur qui, voulant doter son pays d'une œuvre éminemment utile au double point de vue de l'hygiène et de la culture, ne se laissa arrêter par aucun obstacle.

Adam de Craponne, ainsi se nommait l'ingénieur, était un gentilhomme issu d'une bonne famille provençale établie à Salon, où il naquit en 1519. Ses goûts le portèrent vers les mathématiques ; bientôt sa renommée d'habileté fut grande. Il la justifia amplement, son œuvre principale gardera sa mémoire de l'oubli. En 1558, il avait achevé, *presque entièrement à ses frais,* le canal qui devait changer en partie l'aspect de la Crau et pouvait s'applaudir de la réussite de son travail. Mais peut-être avait-il traversé les plans de quelque compétiteur, car la mort le frappait en 1559; l'opinion commune fut qu'on l'avait empoisonné.

Le canal, du moins, était terminé ; il devait porter le nom de l'ingénieur et témoigner en faveur de sa science, de son activité, de sa philanthropie éclairée.

La campagne arlésienne tout entière renferme une suite d'étangs, restes des anciennes lagunes, formant un vaste marécage que l'on songea enfin à dessécher (1642). Pour ce travail difficile, on traita, ainsi qu'il était arrivé pour les marais du Bas-Poitou [1], avec des Hollandais, très experts dans ce genre d'entreprise, les frères Van Ems ; ils s'engagèrent à dessécher la zone marécageuse depuis Tarascon jusqu'à la mer. A cette époque remonte la construction de nombreux canaux, semblables à de

1. Voir *Côtes Vendéennes :* chapitre Luçon, et *Côtes Gasconnes :* chapitre Marans.

petites rivières, et destinés à porter vers le fleuve ou à la mer les eaux stagnantes, cause d'insalubrité pour le pays.

Au milieu de la campagne nord-est, deux belles chaussées permettent de traverser les divers étangs et d'accéder à la colline rocheuse, véritable îlot au moyen âge, sur laquelle, dans le courant du sixième siècle, fut fondée l'abbaye bénédictine de MONTMAJOUR.

Elle ne tarda pas à devenir très célèbre, et, par deux fois, on la vit se relever de ses ruines. Sa juridiction était fort étendue ; son abbé avait droit de haute justice et, en cas de besoin, pouvait armer ses vassaux.

Rebâtie au onzième, puis au treizième siècle, elle est de nouveau abandonnée et, si l'on n'y prend sérieusement garde, la plus grande partie de ses débris croulera avant peu. Elle apparaît encore imposante, cependant à l'ombre de sa superbe *tour de défense* (élevée au quatorzième siècle), bâtie en pierre, ornée de bossages et terminée par des mâchicoulis.

L'église, toujours majestueuse, semble prête, avec une réparation peu coûteuse, à recouvrer toute la splendeur que lui avaient donnée les moines, ses possesseurs.

Une seconde église, de proportions presque aussi vastes et en forme de croix latine, s'étend sous la première ; ce n'est pas une crypte, au sens habituel du mot. Bien éclairée, elle possède un autel principal, offrant cette particularité d'être entouré d'une petite muraille percée de baies correspondant à autant de chapelles qui rayonnent autour de lui. Si bien que le célébrant, debout à cet autel, pouvait d'un coup d'œil embrasser toutes les cérémonies accomplies aux autels secondaires.

Le cloître, restauré, attient à l'église ; sans présenter l'intérêt hors ligne du cloître d'Arles et de celui d'Elne, il produit néanmoins une vive impression, avec son pavé formé de pierres tombales, ses curieuses colonnades, surtout les plus anciennes, où l'on trouve des sculptures méritant d'être remarquées. Une autre des galeries possède seulement des colonnes à chapiteaux corinthiens, mais ces derniers sont ciselés avec une infinie délicatesse.

Dans le rocher même est édifiée la chapelle primitive, datant du *sixième* siècle et dédiée à saint Pierre ; elle précède l'*ermitage* de Saint-Trophime, premier évêque d'Arles.

Avec ses quatre baies, ouvrant sur la campagne, et sa double galerie, l'une creusée *sous* le rocher, l'autre entièrement bâtie de main d'homme, cette chapelle offre le caractère du style roman le plus rudimentaire. Les chapiteaux de ses piliers sont grossièrement taillés ou plutôt à peine ébauchés.

Faisant suite à la galerie, l'ermitage se compose d'une cavité naturelle, où la tradition fait reposer saint Trophime sur un bloc rocheux. Tout proche, un petit retrait, avec une baie minuscule, était le *confessionnal* de l'apôtre et, quand les devoirs religieux n'occupaient plus le fervent ermite, il pouvait faire quelques pas dans une sorte de promenoir d'où la vue s'étend au loin sur la campagne.

Combien, aux jours prospères, devait être pittoresque le contraste existant entre les deux belles églises de l'opulente abbaye et l'antique chapelle, avec son ermitage plus antique encore, cachés tous deux au flanc du roc !

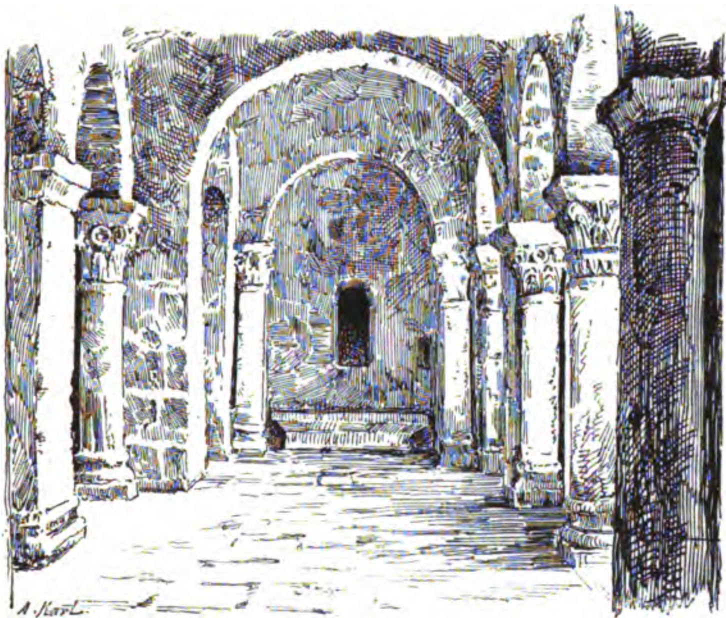
Maintenant, les bâtiments supérieurs se désagrègent ; parfois le bruit de la chute d'un pan entier de muraille vient effrayer les cultivateurs des fermes voisines. Mais l'ermitage et sa chapelle supportent mieux le poids des siècles. Il faudrait que la colline entière s'effondrât pour amener leur perte.

Cependant la commission des monuments historiques, gardienne des ruines de l'abbaye de Montmajour, ferait bien d'essayer de leur consacrer une part plus large de son budget... trop insuffisant, il est vrai. Car, à la fin du dix-neuvième siècle, la France, comme, hélas ! le reste de l'Europe, trouve sans trop de peine l'argent qui préparera les luttes sanglantes ; mais, épuisée par cet effort, elle se voit contrainte à réduire dans d'infimes limites la protection accordée aux diverses manifestations du génie de notre race.

Aussi, peu à peu, d'inappréciables trésors finiront par disparaître, au grand préjudice de notre éducation et de notre progrès artistique.

En quittant l'ermitage de saint Trophime, on descend un escalier taillé dans le rocher, on fait quelques pas au milieu des champs étendus au pied de la colline et, par une pente adoucie, on gravit le monticule sur lequel est bâtie la petite église de Sainte-Croix.

Classé parmi les monuments historiques, ce gracieux édifice doit remonter à une date fort éloignée. Mais le nom de son fondateur est inconnu. On l'attribue en général à Charlemagne ; cependant, une opinion tout aussi accréditée en fait honneur à Charles-Martel, qui aurait bâti Sainte-Croix et lui eût donné ce vocable en reconnaissance de la victoire remportée sur les Sarrasins, campés



Aux environs d'Arles. — La chapelle Saint-Trophime (Montmajour).

fortement au pied de la montagne voisine, appelée *montagne de Cordes*.

Édifiée en forme de croix grecque, Sainte-Croix est une charmante petite construction, aux voûtes admirables et à la frise élégante. Une corniche délicatement découpée règne le long du pourtour externe de sa toiture. La chapelle était autrefois en si grande vénération que le sol entier de son monticule a été fouillé, pour donner place à des sépultures de toutes grandeurs. Quelques-unes, plus privilégiées, occupent l'enceinte extérieure, fermée par des grilles.

La petite colline devint ainsi une véritable nécropole dans laquelle, de toutes parts, on sollicitait une place. Les tombeaux

se substituèrent, en quelque sorte, au terrain primitif ; mais, en général, ils présentent une simple dalle en granit, taillée, selon l'usage des premiers siècles, en forme de couvercle de cercueil, ce dernier étant creusé à même le rocher.

Quelques-uns, ouverts, renfermaient une enveloppe de plomb. Fort peu d'inscriptions, à moins, chose possible, que le relief en ait disparu sous les pas des visiteurs. Ces tombeaux sont tellement pressés les uns contre les autres qu'à peine si un brin d'herbe pousse entre eux et, de quelque côté que l'on veuille arriver à la chapelle : base, pente ou sommet du tertre, il faut fouler des dalles funéraires, témoignages de la foi vive de nos ancêtres.

Environ tous les sept ans, c'est-à-dire chaque fois que le trois du mois de mai tombe un vendredi, date et jour, affirme la tradition, de la victoire de Charles-Martel, Sainte-Croix devient l'objet d'un pèlerinage, et des cérémonies religieuses ont lieu devant une très nombreuse affluence.

Le repos à la cime de ce monticule prend une douceur, une mélancolie bien faites pour porter aux réflexions profondes et salutaires.

A droite, la masse ruinée, mais toujours imposante de l'abbaye, rappelle les cruelles dissensions où l'homme se jette avec fureur, comme s'il pouvait lui être donné d'imposer éternellement sa volonté ; cependant, à leur tour, les tombes de Sainte-Croix parlent d'une manière éloquente en montrant, si on l'oubliait, que la vie est précaire et que le soin unique des membres de la grande famille d'un même peuple devrait être de travailler pour le bien commun de leur pays.

Puis, le regard se porte sur la campagne assainie, désormais acquise à la culture, et sur la *montagne de Cordes*, où, ainsi qu'à Montmajour, se réunissent les souvenirs du passé et du présent, enveloppés dans la séduction exercée par la poésie qui s'en est emparée.

Au pied de la montagne, émergeant jadis comme une île du milieu des lagunes arlésiennes, des vestiges d'anciennes murailles pourraient être attribués à la conquête sarrasine. Les guerriers de l'Orient avaient choisi cette forte position et s'y croyaient invincibles. Charles-Martel paraît; ils savent que devant

lui toute résistance sera brisée ; ils combattent, néanmoins ; mais, victorieux, l'étendard de la croix renverse bientôt les drapeaux musulmans.

Le pays est délivré. En paix, les habitants pourront aller vénérer l'ermitage de saint Trophime, leur premier apôtre, et s'agenouiller dans la chapelle qui perpétuera la gloire du vainqueur.

Ce n'est pas tout. Des hauteurs de la montagne, le paysage s'est présenté plus vaste encore que celui dominé par la tour de l'abbaye.

Les étangs, les chaussées, les cultures, se disputent le sol. Vers l'ouest, le Rhône, large et rapide, dessine une traînée brillante. Arles est là-bas, sur la rive gauche du fleuve, gardant les ruines des civilisations qui l'avaient faite magnifique, prospère, mais ayant foi en l'avenir redevenu souriant.

Plus loin, toujours plus loin, c'est le réseau des canaux fertilisant la plaine pierreuse de la Crau ou assainissant les vastes marais de la Camargue. Et, si l'œil gardait assez de puissance pour percer les dernières limites de l'horizon, courant au sud, il verrait frissonner les îlots de la Méditerranée.

Pour l'âme avide de se réfugier dans les émotions saines, elle est consolante cette succession d'images parlant hautement des futures destinées d'un coin de terre célèbre, destinées depuis longtemps liées à celles de la France.

Voir disparaître les préjugés ; observer un rapprochement chaque jour plus grand entre les diverses provinces composant la mère patrie ; constater le progrès des idées de travail, de persévérance énergique annihilant peu à peu les obstacles naturels au profit du bien commun, voilà le spectacle réconfortant entre tous donné par ce voyage sur notre littoral.

N'eût-il procuré aucun autre souvenir, on s'applaudirait encore de l'avoir accompli et on se sentirait plein d'espoir pour son pays.

CHAPITRE XXXIX

LA CRAU D'ARLES

Au nord-est de la ville d'Arles, une petite chaîne de montagnes calcaires commence. Elle forme en quelque sorte la frontière naturelle du territoire arlésien jusqu'à la *Durance* [1], et, à peu près vers sa base, on entre dans la vaste plaine pierreuse appelée LA CRAU. Une partie de cette chaîne, la plus centrale, occupant le sol de la commune d'AUREILLE, a pris son nom; mais il faut la rattacher au groupe principal dit : *des Alpines*.

Il en est de même pour l'ensemble d'un canal prenant son point d'origine dans la Durance et fertilisant le vaste bassin (rive gauche) de ce torrent.

Les canaux de *Mallemort*, d'*Orgon*, de *Lamanon* et de cinq ou six autres communes ne sont autre chose que les branches diverses du *canal des Alpines*.

Malgré tous ces travaux, il reste beaucoup à faire pour conquérir définitivement la Crau à l'agriculture et la rendre entièrement habitable.

Renfermé entre les montagnes des Alpines, l'étang de Berre, la mer et le Rhône, le champ pierreux se développe sur une étendue de *deux cents kilomètres carrés*.

Très justement, on l'a comparé au fond d'un vaste golfe abandonné des eaux. Seulement, à quelle époque lointaine la mer ou les fleuves le recouvraient-ils ?

Une réponse précise est impossible, car, plus de cinq cents ans

1. Véritable torrent, le plus grand de France (380 kilomètres de cours); il naît près de Briançon (Hautes-Alpes); et se jette dans le Rhône au-dessous d'Avignon. Il sépare, au nord, les Bouches-du-Rhône du département de Vaucluse.

avant notre ère, la Crau était connue[1]. Les hypothèses sur sa formation sont nombreuses.

La première, du moins, celle qui, pour nous, remonte le plus haut dans l'histoire, est donnée par ESCHYLE.

Écrivant sa fameuse tragédie de *Prométhée*, le poète grec fait arriver Hercule en Ligurie et le met aux prises avec une armée formidable ayant à sa tête deux géants, fils de Neptune, Bergion et Albion. Le héros combat bravement, selon son habitude; mais le voici désarmé, tous ses traits étant épuisés. Il implore le ciel. Aussitôt une nuée de pierres vient couvrir le sol, tuant, écrasant sous leur poids les ennemis d'Hercule. Ce prodige fit appliquer à la Crau le nom de « *Champ herculéen* », qu'elle a conservé pendant plusieurs siècles.

Cette fable fit fortune. Un grand nombre d'auteurs, et des plus graves, la répétèrent; elle pouvait peut-être contenir un événement vrai, drapé de poésie mythologique.

La tâche de démêler cette vérité a tenté beaucoup de savants, et, de leurs recherches, est résultée une sorte de probabilité montrant un Hercule, d'origine phénicienne, qui aurait vécu deux mille ans avant notre ère et accompli de prodigieux travaux. Ainsi, à lui reviendrait l'honneur du creusement du détroit de Gibraltar, par la séparation des monts Calpe et Abyla. Non content d'une telle merveille, il aurait détourné la Durance de son ancien lit et créé un chemin au milieu des Alpes. Les difficultés de l'entreprise seraient représentées par le combat livré contre les géants, fils de Neptune.

Assurément, un homme a pu vivre dans ces temps reculés, dont la forte intelligence, le travail, la ténacité, l'énergie, accomplirent des sortes de prodiges. Néanmoins, il est vraisemblable que des révolutions physiques naturelles, trop difficiles à expliquer, vu l'état de la science, furent symbolisées, et, par suite, l'impression qu'elles causèrent a pu parvenir jusqu'à nous.

En tout cas, il est possible de dire que la Crau fut un des points de la Gaule les plus anciennement connus. Son aspect

1. Une notice des plus intéressantes sur : *la Crau, origine, état actuel, avenir*, a été publiée à Paris, en 1881, par M. EUGÈNE GAVAND, ingénieur civil; nous l'avons mise à contribution dans le présent chapitre. Le nom de M. GAVAND restera désormais lié à la transformation heureuse de la Crau.

étrange devait frapper l'imagination. Une véritable pluie de pierres n'eût pas laissé d'autres traces. Toutes les grosseurs de cailloux se rencontrent, et si les uns dépassent à peine le volume d'un grain de sable, les autres atteignent une dimension et un poids plusieurs fois centuples. ROBERT DE LAMANON en trouva un qui pesait *deux cent neuf livres !!!*

Une terre rougeâtre se mêle aux pierres, formant avec elles une couche atteignant de vingt à trente centimètres d'épaisseur; au-dessous, règne une seconde couche, composée de *sistre,* nom donné par les habitants à un poudingue variant en densité et en dureté. Des galets, des fragments de roches de diverses sortes noyés dans un véritable ciment à base de sable calcaire, le composent.

Une troisième couche supporte le poudingue : des graviers, des galets, du sable calcaire et coquillier l'ont formée.

Une semblable structeur appelait toutes les hypothèses : toutes, en effet, ont été mises en avant.

ARISTOTE supposait qu'un tremblement de terre ayant pulvérisé en partie une montagne, les débris s'étendirent sur la plaine voisine.

POSIDONIUS voyait dans la Crau le fond d'un lac desséché.

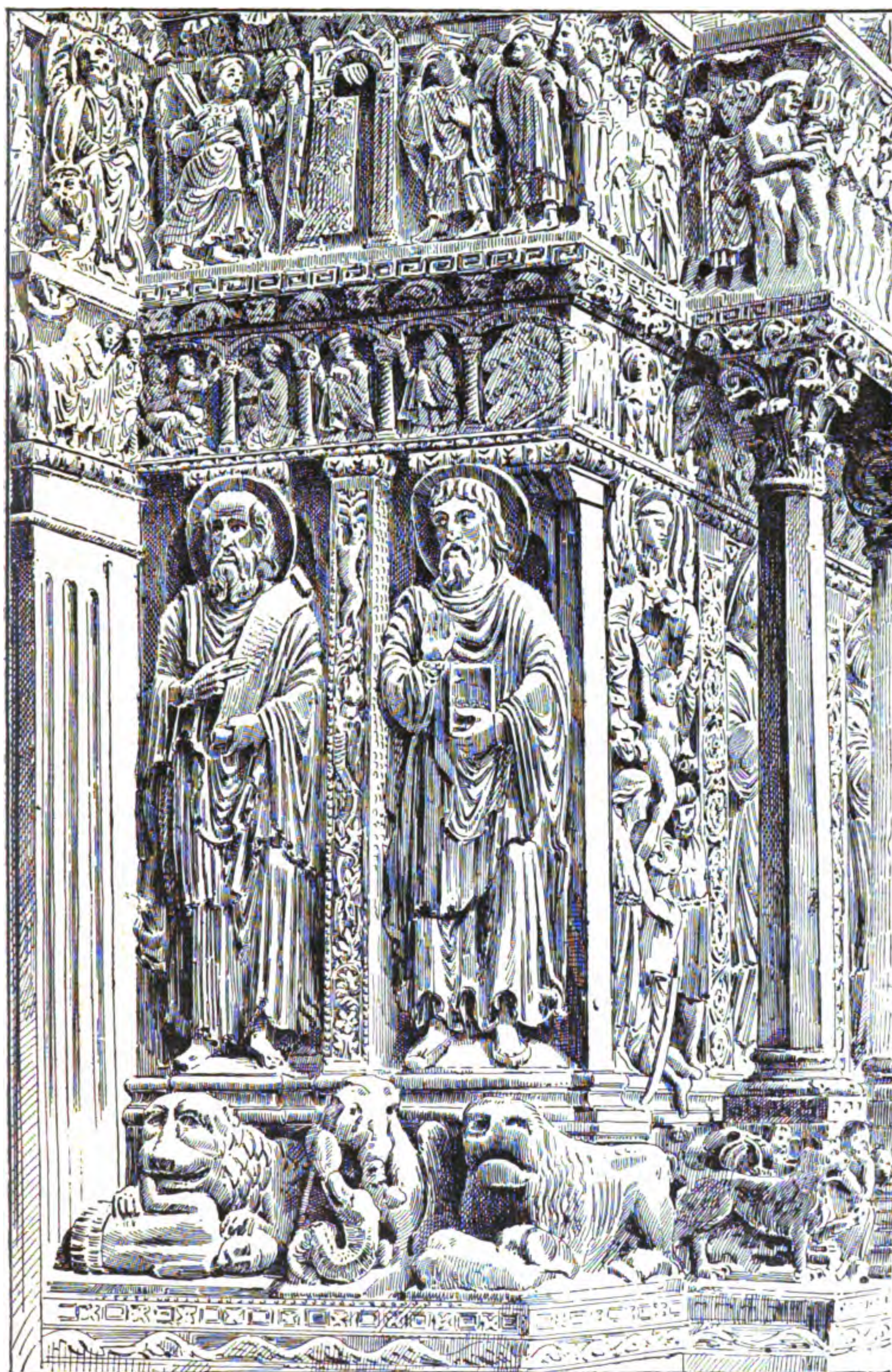
STRABON désigne le « champ herculéen » sous le nom d'*admirabilem*, *terram horridam*, et, après avoir passé en revue les opinions présentées, dit sommairement que les cailloux sont les fragments divers de roches brisées à différentes époques.

Au seizième siècle (1550), un géographe provençal, SOLÉRY, raisonne mieux et attribue à la Durance la formation de la Crau. GASSENDI (1690) suivit cette opinion.

NICOLAS PEIRESC (1580), conseiller au Parlement d'Aix, pensait que les flots du Rhône s'étaient mêlés à ceux de la Durance pour couvrir la plaine, pensée juste très probablement, car le limon, au milieu duquel gisent cailloux et galets, peut provenir du fleuve.

HONORÉ BOUCHE (1664), auteur de la *Chorographie* et de l'*Histoire de Provence,* et MAILLET, son contemporain (1656), virent dans la Crau l'action unique de la mer. BUFFON (1707) adopta ce système.

Au contraire, GUETTARD, médecin naturaliste (1715), et DE SAUS-



ARLES. — DÉTAILS DU PORCHE DE SAINT-TROPHIME

SURE (1740) admirent que la plaine était due aux apports du Rhône.

L'abbé PAPON (1734), dans son *Histoire de Provence*, donne une opinion curieuse. La Méditerranée, à l'origine, était un lac fermé, à niveau très bas; par suite, les cours de la Durance et du Rhône se trouvaient beaucoup plus longs. Mais un phénomène naturel ouvre le détroit de Gibraltar, les vagues de l'Océan s'y précipitent, élèvent le niveau du Lac, font refluer les rivières; parmi elles, la Durance, forcée de se creuser un nouveau lit; et quand, enfin, l'équilibre se retrouve, un champ de cailloux marque la place où se précipitait le torrent des Alpes.

ROBERT DE LAMANON, compagnon de la Pérouse, a examiné toutes les théories, puis, méthodiquement, il étudia les diverses sortes de pierres rencontrées dans la Crau.

« J'ai, dit-il, employé plusieurs années à rassembler dans mon cabinet les différentes espèces de cailloux qui se trouvent répandues dans la plaine de Lamanon, Sénas, Orgon et sur le bord de la Durance, J'ai fait aussi une collection choisie de ceux des bords de la mer, depuis Marseille jusqu'au Languedoc, et ceux du Rhône dont j'ai suivi le cours... »

Il poursuit en décrivant les caractères géologiques de ses collections, et conclut en attribuant à la Durance la vraie origine de la plaine de la Crau : le torrent passant autrefois par la gorge de Lamanon.

« .... Il y a, dit-il, des puits dans la Crau qui ont 15 ou 16 toises, et qui sont creusés dans une masse de poudingue. La Durance passait donc 15 à 16 toises plus bas, lorsqu'elle a commencé à former la Crau, que lorsqu'elle s'en est retirée, sa pente était donc beaucoup plus forte. Le fond de la Crau est au-dessous du niveau de la mer dans plusieurs endroits, donc la Durance se jetait dans la mer, qu'elle a forcée de se retirer en engravant de plus en plus les côtes, où le niveau de la mer était beaucoup plus bas qu'aujourd'hui.... Je conçois bien que la mer, recouvrant la Crau en partie, lorsque la Méditerranée s'est précipitée dans l'Océan, cette plaine a dû rester à découvert; mais cela n'empêcherait pas de dire que c'est la Durance qui l'a formée, car c'est elle qui y a amené tous les cailloux qui y sont, et obligé en partie la mer à se retirer. »

Lorsque l'on a visité des pays montagneux et vu les ravages exercés par de bien humbles ruisselets que gonflait un orage

soudain, on ne peut pas douter de la puissance acquise par les eaux d'un torrent long de près de 400 kilomètres.

Grossies par les pluies ou par la crue subite de leurs réservoirs naturels, elles jaillissent avec une violence inouïe, entraînant tout dans une course furibonde, dénudant les pentes des montagnes, leur arrachant des blocs énormes, bientôt triturés, broyés ou encore lancés hors des limites des rives momentanément élargies.

En été, la Durance, saignée, il est vrai, par un grand nombre de canaux, présente, comme le Gard, une longue traînée de cailloux au milieu de laquelle ses eaux coulent languissantes. Sur plus d'un point, on la franchirait sans peine à pied sec. Mais, vienne l'époque des crues causées par la fonte des neiges, ou un ouragan sur les montagnes le torrent dévastateur se précipite et les riverains ont tout à craindre.

Facilement, dès lors, on se range à l'opinion qui fait de la Crau une plaine couverte des anciens apports de la Durance. Au reste, les preuves sont assez nombreuses de la modification du cours et du volume des eaux du torrent.

La Durance était autrefois divisée en deux branches ; l'une, appelée *Duransolle*, se jetait dans les marais et les étangs de la campagne arlésienne. Il y a plus, le torrent n'aurait pas toujours été le cours d'eau indomptable, défiant les entraves régulatrices : des bateliers le remontaient jusqu'à une certaine distance, sur des embarcations de forme particulière, sorte de radeaux, en somme, reposant sur des *outres* que l'on gonflait à volonté.

Ce système de navigation peu coûteux, et fort utile dans un pays couvert de marais et d'étangs, souvent sans profondeur, ce système n'a disparu que fort tard. On le retrouve en Asie, sur les bords du Tigre.

Les *utriculaires* de la Durance sont mentionnés dans plusieurs chartes des dixième et onzième siècles.

« La Durance était encore navigable vers la fin du onzième siècle, puisque nous avons un acte de 1194, par lequel Étiennette, mère du comte Bertrand, conjointement avec Raymond de Saint-Gilles, exempte l'abbaye de Saint-Victor des droits que les comtes de Provence avaient coutume de lever sur

les bateaux chargés de sel ou de marchandises qui remontaient ou descendaient le Rhône et la Durance[1]. »

Cependant, toute désolée, en apparence, que fût la Crau, elle nourrissait de nombreux troupeaux, soumis, à la vérité, au régime de la *transhumance*, c'est-à-dire qu'ils émigraient, l'été venu, vers les montagnes, moins brûlées par le soleil du Dauphiné.

Strabon ne néglige pas de mentionner la grande quantité d'herbages poussant parmi les cailloux de la Crau et utilisés pour la nourriture des troupeaux.

Saint Césaire, évêque d'Arles, vers le milieu du sixième siècle, mentionne les pâturages qu'il possède dans les champs pierreux, *in campo lapideo*.

Nombre de chartes du dixième et du onzième siècle donnent à ces pâturages le nom de *Posena in Gravo*.

« Au seizième siècle, la Crau avait environ 38 000 hectares de pâturages, un siècle après, selon un état dressé en 1778, elle n'avait plus, grâce au canal d'Adam de Craponne, que 28 à 29 000 hectares de pâturages, qui nourrissaient 56 000 bêtes à laine. Aujourd'hui, les pâturages de la Crau ne couvrent plus qu'une surface de 22 à 26 000 hectares, nourrissant pendant l'hiver de 36 à 40 000 bêtes à laine.

« Les herbages de la Crau consistent en plusieurs sortes de graminées, de paturins, de chiendents et la petite centaurée, appelée dans le pays *herbe de la Craou*[2].

« Au-dessous d'Entressen, on trouve beaucoup de kermès très bas.

« Dans les parties basses de la Crau, où la couche végétale est plus abondante, on rencontre des prairies, des terres arables, des oliviers et des amandiers[3]. »

Une autre culture, celle de la vigne, avait eu, jusque dans ces dernières années, une grande importance. Déjà, au seizième siècle, Pierre de Quiquerau, écrivant *la Provence louée*, citait la Crau d'Arles comme possédant « de très beaux vignobles » ; mais, du reste, il ajoute que le meilleur vin provient du raisin cueilli

1. *Statistique des Bouches-du-Rhône*, tome II, citée par M. Lenthéric dans *les Villes mortes du golfe du Lion*, page 402.

2. *Crau* ou *craou*, en provençal, viendrait du celte (?) *krôa* ou *grôa*, lieu uni, plat, couvert de cailloux.

3. M. Eugène Gavand.

en pleins champs pierreux, c'est-à-dire loin du voisinage des marais.

La prospérité des clos augmentait rapidement, et chaque année la surface caillouteuse diminuait. En 1810, les vignobles occupaient 184 hectares de Crau non irriguée et infiniment pierreuse ; dans ces dernières années, ils ne s'étendaient pas sur moins de 2000 hectares.

« Vu la faible épaisseur de la couche arable, la vigne était plantée large, 2000 à 5000 ceps à l'hectare, au plus; la récolte n'était pas abondante, elle variait, entre 10 et 20 hectolitres à l'hectare; mais le vin, peu coloré, était d'excellente qualité. Aussi se vendait-il couramment de 30 à 40 francs l'hectolitre, alors que les vins d'Arles, de Camargue et autres lieux voisins ne se vendaient que 5 à 10 francs l'hectolitre.

Le phylloxera est venu détruire cette ressource. Le premier moment de stupeur fut grand, et à peine retrouvait-on disséminées quelques plantations, ou épargnées ou soignées avec vigilance.

Mais on ne tarda pas à reprendre courage ; plusieurs grands propriétaires se donnèrent la tâche de faire triompher les meilleures méthodes de préservation, en même temps qu'ils prenaient les mesures les plus efficaces pour lutter contre le mal, dans le cas où, malgré tous les soins, l'insecte dévastateur reparaîtrait.

Tant d'efforts ont obtenu plein succès, et des parties de terrain, réputées à jamais stériles, sont en passe de devenir, non seulement d'admirables, mais de fructueuses propriétés.

On trouve un excellent résumé de cette situation dans la *Revue agronomique* de M. L. GRANDEAU [1], si connu pour ses savants travaux sur la situation agricole de la France :

« La constitution chimique de la Crau est un exemple frappant du mode de formation sur place de sols siliceux, à l'aide de matériaux calcaires ou tout au moins riches en calcaires. La chaux, qui existait primitivement dans l'amas de cailloux qui a formé la Crau, a presque complètement disparu aujourd'hui du sol superficiel, pour aller constituer le ciment du poudingue sous-jacent. Ce fait, beaucoup plus général qu'on ne le croit, s'explique, suivant nous, de la manière suivante : en l'absence de végétation,

1. Publiée par le journal *le Temps;* le résumé dont il est question porte la date du 17 novembre 1885.

les eaux pluviales et terrestres ont dissous progressivement, à la faveur de l'acide carbonique, le calcaire mélangé aux cailloux siliceux et la chaux, entraînée de la sorte dans le sous-sol, s'y est déposée par suite de l'évaporation de l'eau et du départ de l'acide carbonique. Aucun végétal ne se trouvant là pour ramener à la surface du sol la chaux entraînée dans le sous-sol, cette base s'y est accumulée au point de constituer, à l'heure actuelle près du tiers en poids de poudingue, tandis que le sol qui le recouvre en renferme à peine un centième de son poids. Dans les parties soumises à l'action des eaux de la Durance, le colmatage a eu pour effet de restituer à la terre superficielle le calcaire que les eaux pluviales lui avaient enlevé; la végétation, rendue possible par l'accès de l'eau, a, depuis lors, maintenu dans le sol la chaux apportée par la Durance; les végétaux assimilant des quantités considérables de cette base (30 à 40 pour 100 du poids de leur cendre); ce que le colmatage a réalisé naturellement et très lentement, l'agriculteur intelligent peut l'obtenir aujourd'hui, dans un temps très court, à l'aide de labours profonds et d'engrais chimiques bien choisis.

« L'exploitation de *La Feuillane*, située en PLEINE CRAU [1] et dirigée d'une façon des plus remarquables par son propriétaire. M. Jullien, doit être citée en exemple comme la démonstration éclatante de la thèse que je soutiens dans cette revue. M. Jullien, qui possède dix-huit cents hectares de la Crau, jusqu'ici réputés stériles, sauf quelques hectares de prairies anciennement colmatés, a créé, en quatre années, quatre-vingts hectares de prairies naturelles et artificielles de toute beauté et cent hectares de vignes.

« Mettant en œuvre avec autant d'habileté que de ténacité les moyens que la mécanique et la chimie agricole nous offrent aujourd'hui, il a pu, en moins de cinq années obtenir une récolte de douze mille kilogrammes de fourrage sec, sur la surface d'un hectare de Crau, qui suffisait à peine à nourrir *deux moutons*. Le labourage à vapeur, l'emploi d'un outillage agricole perfectionné, l'importation d'engrais minéraux et organiques bien choisis, ont permis cette transformation presque merveilleuse d'un champ de cailloux en luzernière et en prairies naturelles de première qualité. Il n'y a plus à songer à faire en Crau de colmatage, mais bien de l'irrigation, avec toute la quantité d'eau que le service hydraulique du ministère de l'agriculture peut mettre à la disposition du cultivateur. Il faut donner de l'eau à la plante, qui n'en reçoit pas du ciel dans cette région. »

La citation est longue, mais elle intéresse non seulement cette partie de la Provence, avec elle encore presque toutes les régions de notre pays où les eaux se rencontrent trop rares, quand on ne les y trouve pas stagnantes.

Dans les deux cas, de prime abord si différents, le remède est le même, en ce sens que les efforts de l'agriculture doivent tendre à une meilleure répartition du grand facteur de la végé-

1. La plaine pierreuse est divisée en deux parties appelées : *pleine Crau* et *Crau haute;* la première est *la plus stérile*. La seconde est fertile, *surtout à cause des canaux*.

tation : desséchement des marais insalubres, arrivage des eaux sur les points où la terre réclame leur présence.

La question importe trop à notre prospérité nationale pour que le *Littoral de la France* eût pu négliger de la mentionner et de rendre hommage à toutes les tentatives faites dans un pareil but. Voilà pourquoi il convient d'ajouter au nom de M. Julien ceux de MM. le baron de Reinach, à la *Péronne ;* Jauffrey, à *Miramas ;* de Garant, à *Toupiguières*, et ne pas oublier une société fondée spécialement en vue de la mise en culture de la Crau, dont elle a pris le nom.

Nous ne pouvons rester au-dessous de nos rivaux, qui, par tous les moyens, tâchent de faire rendre à leur sol la somme la plus élevée de produits.

Avec grand à-propos, M. Eugène Gavand rappelle ce que sont devenus les marais pestilentiels du *Val de Chiana*, situés partie en Toscane, partie sur les États Romains. Le travail commença vers le milieu du seizième siècle. Aujourd'hui, la région fangeuse compte dix mille habitants, de superbes vignobles, champs et prairies, et l'hectare de terrain, dont personne n'eût voulu au prix de 250 francs, dépasse une valeur de *trois mille francs*.

La transformation des *Maremmes toscanes* a été encore plus rapide ; car, bien que le projet d'assainissement remonte au grand-duc Cosme Ier (1537), les travaux ne commencèrent pas avant 1828.

Actuellement, les Maremmes sont d'excellentes terres, n'atteignant pas moins de 2500 francs l'hectare.

Dans le royaume de Piémont (avant l'annexion de Nice et de la Savoie à la France), les vallées de l'Arc, de l'Isère (Savoie) et celle de la rive gauche du Var étaient déjà à peu près assainies. Nombre d'autres exemples pourraient être cités, bornons-nous à ceux-là.

La France peut faire aussi bien et même beaucoup mieux. Le résultat entrevu renferme trop de promesses pour que nous négligions de nous l'assurer.

Le plaisir est vif, quand on a pénétré dans la Crau haute, de rencontrer de superbes prairies, des cultures laissant peu de chose à désirer. Les terres de Raphèle, de Miramas et beaucoup d'autres en sont d'excellents exemples. Ces terres ont pu profiter

largement des eaux prises à « la Durance incertaine et capricieuse », comme l'appelait Ausone, le poète qui, avec son ami Théon, décrit si bien l'état du sol girondin, lieu de sa naissance.

Elles justifient encore la parole de lord Brougham, le fervent *étudiant* de la Provence, le bienfaiteur de Cannes, disant (1862) : « Hérodote appelle l'Egypte un présent du Nil ; la Durance peut faire de la Crau une petite Égypte aux portes de Marseille. »

Mais, en pleine Crau, la partie la plus ancienne et la plus stérile du « champ de pierres », si les propriétés tout à l'heure désignées commencent à en changer la physionomie, on trouve encore, néanmoins, beaucoup de *coussouls* à l'état primitif.

Elles sont pressées les unes contre les autres et ce n'est pas le côté le moins pittoresque de la scène que de voir des troupeaux de moutons paissant au milieu d'un tel amoncellement pierreux.

Qu'y peuvent-ils donc trouver? Une herbe rase, mais savoureuse, qu'ils savent admirablement découvrir en retournant les cailloux les moins lourds. Le berger, de son côté, aide les pauvres animaux dans ce travail, et lorsque le besoin de boire est devenu pressant, vite on se rassemble autour du puits, parfois bien éloigné du lieu d'où l'on est venu.

C'est, alors, une véritable scène de l'Orient transportée en France, dans une contrée au ciel implacablement azuré, au sol ingrat, comme le ciel et la terre des immenses déserts asiatiques.

Le berger, enveloppé de sa houppelande brune, représente fort bien le bédouin errant, à cette différence pourtant que, si la physionomie est sauvage, les mœurs n'ont rien de celles du ménechme!

Il faut assister au départ des troupeaux pour la montagne, si l'on veut se représenter complètes ces réminiscences orientales.

Alors les *bayles,* autrement dit les chefs choisis parmi les bergers les plus expérimentés, prennent le commandement des immenses troupes moutonnières et l'exode vers des pâturages plus hospitaliers est bientôt en pleine activité.

Un ordre rigoureux préside au départ comme à l'installation nouvelle et, au retour, sans hésitation, chaque bande reprend ses quartiers d'hiver, qu'elle gardera en attendant le printemps.

Ainsi de suite le cycle recommence.

Bientôt, peut-être, il sera réduit à l'état de souvenir.

Alors, la Crau, défrichée, présentera partout des cultures florissantes.

Alors, à travers le rideau de cyprès plantés de chaque côté de la voie ferrée, pour amortir la violence terrible des vents de la région, le voyageur n'apercevra plus les vastes étendues de cette nouvelle « Arabie Pétrée ».

Le pays perdra beaucoup en pittoresque, assurément, mais le bien-être conquis, les ressources créées valent bien et au delà ce léger sacrifice.

Puisse chaque partie stérile de notre sol être l'objet des préoccupations intelligentes aujourd'hui acquises à la Crau !

Le but poursuivi est un de ceux qui, sans présenter l'éclat brillant de certaines entreprises industrielles ou commerciales, concourent dans la plus large, la plus heureuse acception, à la prospérité commune.

Donc, il est digne de tenter les esprits sincèrement ralliés à l'idée de faire la France riche par elle-même et d'une richesse appuyée sur le travail énergique, la volonté bien définie, puissante de tous ses enfants.

L'œuvre est préparée. Puisse-t-elle s'accomplir sans retard, nos progrès y être rapides et les résultats surpasser l'attente ainsi que les prévisions les plus optimistes !



La *pignate* ou marmite de bord.

CHAPITRE XL

ISTRES. — MIRAMAS. — SALON. — SAINT-CHAMAS.
BERRE ET L'ÉTANG DE BERRE

A l'est de la Crau se rencontre un étang, le plus vaste de tous ceux que nous avons déjà vus. La dénomination de lac, ou plutôt de petite mer, lui conviendrait mieux. Nous ne manquerons pas de nous y embarquer ; mais, auparavant, visitons quelques-unes des jolies villes établies sur ses bords, car, nous le savons maintenant, la Crau contient plus d'une oasis charmante.

Istres (au nord-ouest) se trouvait entre l'étang de *Berre* et celui de l'*Olivier*, au milieu de véritables montagnes d'huîtres fossiles, attestant l'ancienne présence de la mer. Ce serait même à cette circonstance, semble-t-il, que la ville devrait son nom, contraction du mot : huître. Déjà, dans le Bas-Poitou, à Saint-Michel-en-l'Herm[1], principalement, nous avons eu occasion d'étudier d'autres témoins du séjour des flots marins sur une terre maintenant éloignée, relativement, du rivage.

Une grande amélioration résulta pour Istres du creusement du canal de Craponne, dont une des branches vint percer les collines huîtrières et faire déboucher l'étang de l'*Olivier* dans celui de *Berre*.

La fondation de la ville est probablement très ancienne : sa situation devant avoir de l'importance à l'époque où un bras de la Durance venait tomber dans le golfe de Fos.

Toutefois, de ces temps anciens, rien ne subsiste et il faut arriver en 793 pour entendre prononcer le nom d'Istres.

Ses seigneurs ne manquèrent pas de la fortifier ; elle eut une véritable citadelle dans son château et des remparts entourèrent

1. Voir volume : *Côtes Vendéennes*.

la colline sur laquelle on la voit assise. Actuellement, murailles et château sont ruinés, mais la vieille ville, encore très reconnaissable par ses rues étroites, tortueuses, se trouve augmentée de faubourgs bien bâtis et de très belles promenades, admirablement plantées.

Des fontaines jaillissantes les embellissent encore.

L'olivier est une des principales ressources des habitants, qui s'occupent aussi de récolter le kermès et les fruits abondant sur le territoire.

De plus, il existe de nombreux marais salants.

Le pays, très assaini par le canal de communication greffé sur le canal de Craponne et par le desséchement de l'étang de Bassuin, présente des points de vue pittoresques, dont la ville elle-même, avec ses débris de châteaux, de remparts, est l'un des plus remarquables.

En continuant notre voyage au milieu des oasis de la Crau, nous rencontrons Miramas. Un château fort, bâti sur une colline escarpée, située un peu en arrière de l'extrémité nord-ouest de Berre, devint le centre d'un groupe d'habitants, heureux de trouver une protection sous les créneaux de la demeure féodale.

Le château a subi l'action du temps, mais ses derniers vestiges sont encore imposants.

Quant à Miramas, ses maisons se sont étendues au delà des limites primitives et sa campagne entière a subi la plus profitable des transformations. Les prairies, les champs féconds, les vignobles remplacent les cailloux de la Crau.

La plaine pierreuse se termine à quelques kilomètres plus loin, à Salon, jardin verdoyant, obtenu au neuvième siècle par les moines de Saint-Sauveur[1], sur un ancien marais.

En réalité, la ville dut son existence à la reine Jeanne de Naples, lorsque, forcée de fuir son royaume (1347), elle songea à se fixer en Provence, qui lui appartenait du chef de son aïeul, Robert d'Anjou (petit-neveu de saint Louis). Pour charmer son exil, Jeanne s'occupa beaucoup de la contrée, et la bourgade de Salon fut dotée d'un donjon autour duquel se bâtirent des maisons nouvelles.

1. Venus de Marseille.

Cependant, le territoire restait stérile, malgré les efforts du « bon roi » René Ier, qui faisait établir nombre de routes et encourageait les agriculteurs.

Adam de Craponne changea l'aspect du pays, en y conduisant les eaux fertilisantes de la Durance. Reconnaissants, les habitants ont élevé à l'ingénieur philanthrope une fontaine monumentale.

Mais, de tous les noms qui se rattachent à Salon aucun n'a eu plus de retentissement que celui de Michel de Nostredame, dit Nostradamus.

Il était né à Saint-Remy[1], en 1503, de parents juifs qui le destinèrent à la médecine.

Michel étudia à Montpellier et ne tarda pas à conquérir une grande réputation, notamment lors de graves épidémies sévissant sur Aix et Lyon ; mais, en même temps, il excita à un tel point la jalousie de ses confrères, qu'il crut prudent de se retirer dans une solitude absolue.

Sa maison de Salon, où il s'était fixé, ne s'ouvrit plus à personne et l'étude seule l'occupa. Sans doute la réclusion agit-elle sur son cerveau. Bientôt, croyant être doué de l'esprit prophétique, Nostradamus rédigea en bonne forme le fruit de ses réflexions, qu'il publia sous le titre de *Centuries*.

A peine parue, la faveur publique adopta cette œuvre étrange et la vanta à la cour, où elle agit profondément sur l'imagination de Catherine de Médicis. On sait que la reine demanda à l'astrologue l'horoscope de ses fils et eut toujours envers lui la plus grande déférence.

Comblé de présents, Michel Nostradamus vit arriver dans sa maison une foule de princes et de seigneurs avides de l'entendre. Il ne publia pas moins de *sept* Centuries, divisées en quatrains et encore aujourd'hui parfois discutées, tant l'esprit humain éprouve de penchant pour le merveilleux.

Au reste, ces fameuses prédictions offrent, bien entendu, matière aux interprétations les plus diverses, et sont rédigées d'une façon aussi savante qu'énigmatique. Personne n'ignore la vogue attachée à l'*Almanach* du médecin juif, et c'est peut-être grâce à cette dernière publication que le nom de Nostradamus est

1. Arrondissement d'Arles.

devenu, dans le langage familier, synonyme de celui de *prophète*.

L'église des Franciscains reçut le tombeau de l'astrologue (mort en 1566). Il se voit aujourd'hui dans l'église paroissiale de Saint-Laurent.

Un des fils de Michel, César, naquit à Salon; il écrivit une *Histoire de Provence*, et plusieurs autres livres intéressants.

Un autre fils, appelé *Michel le Jeune*, fut moins sage, car, pour avoir brigué la succession intellectuelle de son père, le malheureux fut mis à mort. Il faut être juste et ajouter que le nouveau prophète *aidait* trop à l'accomplissement de ses prédictions : témoin l'incendie qu'il alluma dans Pouzin (près de Privas), pour n'avoir pas un démenti de la catastrophe annoncée. Justement indignés, les habitants l'écharpèrent.

Nous ne nous sommes pas, en fait, éloignés du but poursuivi par le *Littoral de la France*, qui est de signaler toutes les transformations pouvant avoir un retentissement sur notre marine. Car la conquête entière de la Crau, dont les limites s'étendent jusqu'à Salon, sera sans doute, dans un avenir prochain, une des causes de l'utilisation si désirable de l'étang de Berre. Les rivages de la belle nappe d'eau ne resteront pas négligés : plus d'un point de leur vaste étendue offrant les plus grandes facilités pour la création de centres commerciaux nouveaux.

Alors sera complétée l'œuvre devinée par Adam de Craponne, et Salon pourra en revendiquer l'honneur, puisque le grand ingénieur était l'un de ses fils.

En revenant vers l'étang et en côtoyant ses bords, on traverse Saint-Chamas, petite ville qui mériterait d'être bien prônée et qui, commençant à se voir appréciée, croîtra vraisemblablement beaucoup en prospérité.

Son nom, de prime abord, semble au moins bizarre et déroute quelque peu les oreilles étrangères. La prononciation indigène l'a défiguré, car il vient tout simplement du vocable de son saint patron : Amand !

Giraud de Saint-Fargeau n'assigne pas à Saint-Chamas une origine remontant au delà du douzième siècle. C'est possible, en ce qui regarde la ville moderne, mais ses environs immédiats durent appeler l'attention des Romains. Nous en avons une

preuve éclatante dans le magnifique ouvrage appelé *Pont Flavien*, un des bien rares monuments bâtis par les conquérants de la Gaule et arrivés intacts jusqu'à nous.

La surprise est extrême quand, du sommet d'une véritable petite montagne, parmi les amoncellements rocheux sur le fond desquels la *Touloubre*[1] roule ses eaux, on arrive devant le *pont Flavien*, arche unique en plein cintre de *vingt-deux mètres de longueur*, terminée, à chacune de ses extrémités, par un portique de style très pur. Des pilastres cannelés, d'ordre corinthien, soutiennent l'entablement orné d'une inscription votive donnant, paraît-il, la qualité de « prêtre de Jupiter » au fondateur de la construction.

Deux lions sont placés aux angles extérieurs de la corniche de chaque portique et l'inscription elle-même semble sortir de la main du sculpteur.

Il ne saurait y avoir l'ombre d'un doute sur la destination du pont Flavien. Une voie romaine le traversait; mais il est permis de croire, avec plusieurs interprétateurs, que la riche décoration du monument annonce la volonté du fondateur d'édifier un souvenir de triomphe. Or, selon toute évidence, un désert n'eût pas été choisi pour cet objet. Il fallait donc qu'une ville, ou tout au moins une station importante se trouvât à proximité. Des fouilles soigneusement raisonnées et calculées élucideraient le problème.

En attendant, l'œil sollicité se reporte du lit profond, tourmenté, de la rivière, au pont superbe qui la franchit ; à la montagne couverte d'arbres cultivés ; à la ville, placée mi-partie sur les pentes, mi-partie sur le petit golfe appelé de son nom; au viaduc élevé qui la traverse; à la voie ferrée franchissant la Touloubre sur un second viaduc, long de près de 400 mètres; aux belles ruines du vieux Miramas ; à la vaste étendue tranquille et scintillante de l'étang, se perdant là-bas au milieu d'un horizon bleuâtre, où moutonnent des collines élevées.

Mille détails captivent. D'abord, sous la verdure intense, transparaît une jolie pierre jaune employée pour les constructions ;

1. Née près de Venelles (Bouches-du-Rhône) et se jetant dans l'étang de Berre, après un cours de 68 kilomètres.

cette pierre, appelée *safre*, n'est autre chose qu'une sorte de vase durcie, accumulée en quantités énormes. Plusieurs des anciennes galeries d'extraction ont été converties en véritables maisons.

De même, quelques grottes naturelles ont reçu cette appropriation et l'ensemble gagne encore en originalité, lorsque, çà et là, un volet, une porte, déchirent les spirales des plantes grimpantes ou écartent les branchages des arbres surgissant des anfractuosités de la pierre.

Une bonne route suit la courbe des montagnes jusqu'à leur pied. Mais des escaliers ont été construits pour éviter ce détour, et mener de la gare, construite sur le plateau, à la ville basse, groupée au bord de l'étang.

On retrouve encore des ruines de vieux remparts ; une petite chapelle, dédiée à saint Amand, remonte au douzième siècle et, jadis, un véritable tunnel, *lou pertus*, c'est-à-dire le pertuis, faisait communiquer les deux parties de la ville. Aujourd'hui, le tunnel est remplacé par un viaduc majestueux.

En revanche, le chemin de fer a beaucoup diminué le mouvement du petit port. Il reçoit bien encore, parfois, quelques tartanes et allèges ; mais, de fait, Saint-Chamas ne doit compter que sur ses propres pêcheurs pour donner de l'animation aux eaux baignant son rivage.

Une circonstance ajoutera probablement par la suite à cette animation.

Le pays est si beau, l'air y est tellement salubre que de riches négociants marseillais ont choisi les environs de la petite ville pour lieu de repos estival. Les maisons de campagne s'élèvent déjà en assez grand nombre et plus d'un propriétaire choisira la route maritime pour arriver chez lui[1] : la traversée n'offrant, surtout par le temps calme, aucune difficulté dont ne puisse aisément triompher l'excellente construction des yachts de plaisance modernes.

Le commerce de Saint-Chamas est en possession d'une grande renommée, depuis que l'un des cultivateurs de la contrée a eu

1. Il suffit de jeter les yeux sur la carte, pour voir que l'étang de Berre, au fond duquel est situé Saint-Chamas, ouvre sur la Méditerranée, à l'est du golfe de Fos.

l'idée ingénieuse de préparer l'olive *picholine,* autrement dit l'olive verte, destinée à figurer sur nos tables, comme hors-d'œuvre délicat. Après les olives, les huiles, les fruits, les farines et, jusqu'à ces derniers temps, les vins, ont fait l'objet de grandes transactions.

La poudrerie nationale, la plus importante de France, peut fournir annuellement plus d'un million de kilogrammes de poudres de qualités diverses. Elle est située entre la colline et l'étang. Ses marteaux-pilons sont actionnés par une chute d'eau, ménagée en plan incliné, splendide cascade d'un aspect aussi gracieux que pittoresque.

Véritable petite Suisse, Saint-Chamas et sa campagne invitent à un long séjour. On voudrait remonter jusqu'à la source de la Touloubre, ruisselet insignifiant en été, torrent mugissant dès l'approche de l'hiver et heurtant avec force les roches au milieu desquelles bouillonnent ses flots.

On retournerait souvent admirer le pont Flavien, dont la conservation merveilleuse permettrait un retour plein d'enseignement vers les choses du passé.

Combien de fois on suivrait la route tracée le long du flanc de la montagne pour se pénétrer de l'harmonie exquise de tant de nuances opposées les unes aux autres, venant du ciel, de la terre, des arbres, des eaux, et se fondant doucement, néanmoins, par gradations insensibles, en un ensemble éclatant de lumière, de couleur !

Désormais, un souvenir nouveau est ajouté à tous ceux dont l'exploration du littoral de la France nous a fait goûter la saveur profonde, inoubliable.

On s'éloigne, mais en détournant la tête et en souhaitant que l'avenir ménage la joie du revoir prochain.

Faut-il identifier la petite ville de Berre avec l'antique Mastromela, ruinée au cinquième siècle par les Visigoths ? Les probabilités se réunissent en faveur de cette opinion, sans pourtant donner une certitude ; plusieurs autres localités éparses sur la rive sud-orientale de l'étang pouvant revendiquer le même honneur, si honneur il y a.

Toujours est-il que Berre, heureuse en la circonstance, donne

son nom à la magnifique petite mer intérieure au milieu de laquelle son territoire s'avance, semblable à un cap.

La ville, fortifiée au moyen âge, subit le contre-coup de toutes les luttes qui ravagèrent la Provence. Mais, depuis longtemps, les mauvais jours sont oubliés et la population nombreuse s'adonne, soit à la culture des arbres fruitiers, soit à la surveillance de très belles salines, soit à la pêche fructueuse de l'étang. Les matelots berrois poussent jusque loin en mer leurs excursions. Tout à l'heure, nous les reverrons avec les vaillants marins des Martigues et de Port-de-Bouc. En ce moment, traversons la ville, bien percée, bien bâtie et entourée de jolies promenades, pour arriver tout de suite au port, très sûr, très commode. Nous avons maintenant l'étang devant nos yeux et les questions se présentent en foule à l'esprit.

Pourquoi cette petite mer est-elle délaissée ?

Sa profondeur, la sécurité de ses mouillages, sont-elles la cause d'un pareil abandon ?

Pourquoi ?... Mais voyons nous-mêmes quelle est la situation ; une telle étude est préférable à toutes les questions possibles.

Des étangs littoraux si nombreux qui occupent nos rivages méditerranéens, celui de *Berre* est le plus important, le plus intéressant aussi, sans en excepter l'étang de Thau, de moitié moins étendu.

Sa surface dépasse 20 000 hectares, quand on y comprend ses dentelures, petits golfes portant les noms d'étangs de *Saint-Chamas*, de *Vaine*, de *Marthe*, de *Caronte ;* ce dernier, à l'embouchure sur la mer.

Il ne faut pas confondre la formation de l'étang de Berre avec celle des nappes stagnantes du golfe du Lion. Occupant le centre d'un cirque de collines rocheuses, il a fait partie du relief originel de la côte, et les atterrissements très minimes que l'on y peut signaler n'apportent aucun obstacle sérieux au projet, depuis tant d'années discuté, d'aménager enfin cette rade naturelle.

Des sondages réitérés prouvent que les fonds restent invariables et cela se comprend, quand on voit quatre très minces rivières seulement, l'*Arc*, la *Touloubre*, le *Merlanson*, la *Duransolle*, se jeter dans l'étang. Leurs apports sont insignifiants relativement à la surface et à la profondeur de la petite mer.

Néanmoins, si les projets n'ont pas manqué, rien n'a été fait pour utiliser une situation qui mettrait non seulement notre marine marchande, mais notre matériel de marine de guerre à l'abri de toute entreprise de l'ennemi.

Qu'auraient fait nos rivaux de l'étang de Berre ? Un formidable arsenal de guerre, un lieu d'asile pour leur flotte marchande.

Ils n'oublieraient pas qu'avec les canons à portée nouvelle la rade de Toulon n'est plus inviolable et que la prudence conseille de ne pas autant exposer nos ressources.

Surtout, ils auraient judicieusement pensé que Marseille a besoin de ne pas se trouver à la merci d'un simple accident de chemin de fer, dont les suites apporteraient un incalculable dommage à son commerce.

C'est le propre du caractère de l'homme, en général, d'oublier vite les problèmes les plus graves, lorsque le danger ne se montre pas immédiat.

Voici bien longtemps que Marseille se joue d'une situation pour ainsi dire anormale. Elle se concentre énergiquement chez elle, songeant à l'agrandissement de ses bassins, de ses quais, à ses embellissements ; mais son rôle d'autrefois, ce rôle intelligent qui la rendit et si riche et si puissante, elle ne semble pas disposée à le reprendre.

C'est pourquoi, avec une tranquillité bizarre, elle se contente du débouché unique, vers l'ouest et le nord, du tunnel de la Nerthe [1].

Mais si le tunnel venait à s'effondrer ? L'accident peut se produire, on peut même avancer, sans craindre un démenti sérieux, qu'il se produira forcément. Une perturbation profonde en serait la suite et l'on sait combien, à notre époque fiévreuse, il faut les prévenir ces perturbations. Promptement, trop promptement, des rivaux surgissent, habiles à tourner l'accident à leur profit.

Au contraire, supposons l'utilisation, par Marseille, de l'immense bassin de Berre. Quelles ressources conquises ! quelle liberté de développement ! car il serait très possible à la grande cité de faire sienne la vaste étendue, aujourd'hui déserte.

Le cœur se serre sous une angoisse patriotique, quand il lui

1. En provençal, du *myrte*.

faut constater des abandons aussi inexplicables. Ce ne sont, pourtant, ni les ennemis, ni les leçons reçues qui nous font défaut.

Nos ennemis, chaque jour nous les voyons de plus en plus ardents à la lutte économique et commerciale. Le fameux mot : « Le combat pour la vie », ils l'ont pris avec tout le sérieux nécessaire et chaque jour, encore, nous essuyons des échecs graves, là même où nous nous croyions invincibles.

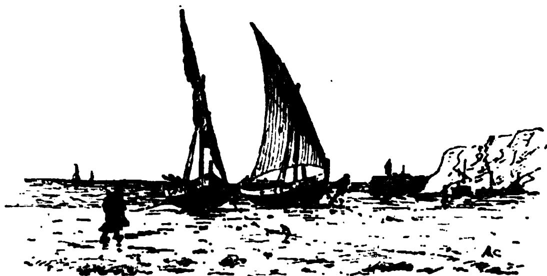
Enfin, ne faut-il pas se souvenir de la manière dont nos rivaux entendent les lois, ces admirables « lois de guerre » : à eux tout n'est-il pas permis ?

La prudence intelligente n'exclut jamais le courage ; au contraire, elle l'affermit en lui créant des ressources certaines.

Le moment viendra donc où d'autres voiles que celles des barques de pêche animeront la brillante surface de l'étang de Berre, et, alors, on ne comprendra plus les hésitations actuelles.

En effet, une mer intérieure abritée, profonde, à laquelle il suffirait de donner un chenal à tirant d'eau meilleur, encore ce chenal existe-t-il, facilement appropriable. Par suite, *un bassin de soixante-douze kilomètres de circuit, sur trois à quatorze kilomètres de largeur*, s'offrirait, *hospitalier, à l'ensemble de nos flottes...*

Et nous n'en faisons rien ! Et notre argent patronne nombre d'entreprises étrangères !



CHAPITRE XLI

VITROLLES. — MARIGNANE. — LES MARTIGUES. — PORT-DE-BOUC

Les stations agréables à parcourir ne manquent pas sur les rives de l'étang de Berre. Parmi elles, l'ermitage dominant le bourg de VITROLLES donne une vue splendide du pays entier, depuis la Méditerranée et l'étang jusqu'à la chaîne rocheuse des Alpines. Le soleil prête à cet immense ensemble un merveilleux éclat.

MARIGNANE a peut-être été l'ancienne MARITIMA COLONIA AVATICORUM. Les traces qu'on y retrouve se rapportent en tout cas à une occupation romaine; mais c'est du siècle dernier que date le véritable renom de la petite ville. La mère de MIRABEAU appartenait à la famille seigneuriale de Marignane, et Mirabeau lui-même habita souvent le château maternel.

De cet édifice, une façade a résisté à la ruine complète.

Bâtie sur une chaussée qui isole son petit étang de l'étang de Berre, la ville avait des fortifications, détruites aujourd'hui; cela lui permettra d'élargir ses rues, presque sans air et sans lumière, entre le rayonnement des eaux et du ciel.

Nous voici arrivés aux portes de la *Venise provençale*, ville composée de trois villages couvrant les rives et les îlots des lagunes de l'embouchure du grand étang de Berre.

Nous sommes devant les MARTIGUES, identifiées par quelques archéologues avec la *Maritima Colonia Anatiliorum* des géographes anciens. On n'est pas, il est vrai, obligé de prendre toutes ces assertions au pied de la lettre; car, avec les vieux auteurs provencaux, on se dit que, vers le milieu du treizième siècle, les trois futures bourgades destinées à former une charmante petite ville n'existaient même pas. Toute la population consistait en quelques familles de pêcheurs établies dans l'île de

Saint-Geniez, où elles avaient construit de pauvres masures. Après tout, ces masures pouvaient couvrir des ruines romaines ou grecques, sinon phéniciennes !

La solution du problème inquiète peu. Trop de scènes intéressantes occupent les yeux. Cependant, les Martigues sont loin d'avoir recouvré leur importance de jadis, importance remontant à l'époque même de la réunion des trois centres appelés : *Jonquières*, *Saint-Geniez* et *Ferrières* (1581). La position était si bien appréciée, qu'un siècle plus tard on y comptait une population de vingt mille habitants. Bien des causes ont influé sur cette prospérité et, maintenant, on retrouve à peine un chiffre réduit au tiers. Néanmoins, l'activité se maintient. Les approvisionnements pour la marine occupent une des premières places dans le commerce général. Le poisson frais ou salé donne du travail à la majeure partie des habitants. Les salines y sont très belles, puis viennent des fabriques d'huile d'olive et plusieurs autres industries alimentées par les ressources locales.

Les chantiers de construction martiguais sont renommés et le nombre est grand d'excellents capitaines de marine marchande et militaire sortis des rangs de ces pêcheurs, habitués à la mer depuis l'heure où ils purent marcher.

Aussi n'est-ce pas sans étonnement que l'étranger entend les railleries pleuvant parfois sur la population martiguaise. Marseille, la puissante, daigne trop, sous ce rapport *seulement*, s'occuper de sa jolie voisine.

Mais le travers n'est pas localisé. Combien de plaisanteries, où il ne manque qu'un peu d'esprit, ont la prétention de ridiculiser des petites villes, charmantes et aimables, qui ne s'en portent, d'ailleurs, pas plus mal.

Martigues imite ce dernier exemple, rit de ses contempteurs et espère en l'avenir, espoir fondé sur la transformation si désirable de l'étang de Berre, ainsi que sur l'amélioration réclamée du golfe de Fos.

Cette dernière question est l'objet des réclamations les plus vives : les pêcheurs martiguais prétendant que l'endiguement des embouchures du Rhône porte droit dans le golfe les limons de ce fleuve et, par suite, cause la destruction des poissons, leur grande ressource.

Il doit y avoir beaucoup de vrai dans ces observations. Toutefois, les Martigues, pas plus que nos autres centres pêcheurs, ne sont indemnes d'une réelle responsabilité en l'état des choses.

Nos populations maritimes oublient trop la cause principale de leurs maux, c'est-à-dire l'acharnement qu'elles mettent à tout détruire sur les fonds pêchés. On pourrait croire les règlements passés à l'état de lettre morte, quand les barques trient le produit de leur labeur. Poissons, crustacés, coquillages minuscules tombent pêle-mêle dans les paniers destinés aux expéditions.

Rien ne saurait résister à un pareil dragage. Et on s'étonne ensuite que la mer devienne pauvre en produits; le contraire seul pourrait surprendre !

Cette destruction ne date pas d'aujourd'hui; elle s'applique avec le même aveuglement aux diverses pêches de l'Océan et de la Méditerranée.

Un seul exemple.

Le passage des bandes de thons était le signal de dispositions aussi ingénieuses que meurtrières.

Le thon est un poisson du genre *scombre*, caractérisé, comme type, par le maquereau.

Tous les scombéroïdes possèdent une queue et une nageoire caudale des plus vigoureuses, permettant à ces infatigables voyageurs d'atteindre une vitesse extraordinaire. Le thon ne fait pas exception à cette règle. La Méditerranée lui plaît beaucoup et sa visite périodique y est attendue avec l'impatience que comporte l'espoir de capturer des poissons, longs parfois de *cinq mètres*, avec un poids de plus de cent kilogrammes.

Les pêcheurs s'entendaient pour mieux arriver à un beau résultat.

Un bateau, dit *amiral*, prenait la tête des flottilles et commandait les manœuvres utiles, de façon à embrasser un large espace où les thons se trouvaient isolés entre le rivage et les barques.

Celles-ci déployaient des filets flottants, appelés *thonaires*, et avaient grand soin de ne laisser aucun vide qui pût les séparer. Une véritable muraille se trouvait donc formée, pour se rétrécir peu à peu en un demi-cercle, au milieu duquel le poisson, effrayé, devait forcément s'entasser. D'autres filets achevaient de

clore le futur champ du massacre, où les pêcheurs achevaient, à coups de croc, leurs prisonniers.

On capturait encore le thon à la *madrague* ou aux *bordigues*. Ce mode différait du premier par la disposition des filets que l'on tendait verticalement au bord de la mer, au moyen de pieux et de câbles. C'était, alors, un véritable labyrinthe, divisé en compartiments que terminait un cul-de-sac appelé, en provençal, *carpon* ou aussi *chambre de mort*, parce que les thons y venaient forcément mourir.

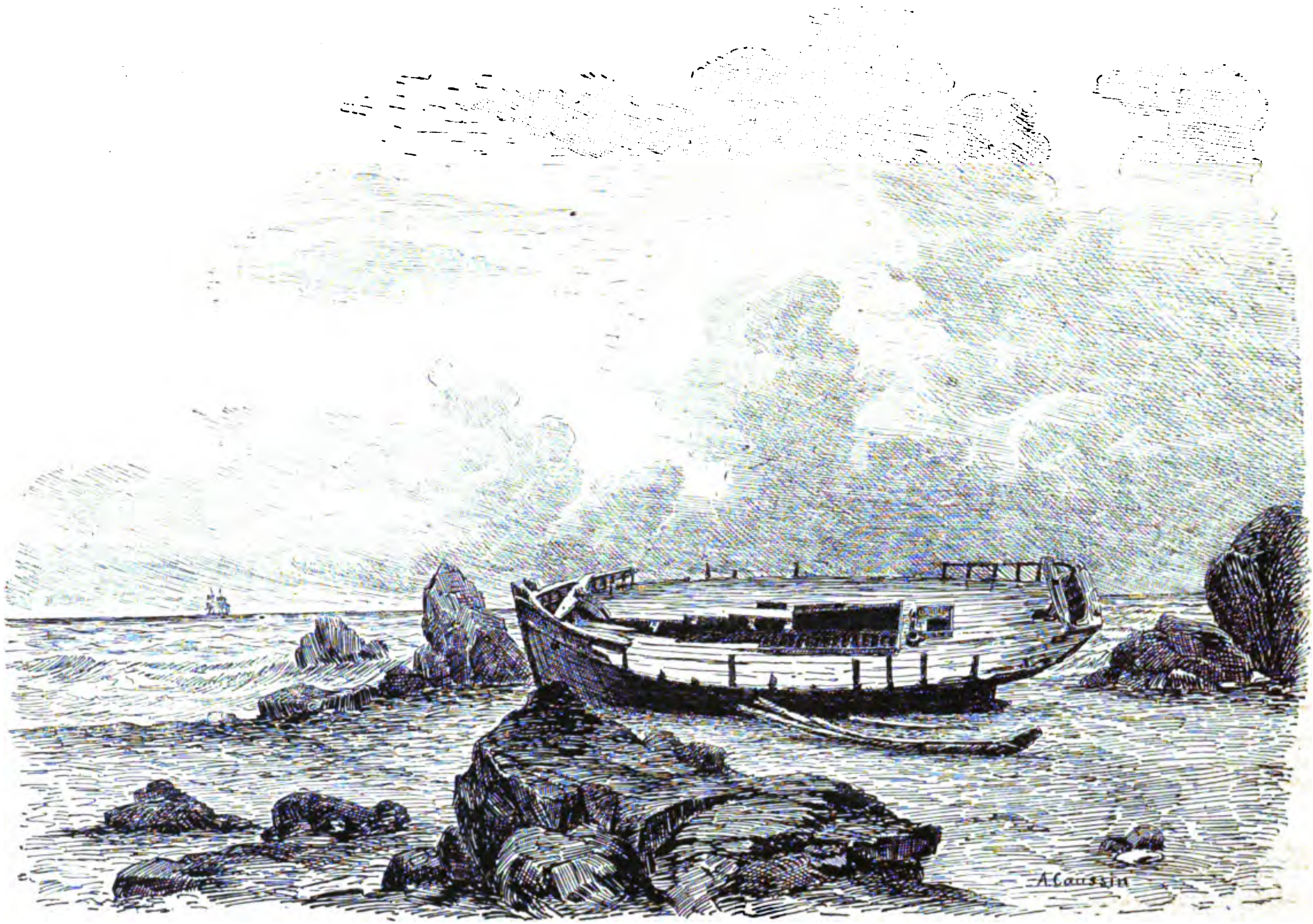
Un dernier filet, immense et placé dans le sens de la route du



Pêcheurs martiguais, en provençal : *martigaous*.

banc des poissons, obligeait ceux-ci à se détourner un peu et, fatalement, à rencontrer l'ouverture du labyrinthe préparé. Une fois engagée, la troupe cherche une issue qui la conduit, sans fuite possible, à la chambre de mort. Les pêcheurs les y attendent avec des crocs, et en font d'épouvantables tueries.

Un des beaux tableaux de Vernet a pour sujet une pêche à la *madrague*. Tous les détails y sont reproduits avec la plus grande, la plus pittoresque vérité ; mais on ne voudrait pas assister à un pareil spectacle, boucherie répugnante, car le thon



BARQUES DE PÊCHE DÉSEMPARÉES.

est vigoureux, il se débat avec force et perd une quantité énorme de sang.

De nos jours, au surplus, les madragues ont presque disparu et cela *faute de thons*, chose peu surprenante si l'on veut bien se souvenir qu'un *seul coup de filet du genre* pouvait détruire au delà de *cinquante mille kilogrammes* de poisson !

Souvent les pêcheurs se lamentaient à propos de ce que certains pillards marins leur faisaient une déplorable concurrence.

Les marsouins, très voraces, ne négligeaient pas, en effet, de pourchasser les bandes de thons, pénétrant à leur suite dans les madragues, où ils en faisaient de véritables hécatombes ; puis, rassasiés, ils s'éloignaient en causant de grands dégâts sur leur passage : pieux renversés, filets crevés. Parfois, ces dégâts atteignaient, pour les pêcheurs, les proportions d'un véritable désastre et le pire résultat était une destruction de plus en plus active des thons, qui ne pouvaient échapper à l'attaque de tant d'ennemis conjurés contre eux.

Aujourd'hui, les madragues proprement dites sont à peine au nombre de deux ou trois ; mais le mal que leur emploi a causé n'est pas facilement réparable.

La *Statistique des pêches maritimes*, publiée par le Ministère de la marine, le prouve trop. Sur le littoral méditerranéen tout entier, la situation des pêcheurs reste précaire, si elle n'est absolument mauvaise. Il serait grand temps d'éclairer nos marins sur leurs véritables intérêts. Les commissions administratives rendraient ainsi quelques services ; autrement, leur rôle sera très borné, pour ne pas dire nul de tout point, car il est au-dessus de leur pouvoir d'enrayer la décadence piscicole de nos rivages. Seuls, de meilleurs règlements, permettant la pêche sans une destruction totale du poisson, devraient être mis en vigueur.

N'a-t-il pas fallu réglementer très rigoureusement la pêche de certains coquillages et mollusques ? Sans cette mesure, nous ne pourrions voir figurer les moules et les huîtres, par exemple, dans notre alimentation. Depuis longtemps, on n'en trouverait plus.

Les côtes méditerranéennes et, parmi elles, les rives de l'étang de Berre, usent, de temps immémorial, d'un système de

vivier appelé *bourdigue* ou *bordigue*, très ingénieux. Il consiste en la plantation, aux abords de la côte, de pieux, reliés par des clayonnages, formant canaux ou chambres dans lesquels le poisson vient frayer et s'emprisonner lui-même. Des vannes empêchent les captifs de s'éloigner, et le propriétaire du vivier n'a plus qu'à s'en emparer.

C'est à l'extrémité *intérieure* de l'embouchure de l'étang de Berre, embouchure désignée sous le nom d'*étang de Caronte,* que les trois bourgs composant la ville des Martigues s'allongent pittoresquement sur les eaux.

On n'y trouverait pas, comme à Venise, à laquelle on la compare toujours, des monuments superbes, des palais de marbre, de grandioses souvenirs historiques.

Mais, sur la reine de l'Adriatique, Martigues a cet avantage de jouir d'eaux pures et d'étendre ses regards, d'un côté, vers la belle mer intérieure de Berre, de l'autre, vers la Méditerranée. Pas de canaux pestilentiels ou bourbeux. Une campagne toute verte, tout odorante des exhalaisons de plantes aromatiques et d'arbres fruitiers.

Au printemps, alors que le soleil n'a pas encore desséché les coteaux, le spectacle est ravissant.

Amandiers, pêchers, abricotiers, tout couverts de leur neige rosée, transparaissent, semblables à d'énormes gerbes fleuries, au milieu du feuillage grisâtre des oliviers et des buissons de la flore sauvage du pays.

Jonquières, partie sud des Martigues, monte résolument à l'assaut d'une colline escarpée où, maintenant, vient aboutir le petit chemin de fer conduisant, par la station du Pas-des-Lanciers[1], directement à Marseille.

Saint-Geniez ou l'*Ile*, partie centrale de la ville, englobe les îlots et se relie par des ponts à la terre ferme.

Ferrières occupe les pentes douces des monticules ouverts pour la construction de la route menant à Port-de-Bouc, entrée de l'étang de Caronte sur la mer.

Les trois bourgs unis, ainsi établis au milieu de la lagune,

1. Distante de 19 kilomètres. Elle occupe le sommet du haut plateau de la Nerthe, troué pour le passage de la ligne de Marseille.

semblent réellement flotter sur les eaux, où leurs maisons se réfléchissent avec une extraordinaire intensité de couleurs.

L'horizon, vers le nord et vers l'est, se prolonge avec les ondes déroulées, miroitantes de l'étang.

Vers l'ouest, au delà du chenal de Caronte, c'est le flot indolent et pur de la Méditerranée, plus bleu encore que le ciel bleu.

Le soleil du Midi répand sur le tout ses flèches diamantées, faisant rivaliser d'éclat la terre, le ciel et les eaux.

Comment les peintres ne seraient-ils pas inspirés par ces tableaux tout faits et si variés, qui présentent cependant un danger : la vivacité des couleurs, le charme puissant des détails, donnant à chaque chose une importance réelle, harmonieuse, tant elle est saturée d'air, de lumière ; mais, par cela même, forcément monotone, lorsqu'elle se trouve figée sur une toile.

Ce n'est pas un peintre réaliste qui donnera à de tels paysages leur note vraie, mais bien un artiste épris d'idéal et puisant son inspiration dans les plus hautes, c'est-à-dire les plus poétiques pensées, la grandeur et la poésie marchant toujours unies, puisqu'elles naissent spontanément de leur propre contact.

Si jamais, comme il faut le souhaiter, l'étang de Berre reçoit enfin la destination qui lui incombe de défendre efficacement le littoral méditerranéen, Martigues devra ouvrir tout grands ses canaux et perdre quelque peu de son originalité. Mais la charmante petite ville ne regretterait rien et sa population, si foncièrement maritime, se réjouirait, au contraire, de la voir assumer un rôle prépondérant pour la prospérité de nos flottes, militaire et marchande.

Tout cet admirable petit Éden provençal se prêterait avec enthousiasme à une réforme aussi heureuse.

Martigues, d'ailleurs, y trouverait la renaissance de son importance passée, et le port voisin une utilisation de ses avantages, aujourd'hui négligés.

Ce dernier n'est autre que la localité dont le nom sonne bizarrement aux oreilles étrangères : PORT-DE-BOUC !

Un peu de réflexion, et la bizarrerie se trouve expliquée.

Port-de-Bouc signifie littéralement le port de la *bouche*, c'est-à-dire de l'embouchure. La même explication, nous l'avions déjà

trouvée dans le sud-ouest, au VIEUX-BOUCAU et au BOUCAU-NEUF, autrement dit à l'ancienne et à la nouvelle embouchure du fleuve *Adour*.

Ici, le port est situé immédiatement au point de déchargement, dans la mer, de l'étang de Caronte, qui reçoit, sur une longueur de 5 kilomètres et une largeur de 1 000 mètres environ, le trop-plein de l'étang de Berre. C'est donc la limite d'une embouchure véritable.

Ainsi que Martigues, Port-de-Bouc est d'une origine relativement récente. Dans l'île, où ses habitations sont construites,

« ...... existait autrefois une ville du nom de *Corrento*, dont il ne reste plus qu'une tour convertie en phare, et connue sous le nom de phare, ou tour de Bouc; le fort voisin est une place de guerre de troisième classe. Le phare est à feu fixe et porte à 16 kilomètres » (MALTE-BRUN).

De son côté, M. LENTHÉRIC écrit :

« Ce n'est que bien après la domination romaine que l'îlot *Marseillès* fut surmonté d'un petit fortin appelé *Castellum Massiliense* qui, après avoir subi quelques transformations, est devenu la tour moderne de Bouc. »

Qu'elle ait été appréciée ou non autrefois, cela importe peu maintenant. Seulement, il faut dire que la rade de Port-de-Bouc est accessible aux plus grands bâtiments ; que son bassin, d'une superficie de plus de 80 000 mètres, pourrait offrir un abri à toute une flotte ; que sa population, rompue aux travaux de la mer, donne un excellent contingent à notre marine. De plus, une voie ferrée la relie maintenant à la ligne de Lyon.

Que dire encore ?

Port-de-Bouc, dont la situation est fort bien connue et appréciée, a pu recevoir annuellement près d'un millier de navires caboteurs et deux cent cinquante navires au long cours.

Lorsque la tempête provoquée par les vents du sud se déchaîne, les bâtiments se réfugient ici, certains d'y trouver un abri excellent.

Mais, néanmoins, l'abandon s'étend sur Port-de-Bouc, comme il s'est étendu sur nos autres stations navales. On ne lui a pas tenu compte de la sécurité de sa rade, de son bassin, de la

bonne tenue de son mouillage, profond de plus de 6 mètres, sans dragage ! !

Avec mélancolie, les vieux marins du pays ont vu préconiser Saint-Louis-du-Rhône et ils affirment que Port-de-Bouc eût offert, sans mécomptes possibles, une meilleure installation. Mais Saint-Louis doit faire revivre la navigation du Rhône, objecte-t-on.

Port-de-Bouc, répondent les matelots, eût obtenu à moins de frais ce résultat et n'aurait pas exigé une surveillance minutieuse de chaque instant. Car, déjà, un canal débouche ici, conduisant à Arles à travers la partie sud de la Crau, de l'île du Grand-Plan-du-Bourg et des étangs arlésiens.

En effet, une appropriation nouvelle de ce canal n'eût pas présenté de bien grandes difficultés et, peut-être, la solution du problème cherché, c'est-à-dire la renaissance de la batellerie du Rhône, aurait-elle était heureuse.

Peut-être ! !

Voilà donc la seule réponse possible à toutes les observations de nos marins.

Comment agir, d'ailleurs? La sollicitude publique est à d'autres questions et « le nerf de la guerre », comme celui des transformations possibles : l'argent, va aux riches, aux importants.

Tout notre commerce de la Méditerranée converge dans les deux directions de Cette et de Marseille. Jamais ces villes ne manqueront de protection ou de ressources. Pourquoi, d'ailleurs, regretterions-nous que la fortune leur reste fidèle !

Mais, près du vieux port phocéen, remontant à plus de deux mille ans ; mais, près du jeune port, datant d'hier et si rapidement arrivé à l'opulence, n'y a-t-il donc pas place pour quelques autres stations, appelées très certainement à rendre des services signalés, ne fût-ce que comme ports de refuge ?

La réponse est simple. Seulement, pour obtenir un résultat influant sur notre situation maritime, il faudrait une très grande bonne volonté de conjurer le mal existant et une application extrême à rechercher tous les moyens d'y parvenir.

L'avenir produira-t-il ce revirement enviable ? Il faut avoir le courage de l'avouer : l'heure présente ne permet pas de penser qu'une telle solution soit très prochaine.

Devons-nous alors désespérer ? Jamais. Car une chose ne passe pas, une chose ne saurait être constamment obscurcie : la vérité, surtout quand elle a pour base des faits destinés à la fortifier de plus en plus.

Loin donc de nous décourager, combattons sans relâche pour la cause si belle et si intimement liée à la prospérité de notre pays : la renaissance de notre négoce maritime, école excellente de notre marine militaire, protectrice, comme l'armée de terre, de l'indépendance nationale.



Bouillabaisse.

CHAPITRE XLII

LE BOURG ET LE GOLFE DE FOS

Un peu au nord-ouest de Port-de-Bouc (à huit kilomètres environ), se trouve un gros bourg appelé Fos, placé sur une colline rocheuse qui domine à la fois un bon mouillage et une succession d'étangs, maintenant séparés de la mer.

Le golfe est connu des marins pour la bonne tenue de son fond ; aussi l'une de ses côtes a-t-elle reçu le nom de *Mouillage d'Aigues-douces ;* l'autre s'appelle : *Anse du Repos.* Le havre, d'ailleurs, est parfaitement délimité entre le prolongement des sables vaseux du Rhône et les premiers plans de la petite chaîne montagneuse de l'*Estaque*, à travers laquelle a été ouvert le tunnel de la *Nerthe.*

C'est au sud-ouest du golfe que le Port-Saint-Louis-du-Rhône a été créé.

Il semble que les travaux exécutés à l'entrée du fleuve, pour rectifier le vagabondage de ses eaux, ont eu une fâcheuse influence sur le golfe, désormais envahi par les limons et menacé d'un comblement final à brève échéance.

Aujourd'hui, et pour longtemps encore, ces nappes d'eaux stagnantes ont pour effet certain de rendre épidémique une fièvre très tenace, frappant plus des deux tiers des habitants.

Heureusement, des travaux sont commencés : ils vont changer cet état de choses. Quatre mille hectares de sol seront conquis au travail et la santé publique, ainsi que la richesse de la région, en ressentiront l'effet le plus favorable.

La mise en valeur de la Crau devait forcément être complétée par l'entreprise du desséchement des marais de Fos.

Un précédent encouragement, l'assainissement de la campagne arlésienne, permet d'espérer un résultat excellent.

Une seule ombre se projette sur l'avenir de la contrée : l'exhaussement ininterrompu du fond du golfe.

En moins de trente années, ce comblement aurait pris d'inquiétantes proportions, puisque certains fonds de vingt mètres se trouvent aujourd'hui très amoindris, et que les sondages ont prouvé l'envahissement de près des trois cinquièmes du golfe !

Faut-il, par suite, adopter les projets présentés d'un détournement du grand Rhône, qui serait rejeté, à l'ouest, sur l'île du Plan-du-Bourg, entre les graus du *Ponant* et du *Milieu ?*

Le remède n'aurait peut-être pas d'effets bien assurés ; il semble plutôt que l'appropriation raisonnée de l'étang de Berre donnerait la solution recherchée avec anxiété.

On oublie trop le passé et pourtant, sur le territoire de Fos, il garde son importance.

Que de changements ce territoire a subis !

Un siècle avant notre ère, on trouvait des Grecs établis sur le bord du golfe de Fos, appelé par eux *Limnothalettai.* La colonie qu'ils avaient fondée prenait, de cette circonstance, le nom de *Stoma limné.*

Or, à cette époque, l'Empire romain tressaillait en apprenant l'invasion formidable décidée par deux peuples alliés : les Cimbres et les Teutons.

Le Sénat de Rome ne crut pas pouvoir faire un meilleur choix qu'en désignant Marius, l'illustre consul vainqueur des Numides et de leur roi Jugurtha.

La confiance du Sénat ne fut pas trompée.

Aussi prudent que brave, Marius passe en Gaule, établit son camp non loin du Rhône, le fortifie et l'approvisionne, de telle sorte qu'il peut être certain de ne livrer bataille qu'à l'heure jugée favorable.

Bien des discussions ont eu lieu au sujet de la détermination exacte de l'emplacement du camp de Marius. Mais il y a tout lieu de croire que cet emplacement fut plusieurs fois changé : l'armée romaine n'ayant pas attendu pendant *moins de trois ans* le retour des Barbares, il n'est guère présumable que le camp put toujours occuper les mêmes limites. Aussi retrouve-t-on, dans la vallée du Bas-Rhône, différents vestiges se rapportant aux ouvrages militaires des légions.

Aujourd'hui, les meilleurs commentaires semblent pencher pour désigner Saint-Gabriel, anciennement *Ernaginum* [1], comme le dernier point fortifié par Marius, comme celui devant lequel il laissa défiler, impassible aux provocations des Barbares, l'armée teutonne, bientôt rejointe dans une plaine, qui doit son nom de *Pourrières* [2] à l'effroyable hécatombe où disparurent les envahisseurs.

En consultant la carte, on trouve bien longue la distance séparant Saint-Gabriel de Pourrières et, semble-t-il, Marius laissait beaucoup trop de champ libre à l'ennemi. La question reste donc légèrement obscure, mais c'est affaire aux commentateurs de mettre l'accord entre les diverses solutions proposées.

De tout cela, nous n'avons à retenir qu'un fait : la présence de Marius dans la campagne de Fos et sur le bord du golfe.

Le célèbre consul avait bien jugé la situation de son armée et senti l'importance qu'il y avait à se créer des relations faciles avec le pays entier, en même temps que les communications avec Rome devaient être sauvegardées.

La route terrestre était semée d'obstacles décuplant sa longueur, mieux valait créer une route marine, accessible aux navires de l'époque. Mais où la créer cette route ? Le Rhône ne se montrant alors ni moins capricieux, ni moins encombré de vases que de nos jours.

Marius n'hésita pas. Le fleuve (c'est-à-dire la dernière partie de son cours) fut délaissé et un magnifique travail commença. Il allait relier la plaine entière d'Arles aux étangs du golfe Limnothalettai, par conséquent directement avec la mer.

Dans cette entreprise gigantesque, Marius fut admirablement secondé par la colonie grecque marseillaise.

Il n'oublia pas le service rendu et, une fois vainqueur des Barbares, il donna la propriété du canal nouveau à ses zélés collaborateurs, qui n'eurent garde de refuser le présent, source future de gros revenus pour leur ville : un péage ayant été établi à l'entrée de la route nouvelle.

1. Près Tarascon.
2. Dans le Var.

« Le *Port des Fosses Mariennes* devint, comme le Pirée pour Athènes, le faubourg maritime de la ville d'Arles : il lui ouvrit la route de la mer, permettant aux navires de venir mouiller dans la lagune au pied de ses remparts ; et nul doute qu'il ait contribué dans une ville constantitienne cette prospérité commerciale dont l'édit d'Honorius à Théodore, préfet des Gaules, nous a laissé une si pompeuse description[1]. »

C'est probablement à dater de cette époque que le nom de Lion ou Lyon fut donné au grand golfe baignant la côte de la Narbonnaise. Les navires d'Arles y devaient promener leur pavillon, blasonné de lions ; et, comme leur nombre était grand, le golfe parut, en quelque sorte, devenir leur propriété. Si l'explication n'est pas inattaquable, du moins a-t-elle un certain cachet de vraisemblance.

Le creusement du canal supprimant les dangers de l'embouchure du Rhône, tout de suite la marine en apprécia le mérite, puisqu'on le trouve indiqué avec soin sur la célèbre carte de Peutinger. Le port de l'embouchure y est désigné par le nom de *Fossis Marianis* et se présente sous la forme d'un portique mi-circulaire, tournant son entrée vers la Méditerranée.

Il va de soi que les négociants marseillais ne négligèrent pas d'y apporter toutes les améliorations en leur pouvoir.

Plus tard, le port des *Fosses Mariennes* devint le *Port de Galéjon*[2], il y a au moins lieu de le supposer, puisque, vers la fin du dix-septième siècle, Honoré Bouche, auteur de la *Chorographie ou Description de Provence,* cite le fait des pêcheurs de Martigues entrant dans le grand canal et étang du « Galéjon, au terroir de Fos, pour y pêcher et, de ce canal, pouvaient anciennement aller jusqu'à Arles ».

Mais où se trouvait placé le port lui-même ? Toutes les probabilités se réunissent pour indiquer une petite anse au sud de Fos, anse abritée par la pointe Saint-Gervais.

Dans la *Statistique des Bouches-du-Rhône*, publiée en 1825, M. le comte de Villeneuve écrivait :

« Quoique rongées par la mer, ces ruines consistent en une série de fondations de maisons, dont quelques-unes paraissent avoir servi de bains et d'où l'on a extrait, à différentes reprises, des tables de marbre de Paros.

1. Ce nom est encore appliqué à l'un des étangs des pays, situé à l'est de Fos.

La mer a atteint la dernière rangée de ces maisons et n'a presque plus rien laissé sur le rivage; on y voit encore quelques gros blocs de pierres qui ont dû faire partie des quais, des amas de briques, de fragments de granit, de porphyre, de marbres, des vases.... on en a retiré des monnaies massaliotes, de petites statues en bronze, des ustensiles de ménage, et l'on croit même pouvoir distinguer quelques vestiges de longues jetées en pierre de taille. »

On doit ajouter que rien n'est plus facile que de se procurer, dans la petite anse, des débris romains. Le sable est littéralement jonché de fragments de toute sorte, on y peut choisir à volonté un souvenir de voyage.

L'action de la mer, rongeant les rives, et plusieurs autres causes, parmi lesquelles doivent sans nul doute prendre place les malheurs, suite des invasions barbares et des guerres civiles, incessantes pendant tant de siècles, tout cela réuni empêcha d'abord l'entretien du canal, puis le courant du négoce prit une autre direction. Enfin, la création de la ville de Cette acheva de jeter l'oubli sur le vieux port.

Vint, en dernier lieu, le creusement du canal d'Arles à Port-de-Bouc, dont le premier effet amena le desséchement des lagunes arlésiennes. La physionomie de la contrée se trouva, par suite, modifiée. Néanmoins, les ouvrages romains n'ont pas complètement disparu. Les vestiges en sont encore reconnaissables sur plusieurs points. Des citernes, des revêtements en briques se rencontrent. Une exploration méthodique et patiente du territoire de Fos donnerait probablement la solution de toutes les questions encore controversées.

Cependant, voyons maintenant le présent.

Évidemment, le bourg de Fos doit son nom à l'existence du port des Fosses Mariennes. La ville devrait être dans une situation immédiatement voisine de la mer et la colline la dominait.

La disparition de l'Empire romain fut le signal de la décadence de cette ville ; les habitants, obligés d'abandonner leurs maisons à l'arrivée des envahisseurs barbares, se réfugièrent sur la colline et s'y fortifièrent.

Le *castrum de fossis,* c'est-à-dire le *château des fosses Mariennes,* ne perdit plus son privilège de voir la population se grouper à l'abri de ses murailles.

Au moyen âge, il était devenu le siège d'un marquisat apparte-

nant aux fils puînés des riches et puissants vicomtes de Marseille. Mais, à la fin du quatorzième siècle (1393), Fos rachetait sa liberté et se donnait ce que l'on appelait alors une Communauté, autrement dit, un gouvernement ou conseil municipal.

La situation du bourg de Fos est extrêmement pittoresque. Bâti sur les flancs de la colline, il étend sa vue sur un immense horizon de mer; sur la Camargue et sur la Crau entières, sur les premières assises rocheuses du golfe de Marseille, pendant qu'à ses pieds les eaux des marais semblent envahir le pays tout entier.

Les ruines du château sont encore imposantes et, près d'elles, au point culminant du sommet, l'église (fondée au treizième siècle) dresse vers les nuages son clocher modeste.

Étroites, tortueuses, rapides, les rues se terminent aux anciennes lignes fortifiées de la place, lignes flanquées de tours.

Entre le rivage et le pied de la colline, court le canal mettant Arles en communication avec Port-de-Bouc.

Une telle position était importante au point de vue militaire; elle le serait encore, surtout dans l'hypothèse d'une guerre maritime, et nous venons de voir en quelle estime la marine tient le golfe de Fos.

Notre flotte de Toulon l'avait choisi pour théâtre ordinaire de ses évolutions de manœuvres.

Quant aux pêcheurs, ils le regardaient comme un vivier inépuisable, où les plus fructueuses pêches seraient toujours possibles.

Mais l'endiguement du Rhône a changé cela.

Les limons, les sables se déposent en quantités énormes dans le golfe protecteur, les fonds s'exhaussent et, pour achever le mal, de nouveaux engins de pêche s'ajoutent aux causes les plus destructives. Le poisson s'éloigne et certaines espèces s'éteignent complètement.

Pour peu que les choses continuent à suivre un tel train, il ne restera plus aux habitants de cette partie du littoral que la ressource de l'élève des troupeaux et celle des marais salants.

Partout, près de la mer, on n'aperçoit que les blancs amoncellements de la récolte des *salins*. Le sel en est fort beau, très pur et s'expédie dans toutes les directions.

Le projet de desséchement complet des marais de Fos amènera des modifications dans la situation des salins, mais cette industrie restera toujours une des premières du pays.

Le petit chemin de fer, embranché, à Miramas, sur la ligne de Lyon et conduisant à Port-de-Bouc, a établi l'une de ses stations à Fos, qui, par suite, possède maintenant des communications terrestres faciles avec la France et l'étranger.

C'est un regain de grande activité pour l'avenir, en attendant que les projets concernant l'étang de Berre soient venus donner une vie nouvelle à tout le pays.

Fos, alors, ne sera pas au dernier rang pour profiter du progrès accompli.

Le bourg, si pittoresque, la sentinelle vigilante des embouchures du Rhône et du golfe Marseillais, prendrait sur-le-champ une place très sérieuse dans la défense de nos rivages.

Une fois de plus, il faut se borner à des vœux, mais avec l'espoir, fondé sur des signes en apparence certains, que les vœux aideront à attendre une réalisation heureuse.



Barre à tribord

CHAPITRE XLIII

LE CAP COURONNE. — AUX PORTES DE MARSEILLE

La route est terminée : nous voici aux portes de Marseille ; le cap *Couronne* est devant nous. Sa cime marque notre dernière étape, car, après l'avoir gravie, le golfe du Lion tout entier sera visible. Rendons-nous donc, par mer, au cap. La petite traversée nous conduira devant plusieurs modestes mouillages, connus sous les noms de *Port Sainte-Croix*, de *Port de Poubeau*, de *Carro*, de *Couronne*, devant l'îlot appelé de l'*Aragon*, et, une fois à terre, nous serons amplement dédommagés de ce surcroît de fatigue.

Le nom de *Couronne* semble venir de la nature même du rocher formant le cap. En provençal, le mot *cairon* désigne « une pierre calcaire », et il y a bien longtemps que les carrières dites de la *Couronne neuve* sont en possession du privilège de fournir de pierres tout le pays.

« Strabon les désignait sous le nom de *Latomies* (carrières)... on y distingue encore quelques ruines romaines clairsemées. »

Si grandioses que se soient montrés beaucoup de points parcourus, nous sentons notre admiration renaître.

L'Occident tout entier se déploie comme une coupe gigantesque aux abords ciselés.

Les oppositions de nuances données par les roches, les sables, la verdure, les marais, les fleuves, le ciel, la mer, brodent de tous côtés mille surprises exquises.

L'imagination aidant, on *revoit* les pics pyrénéens, les plages sablonneuses de l'Aude, les conques basaltiques de la vieille *Agathé*, le littoral déchiré de l'Hérault, les marais d'Aigues-

Mortes baignant la tour de Constance, puis les grandes étendues solitaires de la Camargue et de la Crau.

Presque sous nos pieds, scintille le magnifique étang de Berre, entouré de ses jolies collines.

Derrière nous, la *chaîne de l'Estaque* barre l'horizon et se couvre de bouquets de bois.

Tournons-nous vers l'Orient.

Éblouissantes de blancheur, Marseille, ses îles, ses montagnes se détachent en un relief puissant sur le bleu foncé de la mer, sur le bleu radieux du ciel.

Au delà, se continuent les ramifications rocheuses dominant les mouillages du Var et des Alpes-Maritimes.

Mais, invinciblement, les yeux se reportent sur la ville, si bien appelée *la Porte de l'Orient.*

Sur la ville qui, depuis tant de siècles, a su maintenir entières son activité, sa richesse, sa renommée.

Alors que nos rivages méditerranéens n'étaient pas nés à la vie maritime, Marseille, déjà, envoyait ses navires et établissait des colonies partout où il lui semblait que la fortune dût répondre à ses efforts.

Et, maintenant, toujours jeune, toujours florissante, toujours belle, la riche ville domine encore les rivales jalouses de sa merveilleuse prospérité.

Ah ! fasse l'avenir que cette prospérité, loin de s'affaiblir, aille, au contraire, toujours en croissant !

Puissions-nous, l'an prochain, lorsque nous parcourrons le port, les bassins marseillais, constater l'inanité des appréhensions pesant aujourd'hui sur plus d'un esprit soucieux de notre prépondérance commerciale !

Avec quelle joie nous nous dirions :

« Marseille n'a rien à craindre ! »

Non seulement nous l'espérons, mais nous le croyons.

Notre grand port méditerranéen peut lutter et il saura lutter victorieusement, sauvegardant, par cela même, les intérêts du pays tout entier.

Aussi, est-ce avec un grand soulagement de cœur que se termine notre présent voyage, Marseille nous donnant l'assurance

de voir un jour notre marine commerciale prendre place au premier rang de la marine européenne.

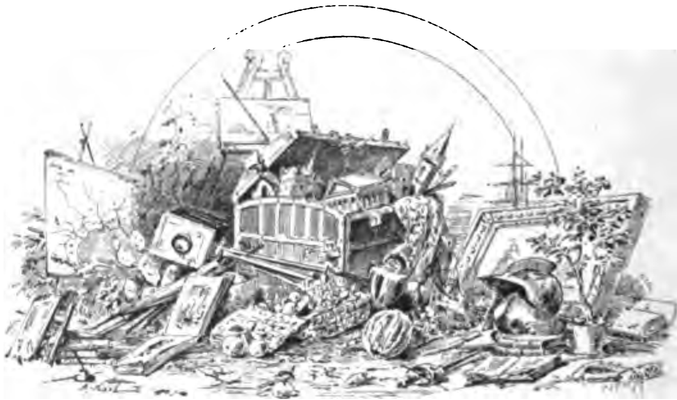
Cette place, nous l'ambitionnons pour toute notre admirable population littorale, qui, vraiment, n'a rien à envier des qualités accordées aux marines étrangères.

Puis, une dernière crainte s'évanouit. Le recrutement de notre marine militaire se fera dans de meilleures conditions. Nous ne manquerons plus de matelots éprouvés et aimant d'instinct leur état.

Les deux forces vives de la nation : l'armée de terre et l'armée de mer s'en trouveront désormais plus puissantes, et la Patrie marchera d'un pas plus rapide vers une fortune nouvelle.

Au revoir, Marseille ! Si ta seule vue nous a réconfortés, que fera donc un séjour sur les plages de ton admirable golfe ?

Au revoir ! Tu nous as consolés et nous ne l'oublierons pas, puisque, pour oublier, il faudrait ne pas aimer notre Pays, notre France, dont tu es l'un des plus précieux fleurons !



Souvenir d'un voyage.

CÔTES LANGUEDOCIENNES

Itinéraire de l'Auteur

Kilomètres

0 5 10 20 30

Beaucaire
Tarascon
St Remy
Durance
Canal de Craponne
Fourques
Montmajour
ARLES
Ile de la Camargue
Salon
BOUCHES DU RHÔNE
Miramas
St Chamas
Plaine de la Crau
Istres
Rhône
Et. de Valcarès
Étang de Berre
Vitrolles
Marignane
Fos
Golfe de Fos
Martigues
CHAINE DE L'ESTAQUE
MARSEILLE
Du Plan du Bourg
St Louis
RHÔNE
I. Ratonneau
I. Pomègue
I. du Planier
I. de Riou
RANÉE
43°
3°

Dessiné et gravé pa

Imp. Monrocq Paris

TABLE DES MATIÈRES

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY



